

# COMMUNE D'UCCLE



RAPPORT ANNUEL  
- 2022 -



## TABLE DES MATIÈRES

### **AFFAIRES CULTURELLES ET RÉCRÉATIVES**

1. Culture .....	7
2. Extrascolaire .....	17
3. Jeunesse .....	19
4. Parascolaire .....	21
5. Seniors .....	23
6. Sports .....	25

### **AFFAIRES EDUCATIVES**

1. Education .....	31
2. Familles – Crèches – Santé – Egalité des Chances .....	36

### **AFFAIRES GÉNÉRALES**

1. Affaires Générales .....	45
2. Archives .....	47
3. Assurances .....	50
4. Centrale des Marchés .....	52
5. Communication .....	53
6. Economat .....	54
7. Sanctions Administratives Communales .....	57
8. Secrétariat Central .....	61
9. Service Juridique .....	68
10. Participation Citoyenne .....	71
11. Solidarité Internationale et Affaires Européennes .....	73
12. Manifestations publiques .....	76

### **AFFAIRES SOCIALES ET ÉCONOMIQUES**

1. Action Sociale .....	81
2. Économie et Commerce – Horeca .....	86
3. Prévention .....	89

### **AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET POLITIQUE FONCIÈRE**

1. Environnement .....	95
2. Logement – Propriétés Communales – Régie Foncière .....	104
3. Rénovation Urbaine .....	109
4. Urbanisme .....	114

### **ESPACE PUBLIC**

1. Parking .....	133
2. Prêt de Matériel .....	134
3. Propreté .....	135
4. Service Vert .....	137
5. Voirie – Transports – Stationnement – Mobilité .....	142

### **ÉTAT CIVIL**

1. État civil .....	153
---------------------	-----

### **FACILITY MANAGEMENT**

1. Architecture .....	173
2. Rénovation et Maintenance / Administration .....	175
3. Nouvelles Technologies .....	182
4. Secrétariat Facility Management/Espace Public .....	185

### **FINANCES**

1. Cultes .....	189
2. Recette .....	190
3. Taxes .....	192

### **RESSOURCES HUMAINES**

1. Ressources Humaines .....	197
------------------------------	-----

### **S.I.P.P.T.**

1. Service Interne pour la Prévention et la Protection au Travail (S.I.P.P.T.) .....	217
--	-----



# AFFAIRES CULTURELLES ET RÉCRÉATIVES





# 1. CULTURE

-----

## A. Actions organisées par le service de la Culture

### Activités organisées par le service de la Culture

Activité	Info
Exposition « Un regard sensible »	Exposition de collages et objets détournés d'Aline Burton à la Maison des Arts
Visites guidées/Heritage Walks	Visites guidées de différents quartiers d'Uccle, en partenariat avec Rendez-vous culturels in Belgium.
Exposition « Patrice Verhofstadt et ses collectionneurs »	Exposition proposée par l'artiste et curatrice Dominique Thirion à la Maison des Arts
Rendez-vous au jardin	Divers activités durant les 3, 4 et 5 juin : balades contées, spectacles, expositions et visites guidées.
Décoration des bacs de plantes en béton de la rue Vanderkindere	Décoration de 17 bacs en béton par les artistes Françoise Rogier, Joëlle Ponsel et Gaspard Nibelle
Réunion des associations culturelles uccloises	Réunion rassemblant tous les acteurs culturels ucclois à la Ferme rose
Exposition « Les séries d'Arte VIII »	Exposition du Photo Club d'Uccle au CCU
Fête de la musique	Différents concerts à la Ferme Rose, au GC Het Huys, à la Montagne Saint-Job, devant l'ancienne Maison communale, à la Maison des Arts et dans divers quartiers ucclois
« Bruxelles fait son cinéma »	Projection gratuite en plein air au parc du Wolvendael : « Madres paralelas » de Pedro Almodovar.
Fête de la Communauté flamande	Remise de médailles, concert et réception dans la salle des Mariages de l'ancienne Maison communale
Musique au Parc	4 concerts (2 concerts classique et 2 concerts jazz) au Théâtre de Verdure du parc de Wolvendael les 31 juillet et 21 août
Place(s) à l'Art	3 dates au Parvis Saint-Pierre en juillet, août et septembre et lors des dimanches « Musique au Parc » au Parc de Wolvendael.
Festival Puppet in the city	22 représentations de marionnettes réparties dans le centre d'Uccle en partenariat avec La Roseraie, le CCU, la bibliothèque du Centre et le théâtre du Ratinet.
Journées du Patrimoine	Ecoute collective et visite de l'exposition « Tango ya Bakoko » et spectacle à la Ferme Rose
Fête de la Fédération Wallonie-Bruxelles	Promenade contée au Cimetière du Dieweg, parade machines à bulles au Parc du Wolvendael et concert au CCU dans le cadre la fête de la communauté française.
Exposition « Point de rencontres »	Exposition de l'artiste uccloise Françoise Hustin à la Maison des Arts
Sculpture « L'Anneau » dans l'espace public	Inauguration officielle de la sculpture de Raymond Glorie au rond-point Floride
Exposition et hommage à Jean-Nicolas Craps	Exposition de sculptures et hommage à Jean-Nicolas Craps pour l'ensemble de sa carrière à l'Ecole d'Art d'Uccle au Parc de Wolvendael et Place Guy d'Arezzo – Annulé par l'artiste pour cause d'assurances
Stanislas Jasinski	Acquisition de 40 monographies sur l'architecte Stanislas Jasinski

## Projets organisés par le service de la Culture dans le cadre du Lokaal Cultuurbeleid

Activité	Info
<b>Réunion du comité consultatif de la culture néerlandophone</b>	Réunion annuelle entre le Lokaal Cultuurbeleid, l'organe de gestion de la Gemeentelijke Openbare Bibliotheek et l'assemblée générale du GC Het Huys.
<b>Réunion directions et partenaires culturels néerlandophone</b>	Réunion entre le service de la culture, les directions des écoles néerlandophones d'Uccle et les partenaires culturels néerlandophones ucclais en collaboration avec Onderwijsondersteuning Brussel de la VGC
<b>Kunst in co-creatie</b>	Activité qui soutient les résidences artistiques participatives des centres communautaires néerlandophones et les habitants de quartier en collaboration avec GC Het Huys et la Vlaamse Gemeenschapscommissie. Avec un concert de l'artiste Ysmé au Square des Héros
<b>Centenaire des Cités jardins</b>	Diverses animations dans le quartier du Homborch : expo, visites guidées et Café patrimoine
<b>Concerts Domaine du Nekker gat et Home Brugmann</b>	Organisation de concerts devant le Domaine du Nekker gat et le Home Brugmann dans le cadre de la Fête de la Musique.
<b>Zomer Quartier d'Été</b>	Activités organisés en collaboration avec les bibliothèques communales et d'autres institutions culturelles ucclais dans les quartiers d'Uccle : Melkriek, Homborch, Merlo, Messidor et Parc du Wolvendael.
<b>Bouge Ton Merlo</b>	Concerts dans le jardin des bâtiments de logements sociaux du Merlo en collaboration avec Binhome et le PCS Merlo
<b>Nuit au Wolvendael</b>	Camping d'une nuit au Parc de Wolvendael tout en prenant part à des activités culturelles (concerts, spectacles, ateliers,...)
<b>Fête du Melkriek</b>	Organisation de divers activités dans le cadre de la Fête de quartier du Melkriek en collaboration avec le comité des Fêtes du Melkriek, le PCS Melkriek, l'A.S.B.L. Le Pas, Binhome, la bibliothèque néerlandophone, les service de la Prévention de la Commune d'Uccle et La Roseraie.
<b>Bibli'O Merlo</b>	Bibliothèque au sein des logements sociaux dans le quartier du Merlo. En collaboration avec le PCS Merlo, la bibliothèque du Centre et la Gemeentelijke Openbare Bibliotheek van Ukkel.
<b>Cortège « Lampions » Merlo</b>	Cortège aux lampions et spectacle de feu dans le quartier Neerstalle-Merlo en collaboration avec les partenaires locaux : PCS Merlo, PCS Bempt, l'A.S.B.L. Le Pas et l'A.S.B.L. Dynaco
<b>Parade Saint-Nicolas Homborch</b>	Parade accompagnée par la fanfare des Chasseurs de Prinkères, heure de conte par la bibliothèque du Homborch et spectacle théâtre-danse dans le quartier du Homborch en collaboration avec le PCS Homborch, ABCoop, Binhome et l'A.S.B.L. Le Pas
<b>Fête des lumières</b>	Ateliers créatifs autour de la lumière et promenades poétiques et lumineuses dans l'obscurité du Parc de Wolvendael consistant à encourager la créativité des ucclais et de transmettre un peu de chaleur dans les rues pendant la période la plus sombre de l'année
<b>Beroepskrachtenoverleg</b>	Réunion mensuelle entre les partenaires structurels du Lokaal Cultuurbeleid (Culture, GC Het Huys, Bib et LDC Lotus). Communication des activités mutuelles et discussions plus approfondies autour de différents thèmes tels que les possibilités de pratique du néerlandais, travail de bénévoles,...

## Projets soutenus par le service de la Culture

Activité	Info
<b>Week-end marionnettes</b>	Spectacles et animations marionnettes à la Ferme Rose destiné à un jeune public organisés par la Ferme Rose et la compagnie Fouchtra – Soutien au niveau de la communication et la promotion générale de l'évènement
<b>Journée Internationale du</b>	Concerts Jazz organisés par l'A.S.B.L. Jazz4you à la place de Saint-Job à l'occasion de

<b>Jazz</b>	la Journée internationale du Jazz – Soutien au niveau de la logistique et de la promotion de l'évènement
<b>Fresque de Victoria Lomasko</b>	Exposition d'une fresque de l'artiste dissidente russe en exil au CCU, séances de dédicaces de ses romans graphiques – Soutien au niveau de la promotion et du vernissage
<b>Collectif Fabula</b>	Exposition « Fabulations éphémères » à la Ferme Rose – Soutien au niveau de la communication et de la promotion de l'évènement
<b>Exposition « Centenaire d'Uccle Centre d'Art »</b>	Expositions à l'occasion du Centenaire d'Uccle Centre d'Arts à la Maison des Arts et à la Ferme Rose – Soutien au niveau de la logistique, du vernissage, de la communication et de la promotion de l'évènement
<b>Marché de Noël des créateurs</b>	Marché de Noël à la Ferme Rose en partenariat avec la Ferme Rose

## B. Bibliothèques

### 1. Statistiques : les chiffres en € des bibliothèques et de la médiathèque

#### Réseau bibliothèques francophones

Budget prévu pour l'achat de livres et BD					
Le Phare	€ 35.800	Centre	€ 21.700	Homborch	€ 9.300
Budget prévu pour l'achat de livres et BD – Subsidés COCOF					
Le Phare	€ 7.000	Centre	€ 7.000	Homborch	€ 2.000
Budget prévu pour l'achat de livres d'occasion ou à prix réduits et pour l'achat de journaux et périodiques				Budget prévu pour l'achat de livres d'occasion ou à prix réduits	
Le Phare	€ 8.450	Centre	€ 5.850	Homborch	€ 1.600
Budget prévu pour l'achat de jeux pour la Ludothèque			Budget prévu pour l'achat de livres tactiles		
€ 5.000			€ 2.300		

- Nombre de prêts pour le réseau ..... 272.928
- Nombre d'usagers actifs pour le réseau ..... 8.454

*Remarque : les chiffres repris ci-dessus sont donnés par le nouveau programme VUBIS.*

#### Ludothèque

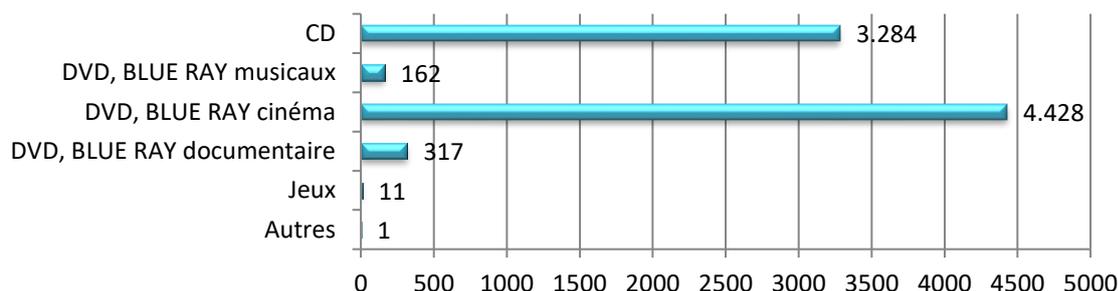
- Nombre de membres actifs ..... 355
- Nombre de prêts ..... 2.827

#### Gemeentelijke Openbare Bibliotheek

- Nombre de membres actifs ..... 3.486 (1.446 membres + 2.040 élèves)
- Nombre de prêts ..... 28.371
- Budget prévu pour l'achat de livres, des BD, des DVD et des périodiques ..... € 35.000

## Médiathèque

- Nombre de prêts



- Nombre d'inscriptions (normales, pédagogiques, familiales, curioso...) ..... 72
- Nombre de visiteurs ..... 3.634
- Nombre d'emprunteurs ..... 2.386

## 2. Animations organisées par les bibliothèques

### a) Centre

Animations récurrentes scolaires : accueil de classes de l'enseignement	
<b>Enseignement maternel</b>	Heure du conte, animations autour du « prix Versele », Plan de lecture (livre offert « Picoti tous parti » et « Plus de place »)
<b>Enseignement primaire</b>	Heure du conte, apprentissage à la recherche documentaire, animations autour du « prix Versele », présentation de romans, tutorat-lecture
<b>Enseignement secondaire</b>	Présentation de romans sur des thèmes, présentation des prix Farniente et Ado-lisant, animations et accompagnement des élèves, animations autour du conte, du roman policier..., prêt de livres
<b>Enseignement spécial</b>	Heures du conte, apprentissage à la recherche documentaire.
Animations récurrentes tout-public en section Jeunesse	
<b>Lectures et confiture</b>	Club de lecture pour enfants de 9 à 12 ans - Mensuel
<b>Heure des Bébés</b>	Animations de lecture pour les enfants de 0 à 3 ans - Bimensuel
<b>Heure du Conte</b>	Lecture d'histoires et de contes pour les enfants de 3 à 5 ans accompagnés de leurs parents - Bimensuel
<b>Club Sandwich</b>	Club de lecture pour ados à partir de 12 ans - Mensuel
<b>Mercredis créatifs</b>	Ateliers créatifs pour les enfants donnés par des auteurs/illustrateurs belges ou résidents en Belgique - Mensuel
Animations récurrentes tout-public en section Adultes	
<b>Le Café littéraire</b>	Rencontre entre passionnés de littérature autour de textes lus et coups de cœur des participant.e.s - Mensuel
<b>Club de lecture BD</b>	Présentation des coups de cœur, échanges autour de la bande dessinée destinée aux adultes
<b>Mot compte double</b>	Parties de Scrabble intergénérationnelles - Bimensuel
Animations ponctuelles tout-public	
<b>Spectacle « Où sont mes chaussettes ? »</b>	Spectacle proposant de déconstruire les stéréotypes de genres pour un public familial
<b>Atelier créatif avec Ian De Haes</b>	Atelier pour enfants autour de l'album « Fanny et la nuit »
<b>Atelier créatif avec Xan Harotin</b>	Atelier pour enfants autour de l'album « J'ai décidé de changer »
<b>Rendez-vous au jardin</b>	Atelier autour de la peinture végétale dans le jardin de la bibliothèque
<b>Exposition « Les oiseaux de nos »</b>	Exposition de Philippe Massart, photographe, ornithologue et pédagogue. Anima-

parcs et jardins »	tions et séances de dédicace dans le cadre de la Fête des Possibles
Quinzaine de la Petite Enfance	Spectacles pour tout-petits dans le cadre de la quinzaine des tout-petits organisée par l'Echevinat de la Petite Enfance.
Fête des Possibles et Gratifieria	Spectacle, petit-déjeuner et donnerie de livres
Spectacle « Les fées de la nuit »	Spectacle-animation sur la thématique des chauves-souris à destination d'un public familial à partir de 5 ans
Soirée de présentation de la rentrée littéraire	Mise à l'honneur et présentation des nouveaux livres achetés par la bibliothèque à la rentrée littéraire
Dans l'atelier du Père Noël	Atelier créatif décorations du sapin de Noël et lecture de conte pour les enfants

## b) Le Phare

### Animations récurrents scolaires : accueil de classes

Enseignement maternel	Présentation de la bibliothèque, heure du conte, participation à la Fureur de Lire
Enseignement primaire	Présentation de la bibliothèque, prêts de livres, aide à la recherche documentaire, conseils lecture, participation à la Fureur de Lire
Enseignement secondaire	Présentation de la bibliothèque, prêts de livres, aide à la recherche documentaire, conseils lecture...

### Animations récurrents tout-public

Heure du conte	1 mercredi du mois et deux samedis par mois.
Spectacle de conte	Spectacles de conte, en alternance pour les enfants 3 ans et plus et pour les enfants 6 ans et plus - Mensuel
Animations 0 – 3 ans	Animations bébés: « Eveil musical » avec les Jeunesses Musicales de Bruxelles et « Histoires en musique » pour les enfants de 18 mois à 3 ans - Mensuel
Club Sandwich	Club de lecture pour ados à partir de 12 ans - Mensuel
Ateliers créatifs	Ateliers proposés par des illustrateurs/trices : explorer différentes techniques créatives, ...pour enfants en alternance de 3 ans et plus et de 6 ans et plus - Mensuel
Atelier récup'	Ateliers créatifs à partir de matériaux de récupération pour enfants à partir de 8 ans et adultes - bimensuel.
Atelier Pop-up	Atelier pour les enfants à partir de 6 ans et leurs parents

### Activités ponctuelles tout-public :

Café littéraire Haïtien	Café littéraire autour de la littérature haïtienne en partenariat avec l'A.S.B.L. New Kiskeya Decoste
Quinzaine de la Petite Enfance	Spectacle pour les enfants à partir de 2 ans dans le cadre de la Quinzaine des tout-petits organisée par l'Echevinat de la Petite Enfance.
Contes d'ici et d'ailleurs	Animation de conte pour les familles en partenariat avec l'A.S.B.L. New Kiskeya Decoste
Exposition « Sur les berges du Nil, un voyage en Egypte, il y a 100 ans »	Exposition créée par le Musée Royal de Mariemont en collaboration avec l'A.S.B.L. Egyptologica et conférences sur « L'emblématique grand Sphinx de Giza » et « Voyageurs et touristes d'antan »

### Médiathèque - Animations tout-public

A films ouverts	Participation au festival « A films ouverts », festival du film pour l'interculturalité et contre le racisme – Projection de courts-métrages et de documentaires.
Fête du Court-métrage	Participation au Festival « La Fête du Court-Métrage » organisé par le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel – Projection de 8 courts-métrages d'animation pour adultes et enfants à partir de 5 ans

<b>Cycle sur le cinéma</b>	Cours d'analyse de films avec Olivier Lecomte – 7 séances sur le thème « Ken Loach et le cinéma social britannique ».
<b>Concert Fête de la Musique</b>	Programmation d'un concert avec le chanteur multi-instrumentiste Kaito Winse dans le cadre de la Fête de la Musique.
<b>Exposition « Décolonisation en noir et blanc »</b>	Exposition et projection du film « Caoutchouc Rouge, Rouge Coltan » de Jean-Pierre Griez sur l'histoire de la colonisation belge en République Démocratique du Congo en collaboration avec Laïcité e Humanisme en Afrique Centrale
<b>Cycle cinéma mexicain</b>	Projections des films « Et ta mère » de Alfonso Cuaron, « Rêve d'or » de Diego Queamda-Diez et conférence sur l'histoire du cinéma mexicain
<b>Mois du Doc</b>	Projection du documentaire « Bienvenue chez les Soccs » de Alain de Haleux dans le cadre du festival « Mois du Doc » organisé par Le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel de la Fédération Wallonie-Bruxelles en collaboration avec le Centre d'Accueil Croix-Rouge pour demandeur.e.s d'asile d'Uccle

### c) Homborch :

<b>Animations récurrents scolaires : accueil de classes</b>	
<b>Enseignement maternel (Homborch et Regina)</b>	Présentation de la bibliothèque, animation lecture, prêt de livres
<b>Enseignement primaire (Homborch et Regina)</b>	Présentation et animation autour de la bibliothèque, animation lecture, prêts de livres, conseils lecture, participation au prix Versele
<b>Enseignement secondaire (Uccle 2)</b>	Présentation de la bibliothèque, prêts de livres, aide à la recherche documentaire, formation recherche catalogue, conseils lecture
<b>Activités récurrentes :</b>	
<b>Heure du conte</b>	Animation parents-enfants à partir de 2 ans. Tous les mercredis après-midi hors congés scolaires.
<b>Lecture câlins</b>	Animation lecture pour enfants de 0 à 3 ans de la crèche et du pré-gardiennat du Homborch - Hebdomadaire
<b>Lecture câlins Hathi</b>	Animation lecture pour enfants de 0 à 3 ans de la crèche Hathi - Mensuel
<b>Lecture individuelle hors les murs</b>	Lecture individuelle pour les bébés âgés de 0 à 18 mois à la crèche du Homborch - Bimensuel.
<b>Lecture papote</b>	Echanges de coups de cœur littéraires pour un public adulte - Mensuel
<b>Chat déchire</b>	Ateliers de bricolage autour de manipulation papiers pour les enfants de 8 à 12 ans - Mensuel
<b>Ciné-Club manga</b>	Echange de lecture et projections d'épisodes autour de l'univers des mangas pour enfants à partir de 10 ans - Mensuel

<b>Animations ponctuelles</b>	
<b>Ateliers « Merci le vent »</b>	Deux ateliers de peinture et papier autour du livre « Merci le vent » d'Edouard Manceau
<b>Atelier « Papier pas à pas »</b>	Trois ateliers pour adolescent et adulte autour du papier – confection de papier recyclé, décoration du papier et reliure des feuilles
<b>Lecture Papote d'été</b>	Echange de coups de cœur littéraires pour un public adulte pendant les vacances d'été
<b>Atelier « Dia de los Muertos »</b>	Atelier de lecture et de bricolage dans le cadre de la Fête des Morts selon la tradition mexicaine
<b>Atelier « Histoire au chaud et petit cadeau »</b>	Atelier de lecture et de bricolage pour les enfants à partir de 4 ans durant les congés de fin d'année

<b>Nocturne des bibliothèques</b>	Heure de conte pour enfants en pyjama
<b>Fête du Homborch</b>	Animation spectacle familial organisé place du Chat Botté

#### d) Réseau des Bibliothèques communales francophones d'Uccle

Activité	Info
<b>Europalia Trains &amp; Tracks</b>	Festival « Europalia » : reprogrammation du spectacle littéraire de l'A.S.B.L. Potamots du 3 décembre 2021 (annulé pour cause de Covid)
<b>Activités Parents-enfants à Het Huys</b>	Activités dont l'objectif est de mettre en place une offre en néerlandais pour les enfants et leurs parents ou grands-parents en partenariat avec Het Huys, la bibliothèque néerlandophone et la bibliothèque Le Phare (Ludothèque) – Heure de conte, visites des bibliothèques et ateliers jeux de société
<b>Avril en BD</b>	Participation à l'évènement « 48h BD » les 1 <sup>er</sup> et 2 avril 2022 – Club lecture BD à destination d'un public adulte, chasse au trésor pour enfants autour des héros de bande dessinée, atelier BD ludique pour les enfants de 8 à 11 ans, stage Manga et atelier mini BD
<b>Atelier d'arpentage et conférence contée autour du genre et du féminisme</b>	Deux ateliers d'arpentage autour des livres « Réinventer l'amour. Comment le patriarcat sabote les relations hétérosexuelles » de Mona Chollet et « Tu seras un homme féministe mon fils » de Aurélia Blanc et conférence contée « Sans crier gare » de Muriel Durant aux bibliothèques Le Phare et Homborch
<b>Projet Numook</b>	Participation au projet Numook créé par Lecture Jeunesse ASBL ayant pour but de créer et publier un livre numérique avec une classe de secondaire. Rencontre entre les élèves de troisième secondaire de l'école Notre-Dame des Champs et Odile Flament, éditrice aux éditions CotCotCot.
<b>Lire dans les Parcs</b>	Participation des bibliothèques Centre et Homborch à l'opération « Lire dans les Parcs » gérée par le Centre de Littérature Jeunesse de Bruxelles durant les mois de juillet et août.
<b>Cinéma sous les étoiles</b>	Projection du film « Gargarine » de Fanny Liatard et Jérémy Trouilh dans le jardin de la bibliothèque du Centre
<b>Atelier d'écriture pour ados</b>	Atelier d'écriture pour adolescents organisé aux bibliothèques Le Phare et Centre durant les vacances d'automne
<b>La nuit des bibliothèques</b>	Animations festives pour enfants et adultes en soirée : spectacles, ateliers, heures de conte, soirée jeux aux bibliothèques du Centre et Le Phare.

#### Espace Public Numérique - Animations tout-public

<b>Atelier d'initiation à la programmation Scratch</b>	Atelier d'initiation à la programmation pour les enfants de 9 à 12 ans avec le logiciel Scratch
<b>Initiation à l'informatique à destination des seniors</b>	Séances d'initiation à l'informatique pour les seniors

#### e) Gemeentelijke Openbare Bibliotheek

##### Collaboration avec les écoles et les organismes d'aide sociale éducatifs

##### Objectif

La bibliothèque est un partenaire à part entière des écoles néerlandophones à Uccle, mais également de quelques écoles francophones, surtout dans le cadre des cours de néerlandais et parfois pour la grainothèque. La bibliothèque soutient les écoles dans leur tâche éducative au niveau de la promotion de la lecture, l'éducation aux médias, le plaisir de lire, la digitalisation, la compétence linguistique, etc.

Activité	Info
<b>Jeugdboekenmaand</b>	Thème « Helden en Schurken » Divers activités dans les écoles participantes :

	heures de conte à la Bib, séances de poésie slam pour la première année secondaire, ateliers de conte pour les classes maternelles
<b>Activités continues pour les écoles</b>	Chaque mois, la bibliothèque reçoit des écoles. La bibliothèque prépare tous les mois des colis de livres pour des écoles et des crèches. Certaines écoles font régulièrement appel aux services de la bibliothèque (3 à 4 fois par an). La bibliothèque organise des visites personnalisées en fonction de l'âge des élèves.
<b>Enseignement primaire</b>	Boekenbende aan huis et Boekenbende in de bib (avec le Koninklijk Atheneum Ukkel) (participants : toutes les écoles primaires néerlandophones à Uccle, 2 écoles en immersion, quelques écoles à Forest).

### Collaboration avec le public (extrascolaire)

#### **Objectif**

La bibliothèque organise durant l'année un éventail d'activités de tout genre afin de séduire un large public. Ces activités servent à renforcer la cohésion sociale entre les gens, à activer le plaisir de lire, transmettre la connaissance et la culture, ... Le but est toujours d'offrir aux gens une vision plus vaste du monde, dont la bibliothèque est la porte d'entrée, avec ses employés, ses matériels et l'ambiance qui y règne.

<b>Activités continues pour le public</b>	
<b>Scrabble et jeux d'échecs</b>	Après-midi Scrabble et jeux d'échecs – Tous les samedis après-midi
<b>Grainothèque</b>	Rencontres, échange et participation au « Troc de plantes, graines et outils » - La Rose-raie, au « Vegetal Day » - Brass, à la « Fête des Possible » - Uccle en Transition.
<b>Tables de conversation</b>	Tables de conversation à la Bib - Mensuel
<b>Bibkids</b>	En collaboration avec le Lokaal Cultuurbeleid : ateliers linguistiques pour des enfants qui suivent des cours dans une école néerlandophone, mais dont le néerlandais n'est pas la langue maternelle.
<b>Heure de conte pour bébé</b>	Heures de lectures pour les tout-petits de 1 à 3 ans - Mensuel
<b>Schrijfatelier</b>	Atelier d'écriture pour adultes en collaboration avec Brussels Ouderenplatform - Mensuel
<b>Boekenbende aan Huis</b>	Anciennement « Boekenbende extra », lectures de contes aux enfants de 5 à 6 ans et leurs familles à domicile pour lesquels la lecture n'est pas familière en collaboration avec l'école primaire De Iris. Projet initié par OBIB (Ondersteuning Bibliotheken in Brussel)
<b>Bieblo</b>	Programme numérique d'inspiration de lecture infantile pour les écoles élémentaires d'Uccle et les membres de la Bib.
<b>Cercle de lecture</b>	Un groupe se réunit tous les deux mois pour discuter d'un livre.
<b>Animations pour le public</b>	
<b>Boekstart</b>	Promotion de la lecture parents-enfants jusqu'à 2 ans et demi en collaboration avec l'ASBL IedereenLeest
<b>Conférence « De worsteling van Meneer Wang »</b>	Conférence avec Annet Buurman, autrice du roman "De worsteling van Meneer Wang" et Paul-Alexander Crop.
<b>Conférence "Bommen in Brussel"</b>	Conférence avec Tine Gregoor et Joanie de Rijke, autrices du roman « Bommen, in Brussel »
<b>De Leesjury</b>	Organisation de rencontres entre les élèves des classes maternelles participantes et auteurs des livres sélectionnés, en collaboration avec IedereenLeest V.Z.W.
<b>Nationale Boekstartdag</b>	Différentes activités organisés à la bibliothèque (coins découvertes, heure de conte en musique,...) dans le cadre du projet Boekstart de l'A.S.B.L. IedereenLeest
<b>Fête de clôture "Boekenbende aan huis"</b>	Lecture de contes pour enfants de 5, 6 ans, initiative de Ondersteuning Bibliotheken in Brussel (OBIB) en collaboration avec l'école primaire De Iris – Rencontre entre les bénévoles (animateurs) et les enfants/familles à la bibliothèque
<b>Midi Jeux</b>	3 dates d'animations ayant pour objectif de présenter la nouvelle collection de jeux de société pour petits et grands de la Bib dans le but d'apprendre le néerlandais en s'amusant ou tout simplement pour se détendre

<b>Workshop “Zadenkieming en fermentatie”</b>	Atelier dans le cadre de la Grainothèque organisé en collaboration avec la V.Z.W. Zonnebloem
<b>Discussion littéraire avec Houda Falsi</b>	Discussion littéraire dans le cadre du projet « 1 stad 19 boeken » initié par les Bibliothèques Néerlandophones de Bruxelles
<b>Week-end d'ouverture Het Huys</b>	Participation au week-end d'ouverture du nouveau bâtiment de la GC Het Huys afin de présenter la collection et les activités de la Bib
<b>Verwendag</b>	Activité annuelle organisée lors de la semaine des bibliothèques : petit-déjeuner, vente de livres et rencontre entre le modérateur Alain Demotte et deux poètes Frank De Crits et Maarten Goethals
<b>Allez NL</b>	Lecture de conte dans le cadre de l'évènement « Allez NL » destiné aux personnes qui veulent apprendre le néerlandais en collaboration avec Het Huis van Nederlands

### 3. Subsides perçus en €

#### Subsides perçus par la Fédération wallonie-Bruxelles et la cocof (bibliothèque et service de la culture):

Communauté française	COCOF
<ul style="list-style-type: none"> <li>Frais de personnel : 218.200</li> <li>Fonctionnement : 65.460</li> <li>Médiathèque : 25.607</li> <li>Fête de la communauté française : 3.964</li> <li>Subsides « Art et vie » de 2.795 € pour les animations programmées lors de la Nuit du Wolvendael – Subsides directement payés aux artistes bénéficiaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Animations : 8.000</li> <li>Mobilier et informatique : 16.000</li> <li>Livres : 16.000</li> <li>Fonctionnement : 14.000</li> </ul>

#### Subsides perçus par la VGC et le vlaamse gemeenschap pour la Gemeentelijke Openbare Bibliotheek et le lokaal cultuurbeleid:

Vlaamse Gemeenschapscommissie	Vlaamse Overheid
<ul style="list-style-type: none"> <li>intervention dans la location du bâtiment : 30.000</li> <li>Subside de projets (ééneurosubsidie) pour le lokaal cultuurbeleid : 23.020</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>dans le cadre du Lokaal Cultuurbeleid</li> <li>traitement du personnel de la Bibliothèque : 156.648,95</li> <li>participatie aan het Brusselse Netwerk Openbare Bibliotheken : 4.206,95</li> <li>traitement du Cultuurbeleidscoördinator : 56.742,54</li> </ul>

#### Subsides de 2.000 € perçus par le Conseil de la Musique pour l'organisation de la Fête de la Musique.

## C. Subsides et patronages

#### Subsides annuels aux groupements culturels locaux

- La somme de 22.400 € a été octroyée aux différentes associations.

#### Subsides dans le cadre d'un appel à projet à différents groupements culturels locaux

- La somme de 16.350 € a été octroyée aux différentes associations.

#### Subsides dans le cadre d'aide à la création

- La somme de 10.000 € a été octroyée à différents artistes pour la réalisation de leur projet.

#### ASBL « Bibliothèque des Jeunes »

- Une aide financière de 1.250 € a été octroyée à l'asbl « Bibliothèque des Jeunes » de Linkebeek.

### **Subsides de soutien aux actions menées dans le cadre du Lokaal Cultuurbeleid**

- Une aide financière de 5.000 € a été octroyée à la VZW GC Het Huys.

#### **Uccle Centre d'Art**

- Un subside extraordinaire de 750 € a été octroyée Uccle Centre d'Art pour couvrir une partie des frais liés à la publication d'un catalogue dans le cadre des festivités organisés pour le centenaire.

## **D. Chèque Culture**

- Octroi de chèques Culture pour un montant de 10.000 € (demande citoyens) + 1.750 € (Prime vélo).

## **E. ASBL culturelles communales**

### **Subsides de fonctionnement aux ASBL communales en €**

- « Association Culturelle et Artistique d'Uccle » ASBL .....	400.000
- Subside à « Association Culturelle et Artistique d'Uccle » ASBL pour équipements divers .....	53.800
- « La Ferme Rose » ASBL .....	60.000

### **Association Culturelle et Artistique ASBL**

- Intervention communale dans les frais d'occupation du Centre Culturel pour les occupations par :
  - la Commune d'Uccle : 29.280,20 €
  - les ASBL communales : 7.867,10 €
- Les comptes & bilans au 31 décembre 2021 ont été approuvés par le Conseil Communal le 23/06/22.

**A.S.B.L. La Ferme Rose** : approbation par le Conseil communal du 23/06/22 des comptes et bilan de l'année 2021.

## **F. Réservation Salle des Mariages de l'ancienne Maison communale**

- L'Association Philharmonique d'Uccle a demandé la réservation de la salle des Mariages pour un concert gratuit dans le cadre de la Fête de la Musique.
- LDC Lotus a demandé la réservation de la salle des Mariages pour la fête de la Communauté Flamande.
- Les chœurs ucclois « Vox Anima » a demandé la réservation de la salle des Mariages pour un concert.

## **G. Collaborations avec d'autres services et asbl communales**

- Organisation du colloque sur les violences conjugales et familiales au C.C.U. en collaboration avec le service Egalité des Chances et des Genres de la commune d'Uccle, le Centre de Prévention des Violences Conjugales et Familiales A.S.B.L. et la Commune d'Anderlecht – Prise en charge d'une partie de la programmation culturelle.
- Concours Street Art et initiation au graffiti pour les jeunes organisé conjointement avec le service Jeunesse et la Guinguette du Wolvendael – exposition des fresques gagnantes du concours Street Art à la Taverne de la Piscine Longchamp.
- Aide au montage des expositions avec le service des Manifestations Publiques.

## 2. EXTRASCOLAIRE



L'Accueil Temps Libre (ATL), ou Accueil Extrascolaire concerne tout ce qui touche les enfants de 2,5 à 12 ans, après les heures de cours ainsi que durant les WE et les congés scolaires (garderies scolaires, clubs sportifs, associations proposant des activités diverses, écoles de devoirs, mouvements de jeunesse, plaines de vacances...)

Le rôle des coordinatrices ATL est de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'accueil des enfants en extrascolaire, de créer une cohésion sociale en favorisant l'intégration de publics différents et de mettre en œuvre un programme de Coordination Locale pour l'Enfance (CLE), présentant des axes de travail selon les besoins du terrain.

### Actions mises en place dans le cadre du programme CLE

#### Information aux familles et aux professionnels

- Mises à jour du site de la coordination ATL ([aesucclle.blogspot.be](http://aesucclle.blogspot.be)). Mise à jour du moteur de recherche régional [www.bruxellestempstlibre.be](http://www.bruxellestempstlibre.be) qui répertorie toutes les activités pour les enfants durant les vacances et l'année scolaire.
- Mise à jour du P'Tit Temps Libre, brochure qui répertorie les activités de vacances sur Bruxelles.
- Animation du compte Facebook ([www.facebook.com/coordinationatl.uccle](http://www.facebook.com/coordinationatl.uccle)) et des groupes privés liés aux différents projets développés par la coordination.
- Veille sur le secteur et diffusion de l'information aux professionnels et aux familles.

#### Coordination ATL régionale bruxelloise

- Gestion et animation du blog privé [atlbruxelles.blogspot.be](http://atlbruxelles.blogspot.be) et du groupe privé Facebook ([www.facebook.com/groups/catlboxl](http://www.facebook.com/groups/catlboxl)).
- Participation aux réunions de concertation organisées par un comité de pilotage et aux actions prévues dans le Plan opérationnel triennal ATL-Bruxelles 2023-2026. Les 3 axes de travail sont : la mise en place d'une campagne de communication sur l'ATL, la participation des enfants et des jeunes fréquentant les activités organisées dans le cadre de l'ATL, le statut des accueillants ATL.

#### Inclusion d'enfants à besoins spécifiques

Gestion de projets d'inclusion dans les activités extrascolaires :

- *Été 2022, à la plaine de jeux communale* : Accueil de 12 enfants à besoins spécifiques, à raison de 1 à 3 semaines /enfant. Au total 19 semaines d'inclusion.
- *Été 2022, au sein des asbl ucloises partenaires* : 26 enfants à besoins spécifiques ont été accueillis, à raison de 1 ou 2 semaine/ enfant. Au total 18 semaines d'inclusion.
- *Petits congés scolaires 2022 au sein des asbl ucloises partenaires* : Accueil de 20 enfants à besoins spécifiques, à différentes périodes de l'année. Au total 20 semaines d'inclusion.
- *Activité à l'année* : 2 enfants ont été accueillis dans des activités parascolaires le mercredi-après-midi.

#### Mise en place de projets de soutien scolaire

Gestion du Projet Tutorat : projet de soutien scolaire qui s'adresse aux enfants de primaire de toutes les écoles ucloises (tous réseaux confondus) dont les familles n'ont pas la possibilité d'offrir des cours particuliers à leur enfant.

Année scolaire 2021-2022 :

- 92 tutorats ont été mis en place
- 13 tutorats n'ont pas été attribués

#### Prêt de jeux géants aux associations locales et aux écoles ucloises

Le système de prêt est désormais pris en charge par le réseau des bibliothèques publiques francophones d'Uccle dont le plan de développement poursuit en partie des objectifs similaires à ceux de la CATL, notamment en matière de liens sociaux et d'inclusion.

La CCA accorde 1500€ pour la réparation et/ou l'achat de nouveaux jeux. La coordination ATL assure le suivi de cette aide.

**Participations aux réunions, groupes de travail...**

Au niveau communal : organisation semestrielle de la réunion de la CCA (Commission Communale de l'Accueil) ; réunions de département, réunions de la Coordination Sociale du CPAS (GT Jeunesse), Comité d'orientation CCU, Cohésion sociale.

Au niveau régional : Interventions mensuelles entre coordinations ATL bruxelloises; groupe communication CATL BXL et Plateforme régionale, réunions thématiques avec la Cocof et l'ONE, colloques, Webinaires, séances d'information, conférences...

## 3. JEUNESSE

-----

### Subsides d'encouragement aux mouvements de jeunesse

Montant global accordé : 5.400 € (à 13 groupements ou organisations ayant fourni le dossier requis).

### Renseignements et informations

Des données complètes sur toutes les activités organisées pour et par les jeunes ont été collectées/redistribuées.

### Organisations diverses

Activité	Info
<b>Parcours « TOTEMUS » 2 ans</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ces parcours gratuits « Totemus », permanents, accessibles 24h/24 et 7 jours/7 !</li> <li>- 7000 participants à la date du 23/02/2023</li> </ul>
<b>Chasse aux œufs 2 avril 2022– 14ème édition</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 3000 personnes</li> <li>- Utilisation de jetons écologiques biodégradables à échanger contre des œufs en chocolat</li> <li>- Animations et restauration</li> <li>- 500 kg d'œufs en chocolat</li> </ul>
<b>Homborch en Fête 22 mai 2022</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Au programme: Brocante, théâtre de marionnettes, grimage, bal, animations pour enfants et adolescents</li> <li>- Présence des associations ucloises et des partenaires</li> <li>- 500 participants</li> </ul>
<b>Le Parvis Saint-Pierre fait son cinéma 25 Juin 2022</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Annulé pour cause d'intempéries</li> <li>- En collaboration avec les commerçants d'Uccle centre</li> <li>- Film « Aline »</li> </ul>
<b>Festiv'Art 18 mai 2022</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Collaboration avec les asbl « Atout Projet » et « LE PAS »</li> <li>- Après-midi d'activités organisé les structures « jeunesse » Bruxelloise</li> <li>- Parc de Wolvendael +/- 500 jeunes</li> </ul>
<b>Festival Uckel'Air du 2 au 4 septembre 2022</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 3 jours festifs au parc de Wolvendael : +/- 3000 personnes</li> <li>- <b>Vendredi soir</b> : Apéro musical. 500 jeunes adultes</li> <li>- <b>Samedi journée</b> : animations et scène Battle de danse.1000 enfants, jeunes et familles</li> <li>- <b>Samedi soir</b> : Concert Hip-Hop avec des artistes de la scène montante Bruxelloise.1500 jeunes</li> <li>- <b>Dimanche</b> : La traditionnelle « Brocante des enfants »</li> <li>- Vente d'objets, vêtements, et autres articles à destination des enfants</li> <li>- 550 emplacements payement en ligne</li> </ul>
<b>Place aux enfants 15 octobre 2022</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Découverte du monde des adultes « Un esprit sain dans un corps sain » en collaboration avec le Festival International de l'Enfance et de la Jeunesse et l'AFP</li> <li>- 90 participants</li> </ul>
<b>Let's Go 17 au 23 novembre 2022</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recherche d'emploi</li> <li>- Différents ateliers de Jobcoaching, rencontre et information, « Entre prendre même pas peur »</li> <li>- 400 jeunes</li> </ul>
<b>Fête Halloween 28 octobre 2022</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- En collaboration avec l'asbl « LE PAS »</li> <li>- Homborch place du Chat Beauté</li> <li>- 400 personnes enfants familles</li> </ul>

	- Animation : un cracheur de feu et récolte de bonbons dans le quartier
<b>Formation Youth Start 3<sup>ème</sup> édition 28 novembre au 8 décembre 2022</b>	- Formation de l'asbl « YouthStart » aide les jeunes à découvrir leurs talents, à avoir confiance en eux et en les autres. Collaboration avec le service emploi de l'Action Sociale - 12 participants 16- 30 ans
<b>Concours de dessin Saint-Nicolas 28 octobre 2022 – 3 décembre 2022– 5<sup>ème</sup> édition</b>	- 650 enfants participants (4 catégories et 12 lauréats) - Concours de dessin - Chèques commerces pour les 12 lauréats en collaboration avec le service économie
<b>Transport de matériels vers les camps d'été des mouvements de jeunesse Juillet 2022 – 4<sup>ème</sup> édition</b>	- 14 unités - 14 transports aller/ retour
<b>Atout-Projet</b>	- Deux animateurs ACS temps plein sont mis à la disposition de la Commune par l'asbl Atout-Projet. Il fonctionne au sein de l'asbl communale "Le PAS".

### Divers

- Aide à différents mouvements de jeunes ou organisations en faveur de la jeunesse (le prêt de matériel ou d'autres formes d'aide logistique).
- Collabore à l'organisation d'activités telles que les « 3H Trotinettes ».
- L'Echevinat de la Jeunesse exerce un pouvoir de Tutelle sur l'asbl Service Ucclois de la Jeunesse.

### Service Ucclois de la Jeunesse asbl

- Assurer la gestion de l'Espace 1180.
- Accorder des aides exceptionnelles à des groupements de jeunes ou à des associations diverses afin de les soutenir dans l'organisation d'activités spécifiques.
- Engagement de plus de 100 jeunes pendant l'année en contrat de volontariat.
- Collaborer à l'organisation des activités mises en place par le service de la Jeunesse.

## 4. PARASCOLAIRE



Les activités organisées par l'A.S.B.L. « Le Parascolaire d'Uccle » sont accessibles à tous les enfants ucclois et non ucclois. L'âge maximum est fixé à 16 ans. Les séances ont lieu le mercredi après-midi et le samedi matin, soit dans les locaux scolaires, soit dans les salles privées.

### Activités du mercredi après-midi ou samedi matin

Aïkido, jo do, athlétisme, badminton, basket (mini), escrime et kids escrime, unihockey floorball, football, foot en salle, gymnastique rythmique, gym sportive, judo, multisports, new games, tennis de table, tennis, tir à l'arc, volley, trapèze, activités créatives, jeux d'échecs et d'esprit, studio de photo, techniques de cirque, activité scientifique, danses contemporaines, danse classique, électro danse (hip-hop), zumba, chant, danse contemporaine et girly styling, baby basket, tennis mini, v.t.t, cuisine, céramique, illustration, sculpture et céramique, codage, natation, découverte aquatique, atelier manga, baby foot, boxe, comédie musicale, éveil musical, impro, psychomotricité.

### Activités en dehors du mercredi après-midi et samedi matin

Foot en salle, jiu-jitsu, tennis, volley, danse jazz, lutte sambo, football inclusive, guitare, percussions.

Plus ou moins **2.500 enfants** participent aux activités du mercredi après-midi et du samedi matin.

**Ecole de natation - Cycles de 14 séances:**

- en collaboration avec l'A.S.B.L. « Piscine Longchamp ».
- cinq niveaux : 500 participants.
- découverte aquatique pour enfants de 3 à 4 ans: 96 participants.
- 

**Manifestations publiques:**

- Organisation du cross
- Fête de la natation à la piscine Longchamp – Annulée

**Lieux des activités :** centre sportif André Deridder, écoles Calevoet, Eglantiers, Homborch, Longchamp, Merlo, Ecu-reuils Decroly, Val Fleuri, Messidor, Notre-Dame des Champs, Notre-Dame de Consolation, Saint-Vincent de Paul, Wolvendael, piscine Longchamp, les salles de Saint-Job, Neerstalle, Globe, salle 1180 + PUC, Music Town.

### Participations diverses – Réunions

Comité de direction, Assemblée Générale/Conseils d'administration des A.S.B.L (Val d'Uccle, Parascolaire, piscine Longchamp, ...), formations, ...

## Stages

Période	Stages	Dates	Âge	Nombre
<b>Carnaval</b>	<b>Stage d'initiation sportive</b> (Multisports)	Du 28/02 au 04/03/22	De 6 à 14 an	93
	<b>Mini-stages</b>	Du 28/02 au 04/03/22	De 4 à 5 ans	44
	<b>Stage de cirque: équilibre, jonglerie, trapèze, ...</b> (en collaboration avec l'asbl "Les Matinées de Mandarine")	Du 28/02 au 04/03/22	De 4 à 10 ans	16
	<b>Stage de Musique: guitare, basse, piano, drum, ...</b> (en collaboration avec le Music Town)	Du 28/02 au 04/03/22	De 6 à 15 ans	5
<b>Pâques</b>	<b>Stage d'initiation sportive</b> (libre choix entre plusieurs disciplines sportives)	Du 04/04 au 15/04/22	De 6 à 16 ans	260
	<b>Mini-stages</b>	Du 04/04 au 15/04/22	De 4 à 5 ans	71
	<b>Music Town</b>	Du 04/04 au 15/04/22	De 6 à 15 ans	5
	<b>Stage de ski (ski alpin et snowboard)</b> (en collaboration avec l'asbl « Le Val d'Uccle » à Ayer)	Du 09/04 au 17/04/22	De 8 à 16 ans	127
<b>Été</b>	<b>Stage d'initiation sportive</b> (libre choix entre plusieurs disciplines sportives)	Du 01 au 08/07/22	De 7 à 16 ans	266
		Du 11 au 15/07/22		293
		Du 16 au 19/08/22		247
		Du 22 au 26/08/22		295
	<b>Stages multisports et activités artistiques</b>	Du 01 au 08/07/22	De 5 à 6 ans	32
		Du 11 au 15/07/22		37
		Du 16 au 19/08/22		63
		Du 22 au 26/08/22		73
	<b>Mini-stages</b>	Du 01 au 08/07/22	De 4 à 5 ans	20
		Du 11 au 15/07/22		24
		Du 16 au 19/08/22		26
		Du 22 au 26/08/22		50
<b>Music Town</b>	Du 01 au 08/07/22	De 6 à 15 ans	1	
	Du 11 au 15/07/22		3	
	Du 16 au 19/08/22		5	
	Du 22 au 26/08/22		4	
<b>Toussaint</b>	<b>Mini-stages</b>	Du 24 au 28/10/22	De 4 à 5 ans	32
		Du 31/10 au 04/11/22	De 4 à 5 ans	25
		Du 31/10 au 04/11/22	De 6 à 16 ans	59
	<b>Ado Fun Games</b>	Du 24 au 28/10/22	De 13 à 16 ans	12
	Du 24 au 28/10/22	De 6 à 16 ans	111	
<b>Noël</b>	<b>Music Town</b>	Du 31/10 au 04/11/22	De 6 à 15 ans	5

## 5. SENIORS

-----

L'Echevinat des Seniors gère d'une part les Centres récréatifs des seniors et d'autre part exerce la tutelle sur l'A.S.B.L. Generation+.

Outre l'organisation des activités reprises ci-dessous, le service a diffusé de multiples informations relatives au quotidien des seniors (informations sur les seniories, les services à domicile, ...) et a introduit auprès de l'administration communale le dossier de subvention pour un montant de 21.400 € dont 7000 € pour l'asbl Bras Dessus Bras Dessous en vue d'encourager des associations uccloises du troisième âge (8 francophones et 1 néerlandophone).

### Activités organisées par l'Echevinat :

- 1 concert d'été – 1 bal musette et 1 bal de fin d'année.

### A. Centres récréatifs

Quatre centres récréatifs ont été accessibles du lundi au vendredi de 11h30 à 17h00 pour y accueillir les seniors lors d'après-midis de simple détente.

Adresse	Repas / semaine
Chaussée de Neerstalle 489	27
Rue Vanderkindere 383	7
Rue du Kriekenput 14	60
Avenue Paul Stroobant 43	15



De plus, des repas ont été servis tous les midis dans chacun des centres et un goûter y est organisé chaque mois.

### B. A.S.B.L. GENERATION+

Au cours de l'exercice 2022, l'A.S.B.L. Generation+ a réuni 10 fois son Comité de Direction, 3 fois son Conseil d'Administration et 3 fois l'Assemblée Générale.

#### Membres actifs du Comité de Direction

M. François Lambert Limbosch, Echevin de tutelle Mme Sophie Bascour, Présidente	Mme Yvette Lahaut-Van den Eynde, Vice-Présidente Mme Marianne Gustot, Trésorière
--	---

### Voyages, Excursions et Visites et Formations

Trois voyages ont été organisés en 2022 (dont 1 annulé par manque de participants) :

- trois séjours en Belgique : Bouillon (annulé) - Knokke en juin (5 jours – 36 personnes), La Panne en septembre (5 jours-45 personnes).

L'A.S.B.L. a organisé 14 visites/excursions ou spectacles d'une demi-journée (dont 1 a dû être annulé) et 5 excursions d'un jour (dont 1 excursion a dû être annulée). La participation est d'environ 21 personnes pour les visites et de 35 personnes pour les excursions.

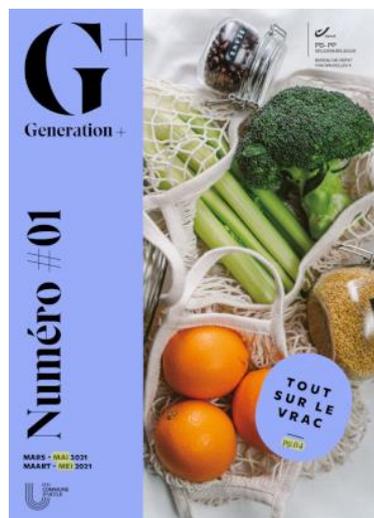
L'A.S.B. L. a organisé 4 formations concernant le code de la route (+/- 10 personnes par session) et 4 Mobility Visits.

## Repas de fêtes

Les seniors se retrouvent au restaurant lors des principales fêtes annuelles. En 2022, il y a eu sept repas : repas de Nouvel An, repas de Printemps, repas de Fête, repas de Fête Nationale, repas d'Été, repas d'Automne, repas de Noël (196 personnes avec une moyenne de 28 personnes par repas) et 8 repas en association avec une école hôtelière (190 personnes, soit une moyenne de 24 personnes par repas).

## Activités régulières et cycliques

Activité	Nombre
Bal de fin d'année	220 pers.
Activités sportives (cours de gymnastique, de danses folkloriques, promenades, promenades culturelles, cercle de pétanque, natation, yoga et tennis)	+/- 525
Ateliers créatifs (dessin ,peinture, écriture)	104 pers.
Jeux de société (Bridge, whist, belote, scrabble, ...)	95 pers.
Théâtre	14 pers.
Tables de conversation (anglais)	49 pers.
Tables de conversation (néerlandais)	8 pers.
Atelier chant	80 pers.
Patchwork	14 pers.
Couture	4 pers.
Créa'boîtes	10 pers.
Cuisine Asiatique	6 pers./atelier
Thé dansant dans la résidence Princesse Paola	15 pers.



## Publication

### Journal « GENERATION + »

6 numéros par an, envoyé à tous les abonnés (+- 1610) ainsi qu'aux membres du Conseil d'Administration, aux Echevins, aux Conseillers, aux Clubs du Troisième Age, aux Centres Récréatifs et aux Maisons de Repos et Homes uclois.

## Antenne culturelle

- **Savoir Plus** : activités culturelles organisées par 2 bénévoles qui tiennent une permanence 1 fois par semaine (22 visites culturelles (dont 7 visites ont dû être annulées) x 13 personnes).
- **Antenne Interuniversitaire** : cycle de 8 conférences organisées en collaboration avec l'Université Catholique de Louvain et l'Université Libre de Bruxelles, au Centre Culturel d'Uccle (+/- 57 personnes en moyenne).

## 6. SPORTS

-----

### Installations sportives communales

**Après deux ans de pandémie, nos complexes sportifs ont rouvert leurs portes sans aucune restriction en 2022. Cette reprise des activités sportives a induit un accroissement de demandes d'occupations des clubs existants mais aussi des nouveaux groupements qui se sont créés et à laquelle le service des sports n'a pas pu y répondre.**

#### **a) Complexe sportif de Neerstalle (chaussée de Neerstalle, 431)**

Administration et gestion. Les terrains et vestiaires ont été mis à la disposition des clubs suivants :

Animation et prévention	Lycée Français	Service des Activités Parascolaires
Boca Sublime	Maccabi Bruxelles Foot	Staffteam
Entente Uccloise	Mooncatchers Brussels Frisbee	Uccle Stendhal
I.C.P.P.	Royal Léopold Football Club	

#### **b) Salle omnisports Zwartebeek (complexe de Neerstalle)**

Administration et gestion de la salle, des vestiaires et des abords. La salle a été mise à disposition des clubs et associations suivants :

Grande salle		Petite salle
Animation et Prévention – le Pas	Gymnorythmies Uccle	Animation Prévention – le Pas
Antirides	I.C.P.P.	Gymnorythmies
Badminton Club Saint-Job	Los Clasicos	I.C.P.P.
BCS Uccle	Lycée Français	Ju Jitsu Club Ucclois
Ben Addi Abdel	Maccabi Basket	Lutte Sambo
Brodikom	Medina Sport	Maison Médicale Etoile Santé
Ecole Decroly (secondaire)	Mooncatchers	Patrice courrier
Ecole Saint-Paul Regina	Service des Activités Parascolaires	Service des Activités Parascolaires
Équipe Parking	Les Titans	Te Ashi Dooji Karaté
Espace Sport	Tornado Brussels Floorball	

#### **c) Mini-Pitch Neerstalle (chaussée de Neerstalle, 431)**

La gestion du mini-pitch est assurée par l'A.S.B.L. - Animation et Prévention.

#### **d) Centre sportif André Deridder (rue des Griottes, 26)**

Administration et gestion. Les terrains de football et les vestiaires situés ont été mis à la disposition des clubs suivants :

Bogaert International School	Lycée Français
FC Uccle Moreda	Service des Activités Parascolaires
La Gilde des Archers de Saint-Pierre (Tir à l'arc)	Royal Ideal Rangers Ucclois

#### **e) Complexe Jacques Van Offelen (Avenue Brugmann, 524 A)**

Administration et gestion. Les installations ont été mises à la disposition des clubs, écoles et individuels suivants :

Grande salle	Salle des arts martiaux	Salle de tennis de table
Ancienne Volley Ball	Judo Club La Chênaie	Pilate – Chabrier
Centre Sésame	Lutte Sambo	
École Active	Masterkim Taekwondo - Notre-Dame des Champs	
Ecole Decroly (secondaire)	Service des Sports	
Forza Uccle	Service des Activités Parascolaires	
Institut Saint-Vincent de Paul	Sho Ryu - Ponzi	
Rallye Longchamp		
Service des Activités Parascolaires		
Service des sports		
Uccle Europe		

#### f) Complexe de Saint-Job (place saint-Job, 20)

Administration et gestion. Les installations ont été mises à la disposition des clubs et écoles suivants :

Grande salle		Salle de danse classique	
Antirides Maison de Jeunes	Notre Dame de Wolvenberg	Aïkido Kimusubi Uccle	Lecat Barbara – Danse enfants
Badminton club de Saint-Job	Service des Activités Parascolaires	Cyclodanse	Maury Eve - Danse
B.C. La Chênaie	Sint-Jozefschool	Biodanza	Service des Activités Parascolaires
B.C.S. Uccle		Espace Sport	Service des Sports
CEGI SPRL		Iaido Yaegakikai Club Uccle	Service du 3ième Âge - Danse
Ecole Decroly (secondaire)		Impuls – Danse	Folklorique
Ecole Decroly (primaire)		Kyu Shin Ru	Sint-Josefschool
La Gilde des Archers de Saint-Pierre			Sonnenbluck David

#### g) Salle Paul Stroobant (Avenue Paul Stroobant, 43)

La gestion de cette salle en dehors des heures normales de cours, a été confiée par le Collège au département des sports. Les installations ont été mises à la disposition des clubs suivants :

Amicale Ping Defré	Club Photo	Rallye Longchamp
Athénée Royal Uccle 1 – primaire et secondaire	Clubs Edelweiss	Service des Activités Parascolaires
BC La Chenaie	École La Cime	Uccle Europe
B.C.S. Uccle		Vincent Vanderstocken

#### h) Complexe des Eglantiers (Salle d'armes) (Avenue des Eglantiers, 21)

Administration et gestion. Les locaux situés avenue des Eglantiers, 21 ont été mis à la disposition du club Damocles et des Activités Parascolaires

Club Damocles	Service des Activités Parascolaires
---------------	-------------------------------------

#### i) Dojo de la Sauvagère (Avenue de la Chênaie, 83)

Administration et gestion. Les installations ont été mises à la disposition des clubs et individuels suivants :

Aïkido Shin Do kan	Judo Club La Chênaie
Capoeira Novo Horizonte	

#### j) Tir communal à la Sauvagère (Avenue de la Chênaie, 83)

Administration et gestion. Les installations du stand à air comprimé ont été mises à la disposition des clubs suivants :

C.T.P.U.	C.T.S.U.F.A.C.
----------	----------------

#### k) Mini-Pitch du Melkriek

Un mini-pitch et du mobilier urbain y ont été installés comprennent 6 appareils de fitness urbain : Rameur, Skieur, Stepper, Abdominaux, Marcheur.

Administration et gestion. L'installation est publique accessible à tous.

### Autres installations

#### a) Installations de tennis 92, rue Edith Cavell gérées par l'A.S.B.L. Tennis Club Uccle Churchill

Contrôle de la gestion.

#### b) Piscine Longchamp

Contrôle permanent de la gestion assurée par l'A.S.B.L. Piscine Longchamp.



## Différents tournois et compétitions

Activité	Tournois et compétitions
Badminton	- Tournoi de badminton à la salle Zwartebeek.
Basket-Ball	- Tournoi annuel organisé par le B.C.S. Uccle. - Tournoi du Basket Club la Chênaie à la salle de Saint-Job.
Escrime	- Tournoi international de Damoclès à la salle Zwartebeek
Football	- Tournoi des jeunes organisé par le FC Uccle Moreda au Centre Sportif André Deridder - Tournoi des jeunes organisé par le RLFC au Complexe de Neerstalle
Frisbee	- Tournoi d'Ultimate Frisbee à la salle Zwartebeek.
Gymnastique	- Performance de Gymnorythmies
Jogging	- Organisation des 10 km d'Uccle le 15 mai 2022
Hockey	- Tournoi communal de hockey les 27 et 28 août 2022 au Royal Wellington HTC
Olympiade Inter-Homes	- Différentes activités sportives entre les membres de plusieurs maisons de repos et de soins à Uccle
Urban Youth Games	- Événement sportif organisé à l'attention des jeunes des 5 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup> années primaires des écoles uccloises

## Subsides d'encouragement

Des sociétés sportives ont bénéficié d'un subside d'encouragement pour un montant de 22.246,29 €.

Au total, 22 clubs et associations ont pu bénéficier du subside.

Les 24 Heures Vélos et les Mooncatchers ont pu bénéficier de subsides extraordinaires.

## Organisation de divers cours pour adultes

Activité	Info
Gymnastique entretien	Trois cycles de dix leçons de gymnastique d'entretien ont été organisés au complexe Jacques Van Offelen les lundis et vendredis.
Gymnastique tonique	Trois cycles de dix leçons de gymnastique tonique ont été organisés à la salle de Saint-Job les jeudis.
Yoga	Trois cycles de dix leçons de yoga ont été organisés au complexe Jacques Van Offelen les mardis.
Gymnastique spéciale dos	Trois cycles de dix leçons de gymnastique spéciale dos ont été organisés au complexe Jacques Van Offelen les mercredis.
Gymnastique étirement	Trois cycles de 10 leçons de gymnastique étirement ont été organisés au complexe Jacques Van Offelen les vendredis.
Abdo-Taille-Fesses	Trois cycles de leçons d'Abdo-Taille-Fesses ont été organisés au complexe Jacques Van Offelen les vendredis.
Aquagym	Trois cycles de 10 à 12 leçons d'aquagym pour adultes ont été organisés à la Piscine Longchamp les vendredis.



# AFFAIRES EDUCATIVES





# 1. EDUCATION

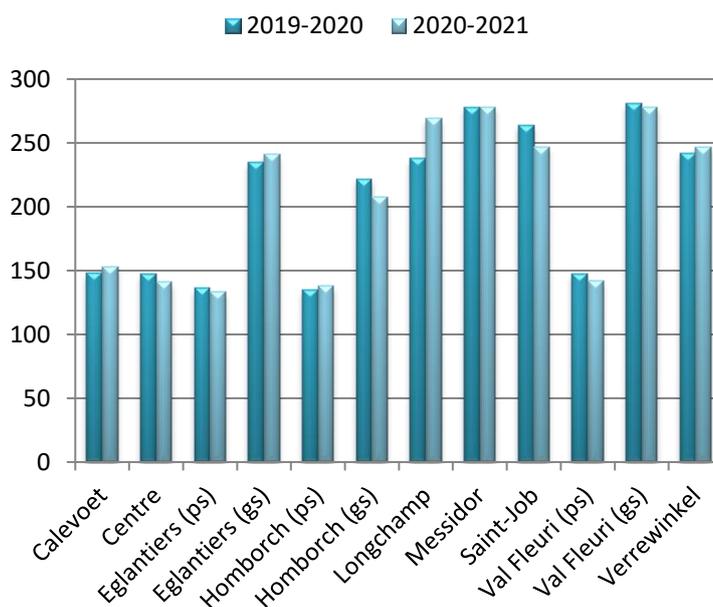
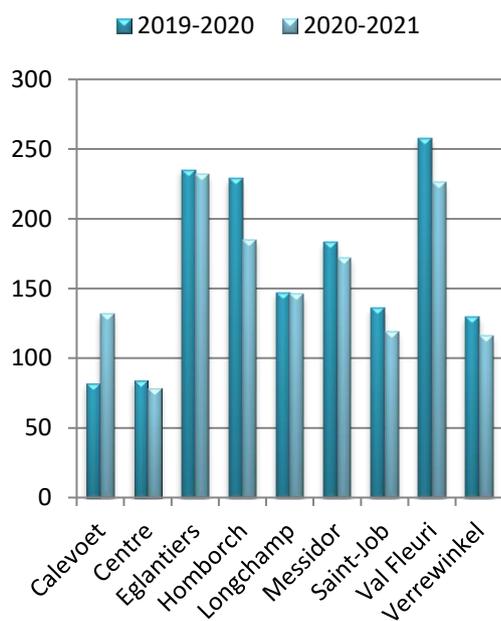
-----

## A. Enseignement maternel et primaire

La rentrée des classes a eu lieu le lundi 29 août 2022. Il s'agit de la première application du nouveau calendrier scolaire en Fédération Wallonie-Bruxelles, où les vacances d'été ont été diminuées de deux semaines pour que les congés de Toussaint et de Carnaval passent d'une à deux semaines.

### Composition des classes

Ecoles maternelles			Ecoles primaires		
	2021-2022	2022-2023		2021-2022	2022-2023
Calevoet	132	159	Calevoet	153	151
Centre	78	79	Centre	141	143
Eglantiers	230	230	Eglantiers petite section	133	130
Homborch	186	172	Eglantiers grande section	241	242
Longchamp	144	140	Homborch petite section	139	132
Messidor	172	173	Homborch grande section	208	220
Saint-Job	118	111	Longchamp	269	275
Val Fleuri	224	217	Messidor	278	284
Verrewinkel	116	106	Saint-Job	247	236
<b>Total :</b>	<b>1400</b>	<b>1387</b>	Val Fleuri petite section	141	147
			Val Fleuri grande section	276	286
			Verrewinkel	247	246
			<b>Total :</b>	<b>2473</b>	<b>2492</b>



### **Comité des parents**

Des comités de parents ou associations de parents existent au sein de chaque école.

### **Distribution des prix**

La proclamation des résultats et la distribution des prix ont eu lieu la dernière semaine de juin dans chaque école. Des cérémonies pour les classes des 6<sup>ème</sup> années primaires, parents et enseignants ont eu lieu les 28 et 30 juin 2022 à la Maison communale.

### **Centre psycho - médico - social**

Cet organisme est destiné à aider les autorités scolaires, les parents et les enfants ainsi que le public en général pour les problèmes que posent notamment l'éducation et l'orientation des enfants et adolescents.

### **Cours d'éducation physique et de natation**

L'éducation physique et la natation sont enseignées aux enfants des classes primaires et de 3<sup>ème</sup> maternelles et aux élèves de l'Institut professionnel des Polders par des professeurs spéciaux. Les élèves sont conduits chaque quinzaine à la piscine "Longchamp".

### **Classes d'adaptation**

Des classes d'adaptation subventionnées sont organisées dans chaque école. Leur rôle consiste à combler, par des leçons individuelles données pendant une période relativement brève, le retard pédagogique dont souffrent certains enfants en français et en calcul.

### **Ecole à rayonnement musical**

Depuis le 1er septembre 2015, les élèves des classes maternelles et primaires de l'Ecole communale du Centre bénéficient d'activités musicales totalement intégrées au programme scolaire.

### **Section « Apprentissage précoce du néerlandais »**

Ce projet spécifique à l'école de Calevoet offre un apprentissage précoce du néerlandais dès la 3<sup>ème</sup> maternelle et est proposé à l'ensemble des élèves de l'école. Il s'agit d'une initiation progressive, par une adaptation des horaires.

### **Apprentissage du Néerlandais par immersion à l'école du Homborch**

Depuis septembre 2008, dès la 3<sup>ème</sup> maternelle, les enfants bénéficient d'un enseignement en Néerlandais à raison de la moitié de leur horaire. L'immersion progresse dans la structure de l'école avec le passage des enfants en année supérieure.



## **B. Enseignement spécialisé**

### **Enseignement primaire**

Depuis plusieurs années, l'école du Merlo couvre l'enseignement de types 1 et 8. Depuis la rentrée scolaire de 2022, l'école accueille également des élèves de type 2.

118 élèves y sont inscrits au 28 août 2022.

### **Enseignement secondaire**

191 élèves sont inscrits à l'Institut Communal Professionnel des Polders (ICPP). L'école, les ateliers, les terrains de culture et remises sont situés rue des Polders 51- 53. L'école couvre un enseignement de type 1 forme 3 et type 2 forme 2. Cet établissement permet la délivrance d'un brevet de l'enseignement professionnel, section horticulture-floriculture, service aux personnes et hôtellerie-alimentation. Il assure une adaptation sociale et professionnelle ainsi que la préparation au travail en atelier protégé.

## **C. Ecoles et cours du soir**

### **Académie d'Uccle : Musique, arts parlés et danse**

Les cours ont repris au 28 août 2022.

1030 élèves se sont inscrits aux divers cours organisés aux différentes sections :

#### **Rue du Doyenné, 60**

Formation musicale, harmonie, contrepoint, fugue, cuivres, histoire de la musique, piano, violon, violoncelle, flûte, clarinette, ensemble instrumental, musique de chambre, chant et mélodie, guitare, hautbois, orgue, harpe, diction, déclamation et art dramatique, chant d'ensemble, contrebasse, percussions.

#### **Avenue Homborchveld, 34**

Formation musicale, piano, guitare, flûte, violon, trompette.

#### **Rue Jean Benaets, 74**

Formation musicale, piano, flûte, violon, saxo, hautbois, guitare.

#### **Rue Edith Cavell, 29**

Formation musicale, piano, guitare, flûte et violon, alto et danse classique.

#### **Avenue des Eglantiers, 21**

Formation musicale, guitare, flûte.



Les concours publics de fin d'année 2021-2022 se sont déroulés à la Maison communale, au Centre Culturel d'Uccle et à la Roseraie.

### **Cours de promotion sociale**

Les cours ont débuté le 29 août 2022 et 1173 élèves y sont inscrits. Ces cours regroupent les cours du soir de langues, ainsi que les cours du soir de formation professionnelle.

Différents niveaux : cycles secondaire, inférieur et supérieur.

Différentes sections :

- langues modernes (Français, Néerlandais, Anglais, Espagnol);
- connaissances de gestion;

## **Ecole des Arts Plastiques et Visuels de la Commune d'Uccle**

Les cours ont repris le 28 août 2022 et comptent 820 élèves.

L'exposition des travaux des élèves s'est déroulée du 23 mai au 7 juin 2022, dans d'anciens locaux de l'Administration communale situés au 25 rue Auguste Danse.

### **Cours d'éducation physique pour adultes**

Ce cours est fréquenté par une cinquantaine de dames :

- à l'école communale de Messidor, les mardis et vendredi de 18h30 à 19h30;
- à l'école communale du Longchamp, les lundis et mercredi de 18h30 à 19h30.

## **D. Divers**

### **Cours de logopédie**

Des activités de soutien logopédique sont organisées dans l'enseignement spécialisé.

### **Garderies d'enfants**

Les garderies d'enfants sont ouvertes dans les écoles, avant et après les heures de cours, soit dès 7h00 et jusqu'à 18h30. Pendant les vacances et congés scolaires, elles sont ouvertes aux enfants fréquentant les écoles communales du lundi au vendredi de 7h30 à 18h00.

### **Plaine de jeux**

- La plaine de jeux a été ouverte du 1<sup>er</sup> juillet au 12 août 2022.
- 516 enfants ont fréquenté la plaine.
- Des activités sont organisées et il a été fait appel à des organismes extérieurs, en accord avec la réglementation de l'ONE.

### **Distribution de repas**

Des repas chauds et des potages sont servis aux élèves des classes maternelles et primaires.

### **Subsides à divers organismes**

Le Collège des Bourgmestre et Echevins a accordé des subventions à 16 groupements locaux d'études ou d'entraide, y compris les comités de parents.

### **Occupations de locaux scolaires par des organismes étrangers à l'enseignement.**

Plusieurs clubs et sociétés d'éducation physique, de sport ou d'agrément ont reçu l'autorisation d'occuper les locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture des écoles.

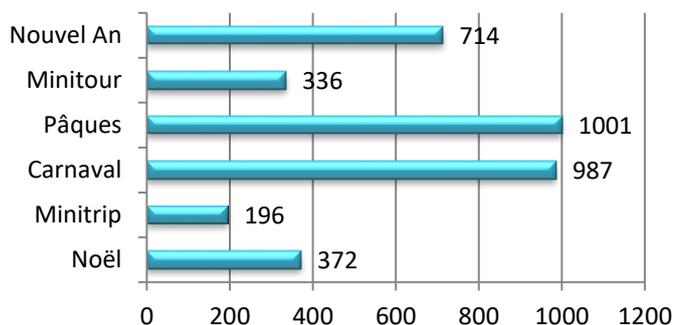
### **Classes de dépaysement**

De nombreuses classes de dépaysement (classes vertes, de mer, de forêt, de neige ...) sont organisées dans toutes les écoles.

## E. Le val d'Uccle

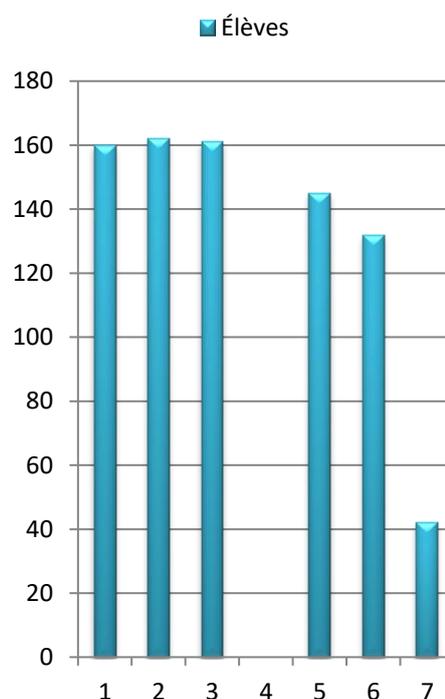
### Séjours de vacances

- Nouvel An (02/01/2022 au 09/01/2022) : 714 journées.
- Minitour (18/02/2022 au 26/02/2022) : 336 journées.
- Carnaval (26/02/2022 au 06/03/2022) : 1001 journées.
- Pâques (01/04/2022 au 09/04/2022) : 987 journées.
- Minitrip montagne (19/04/2022 au 26/04/2022) : 196 journées.
- Noël (23/12/2022 au 30/12/2022) : 372 journées.



### Classes de neige

Période	Dates	Ecoles	Élèves	Classes
1 <sup>ère</sup>	10/01/2022 22/01/2022	Saint-Job	44	2
		Heilig Hart	29	2
	<b>Annulé</b>	Sint Jozefschool	37	2
		Homborch	50	2
		<b>Total</b>	<b>160</b>	<b>8</b>
2 <sup>ème</sup>	23/01/2022 04/02/2022	Verrewinkel	50	2
		Singelijn	63	3
	<b>Annulé</b>	Decroly	49	2
		<b>Total</b>	<b>162</b>	<b>7</b>
3 <sup>ème</sup>	05/02/2022 17/02/2022	Messidor	45	2
		Calevoet	26	1
		Merlo	22	2
		Val Fleuri	68	3
	<b>Total</b>	<b>161</b>	<b>8</b>	
4 <sup>ème</sup>	18/02/2022 26/02/2022	ICPP	-	-
5 <sup>ème</sup>	07/03/2022 19/03/2022	Centre	46	2
		Longchamp	41	2
		Eglantiers	58	3
		<b>Total</b>	<b>145</b>	<b>7</b>
6 <sup>ème</sup>	20/03/2022 01/04/2022	Saint-Vincent de Paul	132	6
7 <sup>ème</sup>	18/04/2022 26/04/2022	Calevoet	25	1
		Merlo	17	2
		<b>Total</b>	<b>42</b>	<b>3</b>



## 2. FAMILLES – CRECHES – SANTE – EGALITE DES CHANCES

-----

### A. Enfants

Primes de naissance - par enfant :

- pour le 1er ..... 111 x 60 €
- à partir du 2ème ..... 105 x 40 €

### Crèches communales

Inscriptions crèches :

- courriers envoyés ..... 1295
- liste d'attente ..... 542

Garde à domicile d'enfants malades :

- nombre total de jours de garde ..... 7,5 jours

### Halte-accueil

Saint-Job :

- nombre d'enfants présentés ..... 1.581
- nombre d'heures de présence ..... 258
- nombre de demi-journées de présence ..... 101
- nombre de journées complètes de présence ..... 1.285

### Organisation de la quinzaine de la petite enfance (du 26/09/2022 au 09/10/2022)

Activités - Ateliers - Animations - Spectacle :

#### Au Family Corner

- Jeux et rencontres du Lieu pour Jouer (6 séances)
- Les Jeunesses musicales (12 séances)
- Eveil musical parent/enfant (2 séances)
- Gym maman/enfant (1 séance)
- Accompagnement moteur (1séance)
- Massage bébé (1 séance)
- "Hamac" : Jeux de société (0 à 12 ans) (1 séance)
- Contes (1 séance)
- A la rencontre des compétences du bébé (1 séance)
- Débat parentalité, bien dans son corps et bien dans sa tête (1séance)
- Portage ventral (1 séance)
- Portage dorsal (1séance)
- Atelier artistique en famille (1 séance)
- Boîte à tartine (1 séance)
- Maison médicale étoile santé : Activité de prévention et de formation (2 séances)



#### Chez Little Gym Uccle

- Découverte sensorimotrice "Petits Bouts" de 4 à 9 mois (1 séance)
- Découverte sensorimotrice "Loupiots" de 10 à 18 mois (1 séance)
- Découverte sensorimotrice "Minipouss/Canailoux"- de 19 à 36 mois (1 séance)

#### Au parc de Wolvendael

- Gym poussette (2 séances)
- Animation éveil à la nature en famille (2 séances)

A l'Association du Centre de Secours d'Uccle (A.C.S. d'Uccle)

Premiers secours en cas d'urgence pédiatrique par l'A.C.S. d'Uccle (2 séances)

A la Croix-Rouge de Belgique

Initiation à la réanimation et à la désobstruction pédiatriques (1 séance)

Chez Galipette

Séance parent/enfant de psychomotricité relationnelle (2 séances)

Chez Kids and Us

Deux séances de cours de langue en anglais "Mousy", "Linda" et "Sam" (6 séances)

A la maison Médicale Uccle Centre

- Bébé est né, nos 40 premiers jours ensemble (2 séances)
- La maison source de tous les dangers : accidents domestiques (1 séance)
- Manipulation et portage (1 séance)

A la bibliothèque-médiathèque Le Phare

Spectacle "Rouge, fil rouge" (1 séance)

A la bibliothèque du Centre

- MiniPoésie : contes, comptines et chansons (1 séance)
- Spectacle participatif enfants/parents "Sept chaussettes pour une souris" (1 séance)

Chez Kipsi

- Eveil moteur et prévention des "têtes plates" (1 séance)
- Le portage physiologique ventral (1 séance)

Centre musical Crescendo

Eveil musical parents/enfants (1 séance)

Au centre Culturel et artistique d'Uccle

Spectacle de clôture "cache-cache" du théâtre de la Guimbarde (2 représentations)

Participants à la quinzaine et au spectacle de clôture : 459 adultes et 450 bébés/enfants

**Soutien à la parentalité : Family Corner**

Chaussée de Neerstalle 458 à 1180 Bruxelles

**143 permanences du Lieu Pour Jouer** : le Lieu pour Jouer est un espace de jeu et de socialisation pour les enfants de 0 à 4 ans accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte familial.

**18 séances du Contes** : Une organisation de l'Echevinat de la Culture. "Premier pas, premières pages", c'est une heure d'histoires racontées aux enfants de 0 à 3 ans par une conteuse-animatrice.

**4 séances de Portage ventral** : initiation au portage ventral, à bras et en écharpe : pendant la grossesse et jusqu'à 3-4 mois.

**4 séances de Portage dorsal** : à partir de 3-4 mois. Après une petite intro 'théorique' sur comment porter bébé à bras, tests de différents moyens de portage physiologique afin de pouvoir faire un choix et apprendre.

**4 séances d'accompagnement moteur** : atelier d'observation de l'enfant et des différentes étapes motrices par lesquelles il va passer.  
Cet atelier, montre comment l'accompagner et le guider si nécessaire.

**35 séances d'éveil musical parent/enfant** : une musicienne-intervenante anime balancements et berceuses, rondes et jeux dansés, chansons de mains et de pieds, jeux de cache-cache, ...

**45 séances de Psychomotricité** : séance parents-enfant, 2 groupes (6-18 mois) et (18 mois à 3 ans) animée par une psychomotricienne. Eveil psychomoteur, exploration, jeux libres et accompagnés, espace sensori-moteur, ...

**14 séances gym maman et bébé** : pour jeunes mamans, des exercices de relaxation, de prise de conscience corporelle et d'équilibre postural sont donnés à la maman afin d'optimiser l'énergie et diminuer les tensions musculaires survenues après un accouchement.

**9 séances d'Alzheimer café** : Les Alzheimer café sont des lieux où l'on écoute et où l'on se confie. Ils sont ouverts à toutes personnes concernées de près ou de loin par la maladie d'Alzheimer ou une maladie apparentée qui ressentent le besoin d'être entendu et aidé.

**10 séances de massage bébé** : Une kinésithérapeute, apprend comment mettre en place un petit rituel massage bien-être avec le tout petit, des points de réflexologie plantaires adaptés aux nourrissons, des techniques de massage pour prévenir et soulager les petits maux.

**20 séances d'HAMAC** : C'est l'initiative du Planning Familial d'Uccle et de la Maison Médicale Uccle-Centre. Animation et échange par le jeu pour les enfants de 0 à 12 ans accompagnés d'un adulte un goûter offert clôturera chaque séance.

Participants aux divers ateliers : 523 adultes et 519 bébés/enfants

#### Atelier Bien-être en famille (éveil nature) au Parc de Wolvendael

18 séances d'éveil à la nature en famille (enfants de 3 ans à 6 ans)

Participants : 107 adultes et 196 bébés/enfants

## **B. Santé**

Centre de Santé chaussée d'Alsemberg, 883

### **Promotion de la santé à l'école (PSE)**

- Nombre de séances .....	154
- Elèves examinés .....	2.731

### **Service médical du travail**

<b>Nombre d'examens médicaux réalisés sur des travailleurs soumis à la surveillance médicale .....</b>	<b>671</b>
- Visite de pré-reprise .....	39
- Visite intermédiaire .....	61
- Protection maternité .....	32
- Sélection médicale .....	1
- Trajet de réintégration .....	8
- Sur examen précédent .....	7
- Consultations spontanées de travailleurs .....	118
- De reprise de travail .....	61
- Périodiques .....	244
- Embauche .....	100
<b>Examens spécialisés réalisés par la Médecine Externe .....</b>	<b>236</b>
- Radiographie thorax .....	2
- Intra-dermo .....	7
- audiométrie .....	34
- tests visuels .....	13
- biologie sanguine et/ou urinaire .....	49
- vaccins tétanos/diphthérie/coqueluche .....	54

- vaccins anti-hépatiques .....	77
---------------------------------	----

### **Soins au centre de santé**

- Nombre d'agents qui se sont présentés .....	6
- Nombre de soins donnés .....	6

### **Visites des lieux de travail**

- Nombre .....	2
----------------	---

### **Boîte de secours achalandées**

- Nombre .....	12
----------------	----

### **Consultation de nourrissons**

- Séances .....	43
- Nombre d'examens .....	486

### **Vaccinations publiques**

- Nombre de séances .....	11
- Personnes vaccinées .....	558
(61 enfants + 6 adultes + 491 de 60+)	
- diphtérie – tétanos-coqueluche – polio (Tetravac) .....	5
- diphtérie – tétanos – coqueluche (Boostrix) .....	16
- Rougeole-Rubéole-Oreillons .....	20
- Papillomavirus (HPV) .....	20
- hépatite A .....	1
- hépatite B (Engerix) .....	5
- méningite C .....	0
- méningite B .....	0
- Pneumocoque – Prevenar .....	0
- Grippe .....	491

### **Vaccinations des élèves**

- RRO .....	453
- Hépatite B .....	3
- Tetravac .....	81
- Méningite .....	5
- Boostrix .....	20
- Papillomavirus humain (Cervarix) .....	26
- Autre .....	1

### **Visites des écoles**

- Nombre .....	2
----------------	---

## **C. Correspondance**

Le courrier expédié en 2022 se répartit comme suit :

- Inscription crèches .....	informatisé
- Comptabilité .....	538
- Centre de Santé .....	216
- Primes de naissances .....	216

## **D. Santé - Egalité des chances et des genres - Personnes en Situation de Handicap**

### **Santé**

- **Collectes de sang** : 12 séances de collectes de sang organisées en collaboration avec le centre de transfusion de la Croix-Rouge → 748 dons de sang
- **Conférences organisées sur le thème de la santé**
  - "Après la covid-19, la guerre en Europe, de crise en crise, serons-nous tous demain en burnout ?".  
→ Participants : 197
  - "Le risque cardiovasculaire : Fatalité ou occasion de prendre sa santé en mains ?".  
→ Participants : 159
- **Atelier Découverte de la marche nordique au Parc du Wolvendael** : 7 séances de découverte à la marche nordique → Participants : 82 adultes

### **Handicap**

- 5 réunions du CCCPSH
- 3 réunions inter CCCPSH
- 5 midis de sensibilisation du personnel communal à la surdité et à la langue des signes. → Participants : 75
- film EOP → Participants : 58
- film « Presque » → Participants : 276
- Samedifférence (journée de sensibilisation à la Maison des Arts le 8 octobre 2022) → Participants : ± 350
- 21 séances de cyclo-danse

### **Egalité des chances - Egalité des genres**

#### **EGALITE DES CHANCES**

##### **Monoparentalité :**

46 Ateliers de groupes de paroles et de soutien pour parents solos via zoom. → Participants : 28 (1 à 5 par atelier)  
28 Permanences juridiques pour parents solos au Family Corner, en visio ou par téléphone  
7 Permanences psychologiques pour parents solos au Family Corner, en visio ou par téléphone

##### **Lutte contre les violences faites aux femmes :**

Participation à l'organisation du colloque sur les violences Janvier 2022

Journée 1 : 148 participants

Journée 2 : 159 participants

Journée 3 : 130 participants

Spectacle "Je l'aime un peu beaucoup" : 183 participants

Campagne 25 novembre :

- mise en berne des drapeaux à la maison communale, au CAU, à la Police et au CPAS
- installation d'une bache informative communiquant les coordonnées d'urgence
- publication des numéros d'urgence dans l'intranet communal et la page Facebook communale
- prise de photo d'agents communaux mettant le bras devant eux (au niveau du visage) pour dire "stop aux violences"
- distribution de pins/rubans blancs
- signature de la charte CEASE en vue de mettre en place un système de soutien et d'aide, pour les femmes victimes de violences conjugales, au sein de la Commune

Formation d'un comité diversité 2023-2024 → première réunion le 20 décembre 2022

### **Précarité menstruelle**

- Mise à disposition des femmes en précarité de bandes hygiéniques dans les toilettes publiques du C.A.U.
- Subside octroyé aux bibliothèques communales, pour mettre en place un système de solidarité et d'entre-aide, pour les femmes en situation de précarité.

### **EGALITE DES GENRES**

#### **Lutte contre les lgbtqi-phobies**

- Octroi d'un subside à la chorale LGBTQIA+ Sing Out Brussels, d'un montant de 5.500 €, pour organiser le spectacle "Sing Out Brussels" qui a eu lieu au CCU le 11 juin 2022. → Participants 600
- Octroi d'un subside à la chorale LGBTQIA+ Sing Out Brussels, d'un montant de 1.750 €, pour organiser le spectacle Sing Out Brussels qui aura eu lieu le 10 juin 2023.
- Commande de 500 gourdes et 500 casquettes personnalisées avec le drapeau LGBTQIA+ et la licorne du genre, pour distribuer aux enfants, durant Uccle 'air.
- Hissage du drapeau arc-en-ciel à la maison communale et au CAU la semaine du 17 mai.

#### **Egalité entre les femmes et les hommes**

- Obtention d'un subside de BPL, en vue d'organiser des ateliers de sensibilisation pour l'égalité fille-garçon, dans des écoles ucclaises.
- Organisation d'un atelier de sensibilisation sur l'égalité fille-garçon dans les professions existantes, durant Uccle'air.

#### **Création d'un Conseil consultatif pour l'Egalité des Genres**

Création d'un Conseil Consultatif pour l'Egalité des genres et 1<sup>ère</sup> réunion du Conseil Consultatif le 12 septembre 2022. Il est composé de 21 membres (1 homme et 20 femmes) ucclais(es).



# AFFAIRES GENERALES





# 1. AFFAIRES GENERALES

## A. Mission

La mission du service Affaires générales consiste principalement à accompagner le citoyen, le commerçant ou autre demandeur dans ses démarches pour obtenir une autorisation communale dans le cadre des diverses occupations de la voie publique.

Le service Affaires générales récolte les renseignements nécessaires pour le traitement du dossier, sollicite les avis des services ou autres instances concernés et rédige la réponse adéquate sur base de l'ensemble des avis enregistrés. Il analyse toutes les demandes de tournage cinématographique et de prise de vue photographique sur le territoire de la commune au niveau des possibilités et des conditions d'autorisation, et ce en étroite collaboration avec le Cabinet du Bourgmestre.

Le service Affaires générales organise le suivi relatif aux paiements des taxes et des redevances dans le cadre des autorisations délivrées.

## B. Activités

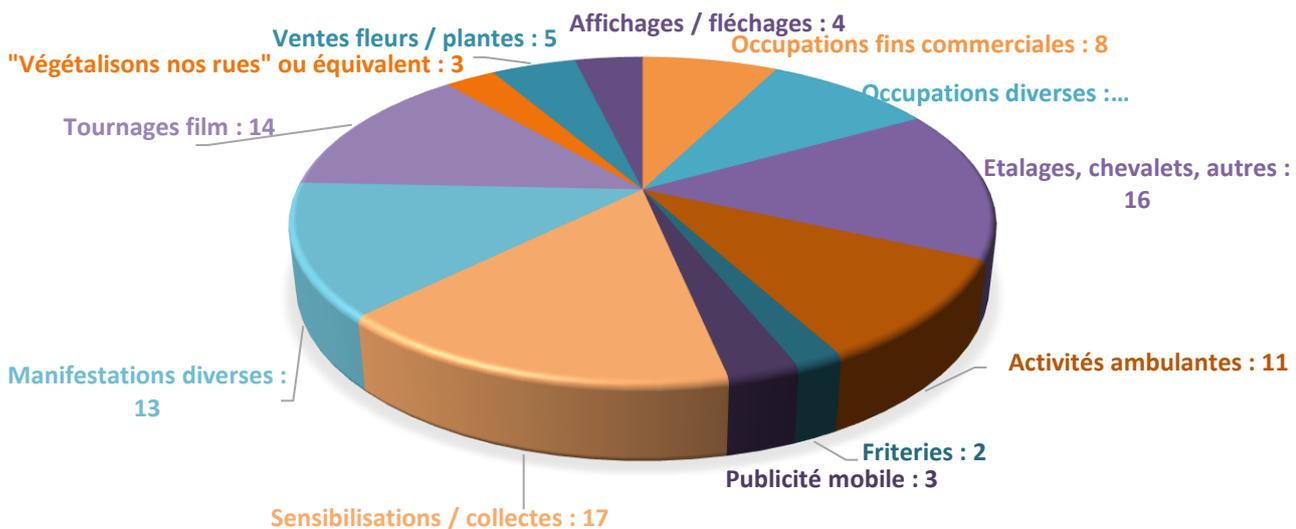
### Abattage

- Délivrance d'autorisations d'abattage d'animaux pour la consommation privée : 0.

### Application des différents règlements-taxes et redevances

- Occupation de la voie publique à des fins commerciales ou à des fins de publicité à caractère commercial
- Activités ambulantes
- Occupation du domaine communal par les friteries
- Circulation d'appareils de publicité sur la voie publique
- Tournages sur le territoire de la Commune d'Uccle

### Autorisations diverses



- Enquêtes de police et avis services concernés
- Courriers d'autorisation ou de refus dans le cadre des demandes ..... 82

### **Commerçants ambulants (itinérants) :**

- Avis services concernés
- Courriers d'enregistrement d'activité ..... 11

- Délivrance des cartes de circulation ..... 14

**Friteries :**

- Courriers d'enregistrement d'activité ..... 2

**Tournages films :**

- Analyse demande et avis services concernés en collaboration avec le Cabinet du Bourgmestre
- Rapports au Collège pour décision ou information ..... 14
- Courriers (NL) d'autorisation ou de refus dans le cadre des demandes ..... 6

**Administration :**

- Etablissement des E.R. .... 41
  - o Tenue à jour du registre E.R.
  - o Contrôle du paiement des taxes et/ou des redevances : Affaires Générales > Receveur
  - o Rappels de paiement
- Tenue à jour du registre des autorisations

**Notes de service**

- Numéro de note à la demande du service ..... 17
- Tenue à jour de la liste : numéro et titre

## 2. ARCHIVES

### Missions et réalisations

Le service Archives remplit les obligations légales de l'administration communale en matière de conservation, de gestion et d'accessibilité des documents reçus et produits par ses services et ses agents. Ces activités sont multiples : collecter, conserver, classer, inventorier et valoriser les archives, papier et numériques, mais également trier et éliminer, de façon sécurisée, les documents n'ayant plus d'utilité administrative et sans valeur historique. Ces éliminations s'effectuent sous la supervision des Archives de l'Etat.

Le service revêt aussi un rôle patrimonial et assure l'accès des documents archivés aux agents communaux et au public. Il contribue ainsi à la transparence de l'administration et à l'historicité de l'action publique.

En raison du changement des supports documentaires et des processus de travail, le service Archives est impliqué directement dans les questions relatives à la transformation numérique de l'administration.

Enfin, vu son expertise en matière d'inventaire et de conservation, le service Archives s'occupe également *de facto* de la gestion du patrimoine mobilier et de la collection artistique de l'administration communale.

### **Préparation et gestion du déménagement vers le Centre Administratif Ucclois**

- Exécution du plan de gestion mis en place en 2020 et 2021 pour le déménagement des archives (aspects théoriques, administratifs et logistiques).
- Récolement d'arrière des dépôts d'archives communaux ; rédaction d'inventaires sommaires et de listes de placement.
- Travaux d'emballage, de nettoyage, de reconditionnement des collections en prévision du déménagement.
- Tri des archives sous la supervision des Archives Générales du Royaume, suivie de l'élimination sécurisée (norme DIN 66399) de 116,76 mètres linéaires d'archives.
- Elimination de doubles, de formulaires vides, de documentation obsolète et d'éléments étrangers aux archives (env. 100 m.l.)
- Suivi de l'avancement des opérations de tri et d'élagage dans les services afin de permettre le déménagement de leurs documents vers leurs plateaux.
- Participation aux réunions du Comité de Concertation Déménagement. Le CCD se réunit en vue de réaliser le reporting, la planification, l'échange et la proposition d'options et préparer les prises de décision par le Collège concernant le projet du déménagement
- Participation aux réunions de coordination et de planning opérationnel des lots « archives » et « étages » avec le prestataire du déménagement, DOCKX Movers.
- Rédaction et communication de consignes pour le déménagement des documents vers les nouveaux locaux.
- Coordination et supervision des équipes du prestataire de déménagement DOCKX Movers lors du déménagement des archives (17 jours)

### **Gestion des locaux d'archives et de l'espace de conservation**

- Surveillance des locaux d'archives situés dans les différents bâtiments de l'administration
- Nettoyage et désinfection des locaux.
- Suivi de l'avancement des travaux des dépôts d'archives du Centre Administratif Ucclois : demandes d'adaptations des infrastructures.
- Suivi du dossier relatif aux soucis de planéité de la chape du Dépôt B (en collaboration avec le département Facility Management) ; déménagement de 180 m.l d'archives de l'Etat Civil vers les locaux du C1 en vue de la réalisation des travaux d'aplanissement.
- Participation à la conception des nouveaux dépôts d'archives et de conservation des œuvres d'art, prévus au bâtiment 25 rue Auguste Danse après rénovation.
- Déménagement et stockage externe de 900 m.l. d'archives stockés au 25 rue Auguste Danse en vue de la désinfection et la rénovation du bâtiment ; Réalisation d'un marché public à cet effet ;
- Achat de matériel divers pour l'aménagement et la gestion des dépôts (description technique, passation du MP par la Centrale des Marchés)

## Conservation et préservation matérielle des archives

- Conditionnement des archives intermédiaires et définitives en dépôt en prévision du déménagement.
- Conditionnement des dossiers du personnel dans un nouveau système de classeurs suspendus compatible aux infrastructures du CAU, 68 m.l.
- Inventaire et conditionnement des archives du service Voirie (Plan d'alignements, réseau d'égouts, ruisseaux, puits perdus), 92 m.l.
- Transfert des archives du service Mobilité, stockée dans les locaux de la zone de police (15 m.l)
- Collecte des archives dans les services : 9 versements d'archives équivalent à 45,16 mètres linéaires au total.

## Missions réalisées pour faciliter le fonctionnement des services communaux

- Veille juridique : examen des bases légales relatives aux archives et à la gestion de documents.
- Participation aux travaux du Groupe de pilotage en sécurité de l'information et, dans ce cadre, planification et coordination de l'interview de l'ensemble des services pour collecter les informations nécessaires à la finalisation du registre des traitements de données à caractère personnel.
- Encadrement, en collaboration avec le DPO, de la mise à jour du registre de traitements de données à caractère personnel (28 interviews de service + follow-up)
- Gestion du système de collecte et de destruction sécurisée des documents dans les différents services, en conformité avec la politique de sécurité de l'information et selon la norme DIN 66399.
- Réalisation d'un marché public pour la collecte et la destruction sécurisée d'archives et de documents confidentiels, de façon ponctuelle (6x100 m.l.), à partir de 2023
- Réalisation d'un marché public pour la collecte et la destruction sécurisée de documents confidentiels, de façon récurrente (22 consoles, mensuellement), à partir de 2023
- Recherche de documents d'archives sur demande des différents services.

## Transformation numérique

- Rédaction note interne « Digitalisation et dématérialisation dans l'administration communale »
- Rédaction d'un profil de fonction pour l'engagement d'un Chargé de projet Numérisation
- Réunions préparatoires à la dématérialisation de la gestion des permis d'Urbanisme
- Visite d'un atelier de scan externe
- Formation en digitalisation (AAFB/Djunga)  
Etude préparatoire pour le scan de microfilms de l'Etat-Civil

## Patrimoine mobilier et artistique

- Mise à jour de l'inventaire du patrimoine mobilier et localisation des œuvres, en collaboration avec le service de la Culture.
- Intégration des données de l'inventaire dans la plateforme de gestion et de valorisation du patrimoine artistique et mobilier de la Région de Bruxelles-Capitale
- Préparation au déménagement des œuvres d'art consécutif au déménagement des services de l'administration : recherche d'espaces de stockage ; examen des détails logistiques ; planning opérationnel en partenariat avec le service Propreté d'une part et DOCKX Movers d'autre part.
- Aménagement d'un local de stockage temporaire pour les œuvres d'art, 6 avenue Wolvendael
- Déménagement des œuvres d'art stockées dans les anciens bâtiments de l'administration communale vers le dépôt temporaire
- Déménagement d'une partie des œuvres d'art stockées dans le dépôt Homère Goossens vers le dépôt temporaire
- Mise à jour des dossiers images, prises de vue et évaluation de l'état de conservation des œuvres
- Recherche d'œuvres et logistique en vue de l'exposition « 100 ans d'Uccle Centre d'Art »
- Prise en charge de l'œuvre collective réalisée par les artistes d'Uccle Centre d'Art et mise en dépôt par M. Vanden Abeele : transport, restauration, participation à l'élaboration d'une convention
- Participation à un groupe de travail interne concernant la gestion des œuvres d'art en espace public (en collaboration avec les services Culture, Voirie et Vert)

### **Aide aux chercheurs et particuliers**

Dans le cadre du déménagement vers le Centre Administratif Ucclois, les activités de recherche par les particuliers ont été suspendues en 2022 afin de permettre aux agents du service de se consacrer pleinement à la préparation, l'exécution et le follow-up de cette entreprise.

### **Contacts et participations à des groupes de travail externes**

- Participation à l'Assemblée Générale de l'*Association des Archivistes Francophones de Belgique*.
- Participation à la Journée Confiance Numérique organisée le par *Archimag*.
- Participation au projet Archisols. Présentation « *Archives communales et pollution des sols à Uccle* » 14 octobre 2023, salle du Conseil, CAU.
- Participation au comité de rédaction d'un numéro spécial de la revue *Bruxelles Patrimoines*, consacré au patrimoine mobilier.

## 3. ASSURANCES

### A. Mission

Le service « Assurances » accompagne l'administration communale dans le bon déroulement de ses propres missions :

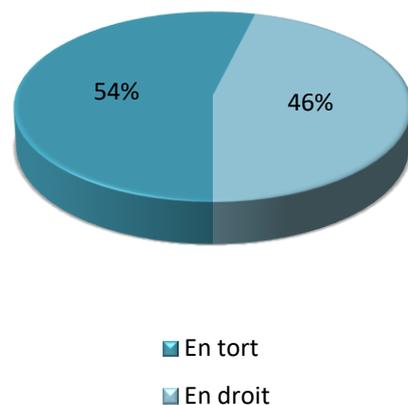
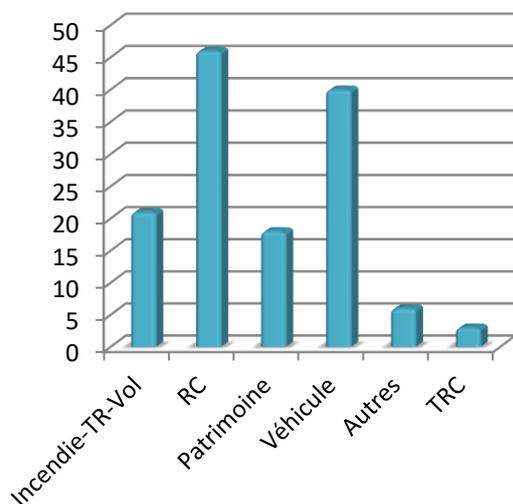
- en l'aidant à mener ses activités en toute sérénité ;
- en protégeant les biens patrimoniaux et le personnel communal contre tous les risques et événements soudains et inattendus ;
- en couvrant la responsabilité civile pour les dommages causés aux citoyens dans le cadre de l'exercice des missions communales.

### B. Activité

Gestion et suivi des contrats en assurance, déclarations de sinistres et récupérations financières de dommages (RC, dommages au patrimoine et incendie/vol), suivi des dossiers, des assignations en justice, des enquêtes et expertises. Elaboration des prévisions budgétaires et récupération des primes par service. Mise en œuvre du marché des assurances et reconduction.

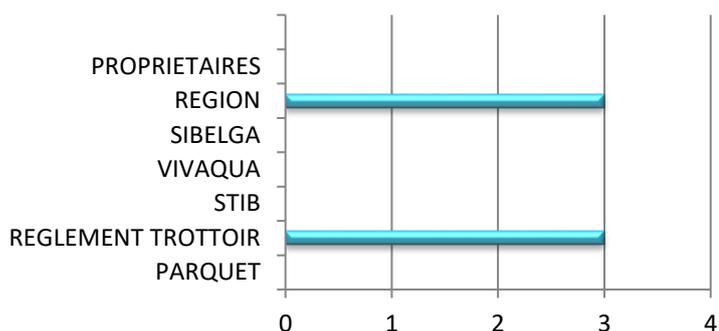
#### Statistiques 2022

Sinistres		Véhicules	
Type	Nombre	Type	Nombre
INCENDIE-TR-VOL	21	Véhicules assurés	128
RC	46	Véhicules nouveaux assurés en 2022	5
Patrimoine	18	Véhicules radiés en 2022	18
Véhicule	40		
Autres	6	Déclarations de sinistres autos en droit	18
TRC	3	Déclarations de sinistres autos en tort	21
		Déclarations de sinistres autos en tort partagé	0
<b>TOTAL</b>	<b>134</b>	<b>TOTAL</b>	<b>39</b>



### Sinistres non communaux transférés aux institutions concernées

Destinations	Nombre
PROPRIETAIRES UCCLOIS	0
REGION	3
SIBELGA	0
VIVAQUA	0
STIB	0
REGLEMENT TROTTOIR	3
PARQUET (délits de fuite)	0
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>



### Contrats

Nombre de contrats signés : 24

- Incendie bâtiments communaux
- TR Electronique - Matériel fixe et mobile
- TR Electronique et bureautique écoles
- TR Instruments de musique
- TR Globale Vol : Séjour & transports de fonds
- TR Œuvres d'art - Œuvres exposées à l'intérieur et extérieur
- TR Matériel Mobile : topographie
- Incendie bâtiment communal - Fort Jaco - (en copropriété avec la Police)
- Assurances du parc automobile
- AT Personnel employé + personnel technique + personnel ACS/APE + collaborateurs bénévoles
- AT Personnel ouvrier + collaborateurs Article 60
- AT Moniteurs - enseignants subventionnés
- AT Personnel médical & paramédical + infirmières de l'enseignement libre
- AT Accidents personnel enseignant maternelle/puéricultrices ET primaire non subventionnés
- AT Pouvoirs communaux
- RC Pouvoirs communaux - Sécurité des élus
- RC et Accidents corporels sanctions administratives communales
- Accidents sportifs : cours pour adultes
- Ethias Assistance (voyages à l'étranger)
- AT - Accidents de travail stagiaires ICPP
- AT - Accidents de travail stagiaires CPSU
- RC générale des villes et communes - protection juridique - biens confiés
- RC Objective (Incendie/explosion)
- RC Accidents scolaires et collectives accidents + accidents corporels + BIENS CONFIES
- RC Exploitation Architecte - Ingénieurs conseils et Bureau d'études
- RC - occupation bâtiment de la commune d'UCCLE
- TRC ABONNEMENT

## 4. CENTRALE DES MARCHÉS

-----

La CDM est chargée de la passation des marchés de fournitures et de services les plus complexes de notre administration. Elle met en place des procédures et rédige des documents types. Elle a également un rôle de conseil auprès des autres services.

- 1 Passation des marchés de fournitures et de services suivants : Achat du sel de déneigement ; de matériaux en vrac ; entretien et réparation de véhicules ; achat de véhicules ; de machines ; de matériel ; de mobilier urbain ; de mobilier ; de mobilier pour les écoles ; de matériel et équipements pour les écoles et les crèches ; d'instruments de musique ; d'équipements de gymnastique ; achat d'alimentation ; de peintures et revêtements de sol ; de matériaux et petit matériel de construction et de produits et matériel d'entretien ; location et entretien de caméras de surveillance ; diverses prestations de transports scolaires ; de gardiennage ; de préparation, gestion des repas des cantines des écoles communales, collecte et traitement des déchets de l'administration communale et du C.P.A.S. d'Uccle; location de toilettes publiques pour différents événements sur le territoire de la commune d'Uccle; maintenance et réparation de la flotte des vélos communaux ...

Dans ce cadre : standardisation des documents sur base de l'adaptation des documents générés par le logiciel 3P, mise en place de procédures, systématisation de la négociation dans le cadre des procédures négociées, intégration de critères durables et sociaux dans les marchés,...

- 2 Nouveaux centres opérationnel et administratif, en collaboration avec d'autres services communaux, participation à l'exécution de plusieurs marchés :  
participation aux discussions avec nos conseils extérieurs : Solution globale de mise à disposition d'un réseau virtuel privé de type MPLS ; conception d'un projet d'ameublement et aménagement du nouveau centre administratif communal lot 1 et 2 ; location et contrat de maintenance omnium des copieurs multifonctions et imprimantes ; nettoyage de bâtiments communaux ; nettoyage des vitres des bâtiments communaux; contrôle des extincteurs, des dévidoirs et des hydrants de divers bâtiments communaux; collecte et gestion des déchets de l'administration communale; gardiennage CAU,...
- 3 Coordination de la transition d'anciens marchés vers les nouveaux, dans le cadre des déménagements :  
copieurs multifonction ; nettoyage ; gardiennage ; transport de fonds ; location de machines à café ; gestion des déchets, ...
- 4 Accompagnement et contrôle de marchés publics passés par d'autres services :  
lecture, correction et adaptation des cahiers spéciaux des charges et délibérations relatifs à la fixation des conditions de marchés, renseignements et conseils aux collègues pour la passation et l'exécution de marchés publics.
- 5 Exécution des marchés publics suivants (commandes, suivi des factures...) :  
achat du sel de déneigement ; de matériaux en vrac ; de fleurs et plantes vertes ; de denrées alimentaires ; de produits pour les cours de cuisine de l'I.C.P.P ; nettoyage des bâtiments administratifs ; fourniture de papier hygiénique ; fourniture d'appareils distributeurs de papier hygiénique, papier essuie-main et de savon pour les mains et accessoires sanitaires; location de machines à café et la fourniture de leurs consommables; téléphonie mobile ; gestion des aspects administratifs du dossier relatif aux abris pour voyageurs des transports en commun,...
- 6 Participation à la réflexion sur la mise en place de procédures transversales : bons de commande, marchés stocks,...

## 5. COMMUNICATION

-----

- Gestion de la database des journalistes francophones et néerlandophones : maintien à jour des noms de contact et des coordonnées pour chaque media (presse quotidienne, presse magazine, presse gratuite, radio et télévision).
- Rédaction et envoi des communiqués de presse par an : 20/an.
- Gestion des "retombées presse".
- Coordination du cahier communal inséré dans le magazine Wolvendael (10 parutions par an) : planning, rédaction ponctuelle d'articles, supervision de la mise en page et relecture.
- Gestion des panneaux lumineux Belgian Posters : sélection et rédaction des messages.
- Gestion de la homepage du site communal : sélection et rédaction des messages et supervision de la diffusion.
- Project leader de la refonte totale du site www.uccle.be
- Implémentation et coordination des campagnes de communication stratégiques ou liées à des événements ponctuels des échevinats : prise de briefing, copy, suivi de la création et de la mise en page, production et déclinaison supports.
- Gestion de la communication interne :
  - Définition de la stratégie
  - Mise en place, gestion et amélioration des canaux (intranet, écrans TV...)
  - Gestion des projets
  - Développement d'actions internes liées à la culture d'entreprise (onboarding,...)
- Rôle de conseiller auprès de tous les services communaux pour divers types de demandes : mise en page, contenu d'un document, sélection d'un media de diffusion, signalétique...
- Rédaction de cahiers de charge, rapports au Collège et suivi budgétaire des articles liés au Service Communication.



## 6. ECONOMAT

### I. Economat

#### A. Mission

Le service économat est un service d'appui dont la mission principale consiste à accompagner les services communaux dans leur fonctionnement administratif tout en veillant à une utilisation raisonnable et justifiée des budgets de fonctionnement destinés à la bonne organisation de leurs missions.

Le service économat prépare notamment les prévisions budgétaires s'y rapportant et assiste les différents services dans une gestion « en bon père de famille » du matériel de bureau qui est mis à disposition par l'Administration.

Dans cette optique, le service économat s'assure entre autre que les limites des budgets soient respectées ou, si cela s'avère impossible, adaptées.

Dans son rôle d'approvisionneur pour l'administration communale, le service économat prévoit, organise et supervise l'acheminement des fournitures de bureau de fonctionnement depuis le fournisseur jusqu'au stock communal et/ou l'utilisateur final soit, l'agent communal.

Gestionnaire de stock, le service économat constitue des stocks suffisants ou nécessaires de façon dynamique et veille en permanence à l'application conforme des prix convenus avec les différents fournisseurs.

L'économat entretient des contacts réguliers et respectables avec les fournisseurs. Il porte entre autre une attention particulière à ce que les facturations émises soient honorées dans les délais prescrits.

Le service économat met également un point d'honneur à intégrer au sein de l'administration communale une démarche raisonnée dans le quotidien des collaborateurs, les sensibilisant à revoir leur façon d'utiliser, de stocker et de remplacer chaque article.

Cette procédure permet ainsi de limiter les impacts négatifs liés à la surconsommation.

#### B. Activités

**Réapprovisionnement** du stock de papier, des fournitures de bureau, d'enveloppes et autres imprimés pour l'ensemble des services de l'administration centrale – établissement des bons de commandes divers et des demandes de livraison dans le cadre des marchés :

- Demandes de prix, comparaisons et/ou consultations de prix online ..... 50 achats
- Etablissement de bons de commande ..... 104
- Échanges permanents avec les différents fournisseurs

**Réception** des livraisons, vérification du contenu des colis et rangement du matériel.

**Traitement** des demandes de papier, de matériel de bureau, d'enveloppes et autres imprimés émanant des différents services.

**Préparation et distribution** des fournitures commandées :

- Organisation des tournées de distribution au sein du Centre administratif dans le cadre du système de refill automatique :
  - Papier et enveloppes générales : hebdomadaire,
  - Matériel de bureau de base : bimensuelle,
  - Autre fournitures de bureau : au besoin.
- Organisation de l'acheminement ou du retrait des commandes émanant services et instances communales en dehors du Centre administratif :
  - Papier, enveloppes et matériel de bureau de base : mensuel,
  - Autres fournitures de bureau : au besoin.
- Acheminement des consommables d'impression vers le local d'impression adéquat au sein du Centre administratif (les imprimantes sont munies d'un programme de réapprovisionnement automatique).

**Comptabilité** des entrées et sorties des fournitures. Inventaire permanent en termes de matériel et de budget des services communaux :

- Vérification et approbation des factures et notes de crédit ..... 132
- Contacts avec les différents fournisseurs dans le cadre de problèmes de facturation

**Mise à jour** des fichiers fournisseurs et consommations par plateau du Centre administratif et par service en dehors du Centre administratif.

**Analyse** des offres dans le cadre de marchés de procédure négociée qui concernent le service de l'Economat :

- Papier et carton écologique (leasing imprimantes 2021-2025) ;
- Fournitures de bureau 2021-2022 (IBGE) – prolongation 1<sup>er</sup> semestre 2023 ;
- Enveloppes et autres imprimés 2023-2024 ;
- Confection, reliure et réparation des registres 2021-2025.



**Prévisions et modifications budgétaires**

Analyse et préparation :

- 13501/123-02/57 Dépenses de fonctionnement administratif ... 1 article globalisé (43 localisations distinctes)
- 13501/123-13/57 Fournitures informatiques ..... 1 article globalisé (en disparition : contrat leasing imprimantes)
- 134/123-06/57 Prestations administratives de tiers... 1 article globalisé (imprimerie : machines reproduction et finition)

Application et suivi détaillé des allocations budgétaires des services communaux.

**Impression de documents de toute nature non réalisable à l'imprimerie centrale**

- Enveloppes ..... 399.500 (marché enveloppes et imprimés)
- Autres (registre, fardes, carnets ...) ..... 3

**Livraison de papier aux services dotés de machines à reproduire et d'imprimantes**

- Coupons A4 ..... 1.989.634
- Coupons A3 ..... 54.192

**Etude et documentation du matériel de bureau et autres**

**Entretien, réparation et gestion des machines de bureau** : Il a été fait appel 0 fois à différents services techniques pour les entretiens et les réparations des machines de bureau.

- Vérification et visa des factures et notes de crédit dans le cadre des interventions techniques ..... 0
- Vérification et visa des factures et notes de crédit dans le cadre des contrats Omnium et des volumes d'impression prestés ..... 5

---

## II. Imprimerie

---

### A. Mission

Le service de reproduction et de finition est un service d'appui dont les tâches principales consistent à mettre en œuvre les divers projets de communication émanant des services communaux.

Dans ce processus de concrétisation, le service de reproduction et de finition est le dernier maillon de la chaîne avant la diffusion de l'information.

### B. Activités

#### Travaux d'impression sur duplicopieurs digitaux et autres machines de reproduction :

- Impression du budget et réalisation de tous les travaux d'impression, de reproduction et de finition pour les différents services :
  - Impressions et reproductions couleurs ..... ± 622.441
  - Impressions et reproductions en noir/blanc..... ± 105.534
- Travaux d'impression pour les écoles : faible.

#### Travaux de finition :

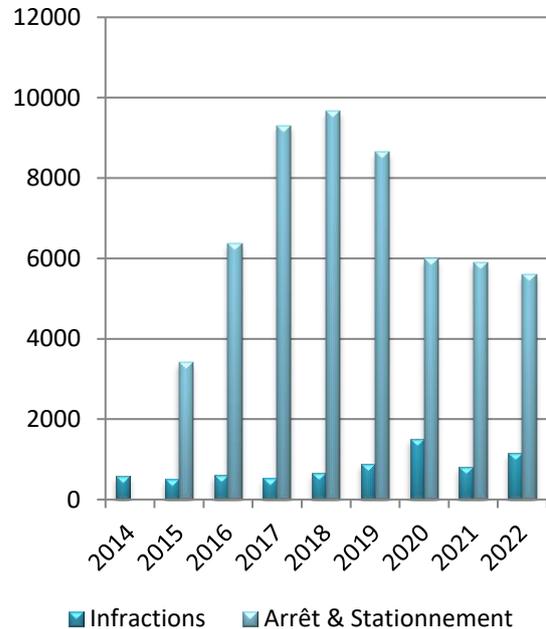
- Repiquage
- Pliage
- Rognage
- Reliure à chaud
- Reliure à spirales
- Plastification



## 7. SANCTIONS ADMINISTRATIVES COMMUNALES

Depuis la mise en place d'un service Sanctions Administratives Communales en juin 2014, on peut observer l'évolution suivante en termes d'affaires traitées par le service de 2014 à 2022 :

Année	Total	Infractions	Arrêt et stationnement
2014	575	575	-
2015	3.908	504	3.404
2016	6.980	604	6.376
2017	9.831	525	9.306
2018	10.334	667	9.667
2019	9.514	876	8.638
2020	7.509	1.517	5.992
2021	6.717	811	5.906
2022	6.753	1.148	5.605



Depuis 2020, on observe une forte diminution des dossiers en matière d'arrêt et de stationnement. En 2020 - 2021, ceci

En matière de propreté, il y a lieu d'indiquer que l'installation des caméras mobiles autour de certains points névralgiques comme les bulles à verre et à vêtement porte toujours ses fruits et donne toujours lieu à une forte verbalisation.

### A. Les sanctions administratives communales (hormis arrêt et stationnement)

#### Organisation

Les articles 20 et suiv. de la Loi du 24 juin 2013 prévoient que les infractions qui peuvent faire l'objet de sanctions administratives peuvent être constatées par des fonctionnaires et agents de police. Pour ce qui concerne les infractions qui peuvent uniquement faire l'objet de sanctions administratives, celles-ci peuvent également être constatées par des agents communaux et des fonctionnaires régionaux.

Eu égard à ce qui précède, seuls les fonctionnaires et agents de police sont habilités pour constater les infractions mixtes, lesquelles, pour rappel, sont celles qui sont passibles tant d'une sanction pénale que d'une sanction administrative. Les agents communaux sont quant à eux uniquement compétents pour les infractions purement administratives.

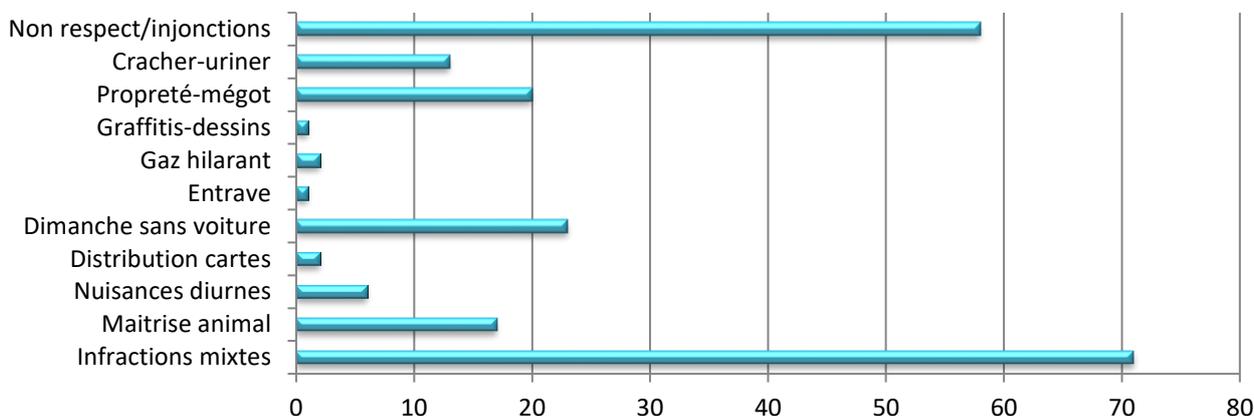
A l'heure actuelle, la Commune d'Uccle dispose de 39 agents constatateurs officiellement désignés par le Conseil Communal. Par ailleurs, 27 agents de l'Agence régionale pour la propreté (Bruxelles-Propreté) ont également été désignés par le Conseil communal, en sa séance du 23 octobre 2014, pour dresser des constats d'infractions à certaines dispositions du Règlement Général de Police conformément à l'article 21 de la loi du 24 juin 2013 relative aux sanctions administratives communales.

#### Infractions

Les 1.148 dossiers ouverts en 2022 consécutivement à des infractions au R.G.P, hormis arrêt et stationnement, se ventilent comme suit :

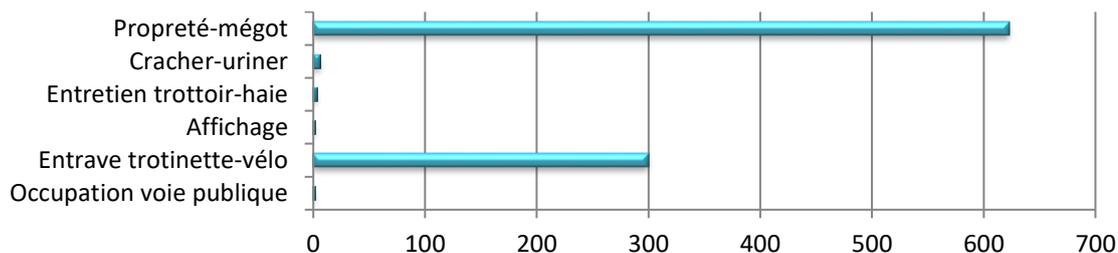
### Dossiers dressés par la Police : 214 dossiers

Art. / Service	Description	Nombre
14	Déchets sur l'espace public	6
10-11-12	Non respect/injonctions	58
15	Cracher-uriner	13
14-28	Propreté-mégot	20
16	Graffitis-dessins	1
43	Gaz hilarant	2
44	Entrave	1
50	Dimanche sans voiture	23
51	Distribution cartes	2
88	Nuisances diurnes	6
110	Maitrise animal	17
120	Infractions mixtes (vol-tapage nocturne-dégradations biens immobiliers)	71



### Dossiers dressés par les agents communaux : 934 dossiers

Art.	Description	Nombre
14-28	Propreté-mégot	623
15	Cracher-uriner	6
22-25-61	Entretien trottoir-haie	3
38	Affichage	2
44-45-56	Entrave trottinette-vélo	300
57-58	Occupation voie publique	2



## **Mineurs**

Un large débat a eu lieu sur le sujet et des recours ont même été introduits contre la loi du 24 juin 2013 devant la Cour constitutionnelle. Ainsi, la loi SAC a été attaquée auprès de la Cour constitutionnelle après sa publication, entre autres par la Ligue des Droits de l'Homme, la Kinderrechtencoalitie Vlaanderen (coalition des droits de l'enfant en Flandre) et la Confédération des syndicats chrétiens. L'abaissement de l'âge de 16 à 14 ans avait été dénoncé comme une violation de la Convention relative aux droits de l'enfant et de la Convention européenne des droits de l'homme.

*La Cour constitutionnelle a finalement rejeté les recours en annulation de la loi renouvelée du 24 juin 2013 sur les sanctions administratives communales (SAC) dans son arrêt du 25 avril 2015 (Arrêt 44/2015). La Cour a expliqué que le législateur choisit lui-même l'âge à partir duquel certains comportements peuvent être sanctionnés. Il peut donc également diminuer cet âge minimum, mais doit privilégier l'intérêt de l'enfant. Il doit ainsi tenir compte de la situation particulière des mineurs, notamment sur le plan de leur personnalité et de leur degré de maturité. C'est pourquoi la Cour est allée vérifier si le seuil d'âge de 14 ans limite les droits des mineurs de manière disproportionnée. Et selon elle, ce n'est pas le cas. Le législateur oblige également les communes à informer suffisamment les mineurs et leur entourage sur les infractions qui peuvent être punies d'une SAC. Dans tous les cas, la sanction est limitée à un montant maximum de 175 euros, soit la moitié de celle qui peut être infligée à un adulte. En outre, les parents sont civilement responsables du paiement de l'amende. La commune doit toujours prévoir une procédure de médiation locale. Le fonctionnaire sanctionnateur est tenu de proposer cette médiation. Si celle-ci se déroule bien, il ne pourra plus infliger d'amende. En cas de refus de la médiation ou si celle-ci n'aboutit pas, le fonctionnaire peut soit proposer une prestation citoyenne, soit infliger une sanction administrative. La prestation citoyenne est limitée et adaptée aux capacités du mineur. Les parents peuvent en outre accompagner le mineur lors de l'exécution de celle-ci. En cas de non-exécution ou de refus de la prestation citoyenne, le fonctionnaire sanctionnateur peut encore infliger une amende administrative. Le mineur peut se faire représenter par un avocat durant la procédure SAC. Celui-ci peut également assister à la procédure de médiation. Le jeune a également la possibilité d'aller gratuitement en appel devant le juge de la jeunesse. Ses parents peuvent également introduire un tel recours. Il ressort de tout cela que la sanction administrative pour les mineurs de 14 ans et plus ne porte pas atteinte de manière disproportionnée à leurs droits. La Cour ne voit donc pas de raison d'annuler cet abaissement d'âge.*

Quoi qu'il en soit, la Commune d'Uccle ne dénombre que 8 dossiers relatifs à des mineurs de plus de 16 ans. Il y a lieu de faire observer également que la Commune d'Uccle a adopté un nouveau règlement général de police le 1<sup>er</sup> octobre 2020 en vertu duquel l'âge des mineurs pour l'application de la loi du 24 juin 2013 sur les sanctions administratives communales a été relevé à 16 ans.

## **B. Les infractions en matière d'arrêt et de stationnement**

### **Organisation**

Depuis l'entrée en vigueur de l'arrêté royal du 9 mars 2014 relatif aux sanctions administratives communales pour les infractions en matière d'arrêt et de stationnement et l'entrée en vigueur du Protocole d'accord signé entre le Parquet et le Collège des Bourgmestre et Echevins, le 1<sup>er</sup> avril 2015, la Commune d'Uccle travaillait uniquement avec la police de la Zone.

Depuis l'obtention de l'autorisation d'accès à la D.I.V., indispensable pour identifier les titulaires des plaques d'immatriculation, par la Commission de la Protection de la Vie Privée le 18 mai 2016, certains agents communaux qui ont suivi les cours et ont réussi l'examen seront également habilités pour constater les infractions à l'arrêt et au stationnement. Entretemps 39 agents communaux ont déjà été désignés comme agents constatateurs en matière d'arrêt et de stationnement et plusieurs autres agents sont en passe d'être désignés, ce qui explique l'évolution, en constante croissance, d'infractions répertoriées.

### **Infractions et montant des amendes**

En matière d'arrêt et de stationnement, les amendes visées par l'article 3, 3<sup>o</sup> de la Loi du 24 juin 2013 relatives aux sanctions administratives communales sont prévues à l'article 2 de l'arrêté royal d'exécution du 9 mars 2014 et se divisent en termes de gravité d'infraction. Les sanctions s'entendent par des montants fixes et forfaitaires dépendant du degré d'infraction (58,-€ pour les infractions de 1<sup>er</sup> degré et 116,-€ pour les infractions de deuxième degré).

## **C. Conclusion générale 2022**

Nous observons qu'une diminution des sanctions administratives en matière d'arrêt et de stationnement se confirme, notamment en raison du télétravail qui, depuis le Covid, est maintenant institutionnalisé et parce que, de plus en plus, les personnes adoptent des modes de déplacement doux ou les transports en commun. On peut gager également que la politique de sanction menée par le Service des Sanctions Administratives Communales en matière d'arrêt et de stationnement commence à porter ses fruits.

En matière de propreté, il y a lieu d'indiquer que la présence des caméras mobiles autour de certains points névralgiques comme les bulles à verre et à vêtement porte toujours ses fruits et donne lieu à une forte verbalisation. L'installation de caméras mobiles autour des bulles à verre et à vêtement constitue un moyen idéal pour éradiquer les nombreux débordements autour de ces bulles que d'aucuns considèrent comme de véritables dépotoirs.

De manière plus générale, l'accent doit encore être mis davantage sur une collaboration plus effective entre les services de police et les agents communaux.

En ce qui concerne les amendes à proprement parler, la pratique démontre qu'il est extrêmement difficile de travailler avec des amendes fixes et forfaitaires par type d'infraction et qu'il faut leur préférer une appréciation au cas par cas, eu égard à l'énorme diversité des paramètres à prendre en compte. A cet égard on peut également envisager une collaboration accrue avec les services du médiateur local, plus à même d'apporter une solution plus adéquate et pérenne dans un contexte socio-économique compliqué/délicat.

## 8. SECRETARIAT CENTRAL

-----

### A. Secrétariat central

Les principales missions du Secrétariat sont :

- l'organisation pratique des séances du Collège des Bourgmestre et Echevins et du Conseil communal (via le système informatisé BOSecretariat):
  - centralisation des rapports établis par l'ensemble des services communaux;
  - établissement de l'ordre du jour;
  - transmission des ordres du jour, accompagnés des documents y afférents;
  - suivi des décisions prises par ces deux assemblées;
  - rédaction des procès-verbaux des réunions;
  - suivi des interpellations, questions orales, questions d'actualité, questions écrites, motions et des interpellations citoyennes.
- la gestion de l'envoi des dossiers à l'autorité de tutelle et leur suivi ;
- le respect des obligations légales en matière de transparence administrative ;
- la gestion du registre des publications ;
- la gestion des dossiers personnels des membres des assemblées;
- la gestion des mandats dans les différentes Intercommunales, A.S.B.L. et organismes divers :
- accueil et téléphonie:
  - réception, encodage et distribution du courrier entrant à l'Administration communale;
  - transmission du courrier en interne et expédition du courrier sortant;
  - accueil et information du public au Centre Administratif d'Uccle (CAU);
  - gestion des appels téléphoniques;



## B. Autorités locales

### Le Collège des Bourgmestre et Echevins

#### **Boris DILLIES (M.R.)**

##### **Bourgmestre**

Police, Informations communales, Communication, Coordination grands projets, Etat civil, Population, Etrangers, Passeports, Casier judiciaire, Manifestations Publiques, Assurances, Secrétariat central, Economat, Archives, Sanctions administratives, Horeca.



#### **Thibaud WYNGAARD (Ecolo)** **Premier Echevin**

Voirie (travaux), Mobilité, Transports, Parking, Réservation stationnement, Sports (+ Tutelle ASBL Piscine Longchamp)



#### **Jonathan BIERMANN (M.R.)** **Échevin**

Urbanisme, Cadastre, Logement (+ Tutelle AISU/Binhôme), Rénovation urbaine, Régie foncière, Propriétés communales, Bâtiments, SIPPT.



#### **Maëlle DE BROUWER (Ecolo)** **Echevine**

Egalité des chances, Egalité des genres, Droits et bien-être animal, Environnement, Climat, Energie, Espaces verts (Tutelle ASBL. Promotion des Parc Publics et des Espaces verts Publics)



#### **Carine GOL-LESCOT (M.R.)** **Échevin**

Enseignement (+Tutelle ASBL Le Val d'Uccle), Propreté, Prêt de matériel.



#### **Perrine LEDAN (Ecolo)** **Echevine**

Culture (+ Tutelle ASBL La ferme Rose et Association culturelle et artistique d'Uccle), Solidarité internationale, Affaires européennes, Tourisme, participation citoyenne.



#### **Valentine DELWART (M.R.)** **Echevin**

Finances, Personnel, Affaires juridiques, Centrale des Marchés, Jeunesse (+Tutelle ASBL Service Ucclois de la Jeunesse), Parascolaire – Extrascolaire (+ Tutelle ASBL Le Parascolaire d'Uccle), Economie et commerce (+ Tutelle ASBL Promotion du commerce et l'économie uccloise).



#### **François LAMBERT LIMBOSCH (Ecolo)** **Echevin**

Action sociale (+ Tutelle sur le CPAS et l'ASBL Animation-Prévention socio-culturelle), Emploi (+ Tutelle ASBL A.L.E. d'Uccle), Prévention, Seniors (+ Tutelle ASBL Service Ucclois du Troisième Age), Nouvelles Technologies (Informatique).



#### **Daniel HUBLET (Les Engagé.e.s)** **Echevin**

Cultes, Familles (+ Tutelle ASBL Actions pour les Familles, la Santé et l'Egalité des Chances à Uccle), Crèches, Santé, Personnes porteuses de handicap.

Secrétaire communale : Mme Laurence VAINSEL  
Secrétaire communal adjoint : M. Thierry BRUIER-DESMETH

## Le Conseil communal

En sus du Bourgmestre et des autres membres du Collège des Bourgmestre et Echevins, le Conseil communal est composé des conseillers communaux suivants :

M. SAX Eric (Indépendant)	M. CORNELIS Stefan (Open Vld)	M. BRUYLANT Michel (M.R.)
M. COOLS Marc (Uccle en Avant)	Mme MARGAUX Odile (DéFI)	M. ZYGAS Patrick (M.R.)
Mme FRAITEUR Béatrice (M.R.)	Mme ISSI Vanessa (M.R.)	M. BECKER Björn (ECOLO)
Mme MAISON Joëlle (DéFI)	Mme KOKAJ Aleksandra (ECOLO)	M. SPELKENS Jacques (DéFI)
M. DE BOCK Emmanuel (DéFI)	M. COHEN Michel (M.R.)	Mme ALAMI Fatiyah (ECOLO)
Mme FREMAULT Céline (Les Engagés.e.s)	Mme EGRIX Cécile (ECOLO)	M. COLLIN Jean-Pierre (ECOLO)
M. VANRAES Jean-Luc (Open Vld)	M. GODEFROID Blaise (ECOLO)	M. FRANCHIMONT Yannick (ECOLO)
M. TOUSSAINT Jérôme (M.R.)	Mme CZEKALSKI Aurélie (M.R.)	Mme Lise BATUGOWSKI (PS) (Remplace Mme El Fassi)
M. DESMET Pierre (ECOLO)	M. CLUMECK Nicolas (DéFI)	M. Mathias JUNQUE (ECOLO) (Remplace Mme Vanneste)
M. HAYETTE Bernard (P.S.)	Mme LEDERMAN BUCQUET Véronique (Uccle en Avant)	
Mme DELVOYE Kathleen (M.R.)	M. NORRE Cédric (P.S.)	
Mme CULER Diane (M.R.)	M. VAN de CAUTER Hans (Uccle en Avant)	
Mme VAN OFFELEN Marion (M.R.)		

Présidente du Conseil communal : Mme Aleksandra KOKAJ  
 Vice-Président du Conseil communal : M. Yannick FRANCHIMONT

## Réunions

En 2022 :

- Le Collège des Bourgmestre et Echevins a tenu 57 réunions.

Les séances ont eu lieu généralement le mardi à 14 h et exceptionnellement par vidéoconférence lors la crise sanitaire due à la propagation du Covid-19.

Les séances du Collège des Bourgmestre et Echevins ne sont pas accessibles au public. Elle se tiennent en effet à huis clos.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins prend des décisions dans tous les dossiers qui lui sont présentés par les différents services de l'administration et qui relève des matières diverses et variées qui lui sont notamment dévolues par différentes législations dont la Nouvelle Loi Communale (engagement du personnel contractuel, attribution des marchés publics, octroi des primes de naissance et d'adoption, radiation des registres de la population, examen des réclamations-taxes, délivrance des permis d'urbanisme,...).

Dans le respect des conditions fixées par l'article 89bis de la Nouvelle Loi Communale, il est loisible aux habitants de la Commune d'Uccle d'introduire une demande d'interpellation citoyenne relative à un sujet d'intérêt communal à l'attention du Collège des Bourgmestre.

A cet égard, le Collège des Bourgmestre et Echevins a répondu aux trois interpellations citoyennes suivantes :

- lors de la séance du Conseil communal du 20 janvier 2022 : l'obligation du port du masque dans l'enseignement primaire.
- lors de la séance du Conseil communal du 24 février 2022 : l'accès à la culture sur la commune d'Uccle
- lors de la séance du Conseil communal du 24 mars 2022 : la participation citoyenne pour tous
- lors de la séance du Conseil communal du 28 avril 2022 : la mémoire de Youra Livschitz
- lors de la séance du Conseil communal du 20 octobre 2022 : le plan Good Move à Uccle
- lors de la séance du Conseil communal du 24 novembre 2022 : le projet immobilier « Jardins du Kinsendael »

- Le Conseil communal s'est réuni 14 fois et lors de ces réunions, à part les points inscrits par le Collège échevinal, des interpellations, questions orales et questions écrites ont été déposées par les Conseillers communaux.

Les séances ont eu lieu généralement le dernier jeudi de chaque mois en soirée et exceptionnellement par vidéoconférence lors de la crise sanitaire due à la propagation du Covid-19.

Depuis le déménagement dans le nouveau Centre Administratif (CAU), les séances du Conseil sont également diffusées en direct sur Youtube.

Les séances du Conseil communal sont accessibles au public sauf en ce qui concerne les points qui sont inscrits en huis clos.

Le Conseil communal délibère sur tout ce qui est d'intérêt communal via des points inscrits à l'ordre du jour par le Collège des Bourgmestre et Echevins.

Les conseillers communaux disposent de différentes prérogatives fixées dans la Nouvelle Loi Communale et reprises dans le règlement d'ordre intérieur du Conseil communal et des commissions dont le droit d'interpeller le Collège des Bourgmestre et Echevins, le droit de poser des questions orales, des questions d'actualité et des questions écrites, le droit de déposer des motions.

Le Conseil communal a adopté les motions suivantes :

- 24 mars 2022 : Motion marquant l'adhésion de la Commune d'Uccle à la Stratégie européenne de lutte contre l'antisémitisme et au maintien de la vie juive en Europe ;
- 15 décembre 2022 : Motion face au projet des banques de diminuer de moitié le nombre de distributeurs automatiques de billets ;

Les textes des motions, des interpellations et de leur réponse, des questions orales et de leur réponse, des questions écrites et de leur réponse sont disponibles sur le site internet de la Commune d'Uccle [www.uccle.be](http://www.uccle.be).

Enfin, des commissions spécialisées du Conseil communal ont été convoquées préalablement aux séances du Conseil communal. Tout membre du Conseil communal peut y assister et poser des questions techniques relatives aux dossiers inscrits à l'ordre du jour du Conseil.

## C. CPAS

Au 31 décembre 2022, le Conseil de l'Action sociale était composé de :

Membres effectifs		
M. CORNELIS Stefan (Open Vld) (Président)	Mme DELVOYE Kathleen (M.R.)	M. THOMAS Jérôme (ECOLO)
M. VANDERSTAPPEN Nicolas (Les Engagé.e.s) (Remplace Mme Roba)	Mme CHARLIER Béatrice (ECOLO)	Mme DE BROUWER Florine (ECOLO)
M. PRAET Jean-Claude (DéFI)	M. REBUFFAT Jean (P.S.)	Mme CULER Diane (M.R.)
M. COCHEZ Francis (M.R.)	M. MEKKAOUI Fouzia (ECOLO) (Remplace M. Junqué)	
M. de HALLEUX Guy (Uccle en Avant)	Mme GREBORI Andrea (M.R.)	

## D. A.S.B.L. - Intercommunales et divers organismes - Mandats

### A.S.B.L. communales

Au cours de l'année 2022, étaient administrateurs au sein de différentes A.S.B.L. :

<b>Piscine Longchamp</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mme Marion Van Offelen, M. Alexandre Somma, Mme Salomé Garang-Boulegue, MM. Nima Hairy, Yves Vandersteen, Michel Bruylant (M.R.)</li> <li>- MM. Xavier Potier, Cédric Bordet, Mme Marianne Van Uytven, MM. Maxime Pétré, Yannick Franchimont (ECOLO)</li> <li>- M. Etienne Coppieters (Les Engagé.e.s)</li> <li>- Mmes Gisèle Abboud, Shadi Farkhojasteh (DéFI)</li> <li>- Mme Carmen Gloria Diaz Zamora (P.S.)</li> <li>- M. André Kalonda (Uccle en Avant)</li> </ul>
--------------------------	--

<b>Val d'Uccle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Jérôme Toussaint, Mme Sofia Attaei, MM. Michel Bruylant, Christophe Berthelot, Christophe Roelandt, Patrick Ma (M.R.)</li> <li>- M. Maxime Pétré, Mme Béatrice Charlier, MM. Eric Decroix, Frédéric Tits, Jérôme Thomas (ECOLO)</li> <li>- M. Alexandre Meeüs (Les Engagé.e.s)</li> <li>- MM. Emmanuel De Bock, Sacha Dumoulin (DéFI)</li> <li>- M. Yassine Assal (P.S.)</li> <li>- Mme Cathy Mavinga Wumba (Uccle en Avant)</li> </ul>
<b>Génération + (ex-Service Ucclois du 3ème Age)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mmes Sophie Bascour (remplace Mme Moens de Fernig), Marion Van Offelen, Vanessa Issi, Nevin Duysak, Andrea Grebori, M. Cesar Neirinckx (M.R.)</li> <li>- Mmes Yvette Lahaut, Dominique Van Nerom, Cécile Egrix (remplace M. Koursoumba) M. Jean-Pierre Collin, (ECOLO)</li> <li>- Mme Catherine Roba-Rabier (Les Engagé.e.s) (Remplace Mme Ruelle)</li> <li>- Mmes Pascale Denaigre, Joëlle Bonfiglio (DéFI)</li> <li>- M. Henri Smeyers (P.S.)</li> <li>- Mme Cathy Mavinga (Uccle en Avant)</li> </ul>
<b>Service Ucclois de la Jeunesse</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mmes Aurélie Czekalski, Gaëlle Happy (remplace M. Willermain), MM. Alexandre Somma, Mmes Andrea Grebori, Emeline Roobroek, M. Onur Sar (M.R.)</li> <li>- MM. Yannick Franchimont, Claude Bastin, Tayino Cherubin, Jonathan Avau, Mathias Junqué (ECOLO)</li> <li>- M. Thomas Hermans (Les Engagé.e.s)</li> <li>- M. Francisco Gonçalves, Mme Anne-Sophie Stichelbaut (DéFI)</li> <li>- M. Nizar Oamart (P.S.)</li> <li>- M. Ahlam Lakhroufi (Uccle en Avant)</li> </ul>
<b>La Ferme Rose</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mmes Vanessa Issi, Marion Van Offelen, Sophie Bascour, MM. Onur Sar, Julien Groutars, Mme Nevin Duysak (M.R.)</li> <li>- M. Pierre Desmet, Mme Dominique Van Nerom, MM. Jean-Marie Pierlot, Jonathan Avau (ECOLO)</li> <li>- Mme Anne-Sylvie Maroy (Les Engagé.e.s)</li> <li>- MM. David Vandenbosch, Jean-Claude Praet (DéFI)</li> <li>- M. Dirk Dobbelaere (P.S.)</li> <li>- Mme Carine Langbord (Uccle en Avant) (Remplace Mme Hasni)</li> </ul>
<b>Promotion des Parcs Publics et des Espaces Verts Publics</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Boris Dilliès, Mme Marion Van Offelen, Mmes Sophie Bascour, Elozi Lomponda (remplace M. Willermain), MM. Igor Baworowski, Michel Destombes (M.R.)</li> <li>- Mme Laurence Vandeputte, M. Eric Decroix, Mme Ingrid Parmentier, M. Martin Spanoghe (ECOLO)</li> <li>- Mme Chantale Cuvelier, M. Olivier Meire (DéFI)</li> <li>- M. Sébastien Dannau (Uccle en Avant)</li> <li>- M. Pierre De Busschere (P.S.)</li> </ul>
<b>Animation-Prévention socio-culturelle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mme Andrea Grebori, M. Julien Groutars (M.R.)</li> <li>- Mmes Aleksandra Kokaj, Marianne Van Uytven, M. Yoann Veny (ECOLO)</li> <li>- Mme Juliette Absil (Les Engagé.e.s)</li> <li>- M. Mohamed Boudraa, Mme Pascale Denaigre (DéFI)</li> <li>- M. Quentin Mages (P.S.)</li> <li>- Mme Catherine Cools (Uccle en Avant)</li> <li>- Echevin de tutelle : M. François Lambert-Limbosch (ECOLO).</li> <li>- Echevin de la Jeunesse : Mme Valentine Delwart (M.R.)</li> <li>- Echevin de la Culture : Mme Perrine Ledan (ECOLO)</li> <li>- Président du C.P.A.S. : M. Stefan Cornelis (M.R.)</li> </ul>

<b>Association Culturelle et Artistique d'Uccle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mmes Vinciane Morel de Westgaver, Béatrice Fraiteur, Marianne Gustot, Clémentine Barzin, Elozi Lomponda MM. Laurent Van Der Elst, Mme Vanessa Issi (M.R.)</li> <li>- M. Olivier Arendt, Mme Andromaque Zens, MM. Christian Thomas, Stéphane Ledune (ECOLO)</li> <li>- Mme Isabelle Vienne (Les Engagé.e.s)</li> <li>- Mmes Carine Seront, Odile Margaux (DéFI)</li> <li>- Mme Jacqueline Herremans (P.S.)</li> <li>- Mme Véronique Lederman (Uccle en Avant) (Remplace Mme Langbord)</li> </ul>
<b>Le Parascolaire d'Uccle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Boris Dilliès, Mme Valentine Delwart (M.R.)</li> <li>- MM. Frédéric Tits, Björn Becker (ECOLO)</li> <li>- Mme Ahlam Lakhoulfi (Uccle en Avant)</li> <li>- M. François Beyens (Les Engagé.e.s) (Remplace M. Diallo)</li> <li>- Mme Yaël Haumont (DéFI)</li> <li>- Mme Isabelle Sirtaine (P.S.)</li> </ul>
<b>A.S.B.L. Promotion du Commerce et de l'économie ucquoise.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mme Diane Culer (M.R.)</li> <li>- M. Pierre Desmet (ECOLO)</li> <li>- Mme Céline Fremault (Les Engagé.e.s)</li> <li>- Mme Odile Margaux (DéFI)</li> <li>- Mme Véronique Lederman (Uccle en Avant)</li> <li>- M. Bernard Hayette (P.S.)</li> </ul>
<b>A.S.B.L. Actions pour les Familles, la Santé et l'Égalité des Chances à Uccle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mme Marion Van Offelen (M.R.)</li> <li>- Mme Céline Fremault (Les Engagé.e.s)</li> <li>- M. Nicolas Clumeck (DéFI)</li> <li>- Mme Caroline Vanneste (ECOLO)</li> <li>- Mme Véronique Lederman-Bucquet (Uccle en Avant).</li> <li>- M. Bernard Hayette (P.S.) (Remplace Mme El Fassi)</li> </ul>

### Intercommunales et organismes divers

Dans les intercommunales et organismes suivants, la Commune est représentée par :

<b>Holding communal en liquidation</b>	- Mme Valentine Delwart (M.R.), déléguée aux assemblées générales.
<b>Brutéle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Thibaud Wyngaard (ECOLO) et Mme Carine Gol-Lescot, administrateurs.</li> <li>- Mme Maëlle De Brouwer (ECOLO), Echevine, déléguée aux assemblées générales.</li> </ul>
<b>Sibelga et Interfin</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- MM. Thibaud Wyngaard (ECOLO) et Michel Cohen (M.R.), administrateurs.</li> <li>- MM. Jérôme Toussaint (M.R.) et Blaise Godefroid (ECOLO), délégué et délégué adjoint aux assemblées générales.</li> </ul>
<b>Vivaqua</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Jonathan Biermann (M.R.), Mme Lise Goetghebuer (ECOLO), administrateurs.</li> <li>- M. Jérôme Toussaint (M.R.), Mme Marion Van Offelen (M.R.), MM. Pierre Desmet (ECOLO) et Blaise Godefroid (ECOLO), délégués aux assemblées générales.</li> </ul>
<b>Brulocalis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Jonathan Biermann (M.R.), administrateur.</li> <li>- Mme Perrine Ledan (ECOLO), administratrice.</li> </ul>
<b>Intercommunale d'Inhumation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Jérôme Toussaint (M.R.), délégué aux assemblées générales.</li> <li>- Mme Laurence Vandeputte (ECOLO), administratrice.</li> </ul>
<b>Société Coopérative Intercommunale de Crémation</b>	- M. Jérôme Toussaint (M.R.), délégué aux assemblées générales.

<b>Ecole Régionale et Intercommunale de Police (E.R.I.P.)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Boris Dilliès (M.R.), administrateur de droit</li> <li>- M. Jean-Pierre Collin (ECOLO-GROEN), délégué aux assemblées générales.</li> </ul>
<b>Brulabo</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Jérôme Toussaint (M.R.), administrateur.</li> </ul>
<b>Citydev</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Pierre Desmet (ECOLO), délégué aux assemblées générales.</li> <li>- M. David Praet (Open Vld), deuxième délégué aux assemblées générales.</li> </ul>
<b>S.C.R.L. BinHôme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mme Diane Culer et M. Michel Cohen (M.R.)</li> <li>- MM. Bernard Richelle et Bruno Nys (ECOLO), administrateurs.</li> <li>- M. Emmanuel De Bock (DéFI), administrateur avec voix consultative.</li> </ul>
<b>A.S.B.L. Espace Formation PME INFAC INFOBO (EFP)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mme Valentine Delwart (M.R.).</li> </ul>
<b>Agence Locale pour l'Emploi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- MM. Christophe Berthelot, Christophe Roelandt, Michel Destombes (M.R.)</li> <li>- MM. Yoann Veny, Pierre Gardinal (ECOLO)</li> <li>- M. François de Harven (DéFI)</li> <li>- M. Marc Cools (Uccle en Avant)</li> <li>- M. Eric Decroix (ECOLO).</li> </ul>
<b>Agence immobilière sociale d'Uccle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- MM. Michel Cohen, Alexandre Somma, Michel Destombes, Christophe Roelandts, Mmes Diane Culer et Salomé Garang-Boulegue (M.R.),</li> <li>- MM. Blaise Godefroid, Nelson Wright, Dominique Van Nerom, Bruno Neys et Mme Ingrid Parmentier (Ecolo)</li> <li>- M. Stéphane Nicolas (Les Engagé.e.s)</li> <li>- Mme Gisèle Abboud Mbayoko et M. David Vandenbosche (DéFI)</li> <li>- M. Cédric Norré (PS)</li> <li>- M. Marc Cools (UeA)</li> </ul>

## 9. SERVICE JURIDIQUE

-----

### Support interne

Le service juridique est intervenu dans les affaires traitées par d'autres services ou qui lui ont été soumises soit par le Collège des Bourgmestre et Echevins, soit par un Echevin, soit par la Secrétaire communale.

194 nouveaux dossiers ont été ouverts dans ce cadre durant l'année 2022. Les dossiers sont traités sous forme de notes adressées aux services ou aux personnes concernées.

- Tâches:
- analyse et rédaction d'outils juridiques (conventions, règlements, arrêtés, ...);
  - collaboration/correspondances diverses (sous forme de projets de courrier);
  - notes internes (relatives aux implications juridiques des dossiers).

### Dossiers du service juridique

Le service juridique traite lui-même, dans certains domaines de droit, les affaires portées devant le Conseil d'Etat et le Conseil du Contentieux des étrangers. Il assure le suivi et la gestion des dossiers contentieux portés devant les tribunaux de l'ordre judiciaire confiés à des avocats.

- Recours au Conseil du Contentieux des étrangers ..... 0
- Recours au Conseil d'Etat ..... 1
- Affaires portées devant une juridiction judiciaire ..... 6

Dans le cadre des contentieux en matière de taxes communales, le service juridique assure le suivi et la gestion des dossiers portés devant les tribunaux de l'ordre judiciaire confiés à des avocats en cas de recours contre la décision du Collège des Bourgmestre et Echevins rejetant une réclamation-taxe car elle est non-fondée ou irrecevable.

- Recours devant le Tribunal de Première Instance de Bruxelles ..... 9
- Recours devant la Cour d'Appel de Bruxelles ..... 1

Le service juridique est chargé de représenter le Collège des Bourgmestre et Echevins dans le cadre de la procédure de conciliation devant le Juge de Paix en matière de redevance de stationnement. Dans ce cadre, 5 dossiers ont été ouverts durant l'année 2022.

Le service juridique a également la charge des dépôts de plainte, des constitutions de partie civile et des déclarations de personne lésée auprès du Parquet du Procureur du Roi de Bruxelles ou de la Police locale. Durant l'année 2022, 1 nouveau dossier de ce type a été ouvert.

### Contentieux des taxes communales

L'instruction des réclamations ainsi que le suivi des décisions du Collège des Bourgmestre et Echevins sont assurés par le service juridique en collaboration avec les services des finances et des taxes et ce, dans le respect de l'ordonnance du 3 avril 2014 relative à l'établissement, au recouvrement et au contentieux en matière de taxes communales.

35 réclamations concernant les taxes communales ont été introduites.

Objet de la réclamation	Nombre
Taxe sur les immeubles inachevés, inoccupés, ou laissés à l'abandon	10
Taxe sur les biens immeubles faisant l'objet d'un arrêté du Bourgmestre déclarés insalubres ou inhabitables ou ne satisfaisant pas aux exigences élémentaires de sécurité et de salubrité	9
Taxe sur l'occupation de la voie publique à l'occasion de travaux	1
Taxe sur les antennes GSM ou mobilophonie, de télécommunications, d'émission de signaux et d'échange d'informations par voie hertzienne	2

Taxe sur les surfaces de bureaux	2
Taxe sur les résidences non-principales	6
Taxe sur le premier branchement à l'égout	2
Taxe sur les imprimés publicitaires	1
Taxe sur les supports de publicité commerciale visibles de la voie publique	1
Taxe sur le nettoyage de la voie publique	1
Taxe relative à l'instruction des permis et des certificats en matière d'Urbanisme et d'Environnement	0

### **Cellule arrêté de police**

Dans le courant de l'année 2017, une cellule chargée de traiter tous les arrêtés de police adoptés par Monsieur le Bourgmestre a été mise en place au sein du service juridique.

37 dossiers ont été ouverts en 2022 en vue de leur analyse.

### **Récupération des frais de crèche, des frais de repas livrés à domicile, des frais d'aide familiale et des prêts sociaux**

Le service juridique collabore étroitement avec le service de l'action sociale afin de récupérer les frais de crèches impayés : 10 dossiers ont été ouverts en 2022.

### **Récupération des frais scolaires**

Le service juridique collabore étroitement avec les écoles communales afin de récupérer les divers frais scolaires impayés, 18 dossiers ont été ouverts en 2022.

### **Récupération des frais d'intervention du SIAMU**

En 2022, le service juridique a réceptionné et traité 5 dossiers concernant la récupération de frais d'intervention du SIAMU. Les raisons de l'intervention du SIAMU sont, dans la plupart des cas les suivantes : la neutralisation d'une nappe d'hydrocarbure sur la voie publique, l'arrêt d'une sonnerie d'alarme, le déblaiement de la voie publique, la neutralisation d'un objet risquant de tomber sur la voie publique.

### **Récupération des redevances relatives aux frais d'emplacement sur les divers marchés**

Le service juridique collabore étroitement avec le service de l'Economie & Commerce afin de récupérer les redevances impayées pour les emplacements des marchands ambulants sur les marchés, 10 dossiers ont été ouverts en 2022.

### **Récupération des pénalités de retard, des frais de récupération et du remboursement des ouvrages dans les bibliothèques**

Le service juridique collabore étroitement avec le service de la culture et les bibliothèques communales afin de récupérer les pénalités de retard, les frais de récupération et le remboursement des ouvrages empruntés et non restitués, 90 dossiers ont été ouverts en 2022.

### **Récupération des redevances de réservation de stationnement**

Le service juridique collabore étroitement avec le service des réservations de stationnement afin de récupérer les redevances relatives aux demandes de réservation de stationnement impayées, 210 dossiers ont été ouverts en 2022.

### **Article 137bis de la Nouvelle Loi Communale**

Depuis la fin de l'année 2015, le service juridique met en œuvre la procédure de recouvrement prévue à l'article 137bis de la Nouvelle Loi Communale lorsqu'aucune suite favorable n'a été réservée aux lettres de mise en demeure de récupération envoyée aux débiteurs concernés.

189 dossiers ont été envoyés chez l'huissier en 2022 dans le cadre de l'article 137bis de la NLC.

*"En vue du recouvrement des créances non fiscales incontestées et exigibles, le receveur peut établir une contrainte, visée et déclarée exécutoire par le collège des bourgmestre et échevins. Une telle contrainte est signifiée par exploit d'huissier de justice. Cet exploit interrompt la prescription. Une contrainte ne peut être visée et rendue exécutoire par le Collège des Bourgmestre et Echevins que si la dette est exigible, définitive et certaine. Le débiteur doit en outre avoir été préalablement mis en demeure par lettre recommandée. La commune peut charger des frais administratifs pour cette lettre recommandée. Ces frais sont à charge du débiteur et peuvent également être recouvrés par l'exploit. Les dettes d'une personne morale de droit public ne peuvent jamais être récupérées par un exploit. Un recours contre l'exploit peut être introduit dans le mois de la signification par requête ou par citation. En ce qui concerne l'accomplissement des missions visées dans le présent article, le receveur fait rapport, sous sa responsabilité, au collège des bourgmestre et échevins et au conseil communal."*



## 10. PARTICIPATION CITOYENNE

-----

### **Subside Coup de Pouce 2022 : deux appels à projets**

- Réalisation et suivi de la communication sur le projet en collaboration avec le service de la communication extérieure
- Lancement de deux appels à projets en 2022 avec une enveloppe de 30.000 euros
- Lancement de marchés publics de faible montant sur facture acceptée pour le volet communication du projet
- Lancement du premier appel du 4 avril au 3 juin 2022
- Constitution d'un comité de sélection
- Analyse de la recevabilité des projets reçus dans le cadre de l'appel
- Transmission des projets recevables au comité
- Réunion d'évaluation et de sélection des projets avec le comité
- Sélection des projets (En juin 2022, 11 projets retenus pour un montant de 12.389,00€)
- Suivi des projets retenus
- Lancement du second appel à projets 3 octobre au 13 novembre 2022
- Constitution d'un comité de sélection
- Analyse de la recevabilité des projets reçus dans le cadre de l'appel
- Transmission des projets recevables au comité
- Réunion d'évaluation et de sélection des projets avec le comité
- Sélection des projets (novembre 2022, 3 projets retenus pour un montant total de 2.608,38€)
- Suivi des projets retenus (visites sur les lieux des projets, rencontres avec les porteurs de projets, réunions avec les services d'appui)
- Suivi du projet documentaire réalisé par la photographe Johanna de Tessières (en vue d'une brochure et exposition)

### **Budget participatif 2020**

- Mise en place, suivi et concrétisation des différents projets lauréats
- Réalisation du projet de protection du patrimoine naturel de Calevoet-Bourdon
- Passation marché public pour l'aménagement dynamique de « La grande plaine du Homborch »
- Choix du terrain pour le projet de skatepark et street workout

### **Budget participatif 2022**

- Augmentation de l'enveloppe globale du budget participatif 2022, passant d'un budget de 50.000 euros à 150.000 pour réaliser les projets lauréats
- Modification du règlement et du formulaire du budget participatif 2022, l'objectif étant de prendre en compte l'évaluation globale du budget participatif de l'édition de 2020, l'ajout d'ateliers de présentation et de co-construction de tous les projets introduits ainsi qu'une amélioration de l'implication de l'administration aux différentes étapes du processus
- Lancement appel à projets
- Analyse des propositions de projets par les services, les 26 projets déposés puis analysés du point de vue de leur faisabilité et de leur coût financier
- Présentation des 15 projets retenus et soumis aux votes lors du Forum des projets, l'occasion pour les citoyens uclois de découvrir plus en détails les porteurs de projets
- Phase de vote pour tous les citoyens uclois du 3 octobre au 6 novembre 2022
- Décompte des votes
- Publication des résultats
- Soirée avec les lauréats dans la salle du Conseil le 15 décembre 2022
- Rencontre avec chaque porteur de projets et les services ou opérateurs concernés pour entamer la réalisation des projets
- Gestion de la plateforme en ligne Monopinion afin d'actualiser le processus du budget participatif

#### Contrat local de mobilité (en collaboration avec le service mobilité voirie)

- Tenues de deux ateliers participatifs (décembre 2022) avec l'agence 21 Solutions et la Région afin d'examiner les diagnostics et collecte des opinions des usagers
- Implication du service à la préparation des ateliers (communication, contenu, mobilisation des citoyens et acteurs relais,...)
- Mise à jour de la plateforme monopinion

#### Etats généraux de la Jeunesse – Phase 1 (en collaboration avec le service jeunesse)

- Formulation et préparation du cahier des charges pour appel à un prestataire extérieur et désignation du prestataire
- Mise en œuvre des Etats généraux de la jeunesse avec Jeune et citoyen en collaboration avec le service Jeunesse de la Commune
- Formulation et lancement de l'enquête en ligne destinée aux jeunes de février à avril 2022, l'occasion pour les jeunes Ucclois de donner leurs avis et exprimer leurs attentes par rapport à 10 thématiques centrale de la vie uccloise
- Analyse des 350 questionnaires complétés
- Suivi et coordination des ateliers organisés par le prestataire et travail de terrain pour la mobilisation
- Co-organisation du Forum de la jeunesse à la Ferme Rose au mois de mai 2022
- Suivi et évaluation de la première phase
- Lancement de la seconde phase du projet afin d'affiner les résultats et obtenir des recommandations concrètes (définition des objectifs, marché complémentaire, communication supplémentaire en collaboration avec le service communication).
- Mise à jour de la plateforme monopinion

#### Plan communal de mobilité (en collaboration avec le service mobilité voirie)

- Poursuite des ateliers participatifs lancés en 2021
- Participation active à la troisième rencontre participative (19 mars) où un travail collaboratif sur le plan d'actions prioritaires a eu lieu : forum d'idées innovantes, partage avec les experts de la mobilité, présentation d'outils et implications concrètes pour améliorer la mobilité et le cadre de vie
- Atelier urbain (9 juillet) au Homborch ainsi qu'à l'angle de la rue Zwartebeek et de la chaussée de Neerstalle afin de diagnostiquer avec les citoyens la situation actuelle et explorer les pistes des éléments à améliorer
- Mise à jour de la plateforme monopinion

#### Consultation sur l'aménagement de la Place de Saint-Job(en collaboration avec le service mobilité voirie)

- Co-organisation avec le service espace public du premier atelier se tenant le 7 juillet (contenu, communication, logistique, ...)
- Atelier de présentation du cadre de réaménagement de la Place Saint-Job, l'objectif étant de faire ressortir de manière plus précise les besoins et attentes des citoyens par rapport à la place
- Suivi et analyse de l'atelier avec le service espace public ainsi que le bureau d'étude en charge de la mission de réaménagement
- Mise à jour de la plateforme monopinion

#### Assemblée citoyenne pour le climat

- Soutien à la consultation des habitants via mon opinion suite à la première phase de rédactions des fiches d'action

#### Communication

- Actualisation permanente de la plateforme citoyenne (actualisation des rencontres publiques, des débats et des propositions des citoyens)
- Rédaction, suivi de la communication de l'ensemble des projets initiés ou pour lequel le service est en appui (Wolvendael, site, FB, affichage, communication interne, ...)
- Présence lors d'événements communaux

#### Participation à des ateliers et événements

- Participation aux Rencontres citoyennes de la démocratie participative (Strasbourg, 23-24 juin 2022)

## 11. SOLIDARITE INTERNATIONALE ET AFFAIRES EUROPEENNES

-----

### Commune hospitalière

- Signature par la commune de la Charte bruxelloise de la solidarité internationale adoptée par la séance du Conseil communal du 24/02/2022.
- Gestion de la crise ukrainienne depuis mars 2022 et réception d'un subside régional. Le subside de 10.000.000.00 euros a été octroyé en deux parties : La 1<sup>ère</sup> tranche de 347.500,00 euros a été reçue en mai 2022 et une 2<sup>ème</sup> tranche de 771.410,97 euros a été reçue en décembre 2022) afin d'aider les communes et les CPAS à accueillir les réfugiés fuyant la guerre :
  - o Accompagnement et coordination des hébergeurs citoyens qui ont accueilli des réfugiés ukrainiens suite à l'invasion par la Fédération de Russie le 24 février 2022
  - o Recrutement d'une Référente communale pour coordonner l'hébergement citoyen des bénéficiaires de protection temporaire venant d'Ukraine
  - o Appui aux différents services en contact direct avec les réfugiés ukrainiens pour l'accueil et la traduction lors des démarches administratives
  - o Appui financier au CPAS pour la création et gestion d'un logement de transit pour les réfugiés ukrainiens
  - o Suivi des demandes de relogement vers le logement de transit du CPAS ou vers la plateforme régionale Bruss'help
  - o Appui financier au service Logement pour la mise à disposition et l'aménagement de 7 logements temporaires à destination de réfugiés ukrainiens
  - o Création d'un réseau de partenaires associatifs et organisationnels afin de gérer l'accueil des réfugiés : Maison d'Edith, Convivial, Singa, propriétaires solidaires, Ciré, Ukrainian Voices, Bruss'help
  - o Organisation d'une séance d'information à destination des hébergeurs citoyens sur la recherche de logement pour les réfugiés ukrainiens avec les associations Convivial et SINGA
  - o Préparation d'une cérémonie en l'honneur des hébergeurs citoyens et des réfugiés ukrainiens
  - o Réflexion pour le lancement du projet de logement de transit communal
  - o Participation aux réunions mensuelles de partenaires des 19 communes et CPAS de la région bruxelloise afin de partager les bonnes pratiques et des informations autour de l'accueil des réfugiés ukrainiens
- Organisation de l'exposition « Haut-Karabakh - Théâtre d'une guerre ignorée » sur le Parvis Saint-Pierre du 8 au 27 mars 2022.
- Préparation de la quatrième édition du Festival des solidarités internationales 2023 dont le programme est étoffé et étendu sur une durée de 1 mois

### Coopération décentralisée

- Dans le cadre du Programme de Coopération Internationale Communale (CIC) qui entre dans une nouvelle phase (2022-2026), une mission a été préparée et organisée entre le 8 et le 16 octobre 2022 à Kintambo. La délégation uccloise s'est composée de 4 membres dont le Bourgmestre et l'Échevine de la Solidarité internationale.
- Les objectifs principaux étaient les suivants :
  - o Renforcer les liens politiques entre les deux communes partenaires ainsi que le dialogue stratégique de mise en œuvre du programme pour la période 2022-2026
  - o Poursuivre le développement des services de l'Etat civil et Population de Kintambo
  - o Lancer les réflexions stratégiques autour de la création d'une bibliothèque publique à Kintambo
- Les activités organisées pendant la mission :
  - o Vérification générale du travail réalisé depuis la mission de juin 2021
  - o Contrôle des installations photovoltaïques existantes
  - o Contrôle des travaux réalisés en 2021-2022
  - o Contrôle des registres de la Commune de Kintambo
  - o Vérification des enregistrements du bureau population
  - o Contrôle de l'archivage réalisé
  - o Achat de fournitures de bureau pour équiper le bureau de Salongo

- Visites protocolaires : rencontre avec le Gouverneur, le Ministre de l'Intérieur, la Commissaire générale en charge de la Coopération décentralisée, l'Ambassadeur de Belgique, la déléguée à Wallonie-Bruxelles International, le Directeur adjoint du Cabinet du chef de l'Etat
- Visites de terrain : réalisations du partenariat
- Diversifications des partenariats avec ONG locales / représentants de la société civile / autorités politiques / partenaires existants ou potentiels
- Planification des activités pour le programme 2022-2026
- Contacts avec partenaires locaux pour les travaux à effectuer durant le programme 2022-2026
- Discussions relatives au programme 2022-2026

### **Fonds des calamités**

- Allocation d'un subside exceptionnel de 1.250 euros à l'Iran Human Rights afin de soutenir les défenseurs des droits humains en République islamique d'Iran
- Octroi de 5.000,00 euros au Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR) qui aide psychologiquement, juridiquement et matériellement les familles forcées de fuir leurs foyers en Ukraine et dans les pays voisins.
- Octroi d'un subside de 1.300 euros au Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR) dont les équipes sur le terrain en Ukraine œuvrent pour pourvoir des fournitures d'hiver et de l'aide en espèce d'urgence pour les personnes les plus vulnérables. Ils contribuent au renforcement des maisons et abris pour faire face aux conditions hivernales en Ukraine.

### **Octroi de subsides et de soutien financier**

- Les subsides, suite à l'appel à projets Solidarité internationale 2022, ont été répartis entre plusieurs organisations ci-dessous (montant total de 13.449,00 euros) :
- 2.000 euros pour les organisations suivantes : Association des Femmes Maliennes de Belgique et Ami(e)s pour la Promotion de la Femme et de l'Enfant, Dynamo International, Guidef Récup ASBL, *Men anpil chay pa lou*.
- 1.999 euros pour Actions pour le Développement Global – Coopération ASBL.
- 1.950 euros pour Laïcité et Humanisme en Afrique centrale
- 1.500 euros pour Association universelle d'œuvres pour l'épanouissement des sourds
- Soutien financier au festival Uckel'Air (3.000,00 euros) et la Nuit au Wolvendael (1.000,00 euros)

### **Conseil consultatif de la Solidarité internationale**

- Le Conseil consultatif s'est réuni à 4 reprises (les 10/02 ; 3/05 ; 27/06 et 11/01) pour suivre la motion de la commune hospitalière. Le conseil s'est concentré sur le suivi de la crise ukrainienne et la préparation de la quatrième édition du Festival des solidarités internationales en mars 2023.

### **Préparation du Festival des Solidarités internationales dans différents lieux ucclois**

- Choix du thème de l'édition 2023 : « D'Uccle et d'Ailleurs »
- Préparation du programme, prise de contacts avec les différents partenaires, organisation pratique

### **Soutien aux personnalités**

- Soutien de la commune à Masha Amini, femme iranienne décédée suite aux traitements infligés par les autorités iraniennes après avoir été accusée de « port de vêtements inappropriés ». Le portrait de Masha Amini a été affiché sur les grilles du parc Wolvendael. Des affiches et des bâches ont été imprimées et placées à côté de l'église Saint-Pierre et devant la maison communale.
- Soutien à Olivier Vandecasteele, injustement détenu en Iran. Impression d'affiches et de bâche accrochée devant la maison communale. Envoi d'un courrier du collège aux autorités iraniennes en faveur du prisonnier politique. Post sur les réseaux sociaux de la commune.

### **Mon école solidaire**

- Octroi d'un subside de 1.000,00 euros au Lycée français Jean Monnet pour un projet d'action d'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire.
- Octroi d'un subside de 1.000,00 euros à l'École Communale de Messidor pour une action de coopération au développement avec l'école primaire publique de Bitiako au Burkina Faso (commune de Siby, province des Balé).

### **Affaires européennes**

- Thème sélectionné pour l'édition 2022 du Prix du citoyen européen ucclois : « Jeune et citoyen » et mise à jour du règlement
- Attribution du Prix du/de la citoyen(ne) européen(ne) d'Uccle aux élèves de l'Athénée Royal Uccle I
- Adhésion au réseau appelé « Bâtir l'Europe avec les élus locaux / Geef vorm aan Europa in de lokale politiek! / Building Europe with Local Councillors » dans le but de constituer un réseau d'élus locaux européens ayant pour mission de communiquer les enjeux européens à la population. Ce réseau permet de mieux connaître les questions européennes ayant un impact sur la population locale et vise à encourager le débat sur l'avenir de l'Europe, qu'il permet de favoriser l'accès à des informations mises à disposition par les institutions de l'UE sur les problématiques européennes pouvant avoir des répercussions à l'échelle locale.

### **Uccle « Commune du commerce équitable »**

- Uccle garde son titre de « Commune du commerce équitable » délivré par Oxfam via l'outil-questionnaire « Fair-Ô-Mètre » qui mesure l'engagement des comités de pilotage et des communes en faveur du commerce équitable et permet de confirmer le titre obtenu.

## 12. MANIFESTATIONS PUBLIQUES

-----

### Manifestations organisées par le service

Date	Manifestation
17 février	Cérémonie d'hommage au Roi Albert 1er.
1 <sup>er</sup> juin	Réception pour les joueurs de hockey du Royal Racing Club d'Uccle, Champions de Belgique.
17 juin	Inauguration des Centres administratif et opérationnel d'Uccle - Réception pour le personnel Communal.
17, 18 et 19 juin	Ukkelbeek dans le parc de Wolvendael.
25 juin	Le Parvis fait son cinéma.
1, 2 et 3 juillet	Smaakfestival dans le parc de Wolvendael.
1 <sup>er</sup> juillet au 31 août	Aménagement de la place de Saint-Job pour l'été – installation d'une zone de convivialité.
20 juillet	Bal populaire et lancement d'un feu d'artifice à l'occasion de la Fête nationale sur la Place de Saint-Job.
21 juillet	Brocante de la Fête nationale sur la place de Saint-Job.
26 août	Barbecue estival pour le personnel communal à la Maison des Arts d'Uccle.
1 <sup>er</sup> septembre	Cérémonie commémorant la Libération de la Commune d'Uccle par les troupes anglaises.
2 septembre	Inauguration de la plaque commémorative du Centenaire d'Uccle Centre d'Art.
26 septembre	Réception pour les joueurs de frisbee du Uccle Brussels Ultimate Club « The Mooncatchers », demi-finalistes de la coupe du monde des clubs.
18 octobre	Inauguration officielle du Centre administratif d'Uccle.
1 <sup>er</sup> novembre	Cérémonies patriotiques de la Toussaint. Hommage aux victimes militaires et civiles des deux Guerres Mondiales.
6 décembre	Distribution de chocolat au personnel communal

### Gestion de la Maison des Arts d'Uccle

Gestion des lieux, organisation du calendrier, du planning nettoyage, des fiches d'intervention pour diverses réparations et travaux, des commandes de matériel, des notes de services pour diverses interventions du Service Vert et des Travaux, de la mise à disposition et rangement de matériel et achat de nouveaux équipements

Visite des lieux avec le locataire, états des lieux avant et après les occupations, gestion administrative, mise à disposition de matériel, ouverture et fermeture des locaux.

### Gestion des occupations par les services communaux et les particuliers

Date	Manifestation
17/01 – 31/01	Exposition de l'Institut Paul Hankar « À vous de voir »
1/02 – 28/02	Exposition « Un regard sensible » d'Aline Burton
1/03 – 3/04	Exposition « Patrice Verhofstadt et ses collectionneurs »
6/04 – 10/04	Exposition de Benoît Dallemagne
22/04 – 24/04	Exposition « Une pensée est une idée de passage » collectif d'artistes
25/04 – 16/05	Exposition « Art géométrique » de Jacques Weemaels
17/05 – 22/05	Exposition « retour de voyage à Rome et Naples » de l'Ecole d'Art d'Uccle
27/05 - 5/06	Exposition des travaux des élèves de l'Ecole d'Art d'Uccle

10/06	Réception des bénévoles du service des Séniors
14/06	Projection d'un film d'Yvon Lammens organisée par la section locale d'Amnesty International
15/06 – 19/06	Exposition « Peintures & sculptures » collectif d'artistes
21/06	Fête de la Musique - Concert violon et clavecin
22/06	Conférence Karine Lalieux
24/06 – 26/06	Exposition « Art d'Afrique »
24/08	Concert avec Nico Di Santy
26/08	Barbecue estival pour le personnel communal
31/08 – 12/09	Exposition du Centenaire d'Uccle Centre d'Art
21/09 – 2/10	Exposition d'Irène Sturbelle
3/10 – 9/10	Exposition "Le potelier des Pilifs" + Samedifférence
10/10 – 17/10	Exposition « Matière » de Skender Hyseni
18/10 – 20/11	Exposition « Point de rencontres » de Françoise Hustin
23/11 – 12/12	Exposition « Au doigt et à l'œil » du photographe Olivier Larrey et du sculpteur Patrick Dassargues

### **Marché annuel de Saint-Job**

#### **Prévu le 17 septembre 2022 :**

- confection du programme + plan;
- confection du projet d'affiche + affichettes;
- organisation d'animations;
- organisation des interdictions de stationnement dans le quartier;
- calcul et paiements des prix aux éleveurs;
- réunions avec les représentants d'associations présents le jour de la foire;
- réunions avec les services communaux et la police;
- organisation du travail du personnel;
- organisation d'un concours du chien le plus sympathique;
- mise à disposition de stands pour les ASBL;
- recherche d'animations de rue.



### **Autorisations diverses**

#### Collectes :

- gestion des collectes sur le territoire de Bruxelles-Capitale;
- gestion des collectes autorisées par A.R.

#### Tombolas :

- constitutions des dossiers.



### **Distinctions honorifiques**

- Mise à jour des dossiers des mandataires communaux en vue de l'octroi de distinctions Honorifiques.
- Enquêtes et introductions de Décorations du Travail pour le secteur privé.

### **Subsides**

Subsides accordés aux groupements Patriotiques, qui ont transmis leurs rapports et bilans d'activités.



## Divers

- Collecte d'informations dans les services et tenue à jour de l'agenda des Conseillers communaux.
- Etat de certains monuments communaux à signaler au Service des Travaux, pour réparation, restauration éventuelles.
- Renseignements divers axés sur les monuments, drapeaux, médailles et coupes.
- Acquisition de médailles, coupes et cadeaux officiels.
- Réunions de concertation pour les grands événements : Le Parvis fait son cinéma, Bal populaire du 20 juillet, Inauguration pour le personnel et inauguration officielle du nouveau Centre administratif d'Uccle et Marché annuel.
- Achat d'écharpes de Conseillers et Echevins.
- Gestion de l'installation de forains sur le territoire communal en dehors des fêtes des associations de quartiers.
- Gestion de l'agenda des événements sur le territoire d'Uccle.
- Gestion de l'agenda de l'été 2022, collecte des informations auprès des divers services communaux et réalisation d'un agenda comprenant toutes les activités.

## Kermesses

2 kermesses ont lieu sur le territoire de la commune :

- 1ère kermesse de Saint-Job : du 16/05 au 29/05;
- 2ème kermesse de Saint-Job : du 12/09 au 25/09;
- accueil des forains (en collaboration avec la Police) et coordination de l'installation des attractions;
- dossiers pour le placement des cols de cygne à VIVAQUA;
- désignation des emplacements sur les lieux de kermesse;
- paiements emplacements forains à tenir à jour.



# AFFAIRES SOCIALES ET ECONOMIQUES





# 1. ACTION SOCIALE

## A. Action Sociale

### Pensions

- Demandes introduites :
  - Salariés ..... 13
  - Indépendants ..... 3
  - Fonctionnaires ..... 1
  - Grapa ..... 24

### Moins valides

- Allocations A.P.A (Aide aux personnes âgées) ..... 222
- Allocations A.I (Aide à l'intégration) ..... 234

### Handicontact

Le service « handicontact » sur le principe de guichet unique a été mis en place en novembre 2013. Il a pour but d'informer et d'orienter toutes les personnes en situation de handicap et leur entourage vers les services aptes à répondre aux besoins énoncés.



### Centrale des Moins Mobiles

Ce service offert au public via l'a.s.b.l. Taxistop, a vu le jour au 1er septembre 2014. Il s'agit d'un service de transport social qui facilite les déplacements de personnes moins mobiles à faibles revenus, grâce à des chauffeurs-accompagnateurs bénévoles. Nos 3 chauffeurs bénévoles ont effectué 164 courses et ont parcouru ainsi 3.060 km.  
Personnes affiliées : 18

### Services

- Repas à domicile – nombre de repas distribués ..... 48.043
- Chèques-taxis :
  - Nombre de bénéficiaires ..... 354
  - Nombre de chèques taxis distribués (payant) ..... 4081
  - Nombre de chèques taxis distribués (gratuit) ..... 952

### Service Social

- Nombre de personnes reçues au bureau (sur RDV ou en permanence) ..... 376
- Visites à domicile dans le cadre d'un suivi social ..... 242
- Visites Hygiène ..... 2 (avec marge d'erreur)
- Visites dans le cadre d'une reconnaissance d'handicap ..... 1 visite (le reste par téléphone)
- Visites dans le cadre de la centrale des moins mobiles ..... 5
- Enquêtes chèque taxi ..... 29
- Accompagnement de personnes dans le cadre de démarches à l'extérieur (CPAS, Justice de Paix, SPF...) ..... 38
- Nombres de colis alimentaires accordés ..... 30

### Service social du personnel

- Prêts ..... 93
- Dons ..... 0
- Potages personnel en service extérieur ..... 3253 L
- Nombre d'interventions pour les classes de plein air des membres du personnel ..... 14

## **Subsides**

- Subside chèque taxi Région : 8.130 €.

## **Objets trouvés**

- Courriers .....	559
- Objets retrouvés et déposés au service .....	402
- Objets envoyés directement aux ambassades .....	157
- Objets restitués aux intéressés qui se sont présentés au service .....	324
- Objets non restitués .....	78

## **Le PAS asbl – Animation – Prévention socio-culturelle**

Cette asbl para-communale, sise au 489, chaussée de Neerstalle à Uccle dans des locaux mis à sa disposition par la Commune, est spécialisée dans l'animation et la prévention socioculturelle à travers trois approches, à savoir : l'approche individuelle, collective et communautaire. Le public de l'asbl est en grande partie constitué d'enfants de 4 à 14 ans pour ce qui concerne l'école de devoirs et les activités extrascolaires, de 14 à 20 ans pour le projet responsabilisation et d'adultes pour les cours d'alphabétisation et sport féminin.

L'asbl oriente ses actions le plus souvent dans les quartiers les plus fragilisés d'Uccle : le Merlo, le Melkriek, le Homborch et Uccle centre (Chaussée d'Alsemberg).



En 2022, l'asbl a employé :

- 1 coordinatrice à temps plein ;
- 4 animateurs (2 à 3/4temps et 2 temps plein) ;
- 2 éducateurs détachés de l'asbl par « Atout Projet Asbl ».

## **Activités**

- Cours d'alphabétisation
- Sport au féminin
- Ecole de devoirs
- Projet « Responsabilisation »
- Activités extrascolaires
- Activités sportives
- Fêtes de quartier

## **B. Service Emploi**

### **La Maison de l'Emploi d'Uccle**



La Maison de l'Emploi est un regroupement physique – et dans le cas d'Uccle, virtuel – sur le territoire de la commune des opérateurs d'insertion et/ou d'emploi. En l'occurrence, il s'agit de l'antenne Actiris, de l'Agence locale pour l'Emploi d'Uccle, de Promojob (CPAS) et du service Emploi de la Commune, dont l'objectif principal est d'offrir, de manière intégrée et complémentaire : des services aux chercheurs d'emplois, des services proactifs aux employeurs et le développement de projets locaux.

## **Activités**

### **Participation à 2 comités de pilotage de la Maison de l'Emploi d'Uccle (en ligne).**

- Le Comité de pilotage a pour rôle d'élaborer un plan d'action annuel et d'en assurer le suivi. Il est composé d'un représentant de la Commune, du CPAS, d'Actiris et de l'ALE et de leurs responsables de service respectifs.

### **Participation à 3 Comités de coordination en ligne**

- Le rôle du Comité de coordination est d'assurer la mise en œuvre des décisions du Comité de pilotage et est composé des responsables de service Emploi des 4 partenaires cités ci-dessus.

**2<sup>ème</sup> édition de Networking 360°** a été organisé le 20 avril à Het Huys dans le cadre d'un subside Synergie d'Actiris.

Cet évènement propose de réunir les 3 mondes des entreprises privées et publiques, des chercheuses et chercheurs d'emploi et des conseillers en insertion socioprofessionnelle en un seul lieu. Cette formule innovante permet à chacun et chacune de réseauter, se nourrir les uns des autres, élargir le champ des possibles, mettre en pratique ses softskills... dans une ambiance conviviale. Les chercheurs d'emploi ont bénéficié d'une préparation sous forme d'un atelier Softskills et 1 atelier Elevator Pitch. Participation de 57 personnes à cet évènement dont 22 chercheurs d'emploi, 25 indépendants et recruteurs.

### **Organisation du Trajet Emploi 2021 en partenariat avec les Maisons de l'Emploi de Saint-Gilles et de Forest**

#### **A Uccle :**

- Le 15 novembre : une séance d'information sur le co-searching a rassemblé 12 chercheurs d'emploi.
- Du 17 au 23 novembre : **Let's GO – Jobhunting** pour les chercheurs d'emploi de 18 à 25 ans, organisé à la Ferme Rose. 80 participants aux séances de jobcoaching - Atelier « Entreprendre, même pas peur » - Ateliers Softskills – Elevator Pitch – Booster sa confiance en soi – Préparation mentale – simulation d'entretien d'embauche.
- Stands d'information : Jeep, Cité des Métiers, Team 4 Job, Duo for a Job, Actiris International

Par ailleurs, un tiers des participants des évènements « emploi » à Saint-Gilles et Forest étaient Ucclois.

A Saint-Gilles ont été organisés : St'Art Job à destination des artistes, à savoir une journée d'échanges et d'informations - autours des métiers des arts, de la diffusion et de la création, une séance d'information Mentor You, 2 ateliers sur la recherche d'emploi à travers les réseaux sociaux. La Maison de l'Emploi de Forest a fait venir le bus Digimobile sensibiliser à l'utilisation d'internet dans la recherche d'emploi – Business Networking : soirée dédiée aux échanges entre entreprises forestoises et entrepreneur.euse.s et futur entrepreneur.euse.s. Séance d'information sur le programme de Duo Dynamique proposé par le CPAS de Forest : accompagnement individuel et personnalisé, ateliers collectifs pour remobiliser son projet professionnel

Evènement co-organisé entre les 3 maisons de l'emploi :

- Ateliers softskills et elevator pitch pour préparer les chercheurs d'emploi à participer au :
- Win Win Day : un Jobday revisité. Utilisant les outils de l'intelligence collective et basé sur des défis à relever entre chercheur(euse)s d'emploi, entreprises et spécialistes de l'insertion socioprofessionnelle sans distinction de leur rôle respectif, le Win Win Day offre une chance unique aux chercheur(euse)s d'emploi de valoriser leurs compétences et leur personnalité dans un cadre qui les met sur pied d'égalité avec les autres participant(e)s. 50 participants dont 30 chercheurs d'emploi, les organismes de mentorat, des recruteurs tels que : les Petits Riens, Lombardi, la police de Bruxelles Sud, les ressources humaines de Saint-Gilles et Forest, Meet My Job.

### **Projet d'économie sociale : poursuite de la mise en place d'un atelier de transformation de légumes en partenariat avec les maisons de l'emploi de Forest/Uccle/St-Gilles.**

Présentation du projet à 2 organismes subsidants dans le cadre de « Be Circular et Good Food ».

Le projet a été brutalement interrompu pour d'abandon par le porteur de projet (l'ALE de Forest).

**Organisation d'un 3<sup>ème</sup> groupe de chercheurs d'emploi « Brussels on the Move**, dans le cadre du projet pilote thématique d'Actiris (inter maisons de l'emploi) d'accompagnement des chercheurs d'emploi à la carte, en fonction de leurs besoins. Cet accompagnement est mis en place en partenariat avec les maisons de l'emploi de Bruxelles Ville et de Molenbeek-Saint-Jean. Divers ateliers collectifs et du coaching individuel ont été proposés à 12 chercheurs d'emploi, dont 3 Ucclois afin de définir leur projet professionnel, leur réorientation professionnelle et de les aider à optimiser leur recherche d'emploi.

**Women on the Move** a permis à 12 chercheuses d'emploi uccloises ayant interrompu leur carrière professionnelle de reprendre la route vers un job qui leur convient grâce à un parcours complet d'ateliers (les 12 participantes ont trouvé un emploi dans les 6 mois).

**Accompagnement de chercheurs d'emploi (jobcoaching)** : 18 chercheurs d'emploi ont été coachés individuellement, en partie en entretien téléphonique, pour améliorer leur CV, lettre de motivation et leur fournir toute information utile pour optimiser leur recherche d'emploi.

Co-organisation avec le service de la Jeunesse d'un **module d'accompagnement Youthstart** du 28 novembre au 8 décembre (16 participants) et participation au Jury.

**Participation au projet pilote thématique d'Actiris « Diginôme »**, un projet de "mentorat numérique" pour chercheurs d'emploi en partenariat avec les maisons de l'emploi de Bruxelles Ville, Etterbeek, Saint-Gilles, Molenbeek-Saint-Jean. Ce projet a été opérationnalisé en 2022.

### Projets en chantier

- Préparation du Trajet Emploi 2023 en collaboration avec les communes de Forest et de Saint-Gilles afin de proposer un programme varié et complémentaire aux chercheurs d'emploi des trois communes.
- Conception d'un processus d'accompagnement/coaching pour les chercheurs d'emploi uclois porteurs d'un projet indépendant (**New Start 1180**)
- Note stratégique en vue du développement du service emploi et l'engagement d'une 2<sup>ème</sup> personne
- Pistes de réflexion pour la mise en place d'un ARAE (atelier de recherche active d'emploi)
- Pistes de réflexion pour développer un partenariat avec les missions locales de Forest et Saint-Gilles

### EPN

L'Espace public numérique (EPN) est une salle informatique équipée, avec son personnel d'encadrement, mise à disposition du public par la Commune. Il est situé 1011 chaussée d'Alseberg.

L'objectif de ce service communal est de favoriser l'accès et l'appropriation de tous les citoyens aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, contribuant ainsi à la réduire la « fracture numérique » au sein de la population.

L'EPN en quelques chiffres :

- NB total d'inscriptions .....	1.162
- NB d'inscriptions en 2022 .....	259
- NB total d'Uc clois .....	927
- NB d'Uc clois en 2022 .....	209
- NB de formations en 2022 .....	26
- Nb d'heures de formations en 2022 .....	324h30
- NB de présences formations 2022 .....	85

### ALE D'UCCLE ASBL

La mise sur pied des Agences Locales pour l'Emploi (ALE), initiative fédérale en partenariat et collaboration avec les communes, a été constituée le 24 novembre 1995.

Opérationnelle depuis 1996, ALE d'Uccle permet aux chômeurs de longue durée et aux personnes bénéficiant d'un revenu d'intégration social, d'effectuer, sur base volontaire, des travaux dits de proximité.

Ces petits travaux permettent aux prestataires de bénéficier d'un revenu complémentaire à leur allocation de chômage.

Le type de prestation le plus souvent demandé concerne, le jardinage et le bricolage, les activités d'aide aux personnes qui se traduisent par l'accompagnement d'enfants, l'aide aux personnes âgées, l'encadrement dans les écoles et les agents habilités aux sorties des écoles.

Parallèlement à ses missions classiques, l'ALE offre également une série de services gratuits d'aide à la recherche d'emploi :

- Aide individuelle à la recherche d'emploi ;
- Formation Web (internet dans sa recherche d'emploi) ;

## **C. Evènements et actions à caractère social**

### **Homborch en Fête**

8ème édition de la fête de quartier du Homborch, organisée en mai en collaboration avec le service de la Jeunesse et l'asbl Le Pas.

### **Prix de la Citoyenneté d'Uccle**

Le prix de la Citoyenneté 2022 a été décerné à l'asbl Open Free GO Uccle, une remise du prix (1000€ sous forme de chèques commerce) a été organisé lors de la séance du Conseil de janvier 2022.

## **D. Hygiène**

La gestion administrative des Arrêtés d'insalubrité et ou d'inhabitabilité a été reprise par le service juridique. Le service a continué par contre à recevoir/ répondre aux citoyens (locataires et propriétaires) en questionnement sur la problématique de l'hygiène et de l'insalubrité. De multiples dossiers ont fait l'objet d'un suivi social avec les assistants sociaux du service.

## **E. Tutelle C.P.A.S.**

Le service de la Tutelle exerce son devoir de surveillance dans le cadre de la loi organique des C.P.A.S. du 8 juillet 1976 et principalement en vertu de son article 111 prévoyant la transmission de toutes les décisions du CPAS à l'exception des décisions d'aide individuelle et de récupération.

L'activité journalière a consisté en la réception et la surveillance de 126 délibérations prises par le Conseil de l'action sociale du C.P.A.S. et de leur présentation au Collège dont celles concernant le budget et les modifications budgétaires pour l'exercice 2022 ainsi que le compte de l'exercice précédent.

Les tâches secondaires procèdent de la réception des dépêches de la tutelle du Gouverneur et de la présence comme observateur aux séances du Comité de concertation (6 en 2022) entre la délégation du C.P.A.S. et la délégation de l'Administration communale qui se sont déroulées au cours de l'année 2022.

## **F. Cohésion sociale**

Eligible en matière de cohésion sociale depuis 2021, la commune d'Uccle a mis en place une coordination locale en engageant un coordinateur à temps plein chargé entre autre d'assurer la coordination des activités des opérateurs de cohésion sociale actifs sur le territoire de la commune.

La coordination locale est le relai entre le Collège de la COCOF et ses services, la commune, les opérateurs de terrain et les autres champs d'action locaux, notamment l'action sociale, la prévention, l'ATL, la jeunesse, la culture, la formation, l'insertion socio-professionnelle, l'intergénérationnel, l'accueil des primo-arrivants, l'enseignement et l'accrochage scolaire.

Une première réunion de coordination avec le secteur associatif a été organisée au mois de mars 2022, elle a rassemblé une trentaine d'associations uccloises, en présence des services de la COCOF.

Sur base du diagnostic quantitatif de la COCOF, la coordination a également établi le diagnostic local de cohésion sociale de la commune d'Uccle, qui, en se fondement sur les données statistiques, des critères socio-économiques et d'isolement, a déterminé 03 zones prioritaires : Globe, Calvoet et Homborch, qui prennent en compte plusieurs quartiers (Moensberg, Melkriek, Merlo, Bourdon, Kriekenput, Wolvendael).

La coordination locale de cohésion sociale a participé activement avec le service des relations internationales et les assistants sociaux à l'organisation de l'accueil des réfugiés ukrainiens en assurant le lien avec les hébergeurs et en mettant en place une base de données, une charte et une convention d'hébergement.

Un projet de collaboration avec la coordination sociale du CPAS a également vu le jour dans un souci de complémentarité, de cohérence et mutualisation des ressources entre CPAS et commune.

## 2. ECONOMIE ET COMMERCE - HORECA

-----

Le Service de l'Economie et du Commerce – HORECA apporte son soutien aux associations de commerçants pour les différentes initiatives qu'elles prennent afin de promouvoir les centres commerciaux et est amené à organiser des évènements en lien avec l'activité commerciale uccloise.

Ce service assure également la gestion des marchés hebdomadaires (Saint-Job et Homère Goossens).

Il s'assure de la conformité des établissements HORECA (dossiers administratifs) et leur délivre des autorisations d'occupation de l'espace public (terrasses).

Il est un point de contact où les indépendants ou petites entreprises sont conseillés dans leurs démarches administratives. Il joue un rôle d'interface entre les commerçants et l'Administration communale.

### Chèques commerces

Depuis 2020, le service Economie et Commerce-HORECA a émis des chèques commerces locaux afin de stimuler la consommation locale. En 2022, cette monnaie locale a été distribuée par la Commune aux citoyens ucclois via les primes de naissance, primes vélo, primes d'encouragement et divers concours.

Les entreprises et les citoyens soucieux de soutenir le tissu économique local peuvent également acheter ces chèques dont **la valeur faciale est de 10 €**.

### **Quelques chiffres :**

- 103 commerces acceptent les chèques commerces
- 17.278 chèques ont été distribués depuis le début de l'action

### Subsides

Comme chaque année, 10 associations de commerçants ucclois ont bénéficié d'un subside annuel d'encouragement pour un montant global de 12.000 €.

Ce subside a permis aux associations de concrétiser des projets de décorations et d'animations dans leurs quartiers.

### Associations de commerçants et artisans ucclois

A diverses reprises le service de l'Economie et du Commerce-HORECA a rencontré des représentants d'associations de commerçants. Lors des contacts tant avec les commerçants et les associations de commerçants, nous abordons des sujets tels que le développement commercial du quartier, les projets d'animations et de soutien, les problèmes de mobilité, de stationnement et de propreté. Nous évoquons les programmes de soutien au commerce local. Si des travaux sont envisagés dans les quartiers commerçants, nous expliquons les phases de chantier et les possibilités d'accompagnement ou de soutien.

### Prime chantier

En 2021, le Conseil communal a approuvé, sur proposition du Collège des Bourgmestre et Échevins, l'attribution d'une prime de soutien de 750 € pour les commerces locaux dans le cadre de travaux publics de niveau 2 (un chantier impliquant plusieurs impétrants et pour lequel les tâches des différents impétrants sont coordonnées).

- 19 primes ont été octroyées en 2022

### **Fermeture hebdomadaire**

Comme les années antérieures, le Collège a accordé des dérogations pour les commerçants uclois soumis au repos hebdomadaire pour un nombre total de 14 jours.

### **Marchés publics**

- Un marché public hebdomadaire se tient chaque lundi de 8 à 13 heures sur la place de Saint-Job.
- Le marché de produits artisanaux se tient chaque dimanche de 8 à 15 heures sur la place Homère Goossens.
  - ➔ Le montant des droits de place perçus pour l'année 2022 s'est élevé à 56.647,35 €.

### **Concours des vitrines de Noël**

La cinquième édition des Lauréats des Vitrines de Noël des commerces et restaurants uclois a eu lieu cette année.

Cet évènement a pour but de mettre en avant les efforts fournis par nos commerçants et restaurateurs quant à la décoration de leur (s) vitrine(s) durant la période des fêtes.

Les 4 lauréats 2022 sont :

- Public : Smeets Van Hopplynus (Chaussée de Waterloo 1359J)
- Tradition : d'Ursel et Garain (Chaussée de Waterloo 1364)
- Créativité : Gems stories x SOLYA (Rue de Nieuwenhove 82)
- Illumination : Julien Hazard Affineur (Rue Vanderkindere 137)



### **ASBL Promotion du Commerce et de l'Economie ucloise**

L'ASBL met en œuvre tous les moyens nécessaires afin d'assurer :

- La promotion de l'économie et du commerce d'Uccle
- La préparation et l'exécution d'actions visant cette promotion
- Le soutien à des actions de promotion du commerce organisées par les associations de commerçants

Diverses initiatives mises en place par l'ASBL :

- Mymarket.brussels
- Décorations et animations des quartiers commerçants
- Création et distribution de Cabas « je fais mes courses à Uccle »
- Lancement d'une campagne promotionnelle régionale visant à attirer les entrepreneurs à s'installer à Uccle

### **Prime d'encouragement à l'ouverture d'un commerce à Uccle**

Depuis le 1er juin 2022, tout nouveau commerçant qui s'installe dans une cellule commerciale inoccupée dans les quartiers d'Uccle-Centre, Vanderkindere, Bourdon et Chaussée de Waterloo (Langeveld/Vert Chasseur) se verra octroyer une prime d'encouragement, sous la forme de chèques commerces, d'un montant maximum de 5.000 €. Cette prime n'est octroyée qu'aux commerçants installés dans les cellules vides de ces zones en raison de leur plus haut taux de vitrines vides.

➔ 11 primes d'encouragement ont été octroyées depuis le début de l'action.

### **Mini-entreprises**

Les étudiants des écoles secondaires ucloises soutenues par l'ASBL Les Jeunes Entreprises ont fait leur retour dans la salle du Conseil Communal les mercredis 18 et 25 janvier 2023 afin de présenter leurs projets de mini-entreprises.

Grace au programme « Mini-Entreprise » des groupes de jeunes de 5ème, 6ème et 7ème secondaires ont la possibilité d'approcher le monde de l'entreprise et de concrétiser leurs projets en se lançant dans la création et la gestion d'une entreprise de petite taille en quelques mois durant l'année scolaire.

Les mini-entrepreneurs développent des compétences en occupant des postes clés dans les départements ressources humaines, financier, technique, commercial, ...

### **Apéro du Bourdon**

L'apéro du Bourdon a repris ses activités tous les vendredis du 27 mai au 28 octobre 2022 inclus, de 13h00 à 20h30. C'est l'endroit idéal pour profiter d'un petit moment de détente avant le week-end. On y prend un petit verre et on y déguste quelques spécialités thaïlandaises et grillades portugaises proposées par les food trucks. Le tout dans un cadre verdoyant et dans une ambiance musicale. Des tables, chaises et mange-debout sont mis à disposition.

### **HORECA**

En 2022, la commune d'Uccle compte 241 établissements HORECA (restaurants, cafés, bar, snack, ...).

La Commune a offert la possibilité aux établissements HORECA de privatiser un emplacement de stationnement pour la création ou l'extension d'une terrasse, et ce pour la période allant du 1er avril au 31 octobre 2022.

→ 38 établissements ont pu bénéficier d'une extension de terrasse.

### **Brocantes**

La commune a soutenu les associations de commerçants dans l'organisation des brocantes et des braderies.

- Vivier d'Oie 24-04
- Saint-Job 24-05
- Étoile-Coghen 29-05
- Vanderkindere 26-05 marché annuel  
29-05 brocante
- Uccle Centre 2/3/4-06 journées folles  
5-06 - brocante
- Bascule 26-06
- Cavell 26-06
- Quartier des Artisans 26-06
- Fort-Jaco 28-08
- Bourdon 04-09

## 3. PRÉVENTION

-----

### A. Introduction

#### Présentation du service

Le service Prévention bénéficie de subsides fédéraux et régionaux afin de développer une politique spécifique de prévention.

Le Service Prévention de la commune d'Uccle participe à la cohésion sociale au niveau local. Il œuvre à réduire les risques psychosociaux et criminogènes en développant des projets et des actions qui contribuent à augmenter le sentiment de sécurité et à améliorer la qualité de vie de chacun et la convivialité.

Les objectifs poursuivis par le service sont les suivants :

- favoriser le développement des quartiers où il fait bon vivre et qui permettent l'intégration socio-culturelle
- garantir un espace public qui favorise le contact social positif et n'est pas source de sentiment d'insécurité
- soutenir le développement d'une communauté et d'individus qui sont résilients
- le développement d'une intervention autour de publics qui ont un accès restreint aux services de soutien

Le service Prévention est composé de 6 pôles :

- La coordination
- La prévention vol
- Les gardiens de la paix
- Le conseil et accompagnement scolaire
- La médiation sociale
- Les éducateurs de rue

#### Sources de financement du Service

Dépenses		Recettes	
Frais de fonctionnement (en ce compris les investissements)	131.421,47 €	PSSP <sup>1</sup>	167.388,53 €
		Financement Complémentaire <sup>2</sup>	103.200,00 €
<u>Y compris</u> : chèques ALE (rémunération des Surveillants habilités)	42.964,35 €		
Coûts salariaux	1.521.293,84 €	Dispositif Constitutionnel 346 <sup>3</sup>	11.412,36 €
		pASC <sup>4</sup>	190.724,00
		PbPP <sup>5</sup>	768.817,00 €

#### Organigramme du service Prévention

Responsable administratif : Cindy Decroës – Margaux Carron faisant fonction

Responsable politique : François Lambert-Limbosch

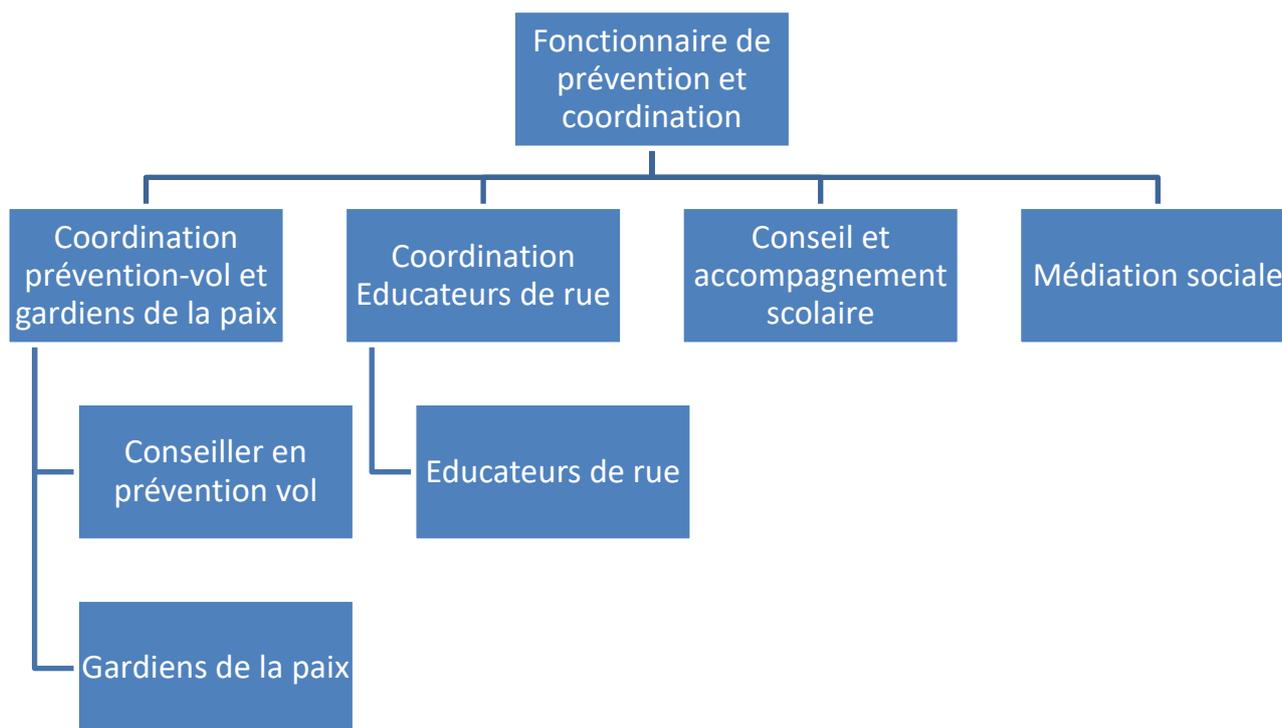
<sup>1</sup> PSSP : Plans stratégiques de Sécurité et de Prévention (subside du SPF intérieur)

<sup>2</sup> Financement Complémentaire : supplément au PSSP

<sup>3</sup> Dispositif Constitutionnel 346 : également un supplément au PSSP

<sup>4</sup> pASC : plan d'Accrochage Scolaire communal (subside de la Région de Bruxelles Capitale)

<sup>5</sup> Pbpp : Plan bruxellois de Prévention et de Proximité (subside de la Région de Bruxelles Capitale)



## B. Le pôle coordination

Le pôle coordination est le point de référence de l'ensemble des pôles constituant le service. À ce titre, il fournit une vision globale et une stratégie au service, rend compte de l'état général d'avancement des projets et offre un soutien méthodologique en cas de besoin. Il veille par ailleurs à une homogénéisation des données (centralisation des données, base commune d'indicateurs, listing unique de partenaires de la prévention, etc.) et a élaboré une série d'outils d'évaluation et de suivi ainsi qu'un tableau d'avancement par pôle, qui permet à l'ensemble du service de suivre une même orientation.

Il est composé de la fonctionnaire de prévention, de l'évaluatrice interne et du coordinateur administratif et financier.

En 2022 le pôle coordination a lancé un important projet d'ouverture d'une Antenne de prévention de proximité pour le service au cœur du quartier du Melkriek. L'Antenne a été inaugurée le 24 septembre lors de la fête du Melkriek. Cette présence permet d'augmenter l'implication du service dans le quartier et de commencer à travailler sur les différents constats relevés par la Recherche-Action mandatée par le service en 2021. La présence du Service au sein de cette Antenne rassemble tous ses agents de prévention. Des permanences sont effectuées mensuellement par tous les pôles et de façon hebdomadaire par les éducateurs de rue. Les Gardiens de la paix sont présents sous la forme d'un « thé des Gardiens de la paix » organisé mensuellement.

## C. Le pôle Gardiens de la Paix

Le pôle effectue un travail quotidien de présence visible, dissuasive et rassurante dans les quartiers.

### Présence dissuasive

La présence en rue est une des missions principales des gardiens de la paix. Par leur présence active, les gardiens constatent les dégradations, dépôts clandestins, chaussées endommagées, panneaux de circulation endommagés, végétations problématiques, traces de consommation abusive de stupéfiants et d'alcool. Ils sensibilisent également constamment les citoyens aux comportements civiques et au respect du code de la police. Plus encore, ils sont à l'écoute des personnes qu'ils rencontrent, et peuvent faire le relai avec des intervenants d'urgences si nécessaire. 4672 constats ont été faites par les Gardiens de la paix en 2022.

Le service prévention collabore également plus étroitement avec les patrouilles-vélo de la police. Ces derniers répondent rapidement à des demandes de soutien lors d'événements sensibles. En 2022, la présence dans les quartiers,

dans les parcs, aux abords et dans les transports publics, aux abords des écoles et lors des événements communaux a repris son niveau d'avant la crise COVID.

De plus de leur présence dissuasive quotidienne, les gardiens de la paix contribuent à gérer le public lors de flux intensifiés de personnes. En 2022, ils ont continué à encadrer les marchés de Saint-Job (lundis matins) et de Homère Goosens (Dimanche). Ils étaient présents à 23 événements communaux, à 4 brocantes et à la foire de Saint-Job. Ils ont également assuré une présence à 32 événements dans les parcs. En collaboration avec les surveillants habilités, les Gardiens de la paix ont assuré la traversée des enfants de 15 écoles. Les Gardiens de la Paix assurent également l'ouverture et la fermeture des parcs 365 jours du 365.

### **Sensibilisation à la sécurité routière**

8 écoles ont été accompagnées par les Gardiens de la paix pour le passage du brevet cycliste Decroly, Homborch, ISV, la Petite école, Val-Fleuri, Verrewinkel et l'École du centre, Saint-Paul. Les Gardiens de la Paix ont accompagné 136 rangs (vélo et pied).

Les Gardiens de la paix ont également animé un stand doté d'un mini parcours vélo lors de la journée sans voiture du 18/09.

### **Sensibilisation à la propreté, à la tenue en laisse des chiens aux incivilités et au règlement de police.**

Les Gardiens de la Paix sensibilisent les citoyens quotidiennement aux bons gestes citoyens et au respect du règlement de police. En 2022, ils ont également effectué des sensibilisations ciblées envers les propriétaires de véhicule (stationnement PMR), envers les propriétaires de chiens (100 propriétaires touchés), via la participation à la campagne « le chien le plus sympa », envers les utilisateurs de cigarettes et les propriétaires de chats (stérilisation).

## **D. Le pôle Prévention Vol**

Les actions du pôle prévention ont été diminuées au vu du recrutement d'un conseiller en prévention vol. Le Service a octroyé 22 primes à la sécurisation en 2022. Il a également sensibilisé au vol de vélos faisant la promotion du système MyBike lors de la journée sans voiture le 18/09 et d'une action de sensibilisation menée le 10 mai avec la brigade cycliste.

## **E. Le pôle Educateurs de Rue**

Les éducateurs de rue font un travail de proximité essentiel qui se traduit par une présence régulière sur le terrain, ainsi que l'organisation de multiples activités qui ont pour but d'encourager la cohésion sociale, particulièrement dans les quartiers du Homborch et du Melkriek.

Avec l'arrivée d'un coordinateur éducateur de rue en août 2022, l'orientation et l'implantation de pôle auprès des partenaires se sont grandement améliorées en 2022. Par ce travail, le Service a pu améliorer son encrage au sein du quartier du Melkriek. Les éducateurs de rue effectuent des zonages hebdomadaires au Melkriek et au Homborch et assurent une permanence hebdomadaire également.

En 2022, le pôle a touché plus de 200 jeunes au travers de différentes activités organisées à la fois pendant les congés scolaires mais également pendant l'année (boxe, foot, sorties à travers la Belgique). Nous avons pu fidéliser un public fille à la boxe, qui a touché 42 filles entre 14 et 21 ans. Le pôle a contribué aux activités d'étés mis en place au sein de la commune, touchant 70 jeunes. Le pôle a également mis en place des activités récurrentes pendant les congés scolaires, en commençant par les congés d'automne et d'hiver qui ont mobilisés 88 jeunes.

Le pôle a continué à effectuer les maraudes, en collaboration avec les Gardiens de la paix, 1 jours et demi par semaine. Le pôle s'associe avec différents partenaires tels que les assistantes sociales de l'Action sociale et du CPAS, l'asbl TRANSIT et DoucheFlux pour travailler individuellement avec les personnes rencontrées en rue.

Une nouvelle édition de sensibilisation 'solidarity' bag a été mis en place en 2022. 4 écoles ont participé et 665 sacs ont été distribués à des personnes en situation de précarité.

## **F. Le pôle Médiation sociale**

Le Service Prévention suit plusieurs types de publics qui sont en situation de conflit ou de difficulté. Un de ces publics sont les locataires et propriétaires ucclais qui sont pris dans des conflits de voisinages, des conflits liés à leur habitation ou des conflits au sein de leurs lieux de vie. En 2022, la médiatrice a entamé 114 processus de médiation. 87% de ces médiations concernait des conflits de voisinage.

## **G. Le pôle conseil et accompagnement scolaire**

Dans le cadre de la lutte contre le décrochage scolaire le pôle conseil en accompagnement scolaire reçoit les familles autour de la scolarité de leurs enfants. En 2022, 185 familles ont été accueillies par les conseillères en accompagnement scolaire (parmi celles-ci, 107 familles ont également été redirigées pour participer à l'offre de remédiation scolaire mise en place par le pôle).

En plus de l'offre individuelle proposée par le service, Le pôle a continué à mettre en place deux offres collectives de remédiation. 130 sessions de remédiation pour les élèves de primaire ont été données par une chargée de remédiation engagée spécialement pour la mission, touchant 19 élèves de différents quartiers ucclais. L'offre est adaptée pour être accessible financièrement et au plus près du lieu de vie des personnes. 3 séances de remédiation scolaire ont été organisées en collaboration avec l'ASBL Schola ULB durant les congés scolaires de détente (14 élèves), printemps (31 élèves) et automne (17 élèves).

Le service prévention a également contribué à l'accès à l'information en participant à la campagne 'La Rentrée Faut y Penser' de juin à août 2022. La campagne s'est faite en ligne et via des flyers/affiches).

# AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET POLITIQUE FONCIERE





# 1. ENVIRONNEMENT

-----

Les principales missions du service sont la promotion de l'environnement et du développement durable, ainsi que la délivrance des permis d'environnement. Les cinq publics-cibles et interlocuteurs sont :

- la population et le monde associatif qui en est issu
- les entreprises actives sur la Commune
- l'administration
- les mandataires communaux
- les autres administrations

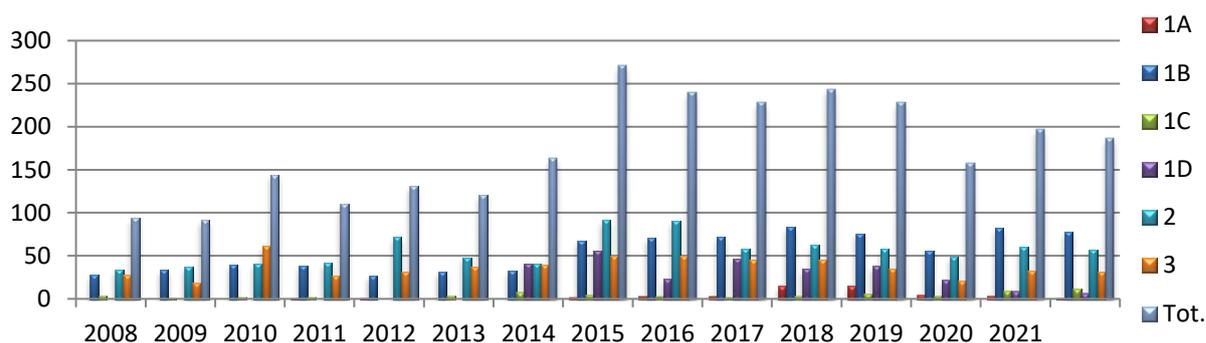
Le service de l'Environnement travaille en pleine collaboration et transversalité avec tous les services communaux, ce qui est essentiel pour atteindre ses objectifs. Il assume le secrétariat et une part importante des tâches de la « Coordination Eau » interservices.

## Les tendances de l'année

L'année 2022 a vu :

- la poursuite de la Coordination Eau interservices (Urbanisme, Voirie-Travaux, Environnement, Vert et Régie Foncière/Propriétés Communales)
- la poursuite par la Coordination Eau de plusieurs projets de grande ampleur, d'actions ponctuelles en matière de lutte contre les inondations et les sécheresses, de valorisation des maillages Bleu et Pluie, et de gestion transversale de lutte contre les rejets d'eaux usées
- le suivi de l'application du Règlement communal d'Urbanisme dans la gestion des eaux pluviales dans les permis d'urbanisme, de manière volontaire dans les projets communaux d'aménagement de l'espace public, ainsi que dans la gestion des demandes de maintien de système individuel de gestion des eaux usées
- la poursuite des chantiers du carrefour Saint-Job/ Chênaie / Repos, de sa plaine de jeux humide et de ses plantations, de l'étang de pêche communal, du réaménagement des parcelles entre le Kauwberg et le Clos de Keyser et l'aménagement d'une nouvelle plaine de jeux sèche et humide au « Jardin de pluie » de la chaussée de Saint-Job, le suivi de la gestion des eaux claires dans le Crabbegat et du suivi de l'aménagement des abords du CAU
- la poursuite des études subsidiées par Bruxelles Environnement concernant la connexion du Geleytsbeek entre le parc Fond'Roy et le Kauwberg et la mise à ciel ouvert de l'Ukkelbeek dans le parc de Wolvendael
- le démarrage de l'étude pour le réaménagement de la chaussée de Saint-Job entre le carrefour Saint-Job/Chênaie/Repos et le clos Monique Rifflet
- le démarrage de différents marchés publics et projets en matière de gestion des eaux dont un chantier dans le Marais de Broek et dans le parc Brugmann ainsi que celui de l'étude pour la 2<sup>ème</sup> phase du réaménagement de l'étang de pêche
- la poursuite de l'élaboration du Programme d'Action Climat bénéficiant d'un subside de Bruxelles Environnement avec notamment la phase participative
- la poursuite du projet de création d'un site potager « Jardin Hirsch » bénéficiant d'un soutien financier de Bruxelles Environnement dans le cadre de l'appel à projet « Action Climat »
- le suivi de deux projets interdisciplinaire par des étudiants du master en sciences et gestion de l'environnement de l'Université Libre de Bruxelles (ULB) pour la réalisation d'une étude des vulnérabilités du territoire et d'une étude cartographique sur les îlots de fraîcheur sur le territoire dans le cadre du PAC
- le maintien de la collaboration transversale avec la Centrale des Marchés et ponctuellement avec d'autres services
- le renforcement du soutien aux projets citoyens durables
- la poursuite du traitement des pollutions découvertes ou occasionnées sur les propriétés de la Commune
- la poursuite du conseil aux citoyens en matière de primes à la rénovation, de primes énergie et/ou de primes environnementales communales
- la poursuite du conseil aux citoyens concernant différentes thématiques environnementales (compostage, végétalisation, potagers...)
- la poursuite de la mission d'étude historique du cimetière du Dieweg selon les directives de la CRMS
- l'organisation ou la co-organisation d'événements impliquant le service pour la (co-)organisation :
  - des activités du Dimanche sans voitures
  - des ateliers Zéro Déchets
  - la journée de l'eau
  - de la 3<sup>ème</sup> édition de la balade en vélo

## A. Permis d'environnement



- Nombre de dossiers traités (analyse, dialogue avec les demandeurs et riverains, visites...) ..... ± 200
- Présence en commission de concertation ..... ± 22
- Séances d'information - de formation (Bruxelles Environnement) ..... 6
- Visite – rendez-vous – réunion au sujet des PE ..... ± 100
- Demande d'avis du service Environnement dans le cadre de demande de PU ..... +65
- Recours contre un PV auprès du Collège de l'Environnement ..... 2
- Recours auprès du Gouvernement ..... 0
- PV dressés dans le cadre de l'Ordonnance Permis d'Environnement ..... 4
- Lettres toutes-boîtes :
  - Pigeons ..... 4
  - Bruit ..... 7
  - Renards ..... 1
- Réunion avec BE pour la mise en place de Mypermit : ..... 4
- Participation aux réunions de projet chez URBAN ..... 4

## B. Programme d'Action Climat (PAC), Agenda 21 Local (A21L), Développement durable et transition

Note : l'année 2022 constitue une année de transition entre l'A21L et le PAC. Le devenir du premier sera déterminé lors de l'adoption du second.

### Coordination & Suivi :

- Poursuite du projet subsidié de Bruxelles Environnement pour la mise en œuvre des mesures environnementales liées au climat (AAP « Action Climat ») : Création d'un site potager au croisement Rue du Melkriek et Rue François Vervloet (montant du subside : 23.265 €) : rédaction du cahier des charges et désignation de l'entrepreneur
- Obtention d'un subside de maximum 30.000 € de l'appel à projet « audit eaux pluviales – Quick Wins » pour une étude sur l'amélioration de la gestion des eaux pour l'école du Homborch
- Suivi de deux projets interdisciplinaire par des étudiants du master en sciences et gestion de l'environnement de l'Université Libre de Bruxelles (ULB) :
  - Étude des vulnérabilités du territoire (fin en mai 2022 et présentation des résultats au Collège)
  - Étude cartographique sur les îlots de fraîcheur sur le territoire dans le cadre du PAC (début septembre 2022)
- Poursuite de l'élaboration du Programme d'Action Climat bénéficiant d'un subside de Bruxelles Environnement (150.000 €, avenant de la convention pour étendre le subside jusqu'à juin 2022)
  - Présentation des résultats du Bilan Carbone aux agents communaux (2 séances, 41 participants)
  - Organisation de deux ateliers participatifs avec les agents communaux (24 participants, 14 services impliqués) → aboutissement à 55 propositions d'actions
  - Organisation des travaux de l'Assemblée Citoyenne pour le Climat (ACC) de février à juin : organisation de 8 séances de 3h en soirée et 5 intersessions avec les consultants encadrants (Factor X et Metamorphosis) → aboutissement à 13 propositions de fiches-actions



- Présentation des propositions de l'ACC au Collège par les participants eux-mêmes
  - Organisation d'une boîte à idées grâce à la plateforme Mon Opinion et une urne à l'entrée du CAU à destination des habitants et usagers du territoire pour offrir la possibilité de donner ses idées pour le PAC & communication sur le site internet communal et présence sur le stand « Climat » lors de la journée sans voiture → 28 propositions récoltées
  - Mise à disposition d'informations sur le PAC sur le site communal : vidéo explicative du Bilan Carbone du territoire par Factor X, ligne du temps, documentation
  - Mise sur pied d'une séance de présentation du Bilan Carbone et des propositions de l'ACC aux conseillers communaux
  - Définition d'une première priorisation par le Collège des propositions de l'ACC en présence du bureau d'études Factor X
  - Consultation des responsables de département sur les propositions de l'ACC
  - Mise sur pied de bilatérales avec chaque échevin sur les propositions de l'ACC
  - Réécriture des fiches de l'ACC suite à la consultation des responsables de département et des bilatérales avec les échevins
  - Écriture de fiches pour le PAC sur le volet territoire en complément des propositions de l'ACC
  - Élaboration d'un brouillon pour les fiches PAC sur le volet interne
  - Organisation de réunions individuelles avec des membres du comité de pilotage (responsable transport, responsable énergie, représentante du CPAS, chargée de la participation citoyenne)
  - Organisation de réunions avec différents agents concernés par le PAC sur son élaboration (transport, énergie, logements, marchés publics, service vert)
- Rédaction d'une candidature à l'AAP « Action Climat » et obtention d'un subside pour le renforcement de la coordination du PAC, en lien avec la participation et la transversalité multi-acteur sur le territoire (130.000 €)
  - Participation aux réunions concernant les appels à projets destinés aux (collectifs de) citoyens de Bruxelles Environnement
  - Participation aux réunions et ateliers de Bruxelles Environnement dans le cadre du Plan Climat

#### **Poursuites des actions de l'A21L et actions liées au PAC :**

- Poursuite du projet subsidié Potager Hirsch (terrain enherbé situé rue François Vervloet)
- Organisation d'ateliers Zero Déchets : brocante des enfants ; journée sans voiture ; dans une bibliothèque communale et réalisation de sacs à vrac avec le logo du PAC
- Projets « eau » repris plus loin
- Poursuite des missions du groupe de travail transversal (Environnement, Voirie) pour la gestion des dossiers sur les eaux usées
- Suivi des projets de verdurisation de l'espace public par des (collectifs) citoyens dans le cadre de l'initiative « Végétalisons nos rues ! » en collaboration avec les services Voiries, Affaires générales et Service Vert
- Suivi des primes communales durables
- Insertion de clauses environnementales, sociales et éthiques dans les cahiers des charges en collaboration avec les services concernés et la Centrale des marchés
- Mises à jour ponctuelles de la carte des ressources durables et promotion vers les collectifs citoyens pour favoriser la mise en réseau
- Poursuite de la campagne « Communes du Commerce équitable »
- Suivi de l'application du Règlement communal d'Urbanisme dans la gestion des eaux pluviales dans les Permis d'urbanisme et de manière volontaire dans les projets communaux d'aménagement de l'espace public
- Participation à l'initiative « chèques commerces locaux » via l'élaboration d'un document d'engagement en faveur du développement durable
- Participation à la prime d'encouragement à l'ouverture d'un commerce à Uccle et analyse des 8 dossiers pour la prime « développement durable » complémentaire

#### **Communication :**

- Participation à la création du nouveau site Internet communal
- Mises à jour ponctuelles de la carte interactive et d'info-fiches sur les projets pour le maillage bleu et pluie dans les 3 vallées uccloises ainsi que de la carte des ressources durables et promotion de ces outils
- Mise à disposition d'informations sur le PAC sur le site communal
- Promotion de la boîte à idées pour le PAC à destination des habitants et des usagers du territoire (site communal, WM, panneaux publicitaires)
- Promotion de l'ACC régionale dans le WM

- Rédaction d'articles en lien avec le Développement durable, la transition écologique et les projets et actions de l'Echevinat de l'Environnement (Wolvendael)
- Relais d'appels à projets vers les différents publics-cibles, internes et externes, et notamment ciblés vers les citoyens - *Inspirons le quartier* - de Bruxelles Environnement
- Soutien, promotion, et mise en valeur d'actions durables menées par les Quartiers durables, groupes de citoyens ou initiatives isolées
- Analyse des projets dans le cadre du Budget participatif. Suivi du projet « Calevoet-Bourdon – Keyenbempt » et réalisation d'une affiche avec QR code pour le recensement de la faune et de la flore

### **Participation citoyenne**

- Rencontres virtuelles, conseils et soutien actif à plusieurs initiatives citoyennes, notamment dans le cadre de l'appel à projet régional « Inspirons le quartier » et de l'initiative « végétalisons nos rues » : Fais une fleur à ton quartier, Incroyables comestibles, Uccle à l'An vert, Clinique Sainte-Elisabeth, Collectif rue De Broyer, etc.
- Gestion de l'Assemblée Citoyenne pour le Climat : 30 participants, dont 20 tirés au sort parmi 53 personnes ayant accepté l'invitation suite au tirage dans l'ensemble du registre de la population + 10 tirés au sort parmi 93 candidatures volontaires ; 8 séances de 3h en soirée ; 5 intersessions avec les consultants encadrants (Factor X et Métamorphosis) ; aboutissement à 13 propositions de fiches-actions
- Mise en place d'une boîte à idées pour le PAC à destination des habitants et des usagers du territoire : plateforme en ligne Mon Opinion + urne au CAU

### **Transversalité entre services**

- Co-organisation de la 3<sup>ème</sup> édition de la ballade en vélo avec 54 participants et participation d'un « capitaine de route » pour gérer un groupe de cyclistes
- Relais d'informations, de formations et d'appels à projets auprès de différents services
- Participation Plan Communal de Mobilité
- Participation à différentes réunions en lien avec des projets urbanistiques
- Participation au groupe de travail concernant le réaménagement de la cour de récréation de l'école du centre
- Collaboration avec la centrale des marchés pour l'insertion de critères environnementaux dans les cahiers de charges et l'analyse des offres
- Organisation de réunions individuelles avec des membres du comité de pilotage (responsable transport, responsable énergie, représentante du CPAS, chargée de la participation citoyenne) et de réunions avec différents agents concernés par le PAC sur son élaboration et demandes d'information (transport, énergie, logements, marchés publics, service vert, voirie)
- Collaboration avec le service participation citoyenne pour l'organisation de la boîte à idées

### **Centre administratif d'Uccle (CAU)**

- Suivi du projet de réaménagement des abords du CAU pour la gestion de l'eau pluviale
- Remise d'avis concernant le réaménagement du parc arrière du CAU

## **C. Energie**

Actions de conscientisation du public : le Guichet Energie :

- |  |        |
|--|--------|
| - dossiers de demande prime introduits .....   | 6      |
| - montant total des primes .....   | 2.683€ |
| - conseils, études et analyses des problèmes rencontrés par les citoyens en matière d'économie d'énergie et d'utilisation d'énergies renouvelables : |        |
| • visites .....  | 24     |
| • entretiens téléphoniques .....   | 87     |
| • courriels .....  | 18     |



## D. Biodiversité

### Plans de gestion des espaces verts

#### **Cimetière du Dieweg :**

- Suite de l'étude historique du site par le bureau d'études ORIGIN
- Réunion avec tous les intervenants afin de décider de la marche à suivre suite au désistement de l'entreprise de pavage
- Analyse de projets d'égouttage fournis par Urban Water

#### **Parc Brugmann :**

- Poursuite de la rédaction du plan de gestion
- Collaboration avec la voirie dans le cadre du chantier de l'avenue Bourgmestre Jean Herinckx afin d'infiltrer les eaux de pluies dans le parc
- Désignation d'un entrepreneur pour
  - la réfection des chemins
  - la création d'une zone humide et d'une noue empierrée
- Gestion du Chantier de la zone humide et de la noue empierrée

#### **Marais de Broek :**

- Coordination des actions de Natagora, du service Vert et de la Voirie, dont des visites sur site
- Suivi du chantier de la Voirie sur les mares, chenaux et sur la végétation du site en accord avec Natagora
- Signature d'une convention de collaboration avec Natagora

#### **Parc de la Sauvagère :**

- Participation au groupe de travail régional en charge des travaux de restauration du parc et de sa gestion des eaux

### Faune urbaine

- Mise sur pied d'une nouvelle édition de la campagne « Faucons pour tous » d'observation et de promotion de la présence de faucons pèlerins à l'église Saint-Job avec mise en place d'une caméra en streaming 24/7 durant la couvaison et la croissance
- Obtention d'un subside IBGE pour la stérilisation des chats errants et contacts avec l'asbl « Chats Libres »
- Campagnes d'information via « toutes boîtes » concernant la présence des renards, le nourrissage des pigeons, des chats errants
- Organisation de campagnes de diffusion de toutes-boîtes, et réponse à de multiples demandes d'habitants concernant la cohabitation avec le renard
- Octroi de primes aux ménages pour l'adoption d'un animal domestique en refuge, pour un montant total de 2960 € :
  - o 36 primes octroyées
  - o 28 chats
  - o 8 chiens
- Participation et obtention du label « *Commune amie des animaux* » organisé par la Région
- Octroi d'une nouvelle prime pour la stérilisation, la vaccination et l'identification des chats et des chiens domestiques pour les ménages à faibles revenus, pour un montant total de 5195 € :
  - o 58 primes octroyées
  - o 42 chats
  - o 16 chiens
- Signature d'une convention de collaboration avec la Ligue Royale Belge de Protection des Oiseaux
- Intégration de conditions relatives à la pose de nichoirs dans les demandes de PU

### Concours « Uccle en fleur »

- Nombre de toutes-boîtes distribués ..... 25.000
- Nombre de participants ..... 88
- Remise des prix : nombre de participants ..... 65
- Prix octroyés : 6 premiers prix et 7 mentions ..... 1.350€

## **Autres**

- Prise de contacts en vue de suivre la situation juridique et le processus de planification de l'aménagement et de la gestion du Kauwberg et information des acteurs concernés (Région, milieux associatifs)

## **E. Management environnemental**

### **Cahiers des charges des marchés publics**

- Amélioration du cahier des charges pour la livraison des produits d'entretien écologiques, en collaboration avec la Centrale de Marchés et le BCM et analyse des offres.
- Introduction de clauses environnementales dans le nouveau marché de nettoyage de vitre pour le CAU et le COU et analyse des offres
- Participation au marché du coffee corner
- Avis sur les clauses du cahier des charges pour les papiers essuie-mains et hygiéniques du CAU et du COS
- Avis sur les clauses du marché d'achat de boissons destinées aux réceptions et réunions communales
- Réflexion interservices afin d'améliorer les différents marchés liés à l'alimentation (livraison de repas, école, achats pour les crèches et l'ICPP, etc.)

## **F. Déchets**

### **Gestion interne à l'administration**

- Dernière année de gestion du marché de collecte sélective des papiers et cartons, des emballages, du verre et des déchets tout-venant dans les bâtiments communaux.
- Organisation de l'enlèvement des déchets dangereux, des huiles usagées et des cartouches d'encre usagées.
- Contribution au groupe de travail sur la gestion future des déchets au CAU et au COS Stalle.



## **G. Bruit**

- Gestion de plaintes et relais vers Bruxelles Environnement

## **H. Sols**

### **Analyse des sols et des eaux souterraines – Pollutions et/ou infiltrations**

- Terrains, bâtiments et voiries communaux gérés : 4 sites et 12 voiries ont été étudiés et suivis

## **I. Eau**

### **Coordination Eau**

- Poursuite de la Coordination Eau interservices dans le cadre des grands projets d'aménagement transversaux (Environnement, Voirie, Urbanisme, Vert, ponctuellement les Propriétés communales/ Régie Foncière, Directeurs généraux et ponctuellement d'intervenants externes). Le suivi des projets a majoritairement eu lieu via des échanges plus informels entre services concernés
- Participation à la réunion de la Plate-forme régionale de coordination des acteurs de l'eau pour la gestion des eaux à Uccle, ainsi qu'aux réunions régionales des conseillers Eau
- Amélioration continue de la carte SIG sur l'hydrologie uccloise
- Implémentation de conditions de délivrance de permis d'urbanisme pour la gestion des eaux pluviales dans les dossiers en accord avec le RCU Eau, et suivi des conditions hydrologiques de certains gros projets de lotissements
- Suivi de l'application du Règlement communal relatif à la gestion des eaux (RCU Eau) ; conscientisation et communication en interne pour son application vers les services concernés ; information vers le grand public ; soutien aux services de l'Urbanisme et de la Voirie pour son application

- Promotion de la Brochure sur Uccle et ses ruisseaux et de la carte interactive des projets en faveur des maillages bleu et pluie, mise à jour selon les avancées des projets tels que l'étang de pêche, le carrefour Saint-Job/Chênaie/Repos, le Jardin de Pluie de Saint-Job ou le bas du Kauwberg
- Elaboration de deux documents d'aide à la décision pour la voirie et le service vert pour des interventions préventives ou de routines d'entretien des ruisseaux et de d'espace verts humides récemment aménagés
- Lancement du groupe de travail transversal dans le cadre de l'audit « eau pluviale- Quick Wins » pour l'école du Homborch

### **Eaux usées**

- Conseils aux habitants et aux entreprises pour la bonne gestion de leurs eaux usées ; mise en place de solutions transitoires dans les rues non encore égouttées de la Commune ; recherches de solutions au cas par cas ; suivi des dossiers problématiques ou en infractions
- Résolution de plusieurs dossiers de rejets d'eaux usées via la mise en place de solutions alternatives
- Suivi ponctuel de la qualité des eaux du Geleytsbeek et recherches de solutions pour en améliorer la qualité (amont du Kauwberg par ex.)
- Analyse ponctuelle d'échantillons par Brulabo en vue d'identifier des rejets d'eaux usées
- Suivi et participation à la coordination des projets de chantiers d'égouttage dans la Commune
- Accompagnement des maitres d'ouvrage ayant leurs projets dans des zones non égouttées
- Commandes d'inspections et d'explorations de différents tronçons pour l'identification de raccordement d'eaux usées dans des conduites d'eau claires dans la vallée du Geleytsbeek
- Participation à la réflexion sur la gestion future des réseaux d'eaux usées et d'eaux claires rue Engeland

### **Eaux claires**

- Aide aux services communaux pour leurs projets au niveau de la gestion des eaux (PE, PU, PL, etc.) et suivi de certains chantiers privés pour les aspects hydrologiques
- Rédaction et suivi administratif de demandes de permis d'urbanisme pour les divers projets communaux
- Curage d'une section importante du Geleytsbeek à hauteur de la chaussée de Saint-Job
- Suivi de l'étude de mise à ciel ouvert de l'Ukkelbeek dans le parc de Wolvendael et réalisation d'inspections et de fouilles de reconnaissance en vue de son raccordement
- Participation au suivi de chantier du Crabbegat et de la pose de la conduite d'eau claire dans la partie carrossable
- Suivi de l'étude de reconnexion du Geleytsbeek entre le parc Fond'Roy et le bas du Kauwberg
- Elagage, nettoyage et recherche avec la Voirie des limites cadastrales du lit désaffecté du Verrewinekebeek à hauteur de Steenvelt
- Suivi du chantier d'aménagement de la plaine de jeux humide du carrefour Saint-Job/Chênaie/Repos
- Étude de l'aménagement hydraulique de l'îlot de l'avenue des Sophoras
- Suivi de l'étude pour le réaménagement de la chaussée de saint-Job entre le carrefour Saint-Job / Chênaie/ Repos et le clos Monique Rifflet
- Dépôt et compléments du permis d'urbanisme pour le réaménagement du carrefour Engeland-Gazelle avec la Voirie
- Dépôt de la demande de permis pour le réaménagement du vallon du Gaesbeek et recherches in situ pour l'organisation du chantier
- Gestion des plantes adventices par un agent ALE au Jardin de pluie Saint-Job ainsi qu'au carrefour Saint-Job/Chênaie/Repos
- Suivi du chantier de réaménagement des parcelles situées entre le Kauwberg et le Clos Bourgmestre de Keyser
- Suivi du projet d'élaboration d'une signalétique visuelle des projets communaux dans les trois vallées
- Participation au groupe de travail régional sur le réaménagement du square des Héros en vue d'y intégrer l'eau de manière paysagère
- Négociation avec la Régie foncière régionale en vue de l'acquisition de terrains régionaux sur le tracé du Geleytsbeek, de l'Ukkelbeek et du Verrewinkelbeek
- Recherches avec la Voirie sur les ouvrages souterrains du Geleytsbeek dans les domaines publics et privés
- Suivi de différents projets d'aménagement hydraulique dans le cadre des marchés-stocks d'étude initiés par le service et la Voirie
- Suivi du chantier du projet de réaménagement du site de l'étang de pêche et des interventions du service Vert
- Participation au suivi du chantier du CAU pour les aspects liés aux abords et leurs conséquences sur le projet de gestion des eaux pluviales sur le site

- Recherche de solutions avec VIVAQUA pour la pose d'une conduite séparative pour le Gelelytsbeek entre le carrefour Saint-Job, Chênaie, Repos, et la rue Helleveld
- Remise d'avis sur des projets du service de la voirie (Egide Van Ophem, Petite chaussée de Saint-Job....)

## **J. Urbanisme**

- Participation à différentes réunions en lien avec des projets urbanistiques (Schlumberger, Théâtre le Public et Justice de paix, Règlement régional d'urbanisme, workshop concernant l'urbanisation du Keyenbempt...)
- Commande, suivi et relecture des différents rapports d'incidences et notices d'évaluation appropriée Natura 2000 des demandes de permis pour les projets des différents services communaux dans le cadre d'un marché-stock.
- Groupe de travail en vue de la révision du RCU eau.
- Suivi des infractions urbanistiques
- Conseils aux citoyens pour leurs projets urbanistiques au niveau de la gestion des eaux et de l'application du RCU eau

## **K. Communication : publications, formations et activités**

### **Dimanche sans voitures**

- Organisation de la journée sans voiture place Saint-Pierre
- Recherche de partenariats avec des acteurs extérieurs pour tenir des stands thématiques d'information
- Communication via le Wolvendael, toutes-boîtes, médias et courriers personnalisés
- Mise en place des stands et gestion des activités

### **Journées de l'eau**

- Participation à la journée de l'eau avec l'organisation d'un petit déjeuner et d'une visite guidée le long du Gelelytsbeek

### **Ateliers Zéro Déchets**

- Organisation avec Zero Waste Belgium de 2 ateliers sensibilisation zéro déchet + fabrication de produits d'entretien à destination des bénéficiaires du CPAS et des habitants
- Communication via le Wolvendael Magazine

## **L. Gestion interne du service**

### **Subsides reçus**

- Programme d'Action Climat – renforcement (appel à projet annuel) ..... 130.000 €
- Chats errants (subside annuel pour l'année 2022) ..... 2.500,00 €
- Label bien-être animal : ..... 9.000€

### **Subsides octroyés**

- Chats libres asbl (subside annuel) ..... 4.000 €
- Encouragement d'associations actives en matière d'environnement et de Développement durable :
  - Clinique de l'Europe ..... 1.250 €
  - Les Moustaches..... 1.250€
  - Natagora ..... 1.000€
  - Ligue Royale Belge de Protection des Oiseaux ..... 3.800€
- Primes énergie ..... 4.700 €
- Primes adoption ..... 2.960 €
- Primes SVI ..... 5.195€

## M. Personnel

- Formations Bruxelles Environnement sur les permis d'environnement et le code de l'inspectorat
- Formation sur le télé-travail pour les managers
- Engagement d'une coordinatrice du PAC
- Sélection d'un collaborateur pour la mise en œuvre d'actions du PAC
- Formation ERAP sur le nouveau COBAT
  - o Formation Outlook Perfectionnement - Calendriers (partagés) et réunions
  - o Formation Maîtriser les visioconférences
- Cours de néerlandais d'un agent, et participation aux journées Colombus pour deux agents
- Formation sur la gestion du changement, sur le management et sur le télétravail pour les managers
- Participation aux réunions inter-services du Département
- Participation au Conseil Supérieur Bruxellois de Protection de la Nature



## 2. LOGEMENT – PROPRIETES COMMUNALES – REGIE FONCIERE

-----

La Commune, en tant que propriétaire, met en location ou en bail emphytéotique 161 logements, 6 immeubles, 7 locaux pour des associations, 9 terrains, 80 parkings, 11 box de garage, 120 jardins potagers, 18 bacs potagers, 5 rez-de chaussée commerciaux et 5 panneaux publicitaires.

La Commune prend en location ou en bail emphytéotique divers bâtiments : la bibliothèque néerlandophone, des immeubles pour les services communaux (services administratifs et scolaires), les entrepôts du service de la Voirie et du service de la Propreté, le parc Raspail, 2 immeubles de logements, divers terrains pour du parking public ou des projets environnementaux, des projets scolaires ou de gestion d'eau.

### Gestion journalière

- 8 mises en location de logements (appartements).
- Etablissement des certificats de performance énergétique de différents bâtiments appartenant à la commune.
- Gestion de la location du bâtiment abritant la bibliothèque néerlandophone.
- Gestion de problème de squatteurs sur différents sites appartenant à la commune.
- Gestion des bacs potagers (chaussée de Neerstalle) et des nouveaux enclos potagers (rue de Stalle).
- Gestion des contacts avec des propriétaires.
- Gestion des habitations assimilées au logement social selon la réglementation y relative.
- Gestion des locations en cours, indexation des loyers, rappels de paiement, récupération des consommations d'eau et d'électricité en cas de compteur commun, ainsi que du précompte immobilier, élaboration des contrats.
- Gestion des plaintes des locataires.
- Location : logements, parkings, immeubles, terrains, jardins potagers, box de garage, rez-de-chaussée commerciaux et panneaux publicitaires : gestion et élaboration des contrats.
- Perception des loyers pour toutes les locations.
- Rappels de paiement et suivi du contentieux avec le service Juridique
- Vérification des cotisations de précompte immobilier et des taxes enrôlées par la Région de Bruxelles-Capitale, et ventilation des dépenses obligatoires entre budget communal et budget de la régie foncière.
- Etablissement des prévisions et modifications budgétaires (1<sup>er</sup> et 12<sup>e</sup> trains) pour les articles recettes/dépenses gérés par le service.
- Copropriétés :
  - Uccle 2000 – ACP – immeuble 935, chaussée de Waterloo : Participation à l'assemblée générale des copropriétaires. Vérification et liquidation des charges trimestrielles de l'année en cours et appels de provisions, approbation et financement par le Conseil communal de dépenses extraordinaires décidées par l'assemblée générale des copropriétaires ;
  - Avenue du Fort-Jaco 22 : gestion de 6 logements au-dessus de la police communale.

### Géomètre :

- Levé et établissement de divers plans de situation existante, de plans de mesurage, d'élévation de façades et de divers plans de nivellement ;
- Estimation de la valeur vénale des emprises pour le domaine public et des biens à acquérir ou à vendre, en plus des estimations officielles ;
- Bornage de domaines publics et privés de la Commune ;
- Estimation des valeurs locatives ;
- Inventaire du patrimoine.
- Gestion des transferts de compteurs lors des départs et arrivées de locataires ;
- Calculs des charges incombant aux locataires.
- Bilan des consommations d'énergie des bâtiments mis en location.
- Collecte et partage d'informations concernant l'étude en cours (Plan Action climat) dans le but d'optimiser le bilan énergétique de nos immeubles en collaboration avec le Service de l'Environnement.

La Commune, en tant que propriétaire, met en location ou en bail emphytéotique 161 logements, 6 immeubles, 7 locaux pour des associations, 9 terrains, 80 parkings, 11 box de garage, 120 jardins potagers, 18 bacs potagers, 5 rez-de

- de
- valeurs locatives ;
- Inventaire du patrimoine.
- Gestion des transferts de compteurs lors des départs et arrivées de locataires ;
- Calculs des charges incombant aux locataires.

## **A. Logement**

- 8 relocations de logements
- 7 mises à disposition de logements à des réfugiés ukrainiens (Stalle 189 et 288, chaussée de Neerstalle 489, Polders et Baron Perelman) suivi et gestion
- 5 locations emplacements parking Poloders et Bourdon
- 8 plans d'apurements accordés
- 5 plans d'apurements terminés
- 2 dossier transmis au service juridique pour récupération de créance via la Justice de Paix.
- 105 nouvelles inscriptions
- 899 courriers dont 335 en recommandés et 56 rappels de paiements
- 52 renouvellements d'inscriptions
- Fonds Uccle Solidarités logements : 2 dossiers clôturés suite remboursement

### **Agence Immobilière Sociale d'Uccle (A.I.S.U.)**

Suivi des 5 logements de transit confiés en gestion à l'AIU (suivi paiements, indexation, charges).

Démarches auprès du Collège et du Service du Receveur pour l'Agence Immobilière Sociale d'Uccle en vue de l'obtention des quinzièmes provisoires et la libération du subside communal.

## **B. Propriétés Communales**

### **Acquisitions**

- Suivi du dossier préparatoire à l'échange de bandes de terrain avenue des Pâturins/avenue Dolez. DH
- Acquisition gratuite parcelle Prince de Ligne pour aménagement d'une voirie (charge d'urbanisme)
- Acquisition d'une emprise située Avenue de la Chenaïe, finalisation d'un plan d'alignement.
- Acquisition gratuite parcelle sur voirie publique située rue du Roseau.
- Acquisition 7 parcelles situées Chaussée st Job, appartenant à la Régie.
- Acquisition maris du Broek +/- 50 ares pour entretien et aménagement pérenne.
- Prise de possession de 2 parcelles appartenant à la SNCB pour aménagement de parcelles potagères, avenue Latérale.

### **Ventes**

- Vente de la maison située rue Danse 27
- Vente d'une parcelle de terrain au Lycée français
- Signatures des actes de vente pour les bâtiments Beeckman 87/81, Danse 25 arrière avec les écoles St Vincentius et Saint-Vincent de Paul.



### **Droit d'emphytéose et locations**

- Location de l'emplacement au rdc de la rue de stalle 77 pour l'installation d'un Coffee Corner
- Signature bail emphytéotique avec le théâtre le Public pour l'immeuble situé Parvis St pierre/Place Homère Goossens
- Location partie Gambier à l'unité scout 101 pour 2 ans. Pas de décision ferme sur le reste du bâtiment.
- Renouvellement location à un particulier d'une parcelle de terrain jouxtant son jardin avenue Professeur Hustin.
- Servitude de passage accordée à un particulier, rue Rittweger, pour pouvoir accéder à son terrain (maison à construire) situé en fond de parcelle.

- Fin de l'occupation à titre gratuit de la parcelle située à l'angle de la rue Thevenet et de la rue Jean & Pierre Carsoel à la demande du propriétaire qui veut la vendre.

### **Service technique**

- Entretien, nettoyage et réparations dans les immeubles (débouchages de conduits d'évacuation, réparations électriques, réparations d'étanchéité de toiture, réparations d'installation de chauffage et de plomberie, réparation de menuiseries intérieures et extérieures, réparations de système d'épuration des eaux usées, ...)
- Gestion des interventions des entreprises (bons de commandes, suivi des travaux et paiements).
- Recherche et demande de primes sur les différents travaux (toitures, chaudières, etc...)
- Suivi du Marché de travaux d'entretiens et dépannages des installations thermiques. Gestion et suivi des entretiens de chaudières pour tous nos logements.
- Passation et suivi du Marché de services (exercice 2022 à 2026) pour l'analyse de risque et contrôle périodique des ascenseurs (choix du mode de passation et fixation des conditions du marché, estimation et engagement de la dépense, approbation de la liste des entreprises à consulter et attribution du marché).
- Passation et suivi du marché de services (exercice 2022 à 2026) pour la mise en conformité, entretien et dépannage des engins de levage (choix du mode de passation et fixation des conditions du marché, approbation de l'estimation de la dépense, des documents de marché et de la liste des entreprises à consulter).
- Passation et suivi du marché de services (exercice 2022 à 2026) pour le débouchage et le curage des évacuations d'eaux usées et pluviales (choix du mode de passation et fixation des conditions du marché, estimation de la dépense, approbation de la liste des entreprises à consulter et attribution du marché).
- Passation et suivi du marché de services (exercice 2022 à 2025) pour l'entretien des extincteurs, des dévidoirs, des exutoires de fumée et de système de détection automatique d'incendie (choix du mode de passation et fixation des conditions du marché, estimation de la dépense, approbation de la liste des entreprises à consulter et attribution du marché).
- Passation et suivi du marché de fournitures (exercice 2022 à 2026) pour tout élément de serrurerie et de sécurisation des bâtiments (choix du mode de passation et fixation des conditions du marché, approbation des documents de marché, estimation et engagement de la dépense, approbation de la liste des entreprises à consulter et attribution du marché).
- Passation et suivi du marché de services (exercice 2022 à 2025) pour la maintenance des installations électriques (choix du mode de passation et fixation des conditions du marché, estimation de la dépense, approbation de la liste des entreprises à consulter et attribution du marché).
- Passation et suivi du marché de services (exercice 2022 à 2025) pour l'entretien, la réparation et le remplacement des menuiseries (choix du mode de passation et fixation des conditions du marché, estimation de la dépense, approbation de la liste des entreprises à consulter et attribution du marché).
- Passation et suivi du marché de services pour le Moulin de Nekkersgat concernant l'entretien de la station d'épuration (choix du mode de passation et fixation des conditions du marché, estimation de la dépense, approbation de la liste des entreprises à consulter et attribution du marché).
- Organisation et suivi de divers petits travaux d'entretien pour le Moulin de Nekkersgat
- Suivi du marché de travaux pour la pose d'une roue à aubes au bief du Moulin de Nekkersgat.
- Suivi du marché stock triennal et suivi des chantiers pour la remise en état locatif de divers bâtiments.
- Suivi des sinistres avec les assurances.
- Suivi du marché de rénovation du perron du Pavillon Louis XV (suivi du dépôt du PU avec l'architecte et les monuments & sites).
- Organisation d'un Marché et suivi de travaux pour la réparation de la toiture de notre appartement duplex sis chaussée de Neerstalle 489.
- Organisation de la reprise du dossier d'étude pour le Parc Raspail (par le bureau d'architecture SKOPE et le Service Vert) dans le but d'honorer les factures en souffrances ainsi que d'approuver la réactualisation (par le bureau d'études désigné) du montant de base estimé pour les travaux de restauration du parc.
- Collecte et partage d'informations concernant l'étude en cours (Programme d'Actions Climat) dans le but d'optimiser le bilan énergétique de nos immeubles en collaboration avec le Service de l'Environnement.

## **C. Régie Foncière**

### **Comptabilité**

- Etablissement de 50 mandats de paiement et de 45 bons de commande.
- Encodage des écritures comptables.
- Etablissement des états de recettes et de dépense du trésorier ;
- Etablissement de la déclaration trimestrielle de la TVA en collaboration avec le service de la Recette ;
- Etablissement des décomptes de charge des locataires d'immeubles de la Régie en collaboration avec le service logement et le service technique ;
- Remise au SPF Finances de la liste des clients assujettis à la T.V.A. ;
- Contrôle et traitement des avertissements extrait de rôle en matière de précompte immobilier émis par Bruxelles Fiscalité ;
- Etablissement des fiches fiscales relatives au paiement du précompte mobilier pour l'emplacement des panneaux publicitaires ;
- Etablissement du budget de la Régie foncière reprenant le budget d'exploitation et le budget patrimonial ainsi que les projets d'investissement ainsi qu'une modification budgétaire.
- Etablissement du compte de la Régie foncière reprenant le compte d'exploitation, le compte patrimonial, les comptes annuels (bilan et compte de résultat), la balance des comptes généraux et des comptes particuliers.

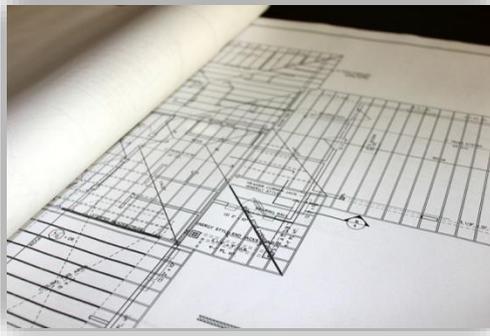
### **Locations**

- Prise en location d'un local à la gare de Calevoet pour l'installation de l'Open Free Go solidaire ;
- Prise en location de la maison Montagne de Saint-Job 129 ;
- Prise en location de la maison Montagne de Saint-Job 116 ;
- 7 relocations de parcelles potagères
- 2 relocations d'emplacements de parking

### **Service technique**

- Passation et suivi du Marché de travaux (exercice 2022 à 2026) pour la remise en état locatif et l'entretien des communs (engagement de la dépense et attribution du marché).
- Suivi du Marché de travaux d'entretien et dépannage des installations thermiques. Gestion et suivi de nos chaudières ainsi que des réparations nécessaires pour tous nos logements. Remplacement de chaudières si nécessaires, mise en conformité et suivi des entretiens des installations annuelles.
- Passation et suivi du Marché de services (exercice 2022 à 2026) pour l'analyse de risque et contrôle périodique des ascenseurs (choix du mode de passation et fixation des conditions du marché, estimation et engagement de la dépense, approbation de la liste des entreprises à consulter et attribution du marché).
- Passation et suivi du Marché de services (exercice 2022 à 2026) pour la mise en conformité, entretien et dépannage des engins de levage (choix du mode de passation et fixation des conditions du marché, approbation de l'estimation de la dépense, des documents de marché et de la liste des entreprises à consulter).
- Passation et suivi du Marché de services (exercice 2022 à 2026) pour le débouchage et le curage des évacuations d'eaux usées et pluviales (choix du mode de passation et fixation des conditions du marché, estimation de la dépense, approbation de la liste des entreprises à consulter et attribution du Marché).
- Passation et suivi du Marché de services (exercice 2022 à 2025) pour l'entretien des extincteurs, des dévidoirs, des exutoires de fumée et de système de détection automatique d'incendie (choix du mode de passation et fixation des conditions du marché, estimation de la dépense, approbation de la liste des entreprises à consulter et attribution du marché).
- Passation et suivi du Marché de fournitures (exercice 2022 à 2026) pour tout élément de serrurerie et de sécurisation des bâtiments (choix du mode de passation et fixation des conditions du Marché, approbation des documents de marché, estimation et engagement de la dépense, approbation de la liste des entreprises à consulter et attribution du Marché).
- Passation et suivi du Marché de services (exercice 2022 à 2026) pour l'entretien et le dépannage des installations HVAC (Heating, Ventilation, Air-Conditioning), d'adoucissement d'eau et de relevage des eaux situées dans les propriétés des bâtiments gérés par le service (engagement de la dépense, attribution du marché et mode de financement).

- Passation et suivi du Marché de services (exercice 2022 à 2025) pour la maintenance des installations électriques (choix du mode de passation et fixation des conditions du marché, estimation de la dépense, approbation de la liste des entreprises à consulter et attribution du marché).
- Passation et suivi du Marché de services (exercice 2022 à 2025) pour l'entretien, la réparation et le remplacement des menuiseries (choix du mode de passation et fixation des conditions du marché, estimation de la dépense, approbation de la liste des entreprises à consulter et attribution du Marché).
- Passation et suivi du Marché pour les bâtiments (sis Baron Perelman n°2/4 et rue de la Pêcherie n° 51et 73) concernant la maintenance des installations de chauffage, de production d'eau chaude et de ventilation (engagement, imputation et liquidation de la dépense).
- Diverses études, analyses, programmes, remise de prix et esquisses pour la rénovation des 10 garages sis Montagne de Saint-Job 133.
- Projet Montagne de Saint-Job, 129 : Suivi en vue d'accorder la réception définitive
- Projet Montagne de Saint-Job 116 : Suivi en vue d'accorder la réception définitive.



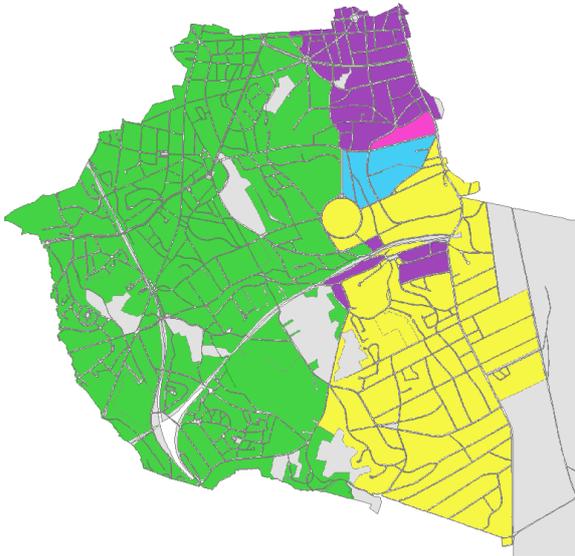


- NB : vu le décès du prospecteur en ce début d'année et l'absence provisoire de son remplacement, la base de données n'a pas pu être mise à jour à partir du mois d'octobre. Les valeurs reprises ici donnent donc la tendance pour 2021 mais n'est pas une valeur exacte au 31 décembre 2022.

## **Projet annuel**

- Le projet entamé en 2018 s'est prolongé jusqu'en 2021 malgré la situation sanitaire, le travail d'encodage et de vérification sur le terrain n'a pas été empêché. Rappelons que l'objectif de ce projet est la réalisation d'un inventaire de situation de fait bâtiment par bâtiment sur l'ensemble du territoire (quatre zones de l'Observatoire qui en compte 25 à l'origine du projet). Cet inventaire a permis de régler un nombre important de problèmes d'adressage des bâtiments, principal obstacle au croisement des bases de données. Cet inventaire, équivalent à la SitEx régionale, permet également la mise à jour de la connaissance territoriale jamais mise à jour depuis 30 ans. A ce titre, ce travail pourrait être considéré par perspective bruxelloise dans le cadre de la mise à jour régionale de la SitEx.
- Par une collaboration étroite avec le service de cartographie régionale URBIS, ce travail est en lien avec la cartographie régionale disponible en ligne sur Brugis mais également entre en collaboration avec la mise en place du projet BESTADDRESS fédéral, repris sous le terme URBIS\_ADDRESS pour la région bruxelloise. Par son travail de terrain, le service de la Rénovation Urbaine est devenu un partenaire privilégié de CIRB/URBIS.

OBSLOG\_2018 > OBSLOG\_2020 > U\_ADDRESS\_2021  
Vérification des adresses et affectations de fait (SitEx) - Etat d'avancement au 31.12.2021



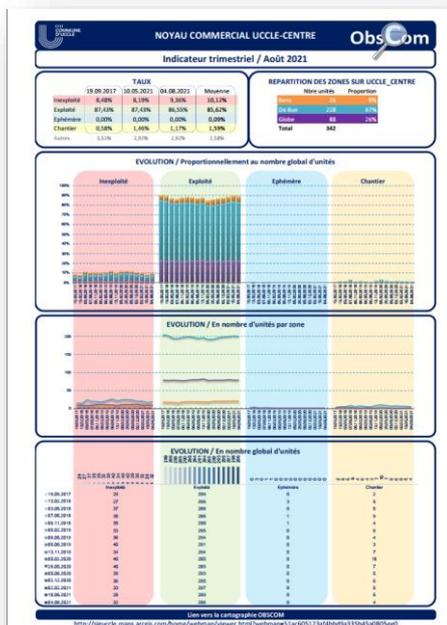
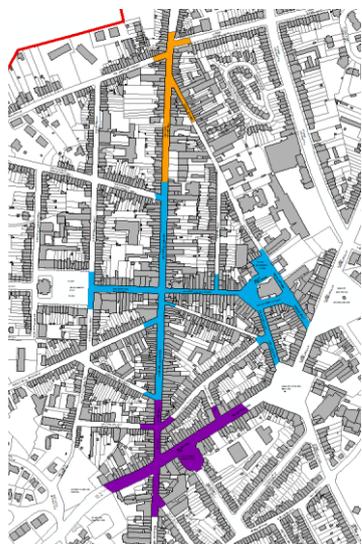
- L'outil cartographique réalisé dans le cadre du projet 2018 est disponible en ligne pour l'ensemble des services communaux. Vu qu'il s'agit d'un outil de travail, les données de la situation de fait sont à titre indicatif et mises à jour au fil de l'eau.
- Fin 2021, environ les deux tiers du territoire a été couvert par une vérification sur le terrain. Le tiers restant doit encore être traité entièrement.
- La base de données constituée permet désormais d'établir des statistiques à jour sur, par exemple, le nombre de logement par quartier, le type de bâtiment (immeubles à appartements, maisons unifamiliales, commerces,...), dans les zones déjà traitées.
- Cet outil complète également les bases de données déjà utilisées (Sibelga, Hydrobru, Cadastre,...) en vue du repérage des inoccupations.

- L'objectif annuel avait été de couvrir l'ensemble du territoire communal au terme de l'année 2021. Malheureusement, comme évoqué, le décès de notre prospecteur a stoppé net le projet. En fonction de son remplacement courant 2023, nous reprendrons le cours normal de ce projet dans l'espoir de le finaliser.
- Notons que par soucis d'adaptation de l'évolution du projet, celui-ci a été renommé U\_ADDRESS vu son lien actif avec BestADDRESS.

## **B. Observatoire du Commerce**

- En septembre 2017, le service a créé l'Observatoire du Commerce (OBSCOM). Il recense l'état d'exploitation des commerces dans le noyau commerçant Uccle\_Centre.
- Sont présent en compte, les surfaces:
  - exploitées
  - inexploitées, donc vacantes,
  - éphémères (popup-store)
  - en travaux
- Le prospecteur réalise une mise à jour de l'inventaire tous les 3 mois.
- Un indicateur trimestriel est établi permettant depuis 2017 de visualiser l'évolution de la vacance commerciale. Une carte SIG est également réalisée avec le repérage et la limite de la zone traitée.

- Globalement, à la mi-2021, la moyenne de la vacance commerciale était de 10% pour un total de 342 surfaces. Cette tendance est constante malgré une très légère variabilité et tenant compte de la situation sanitaire et du chantier de la chaussée d'Alsemberg qui aurait pu déjà à ce stade influencer le marché immobilier commercial.
- Notons que la perte de notre prospecteur, qui s'occupait également de la récolte d'informations pour l'OBSCOM, n'a pas permis de prolonger l'exercice depuis le dernier inventaire du mois d'août 2021.



- Le service désirerait étendre cet outil à HUB.brussels a été engagée en vue d'une complémentarité. Ce partenariat n'a pu être mis en place et ne semble pas avoir suscité d'intérêt au niveau communal.

## C. Rénovation Urbaine

### Arrêté du Bourgmestre : abandon, insalubrité, squat,...

- L'architecte assure le suivi technique des arrêtés du Bourgmestre dans le cadre des dossiers d'insalubrité révélés par la DIRL (Direction Régionale de l'Inspection du Logement). Le volet administratif et juridique est assuré par le service juridique.
- Il intervient également en cas de dégradation technique d'un bien privé en vue éventuellement de la mise en place d'un arrêté du Bourgmestre pour cause de dangerosité.

### Squat

- L'architecte intervient dans le cadre de la « procédure squat » coordonné par le cabinet du Bourgmestre en collaboration avec le service juridique, les services de la zone de police et le service des taxes. L'objectif est principalement d'éviter l'installation de squat dans des immeubles inoccupés et insécurisés, et de contacter le propriétaire afin qu'il sécurise son bien.

### Coordination du Comité de pilotage « Patrimoine Communal »

- Dans le cadre de la gestion du patrimoine immobilier communal en vue de la vente de bâtiments en lien avec le projet U, un comité de pilotage a été mis en place en 2019. Celui-ci est composé de :
  - l'échevin Jonathan Biermann en charge des Propriétés Communales, des Bâtiments Communaux, de la Régie Foncière, de la Rénovation Urbaine, du Logement, et de l'urbanisme ;
  - le chef de département Facility Management, Monsieur Aron Misra, en charge des Bâtiments Communaux ;
  - la cheffe de département Aménagement du Territoire et Politique Foncière, Madame Lydie Jerkovic, en charge de l'urbanisme, des Propriétés Communales, de la Régie Foncière, de la Rénovation Urbaine et du Logement ;

- le chef de service, Monsieur Didier Huwaert, en charge des Propriétés Communales, de la Régie Foncière, et du Logement ;
- le chef de service, Monsieur Thierry Moriau, en charge de la Rénovation Urbaine et coordinateur du Comité ;
- Madame Sophie Leclerc du service des Propriétés Communale, en charge de la gestion des ventes/achats du patrimoine.
- L'objectif de ce comité se fonde sur l'inventaire documenté des biens appartenant à la Commune en vue de la conservation, de la vente et de la revalorisation. La base est en lien avec le projet U qui de près ou de loin impacte les choix et nécessités éventuelle de vente d'un certain nombre de bâtiments en vue d'une récupération financière mais également par une analyse réfléchie à éviter de se séparer de certains bâtiments alors que des besoins en équipements collectifs sont nécessaires. A défaut, le comité de pilotage analyse des solutions pour répondre aux besoins tout en promouvant des solutions financières les plus avantageuses pour les finances communales.
- La revalorisation de certains sites sont mis en avant :
  - Stroobant
  - Maison communale
  - Gambier
  - Fidèles
  - Danco-VanOffelen
  - Etc.
- L'architecte de la rénovation urbaine a réalisé des analyses fonctionnelles permettant de faire l'adéquation entre la disponibilité patrimoniale et les besoins en équipements.

## **ZRU2016 > ZRU2020**

- Le gouvernement régional a révisé la définition de la ZRU (Zone de revitalisation urbaine) basée sur les secteurs statistiques.
- En 2016, le secteur statistique Alseberg-Nord avait permis de mettre en évidence une partie du territoire ucclois répondant à trois critères statistiques : revenu médian inférieur à la moyenne régionale, densité de population supérieure à la moyenne régionale, taux de chômage supérieur à la moyenne régionale.
- Pour la ZRU2020, le secteur statistique Merlo s'est ajouté à Alseberg-Nord mettant en évidence deux secteurs sur le territoire ucclois (AGRBC20191114\_MB20191126).
- Notons que les Politiques de la Ville\_axe2 et les Contrats de Quartier Durable ne sont d'application que dans les ZRU. Les Politiques de la Ville\_axe1, sont d'application sur l'ensemble du territoire.

## **Politique de la Ville, axe 2 -2021-2025**

- En application de sa déclaration de législature du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, le Gouvernement a décidé d'octroyer à la Commune d'Uccle un subside d'environ 578.000 €, pour son programme pluriannuel 2021-2025 de la Politique de la Ville par le développement des quartiers (axe 2).
- Fin 2020, la commune a transmis au Gouvernement sa proposition de programme portant deux projets : la création d'une bibliothèque communale de quartier au pied de la cité du Merlo, propriété de la SISP BinHôme, ainsi que la création d'un outil de cohésion sociale sous forme d'un « atelier Vélo ». Les porteurs de projets sont respectivement le service de la culture pour la bibliothèque et le service de la Rénovation urbaine en partenariat avec le PCS-Merlo pour l'atelier qui en sera le gestionnaire.
- Ces projets seront financés avec le subside de Politique de la Ville et sur le budget communal et dans la mesure avec l'aide d'autres subsides complémentaires.
- Une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage a été signée avec BinHôme qui dans le cadre de son projet de développement du site du Merlo avait déjà désigné un bureau d'étude. Afin d'éviter la superposition du travail de deux bureau d'études indépendants sur un même site, il a été décidé de confier la mission d'étude à celui de BinHôme.
- En 2022, l'étude du projet s'est prolongée avec la validation de la seconde étude de faisabilité.

## **Contrat de Quartier Durable (CQD 13ème série)**

- La Commune a déposé fin décembre 2021 sa candidature pour la 13<sup>ème</sup> série des CQD. Le périmètre sélectionné concerne l'ensemble du secteur statistique Merlo. Courant du mois de juillet 2022, la décision du Gouvernement Régional n'a pas retenu la candidature de notre commune.

## **Analyse territoriale**

- Le service de la Rénovation Urbaine perpétue son travail d'analyse de quartier tant dans les ZRU que sur l'ensemble du territoire, permettant de mettre en évidence des zones (parcelles, ilots ou quartier) nécessitant une intervention de revitalisation. Ces analyses sont schématisées sur une cartographie disponible en ligne.



## **Actions diverses du service de la Rénovation Urbaine**

- Analyse programmatique de la mise à jour de l'application informatique OLASTA : en raison de l'indisponibilité du service IT surchargé par la pandémie et le déménagement vers le nouveau site administratif communal, cette analyse est restée inactive en 2022. Un nouveau planning doit être convenu.
- Administration de l'application OLASTA et dispense des formations du personnel utilisateur : aucun nouvel utilisateur en 2022.
- Création et maintenance d'outils d'aide à la gestion et à la décision par la cartographie.
- Assistance auprès des citoyens concernant les primes régionales à la rénovation de l'habitat : la commune n'octroyant pas de primes de ce type, le service offre une information générale au citoyen.

## 4. URBANISME

### I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SERVICE

Le Service de l'Urbanisme se compose en 2022 de 34 personnes.

Le service (hors direction) compte 13 techniciens (parmi lesquels 10 architectes et 3 contrôleurs (dont deux bacheliers en construction et une géomètre), 1 juriste et 17 agents administratifs. Deux agents (dont un à mi-temps) sont par ailleurs affectés au secrétariat de l'Echevin.

La direction du service est assurée par la responsable du département Aménagement du Territoire et Politique Foncière (qui regroupe les services de l'Urbanisme, de l'Environnement, du Cadastre, des Propriétés communales, de la Régie foncière, du Logement et de la Rénovation urbaine), également juriste en chef, assistée d'un adjoint, titulaire du brevet de management communal.

L'année 2022 a débuté par les derniers mois de rythme de travail lié au COVID 19.

Pour les fonctions qui le permettent, le télétravail s'effectuait depuis le 22/11/2021 à raison de 4 jours par semaine.

En février et mars, le télétravail a été réduit à raison de 2 jours par semaine, avec une permanence dans chaque cellule d'au moins trois jours par semaine (pour un équivalent temps plein).

Elle s'est ensuite caractérisée par le déménagement, en deux phases, les 18 et 25/03/2022, du service dans le nouveau bâtiment de la rue de Stalle où il occupe le bâtiment D1, deux bureaux au bâtiment D2 et le secrétariat de l'Echevin ainsi que le bureau de la responsable de département dans le bâtiment B1.

Depuis le déménagement, les plages d'ouverture des guichets du service de l'urbanisme ont été étendues pour offrir un meilleur service aux citoyens et s'aligner sur les plages d'ouverture des autres services communaux.

Toutes les visites au guichet ci-dessus font l'objet de rendez-vous pris à partir de l'application Waitbox. Les rendez-vous « consultations d'archives » ne peuvent être pris que le 3<sup>ème</sup> jour ouvrable qui suit le jour de la prise de rendez-vous pour laisser le temps à l'archiviste de remonter les dossiers d'archives.

Par ailleurs, le Service de l'urbanisme est accessible sans rendez-vous les mardis et jeudis de 13h00 à 15h00 ainsi que le mercredi de 8h30 à 11h30 pour retirer un permis d'urbanisme.

Dès le mois de juin, le télétravail structurel ou occasionnel a été mis en place. Les critères d'octroi au sein du service de l'urbanisme ont été les suivantes :

- Octroi du télétravail structurel :
  - o Si des tâches récurrentes peuvent être réalisées sans présence au bureau.
  - o Si l'agent est en situation de travailler quotidiennement sans supervision et/ou assistance.
- Si le télétravail structurel n'a pas été accordé, l'agent se voit octroyer la possibilité du télétravail occasionnel.
- Le télétravail n'est pas possible le mercredi, jour de la Commission de concertation où la présence d'un certain nombre d'agents est requise pour la bonne tenue de la séance et pendant laquelle les autres agents assurent une permanence au service.

L'équipe a connu plusieurs absences de longue durée pour diverses raisons parmi lesquelles des accidents sur le chemin du travail et des accidents domestiques. Il en a résulté un retard conséquent dans le traitement des plaintes liées à des infractions urbanistiques potentielles d'une part, et surtout dans le traitement des demandes de renseignement urbanistiques (pour lesquelles le Code Bruxellois de l'Aménagement du Territoire (CoBAT) prévoit des délais de rigueur de 30 jours à dater de la demande) d'autre part.

Enfin, en septembre 2022, une cellule « patrimoine » a été mise en place, comprenant un agent titulaire d'un master en histoire de l'art (voir missions infra).

## **Activités et missions actuelles**

- Instruction des demandes de permis d'urbanisme
- Mesures particulières de publicité (partenariat avec le Service de l'Environnement) et gestion de la Commission de concertation
- 1 guichet d'informations générales en matière d'urbanisme
- 1 guichet d'accueil des demandeurs pour le dépôt des demandes de permis / compléments ainsi que pour la consultation et / ou reproduction d'archives
- Gestion interne des archives : Conservation et valorisation des archives de l'urbanisme
- Suivi des courriers et des mails de plaintes ou de demandes d'informations diverses, aussi bien extérieures qu'intérieures (demande d'affectation émanant du service de la population, de la Police, réponse aux interpellations ou questions orales et écrites, demande de divisions d'immeubles, ...)
- Analyse personnalisée des projets en amont de l'introduction des demandes (demandeurs, architectes et /ou avocats)
- Suivi des chantiers des permis d'urbanisme délivrés, y compris PEB, contrôles sur le terrain et procès-verbaux d'infraction urbanistique si nécessaire ou procès-verbaux de remise en état
- Renseignements urbanistiques aux notaires en vue des ventes
- Instruction et suivi des dossiers en contentieux : recours administratifs et devant le Conseil d'Etat
- Planification
- Suivi de la législation et des réglementations urbanistiques, avec adaptation adéquate des modèles de rapports, courriers et feuilles de calcul dans NOVA
- Suivi de certaines taxes (dont l'affichage publicitaire)
- Centralisation des charges d'urbanisme (détermination et affectation) en numéraire, sous forme de logements conventionnés ou de travaux d'intérêt général
- Interaction avec les autres services techniques (dossiers mixtes, projets communaux...)



---

## **II. CELLULE DU GUICHET DE DÉPÔT DE NOUVEAUX DOSSIERS ET DE RECHERCHES D'ARCHIVES – GESTION DES ARCHIVES DE L'URBANISME**

---

### **Missions**

Les deux guichets des dépôts de nouveaux dossiers et consultation des archives sont ouverts au public tous les jours de 8h30 à 11h30 et les mardi et jeudi de 13h00 à 15h00. Ils permettent de recevoir le public plus rapidement et dans des conditions de confort et de discrétion. Pour pouvoir y consacrer le temps nécessaire, le dernier dépôt ou la dernière demande de consultation a lieu à 11h30 (ou à 15h00 lors des rendez-vous de l'après-midi).

Ils sont organisés comme suit :

- Consultations d'archives : 2 guichets lundi, mardi et jeudi matin de 8h30 à 11h30 et les mardi et jeudi de 13h00 à 15h00
- Dépôt de permis d'urbanisme et/ou de compléments : 2 guichets mercredi et vendredi de 8h30 à 11h30

Il est réservé :

- au dépôt des nouvelles demandes de dossiers de permis ce qui implique l'ouverture, l'encodage et le classement de ces dossiers;
- à la consultation des archives et à la reproduction de documents administratifs. Ce travail nécessite un suivi administratif et une comptabilité journalière pour la perception des redevances dues. Fin 2022, le Conseil communal a entériné la gratuité des consultations et des envois de documents digitalisés, seules les reproductions de plans restant payantes à partir du 01/01/2023.
- à la réception des compléments de dossiers, réceptionnés en cours de procédure. Il s'agit de centraliser en un seul point tous les documents entrants et d'encoder les documents entrés dans le programme NOVA et de les aiguiller vers le gestionnaire administratif du dossier pour la poursuite de la procédure.

Parallèlement au guichet proprement dit doivent être menées à bien les tâches de gestion des archives. Le service de l'urbanisme est le plus grand producteur d'archives au sein de l'administration. En effet, ce seul service produit 20%

de toute la masse d'archives de l'administration d'Uccle. En outre, l'analyse des besoins réalisée par l'archiviste communal a montré que les archives liées au territoire et au bâti sont les plus consultées, et cela par un nombre important et varié de personnes, internes comme externes à l'administration. Il a donc été établi que le fonctionnement normal du service de l'urbanisme nécessitait la présence constante d'un agent spécialement affecté aux archives.

L'agent documentaliste de l'urbanisme est quant à lui, chargé notamment, des missions suivantes :

- Préparation des dossiers pour lesquels une demande de consultation a été introduite.
- La sécurisation des dépôts des archives de l'urbanisme, en fermant les dépôts et en contrôlant les consultations en mettant en place un système de commande d'archives.
- La préparation au déménagement des archives de l'urbanisme dans le bâtiment U :
  - o L'élaboration des tableaux de tris des archives de l'urbanisme en vue de la réduction de 40 % de la masse d'archives, alors que les archives comptent quelques 50.000 dossiers de permis d'urbanisme.
  - o La mise en boîte des dossiers de permis d'urbanisme ;
- Suivi des déclarations et bordereaux de versement
- La digitalisation des dossiers de permis d'urbanisme ;
- Le tri des archives électroniques ;
- L'encodage des dossiers d'archives datant d'avant 1922, lesquels ne font pas partie de la base de données actuelle. Le travail consiste en l'encodage dans le programme NOVA des dossiers les plus récents aux plus anciens.

Le service des archives gère, en collaboration avec l'imprimerie, le scan et le classement informatisé de tous les dossiers délivrés.

Dans ce contexte, le service des archives est également partie prenante à l'implémentation du projet My Permit au niveau communal.

En Région de Bruxelles-Capitale, les demandes de permis d'urbanisme et d'environnement sont gérées de façon numérique dans l'application Nova, grâce à laquelle les agents des 19 communes et de la Région peuvent les traiter.

Pendant longtemps, les demandes de permis devaient être effectuées exclusivement en version "papier", en plusieurs exemplaires (formulaires à imprimer et remplir à la main, plans et photos à imprimer, etc).

Depuis 2021, Urban.brussels et Bruxelles Environnement travaillent avec Paradigm (ex-CIRB, organisme régional en charge des solutions informatiques) à l'introduction numérique de ces demandes de permis, via les projets MyPermit Urban et MyPermit Environnement. A la clef: moins de données demandées, moins de papier et des délais de traitement réduits. Tous les types de demandes ne peuvent pas encore être introduits par voie numérique, mais c'est de plus en plus le cas.

En 2022, seules certaines demandes de permis soumises à la délivrance par le Fonctionnaire délégué de la Région de Bruxelles-Capitale ont été traitées via My Permit.

### **Quelques chiffres**

La mise en place d'un système de consultation a permis de dégager également quelques données chiffrées pour l'année 2022:

- Total du nombre de permis consultés : .....	3853
- Nombre de dossiers consultés par les citoyens : .....	2730
- Nombre de dossiers consultés par les collaborateurs de la commune : .....	1123
- Moyenne de permis consultés par mois : .....	321

---

## **III. CELLULE DES CONTRÔLEURS**

---

Le territoire communal est divisé en 3 secteurs de contrôle, chacun attribué à un contrôleur du service. Les contrôleurs (1 géomètre et 2 bacheliers en construction) exercent plusieurs missions au sein du service de l'urbanisme.

Tous les matins, les contrôleurs assurent l'information au public aux deux guichets «Renseignements techniques» :

- Renseignements techniques et consultation des enquêtes publiques en cours (également consultables online via la plateforme openpermits.brussels): 2 guichets mardi et jeudi matin et 1 guichet lundi et jeudi matin de 8h30 à 11h30
- Permanence pour les enquêtes publiques : jeudi de 17h00 à 20h00

Du fait de l'absence de longue durée d'un contrôleur, un des deux guichets est momentanément fermé et les deux contrôleurs restant se répartissent la gestion du guichet qui reste ouvert. Tous les après-midis sont consacrés aux autres missions qui leur sont imparties.

### **Accueil et information du public**

Tous les matins entre 8h30 et 11h30, le guichet des renseignements techniques est ouvert au public, sur rendez-vous par internet. Les contrôleurs renseignent les citoyens, architectes... sur toutes les questions relatives aux aspects suivants :

- L'application des règlements en vigueur (PPAS, Permis de lotir, règlement régional d'urbanisme, ...);
- La mise en œuvre des permis d'urbanisme délivrés;
- Les dossiers mis à l'enquête publique;
- Des travaux effectués illégalement;
- Le soutien technique au guichet des recherches d'archives;
- Tout renseignement urbanistique et technique concernant les dossiers d'archives;

Un guichet est par ailleurs ouvert le jeudi soir de 17h à 20h pour les enquêtes publiques. Il est assuré par un agent technique (architecte ou contrôleur).

Ce travail nécessite une très bonne connaissance du terrain, une bonne lecture des plans et une recherche dans l'évolution des différents règlements pour chacun des secteurs de contrôle et de l'historique des demandes et des conflits.

### **Suivi des chantiers**

#### **Permis d'urbanisme**

Le bénéficiaire d'un permis d'urbanisme a l'obligation d'informer l'administration communale par courrier recommandé des chantiers qui commencent. Les contrôleurs sont avertis du commencement des travaux et doivent vérifier la bonne exécution de ceux-ci.

Ce travail implique :

- L'étude du dossier (plans délivrés, permis octroyé...)
- La collaboration avec le géomètre du Service Technique de la Voirie pour les états des lieux de voirie et le contrôle de l'implantation le cas échéant;
- Le travail éventuel de mesurage sur place pour vérifier la conformité des travaux.
- Un arrêt de chantier et procès-verbal si travaux exécutés sont non conformes au permis délivrés
- Le cas échéant, un suivi administratif en collaboration avec la cellule juridique (aide pour les courriers de mise en demeure, réponses au plaignant, courriers demandeur, correction rédaction procès-verbal....)

#### **Suivi des infractions urbanistiques**

Les contrôleurs travaillent en collaboration avec la cellule juridique de l'urbanisme pour :

- Courriers de réponses au plaignant et contrevenant en cas de plaintes
- Courriers de mises en demeure
- Procès-verbal d'infraction
- Procès-verbal de remise en état d'infraction

#### **Suivi des autres demandes de services de la commune**

Suite à une plainte écrite reçue par email d'un habitant, suite à une demande de la police (nombre de logement), du service de la population (nombre de logement ou vérification d'un numéro d'immeuble), du service du cadastre, des architectes, du service de la rénovation urbaine, du service des taxes ou du service de la voirie .... Ces demandes sont réceptionnées par les contrôleurs directement sur une boîte email et gérées par ceux-ci. Lors de l'analyse du dossier et du contrôle sur place, il peut apparaître que des travaux soient réalisés sans permis ou soient non conformes à un permis délivré. Le contrôleur doit alors constater l'infraction.

## **Attribution des numéros d'immeuble**

Les contrôleurs attribuent les numéros d'immeubles. Ce travail consiste à attribuer les numéros pour les nouvelles constructions et à vérifier des numéros pour les bâtiments existants, à la demande du service de la population. Le cas échéant, l'information est transmise au service du cadastre, qui met le plan URBS à jour. Un courrier est ensuite envoyé au propriétaire du bien concerné. Les nouveaux numéros sont envoyés par email au service du cadastre, au service de la voirie, au service de la population, à la rénovation urbaine.

## **Projet Best Adress**

Depuis quelques années, un des contrôleurs est intégré dans la cellule communale Best Adress, composée par ailleurs d'un coordinateur, d'une représentante de service de la Population et d'un agent du service du cadastre (intégré en 2021).

Il s'agit d'un projet à l'échelle européenne confié en Belgique à chaque Région. Le nom du projet pour la région de Bruxelles-capitale est UrbIS.

Le but est d'établir une base de donnée exhaustive et fiable des adresses sur le territoire belge.

## **Délivrance des renseignements urbanistiques**

Depuis le mois d'octobre 2022, un des contrôleurs est affecté 3 jours par semaine à l'organisation et rédaction des renseignements urbanistiques à la demande des notaires pour les ventes de biens ou de parcelles.

Ce contrôleur est la personne de référence vis-à-vis du service des taxes pour des informations complémentaires sur des demandes de permis en cours et l'évolution des permis.

Ce contrôleur a un lien avec le service des propriétés communales pour donner toutes informations sur les biens appartenant à la commune.

---

# **IV. CELLULE DES ARCHITECTES**

---

## **A. Les architectes de l'urbanisme**

### **Mission**

Six architectes composent cette cellule en 2022. Elle est placée sous la gestion quotidienne de l'un d'entre eux qui dispose du titre d'architecte principal.

La plus grande problématique réside dans le traitement des demandes de permis d'urbanisme dans le respect des délais de rigueur imposés par le Code Bruxellois de l'Aménagement du Territoire (CoBAT).

Leurs principales missions sont:



### **Instruction des dossiers de demande de permis d'urbanisme, permis de lotir et certificat d'urbanisme**

Le travail peut être résumé comme suit :

- analyse du dossier et détermination du type de procédure, dans un délai de 45 jours à dater du dépôt - ce délai est devenu difficilement tenable;
- préparer les avis et décision du Collège des Bourgmestre et Echevins;
- le cas échéant, préparer l'avis de la Commission de Concertation et participer à celle-ci;
- calcul des taxes à l'instruction et à la délivrance
- vérification des permis d'urbanisme avant leur notification .

<b>Accueil sur rendez-vous de citoyens, architectes... pour toute question relative à l'instruction de permis d'urbanisme</b>	4 matinées par semaine, de 9h00 à 10h30 (4 rdv) et deux après-midi, de 13h00 à 14h30 (4 rdv), les architectes reçoivent sur rendez-vous tout professionnel désirant obtenir un avis sur un projet urbanistique. La possibilité est néanmoins offerte au citoyen non professionnel de venir présenter son projet pour avis.
<b>Suivi technique des plans particuliers d'affectation du sol et des règlements communaux d'urbanisme</b>	Analyse des avant-projets, participation au comité d'accompagnement : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi de l'abrogation partielle du PPAS 56</li> <li>- Proposition d'(autres PPASZ à modifier/abroger</li> </ul> Les architectes ont également participé comme experts à la procédure d'approbation du Règlement communal d'urbanisme zoné « grandes avenues »
<b>Réunions de projet au sens de l'art. 188/12 du CoBAT. Préalablement au dépôt d'une demande de permis, le porteur de projet peut solliciter la tenue d'une réunion de projet auprès de l'autorité délivrante (commune ou Région). La réunion de projet a pour objectif de discuter des orientations d'un projet, sans préjuger de la décision de l'autorité délivrante dans le cadre de la procédure d'instruction du permis. La réunion de projet ne constitue donc en aucun cas une décision administrative.</b>	Participation d'un (ou deux) architecte(s) communaux (réunion en présence d'un représentant du Fonctionnaire délégué (Bruxelles-développement Urbain), d'un représentant de Bruxelles-Environnement, d'un représentant de Bruxelles-Patrimoine ( Monuments et sites) et, le cas échéant, d'un agent communal du service de l'environnement et/ou du service de la voirie).
<b>Participation à des groupes de travail</b>	Dans le cadre des comités d'accompagnement, nos architectes participent aux réunions et études relatives aux projets soumis à études d'incidences. Au sein de l'administration communale, les objectifs de ces groupes sont la transversalité des services et une vision commune des différentes problématiques abordées.

### Quelques chiffres

Le volume des dossiers de demandes de permis d'urbanisme et permis de lotir traités est repris au point V. - Cellule gestion administrative.

## **B. Les architectes PEB**

Une architecte à temps plein et une architecte à mi-temps ont été affectées à la mise en œuvre et à l'application des règles contenues dans le CoBrACE (Code bruxellois de l'Air, du Climat et de la Maîtrise de l'Energie). Pour rappel, l'objectif est de rendre les bâtiments plus performants énergétiquement afin de diminuer les émissions de gaz à effet de serre et d'améliorer la qualité de leur climat intérieur.

En 2022, la team PEB est au complet et plus motivée que jamais. Le travail est efficace dans le suivi et traitement des dossiers. De nombreux courriers de rappel continuent d'être envoyés afin que les demandeurs transmettent leurs déclarations PEB finales ; résultat de l'oubli des différents intervenants en fin de chantier.

Et un soutien technique est régulièrement apporté aux demandeurs et architectes ce qui leur permet une meilleure préparation de leur dossier PEB et une compréhension accrue dans leurs choix de rénovation.

En parallèle du traitement des dossiers de PU, la cellule PEB a mis en place un système d'échange d'informations avec les contrôleurs et le cadastre afin d'assurer un suivi plus rapide en cas de non remise de documents liés au début ou à la fin de chantier.

### **Suivi du respect de la législation PEB dans les dossiers soumis à un permis d'urbanisme**

Les demandes de permis d'urbanisme portant sur la création ou la modification de surfaces de déperditions thermiques sont soumises au CoBrACE.

Les 4 étapes importantes du suivi PEB d'une demande de permis d'urbanisme peuvent être résumées comme suit :

Pendant l'instruction de la demande, nous effectuons l'analyse de la proposition PEB en fonction du projet proposé. Nous vérifions la nature des travaux, les ratio et les exigences et procédure PEB que le projet devra respecter. Des conseils et renseignements sont également donnés pour améliorer la performance du bâtiment (ex : position de l'isolation dans la composition de parois, choix de matériaux, épaisseurs, importance de la ventilation et comment l'intégrer au mieux dans une rénovation, renseignements sur les primes régionales...).

Avant le début des travaux, les demandeurs doivent introduire une notification PEB de début des travaux accompagnée d'un rapport PEB précisant de quelle façon le projet pourra répondre aux exigences PEB : compositions des parois, type et épaisseur d'isolant, systèmes de ventilation...

Seul 15 à 20 % des notifications PEB sont transmises par les demandeurs, ce qui nous fait perdre un temps considérable dans l'établissement et l'envoi de rappels.

En cas de non-respect de cette obligation, un procès-verbal d'infraction pourra être dressé à l'encontre du demandeur.

Lors de l'exécution des travaux, une visite de chantier est organisée afin de vérifier si les travaux sont conformes aux exigences PEB. En cas de non-respect de ces exigences, une réflexion sera apportée afin de trouver des solutions qui pourraient être mise en œuvre sur chantier.

A la fin des travaux, le demandeur introduit une déclaration PEB accompagnée d'un rapport PEB indiquant comment le projet a répondu aux exigences PEB : compositions des parois, type et épaisseur d'isolant, systèmes et débits de ventilation.

Les exigences non respectées feront l'objet d'amendes qui seront appliquées par Bruxelles environnement.

Mais dans le cas où le demandeur omet d'envoyer sa déclaration PEB, un procès-verbal d'infraction pourra lui être dressé et envoyé au Parquet ainsi qu'à Bruxelles Environnement qui, le cas échéant, pourra infliger des amendes.

### **Travail de sensibilisation**

Après quinze années de travail, les agents PEB peuvent constater que les efforts de sensibilisation et de mise en place de l'ordonnance effectués au cours des années précédentes ont porté leurs fruits. Ils ont également constaté que davantage de demandes de permis d'urbanisme ont pour objet l'isolation, que ce soit l'isolation complète du bâtiment ou l'isolation d'une façade arrière ou d'un pignon, ce qui témoigne d'un souci croissant de réduire les consommations énergétiques, d'accroître le confort thermique ou de lutter contre les émissions de gaz à effet de serre.

Depuis 2011, les visites sur chantier n'ont cessé d'augmenter avec comme conséquence la conscientisation des maîtres d'ouvrage sur l'importance d'économiser l'énergie et une attention plus poussée des architectes à la gestion des détails de construction et aux nouvelles méthodes de conception des bâtiments plus respectueuses de l'environnement et des habitants. Les visites de chantier sont aussi une occasion pour les agents PEB d'être confrontés à la réalité de terrain leur permettant de soulever certaines problématiques ou observations au sein de leur groupe de travail avec Bruxelles Environnement.

### **Participation à plusieurs groupes de travail**

Une partie importante du travail consiste à servir d'intermédiaire entre la commune et Bruxelles Environnement.

Au cours de cette année 2022, les deux agents ont pu assister aux différentes réunions organisées par Bruxelles Environnement en leurs locaux :

- Fusion des dossiers PU et PEB ;
- Amendes administratives pour les déclarations sans architecte ;
- Modification des formulaires PEB sans architectes ;
- Présentation de l'arrêté Exigences PEB 2023 ;
- Déclaration PEB avec amende administrative + attention si note avec circonstances atténuantes ;
- Echange de cas concrets, problématique des permis modificatifs, suivi des travaux, dérogations, attentes et souhaits de la part de Bruxelles environnement, etc.

### **Quelques chiffres**

En 2022, 561 demandes de permis d'urbanisme ont été introduites parmi lesquelles :

- 28 demandes ont été traitées par Urban.
- 203 demandes n'étaient pas soumises au CoBrACE.
- 358 demandes étaient soumises au CoBrACE.

Ces 358 demandes soumises au CoBrACE doivent respecter des exigences différentes selon les natures de travaux suivantes:

- 203 demandes comportent une/des Unités Rénovées Simplement (URS);
- 34 demandes comportent une/des Unités Rénovées Lourdemment (URL);
- 5 demandes comportent une/des Unités Assimilées à du Neuf (UAN);

- 29 demandes comportent une/des Unités Neuves (UN);
- 31 demandes comportent une/des natures de travaux différentes (URS+/ou URL+/ou UAN+/ou UN)

En 2022, nous avons repris quelques visites de chantier. Pour les chantiers non visités, la composition des nouvelles paroisses et paroisses rénovées sont contrôlées au travers de l'encodage de la déclaration PEB, du rapport PEB et des photos de chantier transmises.

Pour rappel, les agents PEB communaux se chargent du suivi de chantier des unités rénovées simplement et Bruxelles environnement est chargé de contrôler les chantiers d'unités rénovées lourdement ou d'unités neuves et assimilées.

---

## V. CELLULE GESTION ADMINISTRATIVE

---

### Mission

La cellule des gestionnaires administratives a été structurée en 2021. En effet, une hiérarchie a été mise en place : une gestionnaire s'est vue attribuer une fonction de coordination de la cellule et chapeaute le travail de ses collègues. Cette structure permet d'avoir un meilleur contrôle sur le respect des procédures et des délais de rigueur, ainsi qu'une meilleure coordination dans le suivi des dossiers.

Au début de 2022, la cellule des gestionnaires administratives comporte 6 agents, dont une est partie en pension le 01/11/2022, laissant la cellule avec 4 gestionnaires administratives et une responsable. Elles sont chargées du suivi administratif des dossiers de demande de permis et travaillent en étroite collaboration avec les architectes et la cellule des Mesures Particulières de Publicité (MPP). Chaque dossier de demande de permis d'urbanisme se voit attribuer un architecte et une gestionnaire administrative, qui mènent la procédure d'instruction en binôme.

La pandémie COVID 19 s'étant poursuivie en 2021, le télétravail a été maintenu, les délais de rigueur ont été prolongés pour les dossiers introduits jusqu'en mars 2021. Après cette date, les délais ont été à nouveau ceux prévus par le CoBAT. Malgré tout, peu de dossiers n'ont pu être examinés par notre service et ont fait l'objet d'une saisine automatique auprès du fonctionnaire délégué.

La coordinatrice de la cellule, participe également au suivi du projet MyPermit, AUSA RU et AUSA ARCHIVES, NOVA (voir infra).

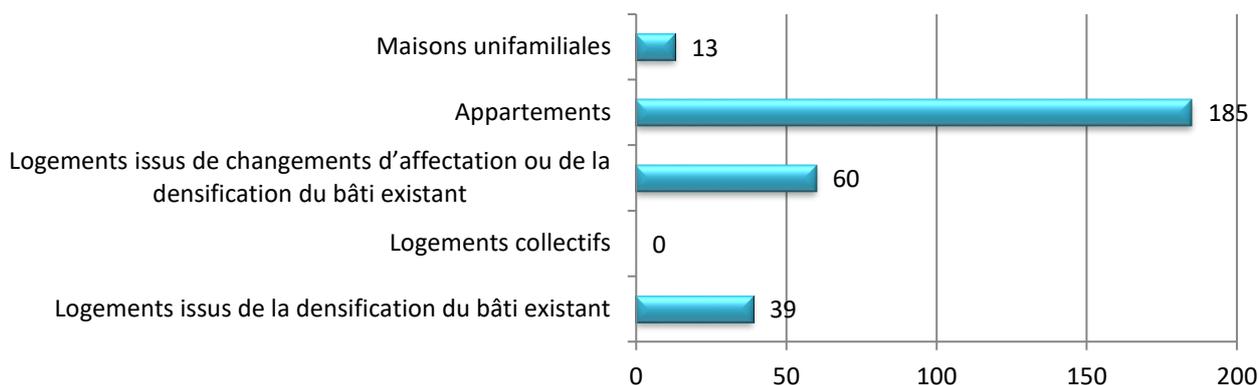
### Quelques chiffres

#### a) Les permis d'urbanisme

Nombre de demandes de permis d'urbanisme introduites ..... **561**  
N.B. ce nombre n'inclut pas les permis d'urbanisme pour abattage d'arbres (Service Vert).

En ce qui concerne les données relatives au nombre de nouveaux logements délivrés en 2022, on peut citer les chiffres suivants : ont été repris les constructions nouvelles, les changements d'affectation d'immeuble en logements ainsi que les augmentations du nombre de logements de bâtiments existants.

### Types de permis délivrés (total nouveaux logements : 297)



Ces chiffres ne comprennent pas les logements dont les permis d'urbanisme ont été délivrés par le fonctionnaire délégué.

#### b) Les permis de lotir

- Permis de lotir délivrés ..... 0
- Modifications de permis de lotir délivrées ..... 1
- On notera que la modification du CoBAT rend le fonctionnaire délégué compétent pour la délivrance des permis de lotir et des modifications de ceux-ci.

#### c) Les certificats d'urbanisme

- Demandes de certificats d'urbanisme introduites ..... 0

#### d) Les saisines du fonctionnaire délégué

- Dossiers partis en saisine chez le fonctionnaire délégué ..... 22

Evolution des dossiers partis en saisine depuis le 1 septembre 2019.

2019	2020	2021	2022
2	7	27	22

#### e) Le suivi administratif

Plus de 4500 courriers ont été envoyés dans le cadre de l'instruction des permis, à raison de 6 à 20 courriers par permis d'urbanisme, selon que la demande est déposée complète ou non, qu'elle est ou non soumise à l'avis conforme du fonctionnaire délégué, qu'elle est ou non soumise aux mesures particulières de publicité, ou encore qu'elle est modifiée ou non en cours de procédure, que ce soit en application des articles 126/1 ou 191 du CoBAT

#### Rapports au collège

964 Rapports au collège ont été présentés dans le cadre d'instruction des permis d'urbanisme. Ceux-ci sont répartis comme suit en fonction du stade auquel ils interviennent dans la procédure :

- 426 décisions d'octroi de permis d'urbanisme;
- 59 décisions de refus de permis d'urbanisme;
- 173 avis du Collège des Bourgmestres et Echevins en cours d'instruction des demandes;
- 226 rapports relatifs aux mesures particulières de publicité (ouverture et clôture d'enquête publique);
- 0 rapports de prorogation

- 59 rapports divers (information du Collège, contentieux urbanistique et infractions, planification, retrait d'acte, remboursement de caution, avis sur un permis d'urbanisme autre commune, classement).
- 21 rapports aux collèges relatifs aux demande de permis d'urbanisme instruites par URBAN.BRUSSELS

---

## VI. CELLULE DES MESURES PARTICULIÈRES DE PUBLICITÉ ET DE LA COMMISSION DE CONCERTATION

---

### Mission

Elle est composée de trois agents administratifs temps-plein. Elle est chargée de :

- l'organisation des enquêtes publiques : détermination des dates d'enquêtes, rapport au collège d'ouverture et de clôture d'enquête, procès-verbal de clôture d'enquête, demande de mise en place des panneaux d'affichage, résumé des réclamations, convocations à la commission de concertation;
- la Commission de Concertation : organisation de la Commission, convocation des membres, rédaction du procès-verbal de Commission de Concertation, mise en ligne sur le site Internet de la Commune de l'avis de la Commission de Concertation.

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2019, les procédures d'organisation des enquêtes publiques ont été revues afin d'être adaptées aux nouvelles dispositions du CoBAT, et notamment au respect des délais de rigueur.

### Quelques chiffres

E, 2022. la Commission s'est réunie 24 fois et elle a délibéré sur 307 objets subdivisés comme suit :

• Demande de permis d'urbanisme .....	263
• Demande de permis d'environnement .....	5
• Demande de permis mixte .....	7
• Demande de permis de lotir .....	0
• Demande de certificat d'urbanisme .....	0
• Demande de permis Ecole .....	0
• Demande d'article 126/1 .....	11
• Demande d'article 177 .....	21

En plus des membres de la Commission de Concertation convoqués à chaque réunion, 871 personnes ayant demandé à être entendues au sujet d'un dossier ont été convoquées à ces réunions.

Dossiers soumis à enquête publique .....	238
Lettres de réclamation introduites .....	459
Dossiers uniquement passés en Commission de concertation pour avis divers (inventaire, ZICHEE, etc.) .....	30
Dossiers soumis à la Commission de concertation dans le cadre du « Plan Ecoles » .....	0
Dossiers reportés .....	6

Au total, il y a 2395 affiches format A3 qui ont été apposées devant les biens soumis à enquête publique, dont 2014 affiches rouges et 381 complétées d'une axonométrie, également imprimée sur papier blanc de format A3.

L'organisation des mesures particulières de publicité bénéficie de subsides. Ces derniers se sont élevés en 2022 à 8.953 € répartis comme suit en fonction des trimestres :

• 1er trimestre 2022: .....	2.261 €
• 2ème trimestre 2022: .....	2.450 €
• 3ème trimestre 2022: .....	1.516 €
• 4ème trimestre 2022: .....	2.727 €

## VII. CELLULE JURIDIQUE DE L'URBANISME

La cellule juridique de l'urbanisme est chargée essentiellement du soutien juridique et administratif du service de l'urbanisme. Elle est composée d'une Secrétaire d'administration-Juriste et de deux assistantes administratives (l'une d'entre elles étant provisoirement détachée au Secrétariat de l'Echevin pour pallier l'absence de longue durée de la secrétaire). En ce qui concerne le suivi administratif des infractions urbanistiques, la cellule est assistée par trois contrôleurs du service de l'urbanisme.

Les missions principales de la cellule juridique sont :

- le suivi des recours administratifs, devant le Conseil d'Etat ainsi que toute autre juridiction;
- le suivi administratif des infractions urbanistiques;
- le suivi de la correspondance aux avocats, suite aux plaintes introduites par les citoyens, suite à une demande de renseignements;
- le traitement de dossiers divers (notes à d'autres services sur des points juridiques...);
- le suivi administratif des Plans Particuliers d'Affectation du Sol (PPAS); la modification ou la rédaction de règlements communaux;
- les formations internes.



### A. Recours

#### Recours au Conseil d'Etat

La cellule traite elle-même les dossiers portés devant le Conseil d'Etat : elle rédige les conclusions, et la correspondance tant avec le Conseil d'Etat qu'avec les parties à la cause, et représente la Commune aux différentes audiences. Dans certains cas, le suivi du dossier est confié à un avocat. Il s'agit de dossiers complexes dont les enjeux peuvent avoir de lourdes conséquences sur la Commune ou bien de dossiers introduits devant les juridictions judiciaires, pour lesquels seul un avocat peut représenter la Commune. Cette année un dossier a été confié à un avocat, tous les autres dossiers ont été traités par la juriste du service.

Le travail consiste en :

- la rédaction des conclusions relatives à l'affaire : rédiger l'exposé des faits et répondre aux différents moyens invoqués. Ce travail demande de nombreuses recherches pour réfuter les thèses des requérants et un travail rédactionnel important;
- la constitution du dossier administratif;
- la rédaction des courriers pour le Conseil d'Etat et pour les parties à la cause.

<b>Requêtes</b>	Il y a eu 7 requêtes introduites devant le Conseil d'Etat.
<b>Echanges de conclusions</b>	2 dossiers ont fait l'objet d'échange de conclusions. Il s'agit de rédiger les conclusions en cours de procédures en fonction de la réponse des requérants ou suite à un rapport de l'auditeur du Conseil d'Etat.
<b>Audiences</b>	4 dossiers ont été plaidés. La juriste se rend aux différentes audiences, en vue d'exposer les arguments développés au cours de l'ensemble de la procédure.
<b>Arrêts : 5 arrêts ont été rendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 arrêt constatant le désistement pour un dossier.</li> <li>- 2 arrêts ont rejeté la requête.</li> <li>- 1 arrêt portant sur la réouverture des débats.</li> <li>- 1 arrêt déclarant qu'il n'y a pas lieu de statuer sur la requête suite à un retrait d'acte.</li> </ul>

#### Recours administratifs : recours au Gouvernement

Le service traite lui-même les dossiers portés devant la juridiction administrative : il rédige les conclusions, et représente la Commune aux différentes audiences. Un recours est ouvert au bénéficiaire du permis à l'encontre de la décision du Collège des Bourgmestres et Echevins, devant le Gouvernement. La procédure veut que le Collège d'Urbanisme donne un avis sur le projet, avant que le Gouvernement ne se prononce. Si la personne le souhaite, elle peut demander à être entendue. Dans cette hypothèse, l'audition se fera devant le Collège d'Urbanisme.

<b>Requêtes</b>	17 requêtes ont été introduites auprès du Gouvernement. Le travail consiste en l'envoi des pièces au Collège d'Urbanisme afin que ce dernier puisse rendre son avis et analyser le dossier sur base de l'ensemble des documents remis lors de l'instruction du permis. Il faut rappeler que le Gouvernement réexamine l'ensemble du dossier et se prononce quant au fond de ce dossier.
<b>Audiences</b>	12 audiences ont eu lieu devant le Collège d'Urbanisme. Le travail consiste à aller exposer le point de vue de l'Administration quant au fond du dossier. Il faut donc préparer le dossier en fonction des arguments exposés par la partie requérante. Régulièrement, l'architecte ayant instruit le dossier assiste également à l'audience.
<b>Avis du Collège d'urbanisme</b>	13 avis.
<b>Arrêts du Gouvernement</b>	9 arrêts.

### **Recours devant d'autres instances**

<b>Requêtes</b>	- 0 requête au Tribunal de première instance - 0 requête en justice de paix
<b>Audiences</b>	- 0 audience en justice de paix

### **Nombre total des recours et leur répartition**

En 2022, il y a eu 22 recours introduits à l'encontre de dossiers traités par l'Administration communale, ventilés comme suit :

- Conseil d'Etat .....	7
- Gouvernement .....	17
- Autres .....	0

## **B. Suivi administratif des infractions urbanistiques**

### **Méthode de travail**

La cellule juridique est chargée du suivi administratif des dossiers en infractions urbanistiques. Il s'agit d'envoyer les procès-verbaux d'infractions, de rédiger les mises en demeure, rédiger les rapports au Collège relatifs au mode de réparation, de rédiger la correspondance avec la cellule infraction de la Région de Bruxelles-Capitale.

La cellule est composée de quatre personnes à temps plein, la juriste en chef, qui est également chef de service et de département, la juriste et deux assistantes administratives.

Depuis l'ordonnance du 3 avril 2014 modifiant le CoBAT, entrée en vigueur le 1er août 2014, la matière des infractions urbanistiques a été modifiée.

Depuis cette modification, les [infractions urbanistiques](#) énumérées par le CoBAT peuvent faire l'objet soit de poursuites pénales, soit d'une amende administrative infligée par le fonctionnaire sanctionnateur.

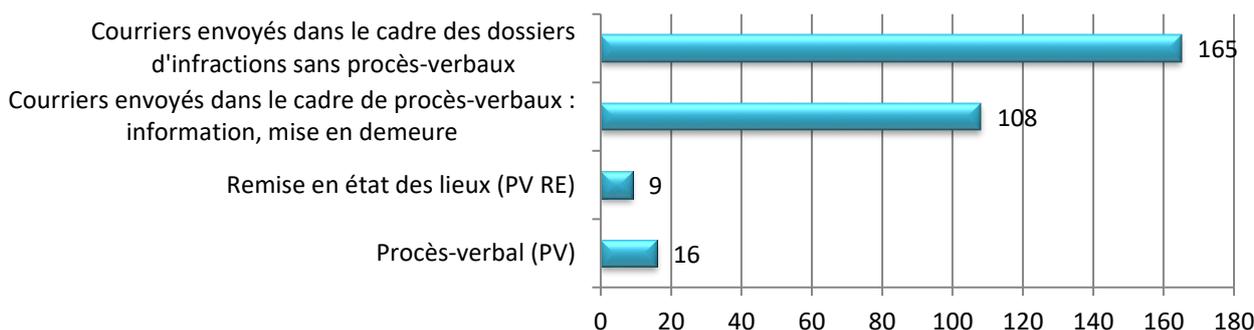
Globalement, toute personne ayant commis une de ces infractions et qui ne fait pas l'objet d'une poursuite pénale est passible d'une amende administrative de 250 à 100.000 euros en fonction du nombre et de la gravité des infractions constatées.

La cellule juridique est chargée du suivi et de la correspondance avec le fonctionnaire sanctionnateur.

### **Les procès-verbaux en chiffres**

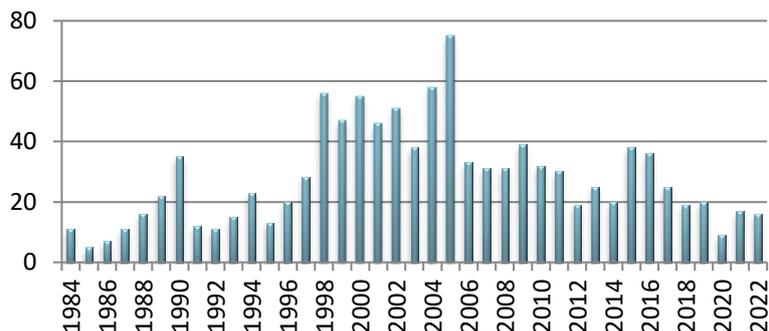
En ce qui concerne le nombre de dossiers, il y a eu 16 procès-verbaux dressés en 2022 :

Le graphique ci-dessous, montre la répartition des différents types de courriers envoyés dans le cadre des suivis des dossiers d'infractions.



Enfin, à droite, un graphique démontrant l'évolution du nombre de procès-verbaux dressés depuis 1984.

La tendance de ces 5 dernières années voit diminuer le nombre de procès-verbaux. Ceci s'explique par des mises en demeure plus systématiques avant de passer à une phase plus répressive.



### C. Suivi de la correspondance

La cellule juridique s'occupe de la correspondance, tant dans le cadre de suivi de dossiers de demande de permis d'urbanisme, que suite à des plaintes introduites ou de renseignements.

273 courriers ont été envoyés pour répondre à toutes ces demandes. A cela s'ajoute de nombreux mails auxquelles les agents doivent également répondre et qui ne sont pas comptabilisés.

### D. Elaboration et modification de règlements communaux

2022 a donné lieu à la poursuite de l'élaboration du Règlement Communal d'Urbanisme Zoné (RCUZ) en vue de régir l'évolution du bâti dans les grandes avenues du territoire communal.

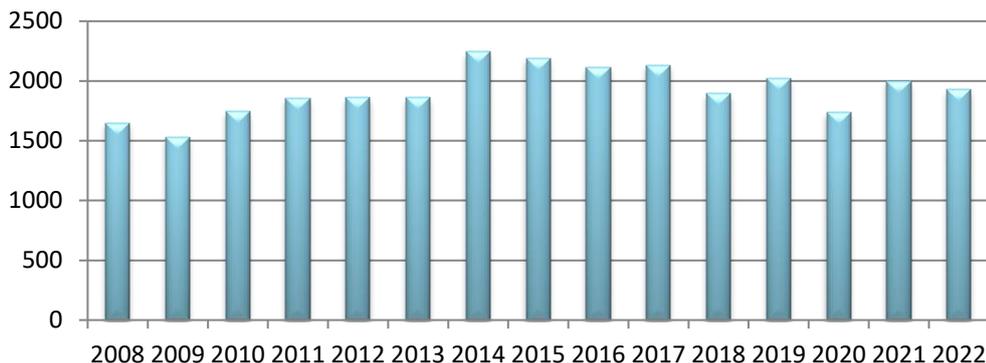
## VIII. CELLULE DES RENSEIGNEMENTS URBANISTIQUES AUX NOTAIRES

Une des missions du service de l'urbanisme est de fournir essentiellement aux notaires les renseignements urbanistiques en cas de transfert de propriété d'un immeuble, et ce conformément à l'article 275 du CoBAT.

Ce travail est assuré par deux assistantes administratives qui assurent la rédaction de l'ensemble des renseignements urbanistiques. Depuis décembre 2016, un programme informatique dénommé « Urbamanager » a été mis en place pour faciliter le travail. En avril 2018, suite à l'entrée en vigueur partielle du CoBAT, la procédure relative aux renseignements urbanistiques a dû être revue. Depuis 2019, il n'y a plus eu de changements législatifs, ni de procédure.

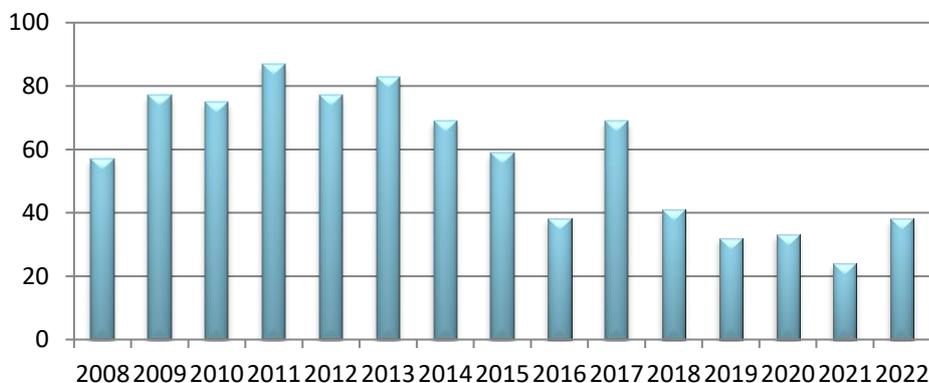
En 2022, 1928 renseignements urbanistiques ont été rédigés. On dénombre une petite baisse des demandes, probablement due à la situation sanitaire.

Ci-dessous, un graphique démontrant l'évolution du nombre de dossiers des 14 dernières années.



En vertu de l'article 104 du CoBAT, le Collège des Bourgmestres et Echevins doit également communiquer aux notaires ses observations à titre de renseignement pour toute demande de division.

En 2022, le nombre de demandes de division s'élève à 38.



Par ailleurs, 119 courriers divers ont été rédigés pour des notaires, des agents immobiliers et/ou des citoyens relativement à l'affectation et/ou la division d'un bien (situation de droit).

## IX. CELLULE DE SOUTIEN INFORMATIQUE, LOGISTIQUE ET DES TAXES

Un agent administratif assure le rôle d'interface entre le service et les interlocuteurs externes communaux et régionaux et est également chargé du suivi informatique et de la mise en place des différentes bases de données.

### Mise en place et suivi des bases de données - Soutien informatique avec les logiciels suivants :

<b>Logiciel Novacom</b>	Le logiciel Novacom a été mis en place dans notre administration le 6 décembre 2010.
<b>Logiciel URBA+</b>	Ce logiciel est utilisé pour les renseignements urbanistiques et le suivi des procès-verbaux d'infraction d'urbanistique.

### Gestion des taxes

La cellule travaille en étroite collaboration avec le service de taxe notamment pour les missions suivantes :

- contrôle et gestion des permis d'urbanisme sur les panneaux publicitaires et recouvrement de la taxe;
- suivi de la taxe sur la délivrance des permis d'urbanisme et de lotir.

---

## X. SITE INTERNET

---

Le site internet est régulièrement mis à jour par les webmasters à la demande du service de l'urbanisme. Une refonte en profondeur de la structure et des données relatives au service de l'urbanisme devrait être entreprise pour plus de clarté pour le visiteur.

Depuis avril 2022, c'est également à partir du site internet que le citoyen doit prendre ses rendez-vous avec le service de l'urbanisme (application Waitbox).

---

## XI. CELLULE PATRIMOINE – MONUMENTS ET SITES

---

Un agent gère depuis 2013 les documents et rapports dans le cadre des procédures de protection-patrimoine des monuments et sites sur la Commune d'Uccle. Cet agent a été intégrée à temps plein en 2019 au sein de la cellule juridique du service.

Cette situation a perduré jusqu'au mois d'août 2022. En septembre 2022. La mise en place d'une cellule patrimoine (1 agent niveau A) a été validée par le Collège des Bourgmestre et Echevins.

### Missions

- Organisation du Prix d'Architecture contemporaine  
Objectif : après plusieurs années d'arrêt de l'organisation du concours pour cause de pandémie, relance d'une édition dans le courant du 1<sup>er</sup> semestre 2023.
- Etablissement d'un règlement pour l'octroi de primes de soutien aux associations actives dans la protection du patrimoine ucclois  
Objectif : développer un soutien financier pour les associations actives dans la protection du patrimoine ucclois. Etablissement du règlement pour l'octroi de primes de soutien aux associations actives dans la protection du patrimoine ucclois pour le conseil communal du mois d'Octobre (20/10/22).
- Suivi des demandes de PU des biens inscrits sur la liste de sauvegarde
- Réactualisation de l'inventaire des biens ucclois sauvegardés et classés
- Suivi des démarches administratives pour l'inscription sur la liste de sauvegarde ou le classement de biens remarquables ucclois
- Initiation de procédures administratives dans le but de protéger le patrimoine bâti ucclois  
Objectif : participer activement à la protection des biens remarquables ucclois.  
A côté du suivi des procédures de préservation d'autres administrations, il s'agira d'en initier et d'en assurer le suivi.
- Développer une collaboration avec d'autres services communaux  
Objectif : une meilleure préservation du patrimoine bâti et du patrimoine naturel communal et la sensibilisation des citoyens à ceux-ci (au minimum une action de sensibilisation par an).

---

## XII. CADASTRE

---

Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2017, le service du cadastre a été intégré au sein du service de l'urbanisme, suite à la réorganisation en département de l'administration communale.

Le cadastre est composé de deux agents administratifs. Ils assurent deux permanences par semaine à 1 guichet les lundi et jeudi de 8h30 à 11h30.

Les missions du cadastre sont :

- d'informer le service public fédéral des finances (SPF finances) de l'état d'avancement des permis d'urbanisme en vue de l'expertise des nouveaux revenus cadastraux dès que le chantier est terminé. A noter que seuls les permis suscitant une réévaluation du cadastre sont transmis au SPF finances.
- de renseigner les services interne des Taxes, des propriétés communales ainsi que les services de police sur les coordonnées des propriétaires.

- de délivrer des extraits des planches cadastrales aux notaires lors des demandes de renseignements urbanistiques.
- de délivrer les extraits des matrices cadastrales aux architectes introduisant des demandes de permis d'urbanisme

Quelques chiffres :

- Nombre de dossiers de permis urbanisme transmis au SPF Finances via le programme URBAIN en 2022 : ..... 407
- Nombre de dossiers de permis urbanisme expertisé par le SPF finances et ont fait l'objet d'une réévaluation cadastrale en 2022 : ..... 298



# ESPACE PUBLIC



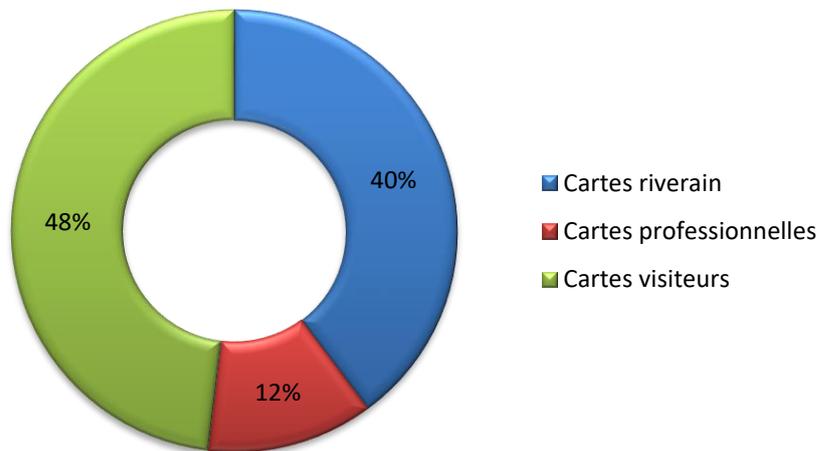


# 1. PARKING

Le service se compose de : 16 agents administratifs, d'un responsable steward, de 20 stewards et de 2 ouvriers.

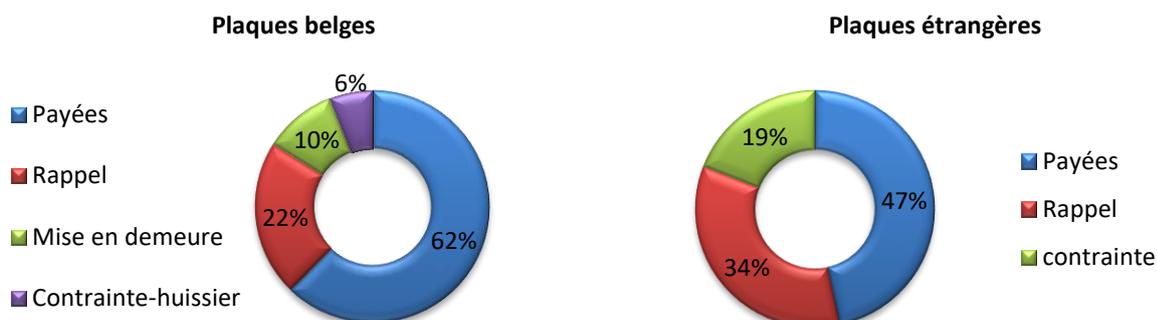
## Le travail du service Parking

- Le contrôle du stationnement en zones payantes et en zones bleues et la délivrance de billets de stationnement aux véhicules en infraction avec le règlement-redevance sur le stationnement payant. Le contrôle se fait, de manière conjointe, à l'aide d'une scan-car et patrouilles pédestres.
- La vidange journalière des horodateurs et leur entretien (remplacement des rouleaux de tickets, nettoyage des appareils).
- La mise en application du règlement du 28 novembre 2021.
- La délivrance et le renouvellement de « cartes riverain » ..... 12.848 cartes délivrées au 31/12/2022.
- La délivrance de « cartes Professionnelles » ..... 3.910 cartes délivrées au 31/12/2022.
- La délivrance de « cartes visiteurs » ..... 15.528 cartes.
- La délivrance de « cartes visiteurs virtuelles » ..... 2.551 cartes.



- L'enregistrement des redevances de stationnement : en 2022, 127.109 redevances ont été délivrées.
- La gestion de 52.832 réclamations et renseignements :
  - 21.455 e-mails de renseignements pour les cartes virtuelles ;
  - 31.377 réclamations et renseignements téléphoniques ;
  - 7.550 réclamations par courrier et mails 450 adressées directement à l'Echevin.
- La gestion du courrier et des appels téléphoniques relatifs aux paiements, aux demandes de renseignements.
- Contacts réguliers avec d'autres services concernés par le stationnement payant (Comptabilité, Mobilité, Voirie, Service Juridique, Police, le PACS, la mise en œuvre des nouvelles zones réglementées, la communication à la population et aux conducteurs ...).
- Les corrections apportées au Plan d'Action Communal du Stationnement, qui ont nécessité une nouvelle gestion, le paramétrage des programmes informatiques et smartphones de contrôle pour les stewards, des informations pour les citoyens sur le site-internet, dans le Wolvendael, via une campagne touchant les habitants, l'adaptation et l'implantation d'horodateurs supplémentaires, de la concertation avec le service de Mobilité et de la Comptabilité, etc.
- La gestion des comptes et comptabilité analytique dans le cadre du versement de 15% des bénéfices nets à l'Agence Régionale du Stationnement.
- Préparation de réunions et documents divers en vue de la mise en œuvre des nouvelles zones de stationnement ou de corrections en fonction des travaux publics.
- Nos stewards ont également dressé des sanctions administratives pour infractions au Code de la Route en matière d'arrêt et de stationnement.

- Recouvrement, exercice en cours et exercices antérieurs de redevances :
  - payées spontanément ..... 116.545 redevances (à 25 €)
  - ayant nécessité un rappel ..... 40.571 redevances
  - ayant nécessité une mise en demeure ..... 18.833 redevances  
(25 € redevance + 15 € de frais administratifs + 7,53€ frais recommandé)
  - ayant nécessité une contrainte-huissier ..... 11.107 contraintes
- Recouvrement visant les plaques étrangères
  - Payées spontanément ..... 2.666 redevances
  - Ayant nécessité un rappel ..... 1.960 redevances
  - Ayant nécessité une mise en demeure ..... 1.090 redevances



Le stationnement payant a rapporté en 2022 à la Commune la somme de 6.106.157,57 €

## 2. PRÊT DE MATÉRIEL

-----

### Le service dispose du matériel suivant destiné au prêt

- |                            |                              |                   |
|----------------------------|------------------------------|-------------------|
| - Tables pliantes en bois  | - Chaises en PVC             | - Tonnelles       |
| - Tables pliantes en PVC   | - Bancs en bois              | - Barrières NADAR |
| - Tables Brasserie en bois | - Podiums à hauteur réglable | - Mâts alu        |
| - Tables Brasserie en PVC  | - Escaliers pour podium      | - 1 podium mobile |

### Nombre de prêts

- Brocantes et braderies ..... 2
- Fête des voisins et de quartiers ..... 14
- Activités communales ..... 127
- Organismes soutenus par l'Administration communale ..... 1
- Ecoles libres, asbl ..... 69
- Prévention manifestations ..... 1

## 3. PROPRETE

-----

### Tonnages de déchets à faire enlever pour incinération ou recyclage

- Déchets provenant des travaux de voirie .....	283,18 tonnes
- Déchets du nettoyage des espaces publics .....	597,88 tonnes
- Objets encombrants (classe II) :	
• collecte journalière et dépôts clandestins .....	860,52 tonnes
- Déchets bois .....	150,70 tonnes
- Déchets de construction (classe III) .....	316,82 tonnes
- Déchets verts .....	582,40 tonnes
- Déchets toxiques .....	1,06 tonnes
- Boues de curage .....	247,88 tonnes
- Déchets de pneus .....	0,86 tonnes
- Déchets de balayage (balayures) et de vidange des corbeilles communales envoyés pour Incinération .....	759,42 tonnes

### Entretien

Le service de la propreté entretient :

- 158 km de voiries communales ;
- 6.513 avaloirs communaux ;
- 855 corbeilles communales ;
- 42 canisites ;
- 59 distributeurs de sacs à déjections ;
- 22 totems à hygiène canine.

### Avertissements et Constats administratifs à l'intention du fonctionnaire sanctionnateur

Pour l'année 2022, nos Inspecteurs de la Propreté ont relevé diverses infractions en rapport avec la Propreté et suite à cela 259 avertissements ont été adressés aux personnes responsables de non-respect des heures autorisées de sortie des sacs poubelles. Chaque contrevenant a reçu un avertissement rappelant la réglementation en vigueur.

922 constats administratifs ont été dressés concernant les infractions suivantes :

- constats pour dépôts clandestins .....	592
- dépôts ménagers dans les corbeilles .....	26
- déjections canines .....	6
- affichages sauvages .....	1
- uriner, cracher, jet de mégot ou de papier .....	34
- apposition d'imprimé sur les véhicules .....	1
- autre ( obstruction d'avaloir, entretien des trottoirs, occupation privative de la voie publique, ...) .....	262

500 constats arrêt et stationnement ont également été dressés par les agents constatateurs du service de la propreté.

Ces constats ont été transmis au Fonctionnaire sanctionnateur communal.

### Taxe sur le nettoyage de la voie publique

3 taxes ont été dressées pour un montant total de 1250 €.

### Ramassage des feuilles mortes

Le travail de ramassage des feuilles mortes des artères de la commune particulièrement arborées s'effectue de la fin octobre de l'année précédente jusqu'à la mi-mars de l'année en cours.

## **Nombre d'animaux morts évacués de la voie publique pour équarrissage**

Une convention liant la Commune et la Croix Bleue confie à cette dernière le soin de ramasser les animaux errants et morts trouvés sur la voie publique.

- Rat .....	1 cadavre
- Chats .....	16 cadavres
- Fouine .....	5 cadavres
- Renards .....	40 cadavres
- Chiens .....	11 égarés
- Chien .....	2 cadavres
- Ecureuils .....	2 cadavres
- Renardeau .....	1 cadavre
- Sanglier .....	1 cadavre
- Belette .....	1 cadavre
- Furet .....	1 cadavre
- Pigeons .....	2 cadavres
- Corbeau .....	1 cadavre
<b>TOTAL .....</b>	<b>84 interventions</b>

### **Parc à conteneurs mobiles**

2 parc à conteneurs mobile ont été organisés en collaboration avec Bruxelles-Propreté : du 25 au 29 avril et du 5 au 9 septembre 2022.

### **Vente de poubelles rigides**

Régulièrement, des sacs poubelles blancs sont éventrés par des renards ou des oiseaux. Afin de lutter contre ce phénomène, le service de la propreté vend aux citoyens uclois des poubelles de 80L, évasée, en plastique dur au montant de 10€ pièce.

### **Distribution de poubelles rigides oranges**

L'Agence de Bruxelles-Propreté offre gratuitement aux citoyens des poubelles rigides oranges afin de pouvoir y déposer les sacs destinés à la récolte des déchets organiques.

Afin de stimuler la distribution de celles-ci, la commune a demandé à pouvoir donner ces poubelles elle-même ; ce qui permet de renforcer la lutte contre les sacs éventrés par les animaux.

### **Bulles à huile**

En collaboration avec la firme Quatra, la commune a installé 14 Olioboxs sur son territoire. Les Olioboxs sont des conteneurs permettant aux citoyens de déposer leurs graisses et huiles de friture usagées.

En 2022, 7.750 L d'huiles et graisses de friture usagées ont ainsi été récoltées.

### **Opérations trottinettes**

A la demande du Cabinet du Bourgmestre, notre service a organisé plusieurs « opérations trottinettes » durant l'année 2022. Lors de ces opérations, 34 vélos et 188 trottinettes ont été ramassées sur la voie publique.

### **Divers**

- Des cendriers de poche ont été distribués aux habitants tout au long de l'année.
- Des tags ont été peints devant certains avaloirs lors de la participation aux journées bruxelloises de l'eau.
- Organisation du « Printemps de la Propreté ».
- Début des rencontres (axées respect de la propreté) dans les écoles de notre Echevin accompagnée d'un balayeur.
- Participation à l'appel à projet lancé par CleanBrussels. Les 2 projets proposés « Zéro mégot » et « Sensibilisation dans les écoles » ont été sélectionnés par le jury.

## 4. SERVICE VERT

### A. Parcs

#### Parc de Wolvendael

- Entretien des systèmes d'égouttage.
- Tonte en gestion différenciée des pelouses.
- Ramassages des feuilles.
- Entretien des pièces d'eau.
- Tailles des haies.
- Entretien des massifs.
- Réparation diverses (jeux, bancs, clôtures...).
- Mise en place de fascines.
- Abattage d'arbres morts ou dangereux + élagages.
- Recépage des taillis.
- Demande de PU pour l'abattage d'arbres morts/dangereux.
- Mise en conformité de l'aire de jeux.
- Mise en place de l'expo Clearing House Project sur les grilles du parc.



#### Parc Brugmann

- Tonte des pelouses.
- Ramassages des feuilles.
- Réparation diverses (jeux, bancs, clôtures...).
- Abattage d'arbres morts et dangereux + élagages.
- Suite du plan de gestion (création d'une zone humide avec zone d'infiltration des eaux).
- Enlèvement de clôtures.
- Mise en place de fascines.
- Placement du conteneur à outils pour poncity.
- Mise en place d'ilots de tris des déchets.

#### Parc Montjoie

- Tonte régulière des pelouses.
- Entretien des filets d'eau et massifs.
- Vidange hebdomadaire des corbeilles à papiers.
- Taille des haies et arbustes.
- Renouvellement du sable dans les plaines de jeux.
- Plantation de vivaces, arbustes et bulbes.
- Réparation, entretien et suivi des jeux.

#### Jardin du Chat

- Tonte des pelouses n gestion différenciée.
- Entretien divers.
- Taille des haies et arbustes.
- Renouvellement des écorces dans l'aire de jeux.
- Réparation, entretien et suivi des jeux.
- Mise en place d'un site de compostage collectif.
- Mise en place d'ilots de tris des déchets.
- Plantation d'arbustes fruitiers.



## B. Activités

### Abattage, entretien et plantation des arbres

- Taille annuelle de ± 3.000 arbres d'alignement dans 40 artères.
- Abattage, débitage, évacuation et essouchage des arbres morts, malades, déstabilisés ou dangereux dans les rues, espaces verts et écoles.
- Suppression des jets ou branches basses.
- Remplacement de 788 arbustes et 120 arbres de H. T., sujets d'essences variées dans différentes artères, espaces verts et parcs.
- Plantation de 17 arbres fruitiers d'essences diverses.
- Recensement annuel des arbres d'alignement et des parcs (à remplacer, à abattre).
- Enlèvement de racines ou de souches tant d'alignement que des arbres situés dans les espaces verts.
- Démarrage du recensement complet des arbres d'alignement (600 sujets environ).
- Plusieurs interventions de l'équipe d'élagage à la demande de la police suite à des intempéries.
- Par notre service : 22 voiries et 5 espaces verts : 476 arbres.
- Par firmes privées : 16 voiries : 1.011 arbres.



### Serres & pépinière

- Entretien des serres et des châssis pour les couches.
- Mise en culture de plantes pour les décorations florales des parterres, pelouses, bacs à fleurs.
- Prêt de plantes d'ornement pour diverses manifestations + transport.
- Collaboration avec l'ICPP et des écoles pour ateliers bouturages.
- Bouturage de plantes vertes pour la décoration des bureaux et des locaux de l'administrations.
- Bouturage de plantes vivaces, arbustes, ...pour utilisation dans les espaces verts.
- Entretien des plantes en hydroculture
- Mise en place de plantes vertes pour décorer le CAU.
- Pose des sapins de Noël.

### Bacs à plantes et suspensions (entretenus par le personnel communal)

Devant les bâtiments administratifs ou sportifs communaux, aux écoles, devant et dans les parcs, le long des avenues et sur les places et squares :

- 600 bacs ont été plantés, arrosés et entretenus.
- 100 demi-vasques ont été placées, arrosées et enlevées ;
- 25 colonnes fleuries ont été placées, arrosées et enlevées.

### Suspensions et colonnes fleuries (entretien par firme privée)

- 16 colonnes fleuries.
- 84 suspensions.
- 36 jardinières.



### Cimetière de Verrewinkel et ancien cimetière du Dieweg, monuments

- Décorations florales printanières et automnales des différents monuments.
- Commandes de plantes, terreau, tuteurs.
- Dossier de gestion en collaboration avec le Service Environnement.
- Travaux et aménagement d'entretien aux cimetières de Verrewinkel et Dieweg

### Pépinière citoyenne

- Mise à disposition de broyat.
- Suivi administratif

- Commande de plantes pour divers projets de plantations (cours d'écoles, espaces verts).
- Plantation d'une haie fruitière à la Ferme Rose et à la Montagne de Saint-Job

### **Aides diverses aux initiatives citoyennes**

- Mise à disposition de terrains.
- Aménagements divers.
- Don de broyat.
- Aide pour suivi de sites de compostage collectifs
- Projets de verdurisation des voiries uccloises (coordination avec les services voirie et environnement).
- Vignes en Ville.
- Prêt de matériel pour entretien Raspail.



### **Aides diverses aux quartiers commerçants**

- Aide pour suivi de projets divers (Vertkindere, ...).
- Placement de bacs pour les terrasses HORECA.
- Aménagement estival place de Saint-Job.

### **Organisation d'un achat groupé d'arbres fruitiers**



- Organisation de la journée en collaboration avec VELT.
- Communication.
- Distribution.

### **Distribution gratuite de plantes grimpantes aux ucclois**

- Organisation de l'événement
- Communication.
- Distribution.

### **Projet d'aménagement d'une aire de jeux inclusive au parc de Wolvendael**

- Plan d'aménagement
- Description.
- Contact divers associations, Urban,...
- Préparation de la demande de PU et du cahier des charges.

### **Réaménagement de l'étang de pêche**

- Suivis de chantiers.
- Placements de clôtures...

### **Rue Klipveld**

- Plantation de nouveaux arbres et arbustes suite à la création de nouvelles fosses de plantations réalisées par le service de la voirie.

### **CARBONE**

- 180 m3 de broyat produit, redistribués en dons aux composts, potagers collectifs, riverains, écoles ou bien utilisés en paillage pour l'entretien des espaces verts et aménagement du site de compostage au Cimetière de Saint Gilles



- Travail avec des juristes en environnement pour préciser les conditions juridiques de la mise en bien commun du broyat et légaliser la redistribution du broyat
- Analyses de pollution de 20 échantillons de feuilles mortes issus des voiries communales
- Obtention du permis d'environnement de classe 1D pour l'installation d'un méso compost au Cimetière de Saint Gilles
- Formation des premiers andains de déchets verts issus de l'entretien des espaces verts de l'été 2022 sur le site de mésocompost du Cimetière de Saint Gilles
- Rédaction d'une convention de collaboration entre les communes de Woluwe Saint Pierre, Saint Gilles et Uccle pour la mutualisation des machines nécessaires à la gestion des mésocomposts

## **ARBRES**

- Organisation d'une promenade sur les arbres fruitiers comestibles dans la cité-jardin du Homborch
- Mise en place d'un processus participatif citoyen pour l'élaboration du plan de plantation de la rue Baron Guillaume Van Hamme
- Élaboration participative interservices du plan de plantation du cimetière de Verrewinkel »



## **C. Entretiens**

### **Entretien des squares - espaces verts - jardins de bâtiments communaux - écoles**

12 jardins de quartier - 65 terre-pleins - 34 jardins communaux - 2 piétonniers – 20 ronds-points - abords des parcs et parkings – jardin de pluie - ...

Cet entretien consiste en :

- Tonte des pelouses en gestion différenciée, désherbage, taille d'entretien des massifs;
- Taille des haies, ramassage des déchets 2 fois par an en 50 endroits différents;
- Désherbage des chemins, trottoirs et accotements, épandage de broyat ou dolomie;
- Plantation de 12.000 bulbes dans les parcs, espaces verts communaux et bacs à fleurs;
- Entretien des carrés d'arbres ;
- Evacuation de dépôts clandestins de verdure;
- Nettoyage des plans d'eau, noues et zones humides.
- Entretien des chemins.
- Déneigement des abords et des allées de parcs.
- Plantation de 12.500 plantes annuelles (été) dans les espaces publics.
- Plantation de 12.500 plantes bisannuelles (automne) dans les espaces publics.
- Plantation de 100 chrysanthèmes pour décorer les monuments pour la Toussaint et l'armistice.
- Plantation de plantes aromatiques.
- Mise en place de prairies fleuries.
- Plantation d'arbustes et de plantes vivaces.
- Placement de nouvelles clôtures dans les espaces verts, jardins des écoles et des bâtiments communaux.
- Entretien des potagers et des zones vertes dans les écoles.

### **Entretien, réparation, enlèvement de jeux abîmés**

- Vérification permanente et mise en conformité des 12 aires de jeux existantes.
- Vérification annuelle des aires de jeux existants par un organisme agréé.
- Réparation, enlèvement et remplacement des jeux abîmés.
- Réparation, remplacement de clôtures
- Mise en conformité des sols amortissants.

## D. Travail administratif

- Dossiers : permis d'urbanisme pour abattage d'arbres dans diverses rue, restauration chemins parc de Wolvendael, , rénovation Pavillon Louis XV, abattage/replantations arbres d'alignement av. de la Floride,...
- Rapports, lettres, notes, bons de commande, traductions, ...
- Permis d'urbanisme pour l'abattage d'arbres H.T..... 190 dossiers
- Dossiers pour arbres morts ..... 50 dossiers
- Arrêtés du Bourgmestre pour abattage d'arbres en urgence et constats ..... 11 dossiers
- Suivi des dossiers de régularisation pour P.V. abattages clandestins ..... 7 dossiers
- Avis pour demandes de permis d'urbanisme ..... 43 dossiers
- Suivi des dossiers du service contentieux-assurances ..... 15 dossiers
- Demande de PU événements parcs ..... 9 dossiers
- Demande de PU pour abattage d'arbres dans les rue, avenues ..... 0 dossier
- Bons de commandes ..... 99 dossiers
- Demandes et suivi d'expertises d'arbres ..... 3 dossiers
- Etablissement de dossiers d'adjudication ..... 18 dossiers



- Traitement des factures (bons de commandes)
- Etablissement d'états de recouvrement.
- Réponses mail et lettres riverains.
- Réponses interpellations Conseil Communal (10).
- Adaptation du site internet et créations
- Rédaction d'articles pour le Wolvendael Magazine (8 articles) ;
- Création suivi de conventions Pépinière, Impact U, aire de jeux Homborch...
- Dressage de procès-verbaux et suivi d'infractions suite à des abattages clandestins.
- Travail dans le cadre de divers projets intercommunaux (ARBRE, Carbone, ...)
- Création de plan d'aménagement : Abords bâtiment U, aire de jeux au Parc de Wolvendael, aire de jeux au Homborch, cours d'écoles.
- Plans pour les réaménagements de divers squares et parterres.
- Projet de réaménagement des abords de la nouvelle Maison Communale.
- Suivi importants chantiers : Restauration Crabbegat, restauration parc Raspail.
- Analyse des budgets genrés.
- Suivi du recrutement jardinier, élagueur.
- Elaboration des documents d'adjudication et suivi administratif et technique du dossier (Abattage et replantations d'arbres à Floride, aménagement d'une aire de jeux à Cobralo, aménagement d'une aire de jeux au Parc de Wolvendael, achat de bancs pour le jardin arrière du CAU, restauration des chemins et patelages au Parc Brugmann, élagage d'arbres d'alignement, fourniture et livraison de plantes et bulbes, vidanges corbeilles dans les parcs, location pour fleurissement estival, taille des haies dans le quartier du Homborch, levé topographique du parc de Wolvendael, étude pour la signalétique dans les parcs et espaces verts, achat de deux conteneurs pour la salle 1180 et le parc Brugmann)
- Contrôles et suivis de chantiers effectués par la commune ou par le privé.
- Dossiers photographiques (pour illustrer le site internet, permis d'urbanisme, abattages clandestins, ...).
- Participation à des Comités d'accompagnement (Coordination eau, Groupe moineaux, Projets composts collectifs, Projets potagers collectifs, Etang de pêche, Carrefour Guignol, Projet ARBRE, Projet CARBONE, Effet papillon sur les abeilles, Pépinière citoyenne, Vignes en Ville, ...).
- Participation aux commissions de concertation
- Enquêtes : litiges de voisinages, demandes riverains, ...
- Elaboration de dossiers de demande de subside (Impact U)
- Demandes de prix, désignation d'entreprises, suivi de commandes.

## 5. VOIRIE – TRANSPORTS – STATIONNEMENT – MOBILITE

-----

### A. Service de la Voirie

#### Section services publics

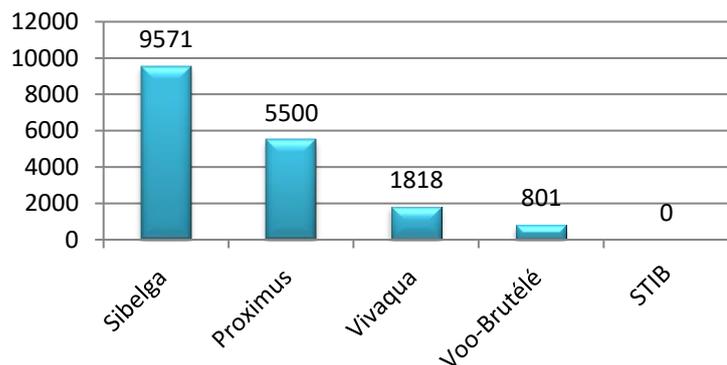
##### Impétrants :

- gestion des dossiers de demande de pose de câbles et conduites et travaux divers via Osiris;
- mise en application de l'ordonnance du 3 mai 2018 relative aux chantiers en voirie publiques;

##### b) Suivi sur le terrain :

chantiers - 29km 177 m :

- Sibelga ..... 9 km 571 m
- Proximus ..... 5 km 500 m
- Vivaqua.....1 km 818 m
- Voo-Brutélé ..... 0 km 801 m
- STIB ..... km m



#### Section alignements – chemins vicinaux – topographie – expertises

##### Alignements

- Inspection, recherches, fourniture d'extraits et renseignements, lettres, etc. ...
- Indication de l'alignement particulier aux riverains qui en font la demande.
- Assistance à la section Renseignements Urbanistiques du service de l'Urbanisme.
- Assistance aux géomètres-experts privés pour la fixation d'alignements particuliers.
- Vérification de la pertinence des informations relatives aux alignements généraux postées sur le Système d'Informations Géographiques.

##### Chemins vicinaux

- Inspections, recherches, courriers, notes, etc. ...
- Recherches et délivrance de renseignements et d'extraits de l'Atlas au public et aux professionnels.

##### Cours d'eau

- Recherches et délivrance de renseignements et d'extraits de l'Atlas au public et aux professionnels.
- Collaboration avec le service de l'Environnement dans le cadre de la réhabilitation des cours d'eau (mesurages, recherches limites, participations ponctuelles aux comités d'accompagnement), entre autres Geleytsbeek, Linkebeek, Gaesbeek en Ritbeek.

##### Topographie

- Mesurages ponctuels en espace public, assistance topographique aux services de la Régie Foncière, de l'Architecture, Vert et de l'Environnement pour des levés et implantations : aménagements en voirie, cours d'eau, mesures de verticalité de façades et murs, nivellements, ...
- Contrôle et validation des plans d'alignements particuliers soumis par des géomètres.
- Validation planimétrique et altimétrique de l'implantation des constructions privées, pour le compte du service de l'Urbanisme.
- Gestion d'un marché public de mesurage de l'espace public.

##### Expertises

- Contrôle et validation de 59 états des lieux de voirie avant constructions particulières.
- Récolements d'états des lieux en fin de chantiers.

- Suivi de la reconstruction / rénovation des trottoirs après chantiers de constructions privées : exposé des prescriptions, contrôle et réception.

### **Collaboration avec le service de l'Urbanisme**

- Analyse de 96 demandes de permis d'urbanisme dans le but de rédiger un avis technique du service voirie à joindre au permis.
- Surveillance de la réalisation des lotissements et complexes immobiliers : Promenades d'Uccle (Plateau Engeland : Matexi), extension des Hauts-Prés (BPI), chaussée de Saint-Job (Evillas).
- Accompagnement des auteurs de projets, dont projets "Illochroma" et "Astra-Zeneca"
- Surveillance de l'incidence sur l'espace public des chantiers de construction privés.

### **Section gestion des eaux**

#### **Lutte contre les inondations**

- Entretien du marais du Broek – création d'une zone de rétention d'eau
- Chemin du Puits, gestion des eaux de pluie, canalisation vers le réseau hydrographique.
- Rue Engeland, pose d'une conduite séparative
- Rue Engeland, aménagement du Bief de l'ancienne imprimerie à coton.
- Chaussée de Saint Job, tronçon plaine du Bourdon, gestion des eaux de pluie, canalisation vers le réseau hydrographique.
- Van Ophem, gestion des eaux dans le cadre du réaménagement de la voirie
- Drève des renards – pose d'avaloirs
- Carrefour Dolez Wansijn – pose d'avaloirs
- Carrefour Guignol – pose d'avaloirs
- Chapelle Dolez – pose d'avaloirs
- Rue Jacques Pastur – pose d'avaloirs
- Avenue de Beersel – pose d'avaloirs
- Suivi inondation chaussée de Saint Job
- Chaussée de Waterloo – inondation
- Bascule – inondation récurrente => solutions
- Multiples visites chez les riverains dans le cadre des inondations, afin de leur fournir un support technique (humidité, clapets anti-retour...)
- Pose d'avaloirs rue Edith Cavell
- Collaboration avec Bruxelles Mobilité pour lutter contre les inondations

#### **Egouttage**

Des chantiers d'égouttage ont été mis en œuvre/poursuivis cette année dans la commune par l'intercommunale VIVAQUA.

#### **Rénovation d'égouts**

- Rue Groeselenberg (493m)
- Rue de Cottage (575m)
- Danse (550m)

#### **Nouveaux égouts**

- Drève Pittoresque (200m)

#### **Dossiers à l'étude**

Des dossiers de mise en œuvre ou de rénovation d'anciens égouts sont à l'étude pour le moment par l'intercommunale VIVAQUA en collaboration avec la commune :

- Avenue Fond'Roy
- Avenue des Hospices, n° 2
- Avenue de Foestraets, n° 2
- Rue Kinsendael
- Grand-Route
- Chaussée de Waterloo entre le 1178 et 1164

- Avenue du Maréchal
- Rue du Merlo 149 - 140
- Rue Verhulst
- place Homère Goossens
- rue du Repos
- drève des Renards
- rue de l'Arbrisseau
- rue de Buysdelle

### **Egouttage voirie publique sur fond privé**

Depuis le 26 juin 2021 la section assainissement de VIVAQUA estime ne plus devoir intervenir pour les portions du réseau d'égouttage situées sous des parcelles cadastrées au motif que le périmètre d'intervention de VIVAQUA est limité au domaine public.

Toutes ces parcelles d'espace public sur fond privé équipée d'un égout sont maintenant prise en charge par le service voirie. Cela comprend donc leur maintenance en ce compris leur rénovation quand c'est nécessaire.

- Listing des interventions présent en charge par la commune en 2022
  - Rue du Coq 120, débouchage du réseau d'égouttage
  - Bens 113, rénovation du collecteur dans la venelle (10m)
  - Rue du Roseau 19, rénovation d'un branchement particulier en voirie (4m)

### **Effondrement de voirie**

Suivi des interventions de VIVAQUA dans le cadre des effondrements de voirie

### **Divers**

Réalisation du plan de zone d'égouttage en collaboration avec Vivaqua

Mise en place d'un SIG Egout-Gestion des eaux

Infraction urbanistique – mise en place d'un processus pour les gens non connectés au réseau et donc en infraction

Modification du RRU eau – obligation pour les riverains qui ne peuvent pas se connecter en gravitaire d'utiliser une pompe de relevage

Pollution environnementale – suivi - en collaboration avec le Service Environnement

### **Section revêtements**

#### **Dossiers à l'étude - Travaux de voirie**

- amélioration de revêtements routiers en asphalte 2022 ;
- programme de réfection de trottoirs ;
- programme de réfection de revêtements en pavage ;
- réfection de sentiers ;
- sécurisation des cheminements piétons rue Vanderkindere ;
- aménagement d'un accès PMR-cyclistes à hauteur de la gare de Calevoet ;
- réaménagement d'espaces publics proches de la gare d'Uccle-Calevoet ;
- aménagement d'une liaison cyclo-piétonne entre la Promenade Verte et l'avenue Dolez ;
- réaménagement de la place de Saint-Job ;
- aménagement de carrefours et zones 30 ;
- aménagement de cheminements piétons pour les personnes à mobilité réduite ;
- aménagements pour cyclistes ;
- aménagement de la petite chaussée de Saint Job ;
- aménagement du chemin du Puits ;
- aménagement de la rue Bosveldweg ;
- aménagement de la rue Egide Van Ophem ;
- aménagement de la rue de Percke.

## Section signalisation

**Signalisation lumineuse tricolore** - Gestion des factures de consommation, transmission des défauts, achat de matériel pour de nouvelles poses.

**Signalisation verticale** - Achat de matériel, gestion des travaux ouvriers et des stocks.

**Marquages routiers** - Etablissement soumissions, suivi des travaux.

**Circulation** - Analyse des desiderata et propositions émises par les riverains ou la police, réponse aux courriers.

**Administration** - Gestion de bases de données relatives aux poses, rénovations et retraits de signalisation de toute nature sur la voie publique.



## Section Maintenance

**Entretien des revêtements routiers** - Une équipe d'ouvriers est à l'œuvre toute l'année sur le réseau routier communal.

**Signalisation routière** - Une équipe d'ouvriers est à l'œuvre toute l'année sur le réseau routier communal pour poser, nettoyer et remplacer des panneaux de signalisation.

**Revêtements routiers** - +/- 796 interventions fix-my-street clôturées et 180 réparations mobiles diverses-Asphalte-Taques d'égout-Bollards – Bancs -Dallage

**Trottoirs** - Parvis St-Pierre réparations régulièrement des platines.

**Affichage Enquêtes publiques : 1198 (Urbanisme), 30 (Environnement)**

**Construction, réparation et entretien de raccords à l'égout** - Adaptation / Réparation / Remplacement de 11 taques d'égout en trottoir ou voirie.

## Illumination de fin d'année

Cette année, grâce à l'aide des ouvriers du service des Travaux, de la Voirie et du Service Vert, des sapins naturels ont été placés et décorés à la Place Vander Elst et au Parvis Saint-Pierre.

Des illuminations ont été placées au Fort Jaco, au Vivier d'Oie, sur la place communale sur la chaussée de Waterloo, à la Bascule, au vivier d'Oie et au Fort Jaco, à plusieurs endroits de la rue Vanderkindere, rue Edith Cavell, Dieweg, place Guy d'Arezzo et Saint-Job, chaussée d'Alseberg, depuis la rue Alphonse Asselbergs jusqu'à l'étoile Coghen, au Bourdon et Uccle Centre (chaussée d'Alseberg, rue Xavier de Bue, rue du Postillon, rue Verhulst, rue du Doyenné, rue J.B. Labarre et la place J. Vander Elst).

## Equipe de nettoyage des tags

L'équipe a nettoyé les tags sur les différents bâtiments communaux, dans les parcs, sur les mobiliers urbains, les statues et chez les particuliers qui en faisaient la demande

## Cellule SIG

Création et mise à disposition de services cartographiques interactifs via l'intranet et l'extranet. Création et mise à disposition d'outils informatisés permettant l'interrogation de ces services web et la consommation de l'information résultante au travers d'une interface conviviale.

## Caméras de surveillance

**Modernisation du réseau** – Marché public, suivi des travaux.

## Fix My Street

1861 incidents en voirie nous ont été signalés au travers de la plate-forme Fix My Street et ont été traités par la commune. La distribution de ces incidents :

FMS 2021	TOTAL	Anti-tags	Riverains-Impétrants	Service Vert	Propreté	Voirie	Signalisation	Travaux majeurs	Vélos abandonnés	Autres
Incidents signalés	2245	159	30	126	53	857	199	94	151	576
Incidents clôturés	1982	89	18	19	259	864	195	43	125	370

## **B. Service Transport**

On peut constater par rapport à 2020 ( voir chiffres ci-dessous) que l'évolution et l'importance du service transport ne cesse d'augmenter. Ses activités et son inter-connectivité avec l'ensemble des autres services en est accrue. Sa participation au bon déroulement de l'activité communale est amplifiée année après année. Le rôle que le service transport joue dans les nouveaux défis de mobilité au sein de l'administration communale est de plus en plus important et il est même initiateur de nouveaux projets concernant la mobilité douce, la mutualisation de véhicule et la gestion de carburant et énergie verte. Le service transport de la commune d'Uccle s'adapte, se réinvente et se tourne définitivement vers l'avenir en termes de mobilité.

Le service transport se divise en 2 cellules :

- La cellule administrative
- La cellule opérationnelle, qui est elle-même divisée en 2 parties :
  - La division garage, mécanique, soudure
  - La division chauffeurs

### Gestion de la cellule administrative du service transport

La cellule administrative s'occupe de :

- La Centralisation, la numérisation et la gestion des informations du charroi communal ( la flotte ) et de tous les documents relatifs aux véhicules ( cahier des charges, marché, facture d'achat, facture concernant les réparations, assurance, certificat divers, photos du véhicule, Eco-score, émission Co<sup>2</sup>, Km, année...etc...etc ).( 185 véhicules immatriculés et vélos )
- La demande de devis et d'informations auprès des constructeurs, fournisseurs et garages divers.
- La rédaction des fiches techniques des véhicules en vue de leur achat.
- La collaboration avec la centrale des marchés pour établir un cahier des charges relatif aux besoins des services et le suivi de celui-ci.
- Déclassement des véhicules communaux devenus obsolètes ou vétustes ( radiation des plaques, rupture des contrats d'assurance, mise en vente...) ( 3 véhicules en 2021 )
- L'émission et le suivi des bons de commande, factures, engagements, rapports au collège, états de recouvrements, ordres mandatés.
- La gestion administrative du carburant et des OBU pour la flotte communale. ( 131 cartes carburant et 2022 transactions en 2021 )
- La gestion du personnel ouvrier ( planning, congés, maladies, insalubres...)
- La gestion du formulaire plan d'action gestion de la flotte pour la commune d'Uccle en collaboration avec Bruxelles Environnement.
- La gestion du Plan de Déplacement d'Entreprise ( PDE ) analyse et réflexion autour des habitudes de mobilité des agents communaux et réflexion autour d'un plan d'action pour l'améliorer.

## **Gestion de la cellule opérationnelle du service transport**

La cellule opérationnelle division garage s'occupe de :

- L'entretien et réparation des véhicules ( +- 130 en 2020 et +- 150 en 2021 )
- Le travail de carrosserie.
- La commande et le suivis des pièces détachées dans les garages.( 262 bons de commande T3, 221 bons de marché )
- La préparation des véhicules pour le contrôle technique ( CT )
- La prise de RDV et le passage des véhicules au CT ( 97 en 2020 et 117 en 2021 )
- L'achat et la gestion du stock tels que consommables, huiles, ampoules, outils...
- Gestion des contrôles organisés par les organismes tels (HIAB, BTV, ...) et suivi des remarques de ceux-ci.
- Réception de la livraison des véhicules neufs à la commune. ( 2 scooters et 2 véhicules en 2021 )
- Gestion des sinistres, constats d'assurance et suivis des réparations.
- Dépannage des véhicules communaux accidentés où en panne sur la voirie. ( +- 60 en 2021 )
- Intervention pour des travaux de soudure à travers la commune.
- La gestion logistique des OBU.

La cellule opérationnelle division chauffeurs s'occupe de :

- L'épandage hivernale ( Décembre 2021 à Février 2022 ), il y a 10 sorties de la part des chauffeurs.
- Remplacement de chauffeur permis C pour la propreté publique, la voirie, le service vert ( + - 160 interventions de la part de nos chauffeurs )
- Remplacement de chauffeur permis B pour l'action sociale et le service des crèches et familles
- Missions divers tels les camps scouts en été, la chasse aux œufs au mois d'Avril...
- Passage des véhicules au CT
- Le dépôt/reprise des véhicules dans les garages, constructeurs, et autres réparateurs.
- Le ramassage des conteneurs dans les divers services communaux.
- Le ramassage des dépôts clandestins avec un camion grappin sur les parkings et voiries de la commune.

## **C. Réservations de Stationnement**

En 2022 le service de Réservation de stationnement a reçu 10.164 demandes donc 8.295 demandes de placements d'interdiction de stationner sur la voie publique et 1.869 demandes d'occupations de la voirie dans le cas de travaux. Ces réservations et occupations de la voirie ont générées un chiffre d'affaire de € 1.445.810,37.

Le service se compose de 6 administratifs dont le travail consiste en l'accueil du public au guichet, le suivi des demandes faites sur place, par mails et par courrier (dont certaines nécessitent des enquêtes de Police et l'accord de M. le Bourgmestre), la délivrance de renseignements par téléphone, l'encodage des demandes, la création des fiches de travail pour les ouvriers, l'envoi de factures et leur suivi, le contrôle et le suivi des notes de créance de la Police, traitement des plaintes, la comptabilité de l'argent perçu, la gestion journalière des ouvriers...

8 ouvriers sont chargés du placement et de l'enlèvement de panneaux d'interdictions de stationner.

Le service à sa disposition +/- 500 panneaux d'interdiction de stationner et de 50 barrières Nadar qui sont utilisées, en grande partie, avec des panneaux D1, F45, A39, B19, B21 aux endroits où habituellement le stationnement est interdit.

## **D. Mobilité**

### **Gestion du Règlement Général Complémentaire sur la Police de la Circulation Routière**

#### **Volet technique**

- initiative de mesures nouvelles: avis sur demandes et projets;
- enquêtes de terrain et suivi de la mise en œuvre;
- rencontre des sollicitateurs, à titre collectif ou à titre individuel;
- participation active à des groupes de travail;
- suivi dans E-sign.

**Liste des mesures de police arrêtées en 2022 :**

Mesure de police	Abrogation de mesures existantes	Instaurations de nouvelles mesures
Sens interdit	0	1
Sens unique	9	1
Sens unique limité	2	10
Circulation locale	1	0
Rue réservée au jeu	1	2
Rue scolaire	0	1
Kiss and ride	0	2
Lignes axiales	1	0
Passages pour piétons	8	14
Plateau	1	0
Priorité de passage	2	2
Piste cyclable marquée	0	2
Zones d'évitement	10	59
Arrêt et stationnement interdit	2	1
Stationnement interdit	7	1
Stationnement courte durée	0	1
Stationnement sur accotement	0	2
Stationnement une partie sur accotement	1	0
Stationnement autorisé	0	11
Zone de livraison dépenalisée	0	10
Lignes jaunes	7	0
Bande de stationnement	1	1
Emplacement de stationnement	0	1
Zone résidentielle	0	22
Mesure de police - Zones	Abrogation de mesures existantes	Instaurations de nouvelles mesures
Zone bleue	156	147
Zone verte	117	124
Zone orange	0	6
Zone rouge	9	0
Zones 30 km/h :	1	1
Zones 50 km/h :	3	0
Mesure de police - Stationnement	Abrogation de mesures existantes	Instaurations de nouvelles mesures
Stationnement réservé aux C.D.	0	4
Stationnement réservé aux handicapés	9	26
Stationnement réservé aux motos	0	1
Stationnement réservé aux vélos	1	0
Stationnement réservé aux véhicules électriques	1	99
Stationnement réservé aux véhicules communaux	1	0

**Accueil et traitement des demandes et suggestions des citoyens, échevins, conseillers communaux, étudiants dans le cadre de la rédaction de mémoires, autres services communaux, start-up.**

- Analyse des demandes, visites de terrain et/ou prises de contact avec les demandeurs, suivi des mises en œuvre (phases test occasionnellement);
- Pilotage du Groupe de Travail de Mobilité;

- Participation au Groupe de Travail Voirie-Mobilité;
- Concertation avec partenaires (Brulocalis, Police, IBSR...) et autres services uclois (Urbanisme, Voirie, Economie, ...);
- Relais à la Région de Bruxelles-Capitale, suivi des demandes;
- Participation au Conseil Consultatif Communal des Modes Actifs.

### **Plans stratégiques**

La réalisation de plans stratégiques implique la présence aux comités d'accompagnement et la lecture préalable des documents envoyés. Lorsque ces études émanent de la commune, il y a également un marché public à lancer et à suivre si elle n'est pas réalisée en interne. Dès que le plan est approuvé par le Conseil, les plans nécessitent un suivi de mise en œuvre. Ci-dessous, les plans en cours en 2022 :

- Plan Communal de Mobilité : étude et participation citoyenne / communication;
- CLM Neerstalle.

### **Accompagnement sur des projets d'autres services**

- Réaménagement rue Egide Van Ophem;
- Plan Climat;
- Abords gare de Calevoet et rue Engeland;
- Place Saint-Job.

### **Suivi des politiques/aménagements émanant d'acteurs extérieurs (RBC, Stib, Communes, etc)**

- En Ville Sans Ma Voiture : délivrance des dérogations impliquant un travail administratif au préalable, l'engagement d'étudiants, et octroi des cartes pendant 2 semaines;
- Bornes véhicules électriques;
- Révision de l'Ordonnance portant organisation de la politique du stationnement;
- Avis à remettre sur l'Ordonnance instituant un cadre en matière de planification, de mise en œuvre et de suivi de la politique de mobilité et de sécurité routière;
- Avis à remettre sur l'Arrêté « cyclopartage »;
- Actions à prendre en compte dans les plans d'action communaux de sécurité routière.

### **Politiques locales**

1. Rue scolaire (phase test)
  - Val Fleuri
  - Lycée Français
  - Ecole Européenne
2. Zones résidentielles :
  - Phase I : mise en œuvre
  - Phase II : préparation des plans - prise des règlements
3. Test de circulation (suivi)
  - Rue Vanderkindere au croisement avec la rue Gabrielle
  - Drève des Gendarmes
4. Révision des rues réglementées
  - Comptages
  - Prise de règlements.
5. Rues réservées aux jeux (pilotage)

### **Conventions, règlements, primes et réponse à subsides**

- Contrat de Mobilité;
- Convention Cairgo bike;
- Conventions avec l'Agence de Stationnement pour l'adhésion à la centrale de marché et la gestion des boxes;
- Candidature aux appels à subsides de la Région :

- 15 boxes-vélos;
- Appel à projet : balade vélo;
- 14 bancs;
- Petits aménagement de sécurisation (6 localisations);
- PAVE (4 localisations).

- Prime à l'achat d'un vélo à assistance électrique ou d'un kit (rédaction règlement et traitement des primes).

### **Evènementiel**

- Dimanche sans voiture (stand communal);
- Cairgo bike ;
- Be bright, use a light.

# ETAT CIVIL





# 1. ETAT CIVIL

-----

## I. POPULATION

### **Note préliminaire**

Tenue des registres de la population et du registre des étrangers.

La loi du 19 juillet 1991 relative aux registres de la population et aux cartes d'identité et modifiant la loi du 8 août 1983 organisant un Registre national des personnes physiques a abrogé la loi du 2 juin 1856 sur les registres de la population, modifiée par la loi du 4 juillet 1962 et par la loi du 1er août 1985. La loi du 19 juillet 1991 a fait l'objet de quatre Arrêtés Royaux d'application, tous datés du 16 juillet 1992.

**Les instructions traitent :**

### **L'enregistrement de la population**

- Les règles fondamentales relatives à la tenue des registres.
- Les informations mentionnées dans les registres de la population.
- Les notions de base : la résidence principale, le ménage, la personne de référence.
- L'adresse de référence, la demeure mobile.
- Les modèles de documents et de formulaires utilisés pour l'enregistrement de la population.
- La mise à jour permanente des registres (l'inscription, la radiation et les cas spéciaux : l'inscription dans les logements dont l'occupation permanente n'est pas autorisée pour des motifs de sécurité, les absents, les sans-abris, les catégories spéciales d'étrangers).
- Le droit d'accès et de rectification des registres.
- La communication des informations contenues dans les registres.
- Le droit d'inspection des registres.
- Le règlement des litiges relatifs à la détermination de la résidence principale.



### **Les registres de la Population**

- Il convient d'entendre par registres, le registre de la population et le registre des étrangers définis aux articles 1er et 2 de l'Arrêté Royal du 16 juillet 1992 relatif aux registres de la population et au registre des étrangers.
- Sont inscrits au registre de la population (registre 2) de la commune où ils ont leur résidence principale, qu'ils y soient présents ou temporairement absents :
  - les personnes de nationalité belge;
  - les étrangers admis ou autorisés à s'établir dans le Royaume.
- Sont mentionnés au registre de la population (registre 3) : les fonctionnaires et autres agents étrangers des Communautés européennes (Parlement, Conseil des Ministres, Commission, Comité économique et social) ainsi que les membres de leur famille.
- Font également l'objet d'une mention dans le registre de la population (registre 4) : les étrangers visés aux articles 2 et 3 de l'Arrêté Royal du 30 octobre 1991 relatif aux documents de séjour en Belgique de certains étrangers qui ne sont pas soumis aux formalités d'enregistrement.  
PS : certaines catégories d'étrangers bénéficient d'un droit de séjour en Belgique et ne sont pas soumis aux modalités d'enregistrement (les diplomates et les personnes jouissant d'immunités analogues à celles du corps diplomatique).

## Les documents d'identité

- La carte d'identité électronique : la convocation des citoyens, le traitement du document de base, l'activation de la carte d'identité électronique.
- La carte d'identité électronique pour étranger.
- Le document d'identité électronique pour enfant belge de moins de 12 ans (Kids-ID).
- Le certificat d'identité pour enfant étranger de moins de 12 ans.

## Guichets automatisés

Le service de la Population est équipé de plusieurs PC servant à transmettre instantanément les demandes de renseignements et de documents à l'ordinateur central pour exécution et édition. Le personnel affecté aux guichets assure toutes les opérations en un minimum de temps :

### **Guichets n° 1 et 2\***

- Permis de conduire

### **Guichets 3 à 6\***

- Cartes d'identité électronique et titres de séjour

### **Guichets 7 et 8\***

- Arrivées dans la commune
- Départs à l'étranger
- Changement d'adresse dans la commune
- Dons d'organes
- Mode de sépulture
- Déclaration anticipée en matière d'euthanasie
- Cohabitations légales
- Clés numériques
- Certificats de vaccination ou de rétablissement (Covid-19)

### **Guichet n° 9\***

- Guichet polyvalent réservé aux personnes à mobilité réduite (PMR)

### **Guichet n° 10\***

- Réception et analyse des actes d'état civil venant de l'étranger.
- Mises à jour diverses effectuées au registre national des personnes physiques

### **Guichets 11 et 12\***

- Certificats
- Recherches d'adresses
- Légalisation de signatures
- Copies conformes à un document original
- Cas spéciaux
- Renseignements divers

### **Guichets n° 13 et 14\***

- Commandes et retraits de passeports, de titres de voyage et délivrance d'extraits de casier judiciaire

*\*(depuis le 28 mars 2022, date du déménagement du service de la Population vers le nouveau Centre administratif d'Uccle)*

Le 28 mars 2022, date du déménagement du service de la Population vers le nouveau Centre administratif d'Uccle, un nouveau système électronique de gestion de l'accueil des administrés avec numéros d'appel a été mis en service. Les objectifs poursuivis sont la diminution du délai d'attente et la protection du caractère confidentiel des dossiers traités.

## Registre National

Depuis le 16 avril 1985, une liaison directe par terminal existe avec le « Registre National ». Depuis le 1er décembre 1992, l'ordinateur communal est relié en permanence avec celui du Registre National et contient une copie de toutes les informations traitées.

L'application « SAPHIR » implantée dans l'ordinateur central facilite la transmission, l'interrogation et la modification des données se trouvant à la banque de données du Registre National.

## **A. Mouvements internes**

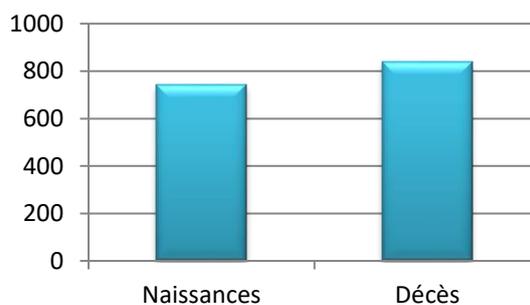
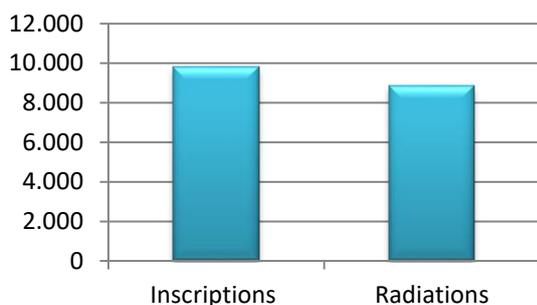
Mutations d'adresses à l'intérieur de la commune ..... 5.206

## B. Mouvements externes

	Population au 31/12/2021	+			-			Population au 31/12/2022
		Inscriptions	Naissances		Radiations	Décès		
			Uccle	Ailleurs		Uccle	Ailleurs	
Hommes	36.605	4.628	110	269	4.405	242	133	39.917
Femmes	45.389	5.180	115	247	4.456	369	94	46.067
<b>TOTAL</b>	<b>84.994</b>	<b>9.808</b>	<b>225</b>	<b>516</b>	<b>8.861</b>	<b>611</b>	<b>227</b>	<b>85.984</b>
			<b>+ 10.549</b>			<b>- 9.699</b>		
				<b>+850</b>				

Dans ces chiffres ne sont pas comprises les 378 personnes inscrites dans le registre d'attente.

Il s'agit de personnes se trouvant dans une situation précaire et leur nombre diffère selon la période. L'article 2bis inséré par l'article 4 de la loi du 24 mai 1994 créant un registre d'attente pour les étrangers (qui se déclarent réfugiés ou qui demandent la reconnaissance de la qualité de réfugié), stipule que les étrangers inscrits au registre d'attente ne sont pas pris en compte ni pour la détermination du chiffre annuel de la population, ni pour l'établissement des résultats du recensement décennal.



## C. Documents et titres d'identité délivrés aux guichets

### Plusieurs milliers de certificats ont été établis au moyen d'une imprimante

- Certificats de résidence, de nationalité, de vie et de composition de ménage (etc... ) délivrés en 2022 : 11.281 dont 672 certificats ont été délivrés par correspondance électronique ou voie postale.

### Cartes d'identité électroniques (depuis le 10 janvier 2005)

A.R. du 1 septembre 2004 – M.B. du 15 septembre 2004. Instructions générales coordonnées le 14 novembre 2005.

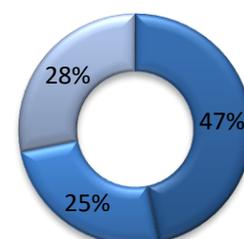
4.502 cartes d'identité électroniques ont été fabriquées.

Titres de séjour électroniques pour étranger :

- Type K / L (anciennement C / D) ..... 168
- Type EU+/F+ ..... 2.211
- Type M ..... 53

Pièces d'identité pour enfants de -12 ans :

- Certificats d'identité ..... 154
- Kids-ID ..... 2.563



■ CIE ■ Etrangers ■ Enfants

**TOTAL** : 9.651 cartes d'identité, titres de séjour et certificats d'identité délivrés en 2022

Depuis le 1er avril 2012, une taxe est prélevée au comptant (€ 3,00 ou € 8,00) auprès des personnes faisant l'objet de courriers de rappel répétés.

Afin de désengorger le service de la population (accessible uniquement sur rendez-vous), un service aux citoyens délocalisé et sans rendez-vous a été mis en place rue Robert Scott 14 à 1180 Uccle à partir du 16 août 2020 (mise à jour de l'adresse sur la puce électronique, retraits de certains types de cartes d'identité, retraits de permis de conduire et réactivation d'une carte d'identité bloquée à l'aide de nouveaux codes PIN et PUK).

Nombre de personnes qui se sont présentées en 2022 (entre le 1<sup>er</sup> janvier 2022 et le 25 mars 2022) à l'« Espace 1180 », situé rue Robert Scott 14 ..... 2.040

Le déménagement du service de la Population vers le nouveau Centre administratif d'Uccle a entraîné la fermeture du service délocalisé aux citoyens le 25 mars 2022.

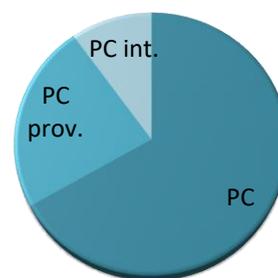
Depuis le mois de juillet 2021, l'administration communale d'Uccle (service de la Population) est répertoriée comme bureau d'enregistrement auprès du Service Public Fédéral BOSA (Stratégie et Appui – Transformation digitale) dans le cadre de la délivrance de clés numériques grâce auxquelles le citoyen peut accéder aux différents portails de l'administration fédérale, entre autres.

Nombre de clés numériques délivrées en 2022 ..... 1.639

### Permis de conduire nationaux et internationaux

- Permis de conduire .....	3.019
- Permis provisoires .....	1.056
- Permis de conduire internationaux* .....	450

*\*Depuis le 1er octobre 1998, les permis de conduire internationaux sont délivrés par l'administration communale.*



## D. Documents, renseignements et services divers

- Nombre de personnes qui se sont présentées aux guichets .....	73.836
- Demandes de renseignements :	
• via Irisbox .....	2.359
- Recherches généalogiques .....	118
- Légalisations de signatures .....	1.860
- Copies certifiées conformes à l'original .....	662

## E. Enregistrement des dernières volontés en matière de mode de sépulture

En vertu de la loi du 28 décembre 1989, complétant la loi du 20 juillet 1971 sur les funérailles et sépultures et de la circulaire ministérielle du 30 mai 1991, toute personne peut, de son vivant, informer de son plein gré et par écrit l'officier de l'état civil de sa commune de ses dernières volontés quant au mode de sépulture (inhumation ou incinération).

Situation au 31 décembre 2022 : ont été enregistrées par le service de la Population :

- Demandes d'incinération .....	19
- Demandes d'inhumation .....	6

## F. La loi du 13 juin 1986 sur le prélèvement et la transplantation d'organes

(MB du 14 février 1987)

### Principes

- Augmenter le nombre d'organes disponibles.
- Consacrer le principe de la présomption de consentement.

- Depuis la mise en vigueur de la loi ainsi que de ses arrêtés d'exécution, la communication des données d'identité et la volonté expresse retenue, se fait par terminal au Registre National des personnes physiques. Ont été enregistrées en 2022 :
  - Dons d'organes (consentements) ..... 14
  - Dons d'organes (oppositions) ..... 7

L'arrêté royal du 9 février 2020 publié au M.B. le 19 mars 2020 et entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2020 relatif à l'enregistrement des déclarations de volonté concernant le prélèvement de matériel corporel humain, y compris les organes, après le décès a modifié les modalités d'enregistrement de volontés dans la base de données centrale. Par le passé, la seule manière de faire enregistrer ses volontés en matière de don d'organe ou don d'autre matériel corporel humain était de se rendre auprès de son administration communale. Seules les communes disposaient des accès nécessaires pour enregistrer les déclarations dans la base de données centrale.

A présent, le citoyen peut toujours demander à son administration communale d'enregistrer sa déclaration, mais peut également demander à son médecin traitant de le faire pour lui/elle ou peut le faire directement, en ligne, sur le portail du SPF Santé Publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et Environnement.

## G. Divers

- Numérotations de nouveaux immeubles ..... 36
- Enregistrement des administrateurs de biens et/ou de la personne ..... 138
- Redevances perçues ..... 531.356 €

## H. Adresse non-communicable

L'article 11 de l'Arrêté royal du 16 juillet 1992 relatif à la communication des informations contenues dans les registres de la population et dans le registre des étrangers règle la procédure selon laquelle une personne peut demander que son adresse ne soit pas communiquée.

Cette disposition est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> novembre 1992.

Aucune personne n'a demandé à pouvoir bénéficier de cet article.

## I. La cohabitation légale

La loi du 23 novembre 1998 publiée au Moniteur belge du 12 janvier 1999, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2000, a modifié le Code civil en vue de l'instauration de la cohabitation légale. Le législateur a ainsi entendu donner la possibilité d'officialiser les situations de cohabitation pour assurer aux cohabitants une sécurité juridique relative. Par cohabitation légale, il y a lieu d'entendre la situation de vie commune de deux personnes ayant fait une déclaration au moyen d'un écrit contre récépissé à l'officier de l'état civil du domicile commun.

L'officier de l'état civil vérifie si les deux parties satisfont aux conditions légales régissant la cohabitation légale et acte, dans l'affirmative, la déclaration dans les registres de la population.

- Cohabitations légales (dont 54 suspectes) ..... 245
- Déclaration de cessation de cohabitation légale ..... 68
- Refus de cohabitations légales par la commune ..... 0

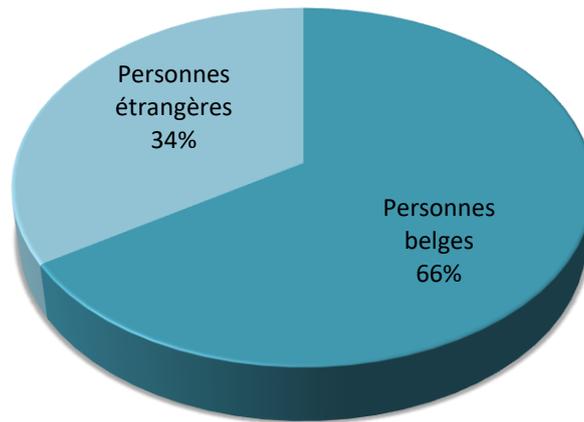
## J. Enregistrement de la déclaration anticipée en matière d'euthanasie

En vertu d'un arrêté royal du 27 avril 2007 (Moniteur belge du 7 juin 2007), cette déclaration peut, à l'initiative de la personne concernée par la déclaration ou à l'initiative de la personne qui a rédigé la déclaration à sa place, être enregistrée par l'administration communale et est transmis via le Registre national, au Service Public Fédéral Santé publique.

189 déclarations anticipées en matière d'euthanasie ont été enregistrées en 2022.

## K. Population totale

- Population totale .....	<b>85.984</b>
- Personnes belges (registre 2) .....	56.770
- Personnes étrangères .....	29.214
dont :	
• registre des étrangers (registre 1) .....	14.602
• registre de la population (registre 2) .....	14.389
• fonctionnaires UE (registre 3) et étrangers A.R. 30/10/91 (registre 4) .....	223
• (+ 378 demandeurs d'asile – registre 5)	




---

## II. ETRANGERS

---

### L'enregistrement des personnes de nationalité étrangère

La loi du 15 décembre 1980 sur l'accès au territoire, le séjour, l'établissement et l'éloignement des étrangers prévoit que l'étranger admis ou autorisé au séjour en Belgique doit être inscrit au registre des étrangers (registre 1).

### L'enregistrement des personnes en séjour illégal ou ayant demandé le statut de réfugié

La loi du 24 mai 1994 entrée en vigueur le 1er février 1995, a instauré un registre d'attente (registre 5) où doivent être inscrits les candidats réfugiés.

Plusieurs arrêtés d'application ont déjà été adoptés.

En date du 31 décembre 2022, 378 personnes se trouvant sur le territoire de la commune et dont la résidence principale a été constatée par les inspecteurs de quartier, ont été enregistrées dans le registre d'attente.

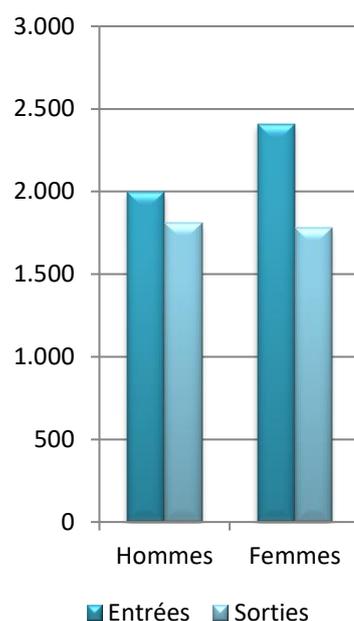
Depuis le 1er juin 2008, la loi impose la collecte et l'enregistrement des données représentant l'identité des étrangers dans le registre 6 ou 7 en attendant l'inscription définitive au registre des étrangers.

### Les documents de séjour

- L'attestation d'immatriculation « modèle A » pour les ressortissants non-UE.
- Le certificat d'inscription au registre des étrangers.
- Le titre de séjour électronique pour étranger (type A – B – E – F – K – L – M).

## A. Mouvement de la population inscrite au registre des étrangers

Entrées		Hommes	Femmes
Personnes venues d'une autre commune du Royaume		945	1010
Personnes venues d'un autre pays		964	1346
Naissances :	à Uccle	19	22
	dans d'autres communes	34	61
	à l'étranger	0	0
<b>Total :</b>		<b>1994</b>	<b>2409</b>
Sorties		Hommes	Femmes
Personnes radiées pour une autre commune du Royaume		1146	1077
Personnes radiées pour l'étranger		344	417
Décès :	à Uccle	10	7
	dans d'autres communes	3	2
	à l'étranger	0	0
Radiations d'office		307	279
<b>Total :</b>		<b>1810</b>	<b>1782</b>



### Etrangers transcrits du registre des étrangers au registre de la Population

Entrées	Hommes	Femmes
<b>Total :</b>	<b>149</b>	<b>178</b>

### Etrangers résidant dans la commune pour une durée maximum de 3 mois et qui ont obtenu une déclaration d'arrivée

- Déclarations d'arrivée ..... 233

## B. Total des étrangers inscrits à la date du 31 décembre 2022

- Nombre (registres E+P) ..... 29.214

## C. Opérations journalières pour la tenue à jour des registres

- Certificats d'identité pour enfants de moins de 12 ans ..... 604
- Attestations d'immatriculation ..... 491
- Cartes d'identité électroniques pour étrangers:
  - type A et B : ..... 1559
  - type E et F : ..... 2527
- Demandes d'autorisation d'établissement (annexes 16) ..... 68
- Documents de séjour pour étudiants U.E. (annexes 33) ..... 1
- Demandes de régularisation de la situation de séjour en vertu de l'article 9bis de la loi du 15/12/1980 ..... 97
- Ordres de quitter le territoire (annexes 13 : 49 – annexes 20 : 71) ..... 120
- Permis de travail ..... 32
- Délivrances de plusieurs certificats : certificats de vie, de composition de ménage et de résidence ..... 346
- Nombre de clients du bureau des étrangers 22500 et mails 18600 (y compris Office des Etrangers) ..... 41100
- Demandes de séjour permanent (annexes 22 : cartes de type E - cartes de type F) ..... 447

## D. Nombre d'étrangers (répartition par continent)

EUROPE							
France	9549	Allemagne	813	Danemark	183	Luxembourg (G-DL)	88
Italie	2325	Royaume-Uni	358	Bulgarie	175	Suisse	81
Portugal	1575	Pays-Bas	541	Suède	144	Slovénie	66
Albanie	49	Finlande	60	Norvège	37	Croatie	62
Espagne	1600	Russie	202	Irlande	190	Autres	404
Pologne	1129	Grèce	432	Autriche	109		
Roumanie	1244	Hongrie	363	Ukraine	777		

AFRIQUE							
Maroc	541	Guinée	53	Angola	35	Madagascar	16
Congo (Rép. démocratique)	421	Bénin	21	Maurice	32	Burundi	21
Cameroun	169	Sénégal	42	Rwanda	39	Autres	179
Algérie	111	Côte d'Ivoire	39	Niger	16		
Tunisie	118	Togo	12	Gabon	16		

AMÉRIQUE							
Brésil	471	Canada	79	Chili	29	Venezuela	19
Etats-Unis d'Amérique	170	Mexique	40	Pérou	38	Argentine	29
Equateur	55	Colombie	90	Cuba	14	Autres	65

ASIE							
Philippines	179	Inde	84	Vietnam (Rép. socialiste)	42	Afghanistan	101
Chine	142	Syrie	66	Iran	52	Bangladesh	17
Turquie	104	Liban	120	Kazakhstan	25	Corée du Sud	23
Japon	86	Israël	36	Thaïlande	29	Indonésie	12
Irak	19	Géorgie	16	Arménie	15	Népal	10
Autres	67	Sri Lanka	8	Taïwan	10	Pakistan	27

OCEANIE							
Australie	19	Nouvelle-Zélande	4				
Fidji	1						

REFUGIÉS (d'origine)							
Syrienne	29	Congolaise	6	Autres	47		
Iranienne	10	Guinéenne	18				
Irakienne	6	Chinoise	5				

---

### III. AFFAIRES ELECTORALES – CASIER JUDICIAIRE

---

#### A. Liste des électeurs

Le fichier des électeurs est tenu à jour de façon permanente :

- vérification des entrées à Uccle ;
- vérification des sorties vers d'autres communes belges ou vers l'étranger ;
- inscription ou radiation des suspensions du droit de vote suite à une condamnation ou autre incapacité ;
- inscription ou radiation de la mention concernant les présidents et assesseurs potentiels des bureaux de vote.

#### B. Casier judiciaire

Depuis 1997, la délivrance des extraits de casier judiciaire a été confiée au département de l'Etat civil. Au cours de l'année 2022, 6.193 extraits de casier judiciaire (tous modèles confondus) ont été délivrés.

Le 1er janvier 2004, le casier judiciaire communal a été transféré de la police vers le département de l'Etat civil.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, les communes délivrent les extraits de casier judiciaires au citoyen exclusivement sur la base du Casier Judiciaire Central et non plus sur la base du Casier judiciaire communal.

La commune ne procède plus à aucun encodage de jugement.

En date du 1<sup>er</sup> mars 2018, la délivrance des bulletins de renseignement a été supprimée.

Les matières ci-dessous restent jusqu'à nouvel ordre de la compétence et de la responsabilité des administrations communales :

- Gestion des interdictions des droits électoraux et établissement des listes électorales ;
- Etablissement des listes de jurés pour les Cours d'Assises.

---

### IV. PASSEPORTS

---

Depuis le 12 novembre 2003, les passeports sont confectionnés par une société privée et, depuis le 1er mai 2014, par la firme ZETES.

Une fois revenus de la confection, les passeports sont traités par le service et remis aux requérants selon le mode de procédure choisie (normale, urgente ou extrêmement urgente).

Depuis le 1er avril 2014, les passeports sont réalisés de manière biométrique, c'est-à-dire :

- capture des données biométriques photo ;
- capture des données biométriques empreintes digitales ;
- capture des données biométriques signature.

Les données biométriques sont reprises dans la puce électronique du passeport

L'enregistrement de ces données dans le passeport n'est pas régulé en droit belge mais par le Règlement européen (CE) 2252/2004 du 13 décembre 2004.

Suite à l'entrée en vigueur du Code consulaire, le 15 juin 2014, la validité des passeports ordinaires est passée à 7 ans pour les adultes et reste fixée à 5 ans pour les mineurs.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, les Belges résidants à l'étranger et qui sont inscrits auprès d'un poste diplomatique ont la possibilité de demander un passeport ordinaire dans une commune belge.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, notre service délivre également des titres de voyages aux apatrides et réfugiés reconnus ainsi qu'à certains étrangers qui ne peuvent pas obtenir de passeport auprès de leurs autorités nationales.

Une nouvelle procédure super urgente existe depuis le 19 mars 2019. Il est dorénavant possible d'obtenir son passeport en 4h30. Le retrait se fait obligatoirement au guichet Passeports et cartes d'identité situé rue des Colonies, 11.

## A. Délivrance des passeports

Nouveaux passeports					
	FR	NL		FR	NL
Adultes (durée : 7 ans)	5003	205	Procédures urgentes +18 ans	362	12
Mineurs (durée : 5 ans)	1882	55	Procédures urgentes -18 ans	79	9
<b>Total :</b>	<b>6885</b>	<b>260</b>	<b>Total procédures urgentes</b>	<b>441</b>	<b>21</b>

Nouveaux passeports pour Belges non résidents					
	FR	NL		FR	NL
Adultes (durée : 7 ans)	100	1	Procédures urgentes +18 ans	27	1
Mineurs (durée : 5 ans)	17	1	Procédures urgentes -18 ans	5	0
<b>Total :</b>	<b>117</b>	<b>2</b>	<b>Total procédures urgentes</b>	<b>32</b>	<b>1</b>

Nouveaux Titres de voyage					
	FR	NL		FR	NL
Adultes (durée : 2 ans)	72	4	Procédures urgentes +18 ans	7	0
Mineurs (durée : 2 ans)	5	0	Procédures urgentes -18 ans	1	0
<b>Total :</b>	<b>77</b>	<b>4</b>	<b>Total procédures urgentes</b>	<b>8</b>	<b>0</b>

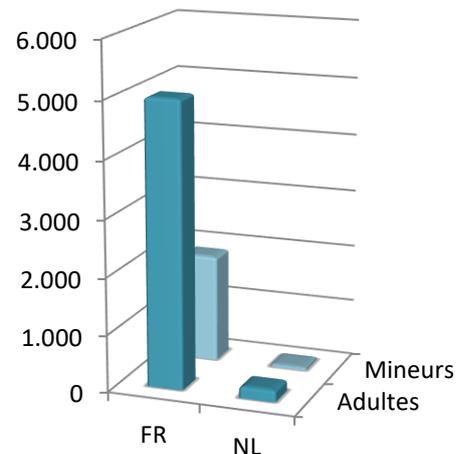
7.759 passeports ainsi que 89 titres de voyage ont été délivrés en 2022.

## B. Comptabilité des droits consulaires, des frais de production et des vignettes communales

Elle est tenue par jour, par mois et par an.

### Perte d'un passeport

La perte, le vol et la destruction d'un passeport sont déclarés au service des passeports qui établit la déclaration en 2 exemplaires. Le Service Public Fédéral des Affaires étrangères nous communique tout problème de passeport à l'étranger (ou en Belgique) et ce problème est traité par le service.

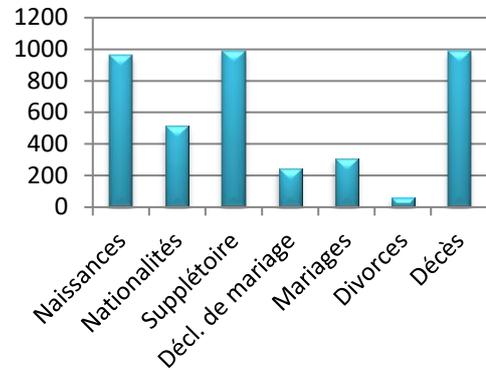


## V. NAISSANCES – MARIAGES – NATIONALITÉS

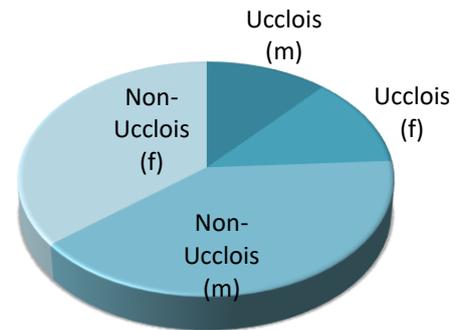
### A. Tenue des registres et rédaction des actes

4498 actes d'état civil ont été rédigés et inscrits dans les différents registres.

Répartition des actes par registre	FR	NL	Total
Naissances	855	108	<b>963</b>
Nationalités	503	10	<b>513</b>
Supplétoire	985	6	<b>991</b>
Déclarations de mariage	243	4	<b>247</b>
Mariages	301	6	<b>307</b>
Divorces	60	0	<b>60</b>
Décès	937	50	<b>987</b>
<b>Total :</b>	<b>4302</b>	<b>196</b>	<b>4498</b>



Naissances	FR	NL	Total
Ucclois masculin	106	6	<b>112</b>
Ucclois féminin	116	4	<b>120</b>
<b>Total Ucclois :</b>	<b>222</b>	<b>10</b>	<b>232</b>
Non-Ucclois masculin	342	45	<b>387</b>
Non-Ucclois féminin	291	53	<b>344</b>
<b>Total non-Ucclois :</b>	<b>633</b>	<b>98</b>	<b>731</b>
Total masculin	448	51	<b>499</b>
Total féminin	407	57	<b>464</b>
<b>Total :</b>	<b>855</b>	<b>108</b>	<b>963</b>
Nombre de déclarations de naissance avec le double nom	71	11	<b>82</b>



Supplétoire			
Actes et intégrations à la BAEC	Français	Néerlandais	Total
Annulations d'actes	7	0	<b>7</b>
Changements de nom	20	0	<b>20</b>
Changements de prénoms	16	0	<b>16</b>
Déclarations de choix de nom	4	0	<b>4</b>
Intégrations d'actes de naissance	585	0	<b>585</b>
Intégrations d'actes de mariage	20	0	<b>20</b>
Jugements d'adoptions plénières	4	0	<b>4</b>
Jugements d'adoptions simples	8	0	<b>8</b>
Jugements d'annulation d'actes de mariage	1	0	<b>1</b>
Jugements d'établissement de filiation	1	0	<b>1</b>
Jugements de changement de prénoms à l'étranger	17	0	<b>17</b>
Jugements rectificatifs d'actes	1	0	<b>1</b>

Jugements tenant lieu d'acte de naissance	1	0	1
Modifications de l'enregistrement du sexe	6	1	7
Reconnaisances AVEC changement de nom	41	0	41
Reconnaisances prénatales	235	5	240
Reconnaisances SANS changement de nom	18	0	18
<b>Total (actes et intégrations) :</b>	<b>985</b>	<b>6</b>	<b>991</b>

Déclarations de mariages			
	Français	Néerlandais	Total
<b>Total des actes de déclaration :</b>	<b>243</b>	<b>4</b>	<b>247</b>

Mariages			
	Français	Néerlandais	Total
Mariages mixtes célébrés	292	6	298
Mariages non mixtes célébrés (hommes)	6	0	6
Mariages non mixtes célébrés (femmes)	3	0	3
<b>Total :</b>	<b>301</b>	<b>6</b>	<b>307</b>

Les 307 mariages célébrés se subdivisent comme suit, d'après l'âge des contractants :

Age	18-20	21-25	26-30	31-35	36-50	+50	Total
Hommes	0	12	77	79	76	62	306
Femmes	0	28	92	63	7	43	233
Hommes (non mixtes)	0	0	1	2	4	5	12
Femmes (non mixtes)	0	0	0	3	3	0	6

Nombre de jours d'occupation de la salle des mariages : 96

## B. Noces d'Or, de Diamant et de Brillant

- 27 noces d'Or, 16 noces de Diamant et 4 noces de Brillant ont été célébrées (dont 2 en néerlandais) ;
- 47 couples ont été reçus à la Maison communale.

## C. Délivrance d'extraits d'actes et d'attestations

Aux 963 personnes qui se sont présentées pour faire acter une déclaration de naissance, il a été remis gratuitement :

- une attestation pour obtenir l'allocation de naissance ;
- une attestation pour obtenir l'indemnité de grossesse ;
- un certificat pour la vaccination antipoliomyélitique ;
- une carte de vaccination.

Aux 241 Ucclois qui se sont présentés pour une déclaration de naissance, il a été remis la demande en vue d'obtenir la prime de naissance de la commune.

## D. Correspondance administrative

Chaque année, un courrier circonstancié est échangé (avis, attestations, lettres) entre instances administratives (communes, Parquet, Office des Etrangers...) :

- Correspondances relatives aux référés Parquet .....	16
- Correspondances relatives aux dossiers de mariage .....	12
	<b>Total : 28</b>

## E. Statistiques

Des statistiques mensuelles et annuelles relatives aux actes enregistrés à l'Etat civil sont dressées : 963 avis de naissance ont été envoyés à l'Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale.

## F. Recettes

Redevances perçues à l'occasion de la célébration de mariages célébrés un jour payant : 18.500 € dont 18.000 € en paiement électronique et 500 € en espèces.

Taxe communale : 77.535,10 € ont été perçus lors de la délivrance des actes de l'état civil et de l'ouverture de dossiers, dont 52.835 € en paiement électronique (bancontact : 51.309 € et Irisbox : 1.526 €), 20.708,10 € par virement bancaire et 3.992 € en espèces.

## G. Nationalités

Le Code de la Nationalité belge a été introduit par la loi du 28 juin 1984 et est entré en vigueur le 1er janvier 1985. Entre-temps, la loi a été modifiée à huit reprises. La dernière modification a été introduite par la loi du 4 décembre 2012 et est entrée en vigueur le 1er janvier 2013. Pour obtenir la nationalité belge, il faut généralement faire des déclarations devant l'officier de l'état civil de la résidence principale de l'intéressé. Une copie de chaque déclaration, accompagnée d'une copie de toutes les pièces justificatives, a été transmise à monsieur le procureur du Roi, à l'Office des Etrangers et au service Sûreté de l'Etat. Sauf opposition, la déclaration de nationalité prend effet à compter de l'inscription sur le registre des nationalités.

Monsieur le procureur du Roi de Bruxelles a rendu 11 avis d'opposition à l'acquisition de la nationalité belge, sur un total de 513 demandes.

Nous avons également enregistré 5 demandes de saisine du Tribunal de Première instance de Bruxelles.

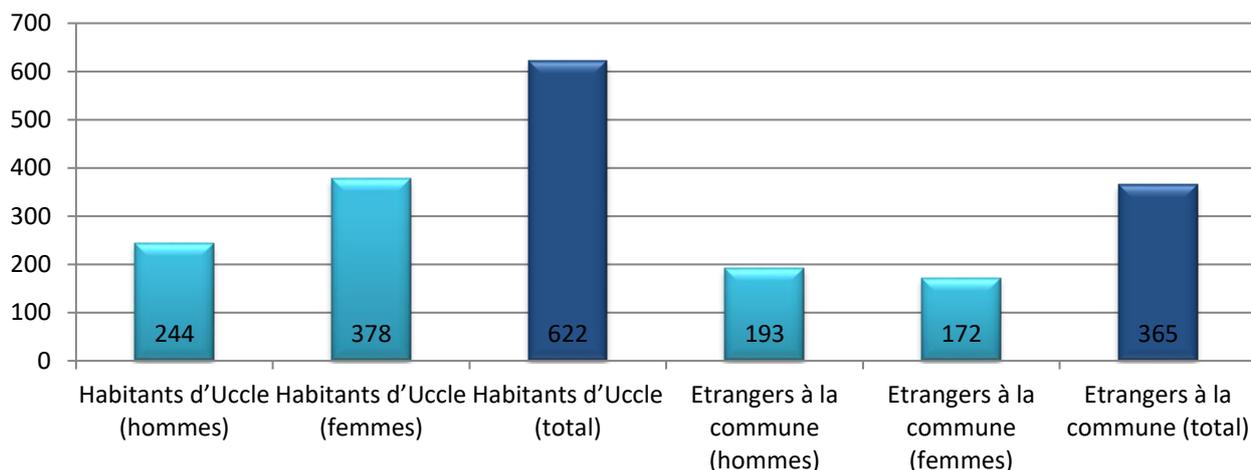
Déclarations de nationalité belge			
Art. 8 – 9 – 11	49	0	<b>49</b>
Art. 12bis §1, 1°	30	0	<b>30</b>
Art. 12bis §1, 2°	308	10	<b>318</b>
Art. 12bis §1, 3°	43	0	<b>43</b>
Art. 12bis §1, 4°	28	0	<b>28</b>
Art. 12bis §1, 5°	31	0	<b>31</b>
Art. 22	1	0	<b>1</b>
Art. 24	1	0	<b>1</b>
<b>Total :</b>	<b>491</b>	<b>10</b>	<b>501</b>

## VI. DECES ET INHUMATIONS

### A. Déclarations de décès

#### Actes enregistrés

Le service a dressé 987 actes de décès, dont:



Cas COVID 2022 : 38 (Hommes : 20 ; Femmes : 18) et 1 enfant mort-né.

937 actes de décès ont été rédigés en français et 50 en néerlandais, dont 609 en français et 13 en néerlandais pour des Ucclois.

#### Correspondance administrative

Des copies d'actes de décès ont été envoyées aux autorités suivantes (diverses instructions légales):

- au SPF Justice (décès de citoyens étrangers) ..... 0
- au SPF Affaires Etrangères (nobles et décorés) ..... 0
- aux Justices de paix ..... 1

#### Traductions d'actes

Des photocopies d'actes ne sont plus transmises à diverses communes du pays, étant donné l'envoi électronique après la déclaration de décès.

#### Statistiques

987 avis de décès, ainsi que les relevés mensuels complétés ont été renvoyés au SPF Economie, Institut National des statistiques.

#### Successions

Le service a communiqué mensuellement au bureau de l'enregistrement d'Uccle, les décès survenus sur le territoire d'Uccle et les décès d'ucclois qui se sont produits dans d'autres communes du pays ou à l'étranger.

En outre, 93 recherches d'héritiers ont été effectuées à la demande du secteur public (SPF Finances, BPost, parastataux divers, ...) et secteur privé (banques, assurances, ...).

## **Délivrance d'extraits d'actes de décès**

Le service a délivré 1035 extraits d'actes.  
Redevances perçues (timbres communaux): 7.245€.

## **B. Transports funèbres**

### **Convois funèbres**

Ces transports sont laissés au libre choix de la famille du défunt depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1991. Seuls les indigents et les membres du personnel et administrateurs bénéficient du transport gratuit de leur dépouille, effectué par notre concessionnaire.

- 1 <sup>ère</sup> classe .....	0
- Indigents .....	17

### **Pose des scellés**

Il y a eu 15 corps en partance pour l'étranger.

### **Mortinatalité et décès d'enfants âgés de moins d'un mois**

1 enfants mort-né et 1 décès d'enfant âgé de moins d'un an ont été recensés sur notre territoire. De plus, en vertu de l'arrêté royal du 17 juin 1999 relatif aux statistiques des causes de décès, un registre des fœtus nés sans vie est tenu annuellement. Ce dernier a recensé 8 morts fœtales en 2022.

### **Incinérations** (ordonnance RBC du 29/11/2018 sur les cimetières et les inhumations)

Nombre d'incinérations pratiquées : 665, soit 67% du total des décès enregistrés.

### **Fourniture de cercueils pour indigents**

Dépenses engagées en 2022 : 15.503,10€. De cette somme, notre administration a pu récupérer 6.921,61€ pour l'exercice 2022 et les précédents.

### **Récupération des frais de transports en ambulance (22 transferts)**

Depuis 2011, la systématisation de la récupération des frais de transport en ambulance a été instaurée au guichet, lors de la déclaration de décès. Cette décision a permis l'augmentation du montant total récupéré.

Montant récupéré : 4.483,80€.

### **Transferts de corps à l'Institut d'Anatomie**

12 corps ont été transportés à l'U.L.B., 5 à l'U.C.L., 1 à l'Ulg; 0 à l'ULN, 1 à la KUG et 0 à la V.U.B. à des fins d'études scientifiques (exécution de disposition testamentaire).

### **Honoraires de médecins payés à d'autres communes pour l'incinération d'Ucclois**

(article 22 de la loi du 20 septembre 1998)

Montant payé : 4.409,58€.

### **Honoraires des médecins dus par d'autres communes à Uccle pour l'incinération de leurs citoyens**

(article 22 de la loi du 20 septembre 1998)

Montant perçu : 9.421,53€.

## **Urnes emmenées par les proches de la personne décédée**

(loi du 8 février 2001)

215 demandes ont été accordées, dont 5 pour dispersion en mer, 11 parties à l'étranger et 199 conservées à domicile.

### **C. Cimetière du Dieweg** (3ha 10a 10ca)

#### **Inhumations**

1 autorisation d'inhumer a été délivrée pour ce champ de repos où seules les inhumations dans des concessions de longue durée (caveaux) sont encore permises.

#### **Dispersions des cendres**

Deux pelouses de dispersion des cendres sont prévues dans ce cimetière.  
Il n'a été procédé à aucune dispersion de cendres en 2022.

### **D. Cimetière de Verrewinkel** (12 ha 71a 84ca)

#### **Inhumations et exhumations**

Le nombre d'inhumations s'est élevé à 262, soit:

- en fosse ordinaire .....	91
- en concession temporaire de 20 ans .....	66
- en concession temporaire de 30 ans .....	23
- en concession temporaire de 40 ans .....	0
- en concession temporaire de 50 ans .....	1
- en concession temporaire de 60 ans .....	2
- en caveau de famille .....	29
- en pelouse spéciale (anciens combattants) .....	0
- dans le columbarium en fosse ordinaire .....	27
- dans le columbarium pour 15 ans .....	5
- dans le columbarium pour 20 ans .....	18
- dans le columbarium pour 50 ans .....	0
- en galerie funéraire .....	0
- demandes d'exhumation .....	15

#### **Dispersions des cendres**

Il a été procédé à 34 dispersions de corps incinérés.

#### **Monuments funéraires**

- Demandes introduites .....	105
- Stèles placées par le personnel communal .....	0
- Stèles placées par les marbriers .....	89

#### **Dépôt mortuaire**

- Corps déposés .....	41
-----------------------	----

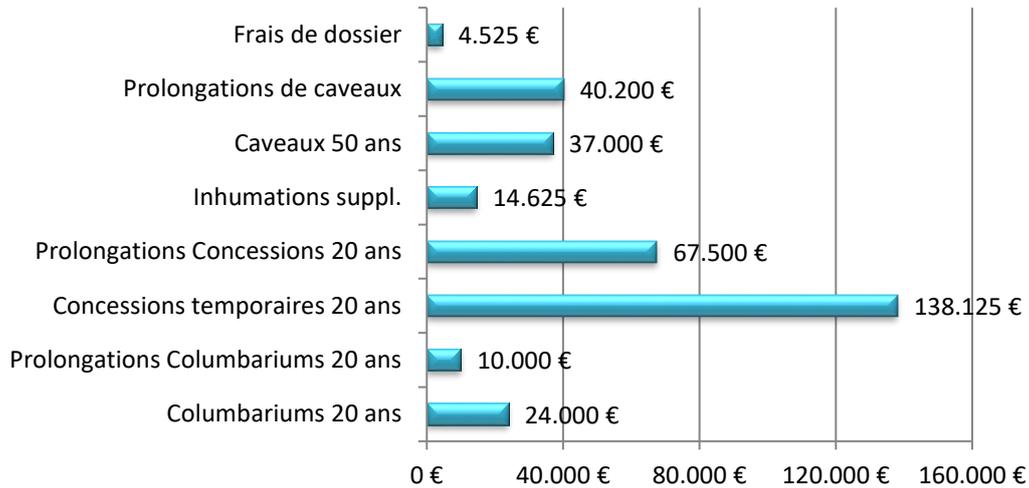
Un montant de 10.350€ a été perçu pour l'occupation de la morgue.

### Laissez-passer (entrée en voiture au cimetière)

Depuis le 1er janvier 2009, l'accès au cimetière en voiture se fait par l'ouverture automatisée de la grille. Cette ouverture est commandée par un badge électronique délivré aux mêmes conditions que le laissez-passer "papier" mais contre une caution de 10€, passée à 25€ fin 2022 (335€ ont été payés en 2022 à cette occasion).

### Octroi de concessions

Total: 335.975€



### Galerie funéraire et columbarium

Dans la galerie funéraire comprenant 160 cases, aucune cellule n'a été concédée en 2022.  
 Aucune inhumation supplémentaire n'a eu lieu dans une concession existante.  
 Au total, 160 cases ont été octroyées depuis sa mise en service.  
 Sur les 330 cases existantes dans les trois columbariums, 315 sont occupées.  
 391 des 528 cases dans les 22 nouveaux modules sont octroyées.

### Ouvertures de caveau par le personnel communal

Total : 29



# FACILITY MANAGEMENT





# 1. ARCHITECTURE

-----

## Dossiers projet - Budget extraordinaire - Soumis au Conseil communal durant l'année 2022

- Ecole du Longchamp – aménagement de nouveaux sanitaires.
- Ecole du Merlo – raccordement à l'égout public
- Complexe Neerstalle – Renouvellement d'un terrain semi-synthétique par du 100% synthétique
- Crèche Homborch – mission d'étude et de conseil – accompagnement énergétique et technique relatif à l'extension de la crèche
- Ecole de Calevoet – Réception PEB chauffage
- Ecole du Merlo – raccordement sur le réseau de distribution d'eau
- Ecole du Merlo – raccordement à l'égout public

## Travaux mis en adjudication

Date	Nature des travaux	Montant TVAC
30/05/22	Ecole de Calevoet – Réception PEB chauffage	€ 360,00
04/07/22	École du Longchamp – aménagement de nouveaux sanitaires	€ 100.000,00
15/09/22	Crèche Homborch – mission d'étude et de conseil – accompagnement énergétique et technique relatif à l'extension de la crèche	€ 25.000,00
24/10/2022	Complexe Neerstalle – Renouvellement d'un terrain semi-synthétique par du 100% synthétique	€ 900.000,00

## Travaux en cours durant l'année 2022

Nature des travaux	Firme
C.O.S – Construction d'un nouveau bâtiment	TRADECO sa
Ecole du Merlo – Reconstruction de l'école (phase 2)	GILLION sa
Ecole de Calevoet – Création d'une sortie de secours supplémentaire et prolongation de l'escalier de secours	SOCATRA sa
Crèche du Chat – mission de maîtrise d'œuvre en technique spéciales et de conseil en performance énergétique pour le projet de construction d'un étage supplémentaires ainsi que la rénovation de la partie existante.	SECA BENELUX
Crèche du Chat – Construction d'une nouvelle section et rénovation de la partie existante	PHENICKX sa
Crèche Homborch – mission d'étude et de conseil – accompagnement énergétique et technique relatif à l'extension de la crèche	COGITO
École du Longchamp – aménagement de nouveaux sanitaires	CONSTRUCTIONS DBL
Ecole du Homborch – Reconstruction du préau	BOZARC bvba
Ecole de Calevoet – Réception PEB chauffage	CERTINERGIE
Ecole du Merlo – raccordement sur le réseau de distribution d'eau	VIVAQUA
Ecole du Merlo – raccordement à l'égout public	VIVAQUA
Complexe les Griottes – Installation de locaux provisoires	PORTAKABIN
Complexe 'Les Griottes' – remplacement du revêtement synthétique des 2 terrains	DERRIKS sa
Ecole des Eglantiers – Installation d'un nouveau préau	BOZARC bvba
Ecole de Calevoet – mission d'étude et de conseil – accompagnement énergétique des services communaux	MATRICIEL sa
Ecole du Longchamp – Constructions de mezzanines	BLANC NUAGE scrI

Complexe les Griottes – Installation de locaux provisoires	PORTAKABIN
Ecole des Arts – réaménagement du grenier et sécurisation du plancher	CONSTRUCTIONS DBL
Ecole du Merlo – mission de maîtrise d'œuvre en techniques spéciales et de conseil en performance énergétique pour le projet de construction d'une école en intérieur d'ilot.	SECA Benelux
Immeuble rue Auguste Danse 25 – mission d'étude et de conseil pour l'accompagnement technique, énergétique et administratif relatif à la rénovation et au changement d'affectation d'un immeuble de bureau en centre PMS, centre de formation, stockage d'archives et bureaux des permanences syndicales	SECA Benelux
Cimetière de Verrewinkel – Construction d'un hangar – Analyse de sol dans le but de réutiliser la terre du site pour la construction du hangar	BC MATERIALS
Immeuble rue de Stalle 160 – Restructuration et adaptation du bâtiment	BRUDEX
Immeuble rue Auguste Danse 25 - Immeuble rue Auguste Danse, 25.- Rénovation du bâtiment.- Assainissement des sous-sol par désorption thermique	HAEMERS TECHNOLOGIES

### **Tableau des mises en exécution**

Nature des travaux	Date	Firme
Crèche du Chat – Construction d'une nouvelle section et rénovation de la partie existante	14/03/22	PHENICKX
Ecole des Eglantiers – Installation d'un nouveau préau	25/04/22	BOZARC
Immeuble rue de Stalle 160 – Restructuration et adaptation du bâtiment	16/05/22	BRUDEX
Ecole du Homborch – Reconstruction du préau	04/07/22	BOZARC
Ecole de Calevoet – Réception PEB chauffage	Juillet 2022	CERTINERGIE
Ecole du Longchamp – aménagement de nouveaux sanitaires.	24/10/22	CONSTRUCTIONS DBL
Crèche Homborch – mission d'étude et de conseil – accompagnement énergétique et technique relatif à l'extension de la crèche	25/11/22	COGITO

### **Etablissement des décomptes de fin d'entreprise**

Nature des travaux	Montant TVAC
Ecole du Longchamp – Constructions de mezzanines	€ 49.023,30
C.O.S – Construction d'un nouveau bâtiment	€ 7.189.746,08
Ecole Longchamp – Installation d'un nouveau préau	€ 26.288,00
Ecole de Calevoet – Création d'une sortie de secours supplémentaire et prolongation de l'escalier de secours	€ 105.994,70
Ecole des Arts – réaménagement du grenier et sécurisation du plancher	€ 104.418,43
Ecole des Eglantiers – Installation d'un nouveau préau	€ 35.828,00
Ecole de Calevoet – Réception PEB chauffage	€ 360,00
Ecole du Homborch – Reconstruction du préau	€ 95.353,94
Complexe 'Les Griottes' – remplacement du revêtement synthétique des 2 terrains	€ 564.375,84 TVAC

### **Travaux terminés et réceptionnés définitivement en 2022**

- Ecole du Merlo – Désamiantage et démolition des pavillons
- Ecole de Verrewinkel – Remplacement de la toiture
- Ecole de Calevoet – Construction de nouvelles classes
- Ecole de Calevoet – Création d'une sortie de secours supplémentaire et prolongation de l'escalier de secours

## **Travaux divers**

- Démarches auprès des autorités centrales en vue d'accélérer le cheminement des dossiers et suivi des dossiers.
- Réunion avec les ingénieurs-conseils/auteurs de projet : HVAC, stabilité, conseiller sécurité/santé.
- Tenue de la documentation et consultation de plusieurs revues et hebdomadaires techniques.
- Gestion des sinistres à notre patrimoine immobilier.
- Formations diverses.
- Aide au calcul des surfaces de nos bâtiments en vue des marchés de nettoyage.
- Démarche auprès des concessionnaires en vue des raccordements divers (eau, gaz, électricité, téléphonie ...) de nos bâtiments.
- Gestion du D.I.U ainsi que recherches et mise à disposition de plans d'architecture pour divers services.
- Démarches auprès des autorités subsidiantes (URE, FWB, FRBRTC, ...).
- Paiement des factures SIAMU.



## **2.RENOVATION ET MAINTENANCE / ADMINISTRATION**

### **Missions accomplies par le personnel administratif et technique.**

Le suivi administratif se décompose en plusieurs tâches :

- la rédaction des rapports au Collège et la présentation des différents objets au Conseil communal;
- la correspondance avec les autorités de tutelle, avec les entreprises privées;
- la constitution des dossiers proprement dits (soumissions, offres, cahiers des charges, ONSS...);
- le traitement des factures à l'ordinaire et l'extraordinaire et leur envoi au service du Receveur;
- les bons de commande (demande de 3 prix, établissements des T6, paiement des factures);
- les subsides.

### **Budget extraordinaire**

#### **Travaux en cours durant l'année 2022**

##### **Bâtiments scolaires**

- **Ecole des Arts**
  - Orangerie - Mise en conformité des installations électriques
- **Ecole de Calevoet**
  - Remplacement de la régulation de chauffage défectueuse
  - Mise en conformité des installations électriques
  - Placement de doubles portes vitrées
- **Ecole du Centre**
  - Mise en conformité des installations électriques
  - Remplacement d'un système de détection incendie
  - Rénovation plancher 1er étage
  - Rénovation dalle de rez-de-chaussée et mise en conformité incendie
  - Rénovation et consolidation de la façade avant
- **Ecole des Ecureuils**
  - Travaux d'égouttage
  - Rénovation de la petite cour de récréation
  - Aménagement de la salle de psychomotricité et mise en conformité SIAMU

➤ **Ecole des Eglantiers**

- Mise en conformité des installations électriques
- Rénovation du revêtement du sol de la salle de gymnastique
- Remplacement du système de chauffage et installation d'une régulation

➤ **Ecole du Homborch**

- Rénovation de la cour de récréation et de l'escalier extérieur
- Remplacement de la chaufferie défectueuse (salle de gymnastique)
- Mise en conformité des installations électriques
- Mise en conformité lourde des installations électriques

➤ **Ecole ICPP**

- Mise en conformité des installations électriques
- Remplacement des trois serres existantes par une grande serre

➤ **Ecole du Longchamp**

- Rénovation de la production de chauffage et mise en conformité de la chaufferie
- Mise en conformité des installations électriques
- Rénovation toitures et châssis de la salle de gymnastique et contrôle d'accès bâtiment direction
- Convention de mandat avec le CIRB - Fourniture et installation de matériel passif pour les réseaux locaux dans les bâtiments du pouvoir adjudicateur et des institutions publiques de la Région de Bruxelles-Capitale
- Protection solaire

➤ **Ecole du Merlo**

- Mise en conformité des installations électriques

➤ **Ecole de Messidor**

- Sécurisation des accès
- Mise en conformité des installations électriques
- Fourniture, pose et mise en service de protections solaires mobiles externes
- Conciergerie : rénovation et mise en conformité de la chaufferie
- Remplacement des plaques de polycarbonate de l'auvent (remise en état) section Maternelles

➤ **Ecole de Saint job**

- Rénovation des groupes sanitaires maternelles et primaires et installation d'une douche
- Mise en conformité des installations électriques
- Convention de mandat avec le CIRB - Fourniture et installation de matériel passif pour les réseaux locaux dans les bâtiments du pouvoir adjudicateur et des institutions publiques de la Région de Bruxelles-Capitale
- Réfection du tunnel technique

➤ **Ecole du Val Fleuri**

- Fourniture, pose et mise en service de protections solaires mobiles externes
- Relighting (remplacement des luminaires intérieurs et du système de commande)

➤ **Ecole de Verrewinkel**

- Conciergerie : raccordement à l'égout public, reconstruction cabanon gaz et traitement de l'humidité
- Sécurisation des accès
- Mise en conformité des installations électriques
- Convention de mandat avec le CIRB - Fourniture et installation de matériel passif pour les réseaux locaux dans les bâtiments du pouvoir adjudicateur et des institutions publiques de la Région de Bruxelles-Capitale
- Réparation d'une fuite de gaz et mise en conformité

**Crèches**

➤ **Crèche du Chat**

- Mise en conformité des installations électriques

➤ **Crèche du Globe**

- Sécurisation des accès

- Mise en conformité des installations électriques
- Remplacement d'un système de détection incendie

➤ **Halte-accueil de Saint-Job**

- Remplacement des revêtements muraux, des revêtements de sol et des meubles de cuisine abimés suite inondation

**Bâtiments Administratifs/techniques**

➤ **Centre administratif (CAU)**

- Travaux de rénovation du nouveau centre administratif de la commune d'Uccle
- Travaux d'aménagement intérieur du nouveau centre administratif - lot 1 (Mobilier : guichets accessibles au public et Cuisines : bars, équipements inox et appareils)
- Fourniture, pose et mise en place de la signalétique
- Fourniture et pose de miroirs sanitaires
- Sécurisation des accès aux zones de stationnement

**Complexes Sportifs**

➤ **La Sauvagère**

- Divers travaux d'efficacité énergétique en collaboration avec l'intercommunale Interfin (Sibelga)
- Travaux de désamiantage

➤ **Salle Saint-Job**

- Divers travaux d'efficacité énergétique en collaboration avec l'intercommunale Interfin (Sibelga)

➤ **Salle Jacques Van Offelen (Salle JVO)**

- Rénovation des vestiaires et des douches
- Divers travaux d'efficacité énergétique en collaboration avec l'intercommunale Interfin (Sibelga)

**Autres affectations**

- Divers travaux d'aménagement et de maintenance sur différents sites
- Salle 1180 : Rénovation de l'égouttage et traitement de l'humidité
- Centre culturel : traitement humidité loge commune du sous-sol - rénovation local régisseurs
- Centre planning familial : travaux de rénovation d'une chaufferie & mise en conformité – extension du circuit du chauffage
- Service Vert : Remplacement de système de chauffage de la conciergerie
- Maison des Arts : Remplacement éclairage des salles
- Eglise Saint-Job :
  - Remplacement de la passerelle extérieure
- Parking Saint-Pierre : travaux de sécurisation

**Travaux mis en adjudication en 2022**

**Bâtiments scolaires :**

➤ **Ecole des Ecureuils :**

- Rénovation de la petite cour de récréation
- Aménagement de la salle de psychomotricité et mise en conformité SIAMU

➤ **Ecole du Centre :**

- Rénovation et consolidation de la façade avant

➤ **Ecole du Homborch**

- Fourniture, pose et mise en service de protections solaires mobiles externes
- Réfection de façades (phase 1)

➤ **Ecole ICPP**

- Installation d'une sonnerie pour tous les bâtiments sur le site, d'un lecteur de badge pour la barrière et d'une armoire à clés badgée à l'ICPP

- Centrale de marchés INTERFIN (Utilisation performante et rationnelle de l'énergie) - Approbation de la fiche projet (honoraires forfaitaires d'études / honoraires PEB / Coordination sécurité chantier) établie par Sibelga

➤ **Ecole du Longchamp**

- Convention de mandat avec le CIRB - Fourniture et installation de matériel passif pour les réseaux locaux dans les bâtiments du pouvoir adjudicateur et des institutions publiques de la Région de Bruxelles-Capitale
- Rénovation de la toiture des sanitaires maternelles et d'une classe niv +1

➤ **Ecole de Messidor**

- Remplacement du préau section Maternelles
- Remplacement des plaques de polycarbonate de l'auvent (remise en état) section Maternelles
- Réparation de l'auvent cour (remise en état) école primaire

➤ **Ecole de Saint-Job :**

- Réfection de la cour de récréation primaire, du tunnel technique et des sanitaires
- Convention de mandat avec le CIRB - Fourniture et installation de matériel passif pour les réseaux locaux dans les bâtiments du pouvoir adjudicateur et des institutions publiques de la Région de Bruxelles-Capitale
- Réfection du tunnel technique

➤ **Ecole du Val Fleuri**

- Mise en conformité des cabines HT

➤ **Ecole de Verrewinkel**

- Convention de mandat avec le CIRB - Fourniture et installation de matériel passif pour les réseaux locaux dans les bâtiments du pouvoir adjudicateur et des institutions publiques de la Région de Bruxelles-Capitale
- Réparation d'une fuite de gaz et mise en conformité

**Crèches**

➤ **Crèche du Globe**

- Traitement humidité laverie et remplacement conduites d'égout
- Remplacement d'un système de détection incendie

➤ **Halte-accueil de Saint-Job :**

- Travaux urgents et impérieux de remplacement des revêtements muraux, des revêtements de sol et des meubles de cuisine abimés suite inondation

**Bâtiments Administratifs/techniques**

➤ **Centre administratif (CAU)**

- Fourniture, livraison et placement d'une armoire à clés badgée
- Formation supplémentaire pour logiciel ATAL et acquisition du matériel nécessaire à la lecture des codes-barres
- Fourniture, pose, raccordement et mise en service d'un système complet de datalogging
- Sécurisation des accès et installation de lecteurs de badges
- Placement de répéteurs incendie supplémentaires

➤ **Centre opérationnel (COU)**

- Fourniture, installation et maintenance (2022) de machines de menuiserie
- Fourniture, livraison et placement de quatre armoires à clés (1 maître et trois esclaves)
- Fourniture d'un groupe d'aspiration en dépression pour l'atelier Menuiserie
- Achat d'une table à laminer pour l'atelier d'infographie

➤ **Maison Communale**

- Remplacement d'une régulation de chauffage
- Rénovation du balcon et des boiseries de l'étage en façade arrière

➤ **Service Vert**

- Centrale de marchés INTERFIN (Utilisation performante et rationnelle de l'énergie) - Approbation de la fiche projet (honoraires forfaitaires d'études / honoraires PEB / Coordination sécurité chantier) établie par Sibelga

### **Complexes Sportifs**

- **La Sauvagère**
  - Divers travaux d'efficacité énergétique en collaboration avec l'intercommunale Interfin (Sibelga)
  - Travaux de désamiantage sur le site du centre sportif du parc de La Sauvagère
- **Salle Saint-Job**
  - Divers travaux d'efficacité énergétique en collaboration avec l'intercommunale Interfin (Sibelga)
- **Salle des sports Jacques Van Offelen (salle JVO)**
  - Divers travaux d'efficacité énergétique en collaboration avec l'intercommunale Interfin (Sibelga)
  - Fourniture, pose, raccordement et mise en service d'un système complet de datalogging

### **Autres affectations**

- **Eglise de Saint-Job**
  - Rénovation de façades (phase 3)
- **Parking Saint-Pierre**
  - Raccordement du réseau local caméras au réseau de caméras de la police communale et installation de cinq caméras compatibles supplémentaires
  - Placement de caméras
- **CCU**
  - Rénovation réseau égouttage (partie gauche)

### **Divers autres bâtiments**

- Divers travaux d'aménagement et de maintenance sur différents sites
- Mesurage et suivi de mesures d'économie d'énergie pour quatre bâtiments communaux selon le protocole PIMVP (Protocole International de Mesure et de Vérification de la Performance)

### **Budget ordinaire**

#### **Services et fournitures en cours durant l'année 2022 et plus...**

- Marché stock de divers travaux de maintenance sur différents sites pour une période d'un an (et reconductible une fois pour une année supplémentaire, soit jusqu'au 31 décembre 2022)
- Centre administratif (CAU) : divers travaux de peinture
- Maison communale : nettoyage et décontamination suite sinistre dégât des eaux (inondation caves)
- Maison communale : dépannage de l'ascenseur suite inondation
- Vente de certificats verts
- Certification PEB Bâtiment public pour divers bâtiments communaux dans le cadre de l'adhésion de la Commune d'Uccle à la centrale d'achat de l'intercommunale SIBELGA (ESCO) pour l'accompagnement des pouvoirs locaux et régionaux en vue de promouvoir les mesures d'efficacité énergétique
- Remplacement par SIBELGA des fusibles de protection BT par un disjoncteur sur le site de l'école des Arts dans le cadre du marché de travaux relatifs aux travaux de mise en conformité des installations électriques sur différents sites
- Intervention sur la programmation de la ventilation sur le site du Centre culturel
- Ecole ICPP : fourniture, pose, raccordement et mise en service d'un système complet de datalogging
- Réalisation d'une mission de réception des systèmes de chauffage et de ventilation le site du CAU
- Location et entretien des tapis anti-poussière
- Mission d'étude et de conseil pour les problèmes relatifs aux techniques spéciales
- Entretien et Télésurveillance des installations d'alarmes incendie et intrusion
- Entretien et dépannages des installations thermiques
- Entretien et dépannages des installations aérauliques
- Entretien de l'horloge de l'Eglise St Job
- Entretien (location) de 23 fontaines à eau
- Entretien de la centrale téléphonique de la Maison Communale
- Entretien et dépannages des appareils de levage
- Entretien et dépannages des portes automatiques

- Entretien et dépannages des hottes industrielles de cuisine
- Entretien et dépannages des Fontaines à eau Ecole Val Fleuri et Centre
- Fourniture de matériel de plomberie
- Fourniture de matériel d'électricité
- Fourniture de matériel de quincaillerie
- Vidange et nettoyage de dégraisseurs et de fosses septiques dans divers bâtiments communaux
- Contrôle des installations techniques (installations électriques / installations de gaz / lignes de vie et leurs ancrages dans divers bâtiments communaux
- Contrat de maintenance avec garantie des installations techniques Piscine Longchamp
- Contrat de maintenance pour les caméras de prévention anti-noyades
- Marché de service de déménagement
- Marché de service relatif au nettoyage des vitres
- Elimination des nuisibles
- Marché de service de matériel de serrurerie
- Marché de service relatif au remplacement des vitres brisées et châssis
- Fourniture de matériel de menuiserie
- Fourniture de matériel pour les peintres en lettres : vinyls, panneaux plastifiés, petit matériel
- Mission d'accompagnement pour la réalisation et le suivi des analyses de risques pour divers bâtiments communaux en 2021
- Divers travaux en électricité sur différents sites
- Maintenance des cabines HT dans différents sites (Ecole du Homborch / Ecole des Eglantiers / Ecole du Val Fleuri / Ferme Rose pour la période du 15 février 2021 au 14 février 2022 (et reconductible annuellement trois fois pour une année supplémentaire, soit jusqu'au 14 février 2025 au plus tard)
- Maintenance des installations HVAC (Centrale ESCO en collaboration avec SIBELGA)
- Ecole des Eglantiers : nettoyage à haute pression de cinq toiles tendues
- Mission d'étude pour la rénovation du réseau d'égouttage sur le site du Centre culturel

### **Travaux de caractère général exécutés par le personnel ouvrier**

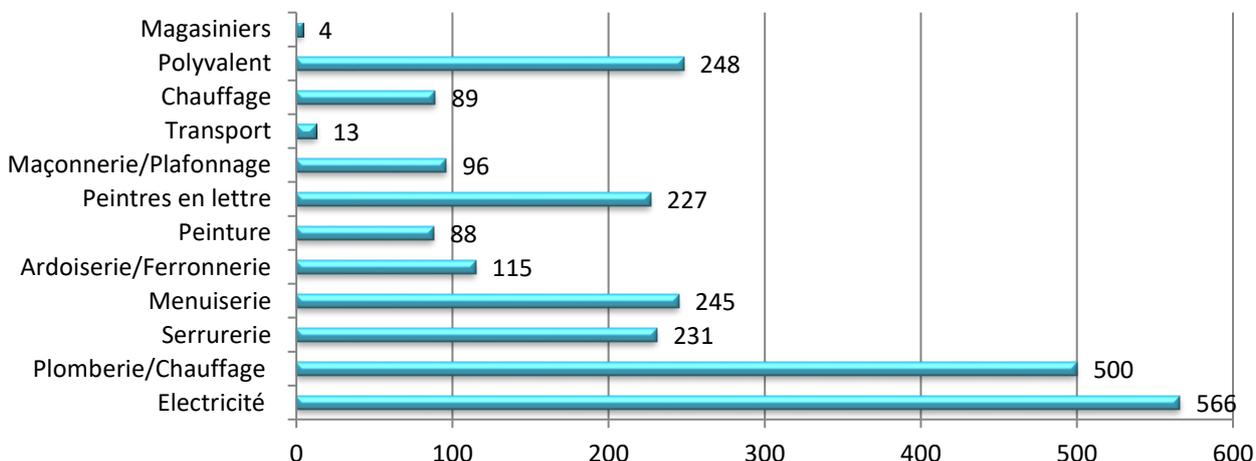
Les différentes interventions (environ 2.422) des ouvriers communaux se répartissent sur les quelques 100 bâtiments en charge du service, ainsi que ponctuellement sur les bâtiments gérés par le service des Propriétés communales. Scindées par corps de métier ces prestations variées se subdivisent à leur tour en :

- travaux d'entretien courant;
- réparations, dépannages ou améliorations;
- remplacements d'équipements.

A côté de ces interventions ponctuelles l'ensemble des ouvriers a :

- collaboré à l'exécution de chantiers de plus grande envergure, incluant l'évaluation des fournitures nécessaires et leur mise en œuvre;
- contribué à la mise sur pied de manifestations diverses.

Le nombre d'interventions mentionné ci-dessous ne tient pas compte des nombreux appels téléphoniques justifiés par des demandes urgentes.



<b>Electricité</b>	Raccordements nécessaires à des manifestations, fêtes, etc. Pose de nouveaux appareils et modification/extension d'installations existantes Conception et réalisation de nouveaux réseaux électriques, téléphoniques et informatiques Pose et contrôle d'éclairage de secours Dépannage divers (téléphonie, vidéophonie, circuits, appareillage)
<b>Plomberie/ Chauffage</b>	Débouchage de canalisations, d'équipements sanitaires, de sterfput ... Réparations de fuites diverses Pose de nouveaux équipements (évier, douche...) Rénovation de locaux sanitaires dans les écoles Remise en route d'installations suite à des coupures Remplacement de pompes, circulateurs, purgeurs, vannes Réglage ou remplacement de régulations
<b>Serrurerie</b>	Confection de nombreuses clés tout au long de l'année Fixer, débloquer, réparer ou remplacer les serrures de portes, portes de secours, armoires, boîtes-aux-lettres, coffrets, portails, fenêtres, grilles d'entrée et leurs composants, notamment suite à des effractions, pertes ou oublis de clés
<b>Menuiserie</b>	Remplacement de portes, plinthes, barrières en bois ... Réalisations de mobilier sur mesure y compris cuisines, meubles intégrés ... Pose de cloisons, étagères, stores, persiennes, moulures ...
<b>Ardoiserie/ Ferronnerie</b>	Remplacement de descentes d'eaux pluviales ... Nettoyage de corniches, avaloirs, caniveaux
<b>Peinture</b>	Mise en peinture de nombreux locaux Peinture ou retouches de portes, barrières, châssis, radiateurs ...
<b>Peintres en lettre</b>	Réalisation de nombreux calicots et panneaux d'affichage annonçant diverses manifestations et activités Réalisation d'autocollants, affichettes ...
<b>Maçonnerie/Plafonnage</b>	Collaboration avec les peintres pour les réparations locales des murs à peindre Petits travaux de réparations de parois, carrelages, percements divers pour équipements techniques (buses, hottes...) Nouveaux carrelages, dallages ...
<b>Transport</b>	Mise en place pour des cérémonies, fêtes ... Démontages divers Transport divers : échafaudages, barrières Nadar ... Livraisons mensuelles des produits d'entretien à tous les bâtiments
<b>Chauffage</b>	Remise en route d'installations suite à des coupures Remplacement de pompes, circulateurs, purgeurs, vannes Réglage ou remplacement de régulations
<b>Polyvalent</b>	Réparation ou remplacement en tout genre issu du vieillissement des équipements ou du vandalisme
<b>Magasiniers</b>	Préparation de commandes de produits d'entretien pour les différents bâtiments communaux, écoles et crèches Gestion des stocks et fourniture en matériel à nos agents

En raison de la pandémie Covid\_19 qui a sévi tout au long de l'année passée (2021), de nombreuses activités culturelles, sociales ou sportives sur le plan communal ont été annulées. Néanmoins cette crise sanitaire a également généré un surplus d'interventions des ouvriers communaux dans divers services ouverts au public.

Il est important de rappeler que, lors d'une année normale, de nombreuses heures sont consacrées à des activités autres que de l'entretien des bâtiments ou des travaux communaux, telles que : Foire de Saint-Job, Fête de la Jeunesse, Fête de Saint-Hubert, Bruxelles fait son cinéma, 10 km d'Uccle, Fancy-fair (toutes les écoles + Uccle 1), Bourse de l'emploi. Nos électriciens sont intervenus lors des expositions à la Maison des Arts pour le réglage des spots et pour les installations de mixage-micro lors des manifestations culturelles à la bibliothèque.

Tous les marchés de travaux, de fournitures et de services sont parallèlement suivis par une équipe d'agents administratifs qui, en 2021, ont rédigé 282 rapports au Collège.

## 3. SERVICE DES NOUVELLES TECHNOLOGIES (SNT)

-----

2022 était une année charnière pour le service informatique. Le déménagement de l'administration communale, tant attendu, a eu lieu. Les tests concluants avant le déménagement nous avaient rassurés. Le déménagement s'est bien déroulé en 4 étapes comme planifié. L'équipe IT étant présente pour aider les utilisateurs après chaque étape. Le réseau et les systèmes se sont stabilisés les mois qui suivirent le déménagement. Les sites distants ont tous migré sur le MPLS (réseau global communal) qui relie tous les sites entre eux. Toute la téléphonie a été migrée vers la téléphonie VOIP qui donne plus de possibilités pour, entre autres, les télétravailleurs, le télétravail étant d'application depuis juin. Le système de flux du citoyen (ticketing) a été mis en place également ce qui permet, en plus, au citoyen de prendre des rendez-vous avec certains services (demandes de permis, carte d'identités, etc...).

Au niveau du service I&O, les missions principales sont le support au fonctionnement interne de l'administration (helpdesk, renouvellement du matériel, extension du réseau, communications, ...), le support au niveau des crèches, centres pour séniors, salles pour les évènements, etc..., ainsi que l'aide au service informatique pour l'éducation.

Le service D&A a mis en place le nouveau site communal ainsi que l'intranet engendrant un travail conséquent de changement des données au niveau des services (nouvelles adresses, n° de téléphones, etc...). Ils ont repris en main la gestion du ticketing (gestion de flux du citoyen), communication interne via les écrans d'informations et ont continué avec les projets de développement pour des applicatifs faits sur mesure à la demande de différents services.

Le service administratif gère les tâches administratives telles que la gestion des factures, les cahiers de charges, les rapports au collège, etc... Une part importante de son travail est aussi de fournir les accès aux différents programmes que l'administration communale utilise. L'archivage des documents reste une tâche importante pour ce service.

Le télétravail étant d'application d'une manière structurelle depuis juin, le support informatique a dû faire face à des nouvelles problématiques qu'elle a gérées efficacement.

### **A. Tâches propres au service I&O**

#### **Travaux d'exploitation exécutés journallement, hebdomadairement ou mensuellement**



- Dépannages, installations et configurations de nouveaux matériels, installations de nouveaux logiciels, travaux divers.
- Installations et finetuning du nouveau firewall Checkpoint.
- Téléchargement des mises à jour antivirus sur postes clients.
- Améliorations et configuration (dû à l'évolution de notre parc informatique) du serveur GLPI (Ticket).
- Améliorations et configuration (dû à l'évolution de notre parc informatique) du Server OCS upgrade compatible WIN7 et déploiement GPO.
- Nombreuses interventions pour le dépannage d'imprimantes.
- Nombreuses interventions sur les PC pour élimination de virus et de trojan. Depuis la mise en production du nouveau firewall, ces interventions ont beaucoup diminué si pas presque disparu.

#### **Informatisation de l'ensemble des services communaux**

- Vu la spécificité de certains logiciels, matériels et services, il a été procédé à plusieurs marchés par procédure négociée pour l'équipement de la commune, des écoles communales et académies et des bibliothèques communales francophones et néerlandophones.
- L'extension du réseau communal (nombreux nouveaux PC).
- Les réparations du matériel informatique.
- L'important renouvellement du parc de PC suite à l'arrêt de Windows 7.
- Acquisition de tablettes pour différents services.
- L'installation de nouvelles lignes internet dans les centres pour séniors.

- Augmentation de la capacité de stockage.
- Upgrade des serveurs virtuels.
- Ajout de terminaux bancontact et nouveaux modules Saphir.
- Mise en réseaux des écoles.
- Aide à l'élaboration de Cahier de charges pour l'internet, l'intranet et la nouvelle infrastructure informatique du projet U, ainsi que pour le MPLS pour le projet U, bornes de ticketing, modules de pointages, etc...

Sauvetage des données :

- backups journalier, hebdomadaire et mensuel des machines virtuelles et physiques;
- réplication des VM's (Machines virtuelles = serveurs) afin d'assurer une reprise rapide des services en cas de catastrophe (informatique et autre);
- contrôle et maintenance de l'espace de stockage.

## **B. Tâches propres au service D&A**

### **Travaux d'exploitation exécutés journallement, hebdomadairement ou mensuellement**

- Développement d'applications qui sont spécifiques et non-disponibles sur le marché.
- Entretien d'applications, développées par des firmes externes mais avec une maintenance interne.
- Améliorations et adaptations de programmes existants afin d'améliorer les process ou de les adapter aux nouveaux besoins.

## **C. Tâches propres au service administratif**

### **Travaux d'exploitation exécutés journallement, hebdomadairement ou mensuellement**

Travaux répétitifs effectués périodiquement pour différents services :

- liste des personnes devenues belges;
- liste des personnes centenaires;
- liste des enfants ucclois nés dans l'année;
- relevé trimestriel des ucclois approchant de l'âge de la retraite;
- impression des demandes de primes syndicales;
- traitement du nombre de chefs de ménage par rues en vue d'envois toutes boîtes;
- support et conseils informatiques aux différents services.

### **Travaux d'exploitation exécutés ponctuellement pour différents services**

- Travaux à exécuter à partir du système Saphir.
- Extractions de listes ou d'étiquettes spécifiques à partir du système Saphir.
- Installations de mises à jour pour le programme de gestion des crèches "Bambino" et création de nouvelles listes.
- Installation de nouvelles versions applications WINDOWS/LINUX.
- Dépannage et aide au personnel pour tout problème d'utilisation d'un logiciel.
- Analyses statistiques diverses à partir du logiciel Excel.
- Travaux à réaliser avec la suite MS Office 2010.
- Gestion des machines virtuelles (Saphir, Phénix, Persée, Atal, Sharepoint, OCS, Unitime, Vcenter, SQL, server-file, ...) et physiques (DNS, serveur Terminal Serveur, uni-box, serveur 860, serveur-ntbis, backupsrv...).
- Support aux applications du CIRB : Irisbox, Brugis, Nova, Osiris.

## **D. Tâches orientées vers le citoyen**

### **Internet, et messagerie électronique**

Un nombre croissant de services communaux bénéficient de l'accès à l'Internet et de la messagerie électronique externe. Chaque service dispose d'un accès Internet et tous les responsables administratifs peuvent consulter le Moniteur belge en ligne. Les déclarations d'accidents chez Ethias, les déclarations à l'ONSS et ONSSAPL concernant le per-

sonnel peuvent être effectuées via l'Internet ou le réseau sécurisé Publilink. La messagerie interne est de plus en plus utilisée par les quelques 450 fonctionnaires qui en disposent.

### **Guichet électronique**

Le guichet électronique Irisbox permet à nos concitoyens de commander et éventuellement de payer en ligne les documents administratifs les plus courants.

### **Païement électronique**

Depuis juin 2003, le SNT assure également la gestion administrative des terminaux de paiement électronique Bancontact installés aux guichets des services des Passeports, de l'Etat civil, de la Population, les services Seniors, Décès, Service Vert et Réservation de stationnement, ainsi qu'à l'Ecole des Arts, à l'Académie de Musique, aux Cours de promotion sociale (CPSU), au service Parking, à la Médiathèque et, depuis janvier 2008, au service Urbanisme via le réseau communal. Ajout de terminaux de paiement pour les services du Receveur, des Etrangers et Naisances/Mariages.

### **Site Internet et intranet**

Les nouveaux sites web et intranet ont été mis en production. Ces sites sont mis à jour quotidiennement.



### **Tax on Web**

Mise à disposition du SPF Finances de 6 PC et 4 imprimantes et 1 photocopieuse pendant 1 mois pour permettre aux citoyens de rentrer leur déclaration fiscale sous format électronique.

## **E. Autres**

### **Personnel**

I&O : 1 responsable, 4 techniciens

D&A : 1 analyste-développeur, 1 développeur et 1 webmaster

Administration : 1 responsable administratif

### **Formation du personnel du service informatique**

Depuis l'année passée, le personnel du service n'a plus le temps de suivre des formations. Vu la charge de travail engendrée par le déménagement, les formations ont été mises au second plan. Des formations sont prévues en 2023.

### **Formation du personnel n'appartenant pas au SNT**

- Formation ponctuelle d'agents ayant un déficit de formation.
- Aides diverses, individuelles et ponctuelles, aux agents.



## Stages

Le service des Nouvelles Technologies veut jouer un rôle de service public en offrant et en accompagnant des étudiants en informatique pendant leur stage dans notre service.

## Elections

Test, installations, traitements des données et formations des assesseurs et présidents. Chaque année, un nombre de machines de vote doivent être testées afin de garantir leur bon fonctionnement aux prochaines élections.

# 4. SECRETARIAT FACILITY MANAGEMENT

-----

Cette section se compose d'un agent administratif et d'un imprimeur.

L'agent administratif assiste le Directeur du Département dans la partie administrative de ses missions. Il apporte également son aide au Coordinateur du Projet « U » (nouveau centre administratif) et, accessoirement, à l'Echevin du Département.

## **A. Principales missions de l'agent administratif**

- Gestion du courrier des différents services du Département : diffusion du courrier entrant et expédition du courrier sortant.
- Gestion des agendas du Directeur du Département, du coordinateur du projet « U » et de l'Echevin.
- Gestion des dossiers du personnel du département :
  - tenue à jour d'un tableau détaillé (informatisé) ;
  - tenue à jour d'un dossier « papier » par agent ;
  - demandes diverses relatives aux agents et/ou par les agents (par téléphone, courriers + réponses aux notes, etc.;
  - rédaction et frappe de courriers, notes, rapports, ..., relatifs au personnel.
- Prise en charge et suivi des demandes, récurrentes et ponctuelles, faites au Directeur du Département à destination des chefs de service : transmission, arrêt d'une date butoir, rappels éventuels, regroupement des informations, mise en page si nécessaire. Exemples:
  - rapport annuel ;
  - budget (prévisions + modifications budgétaires) ;
  - frais de parcours ;
  - tableaux ordonnances mandataires publics ;
  - assurances (RC, tous risques chantiers, ...) ;
  - ...
- Gestion de la partie administrative de marchés publics destinés aux différents services techniques (Coordination sécurité-santé, Mission d'assistance technique, PMR, traduction, ...) :
  - passation du marché ;
  - suivi des factures;
  - diverses demandes.
- Etablissement du budget du secrétariat.
- Gestion de diverses demandes émanant du Directeur du Département, du Coordinateur du projet « U » et de l'Echevin du Département mais aussi des services du Département et/ou d'autres Départements.
- Accueil du public (rendez-vous, demandes de renseignements...) et des personnes qui sont en relation avec les départements et le suivi des éventuelles demandes.
- Renseignements téléphoniques divers.
- Travaux administratifs divers.

- Au cours de l'année écoulée, le secrétariat a procédé à :
  - l'expédition de 188\* lettres Collège ;
  - l'expédition de 34\* lettres de la Direction générale ;

*\* la plupart des demandes nous sont adressées par mails et les réponses se font également par voie électroniques.*

Dans la majorité des cas traités, une suite favorable a pu être donnée aux problèmes qui leur ont été soumis.

## **B. Autres fonctions du Secrétariat**

### **Impression**

L'imprimeur gère la reproduction et l'impression de documents pour divers services techniques mais aussi pour le Val d'Uccle et occasionnellement pour le département de l'Education

Un descriptif plus détaillé de ses tâches est repris ci-après :

- photocopies;
- scannage et archivage de plans;
- impression de plans, de folders, de documents divers;
- mise en page : affiches, folders, ...;
- traitement de photos;
- plastifications diverses;
- reliures;

# FINANCES





# 1. CULTES

-----

Le service est responsable pour les relations de la commune avec les fabriques des églises paroissiales et succursales via des contacts directs et des échanges téléphoniques avec les présidents et trésoriers ainsi que la correspondance par courriers et mails (hormis les rapports administratifs).

Les P.V., énumérés ci-après, ont été soumis au Conseil communal en ce qui concerne :

- les budgets, comptes, modifications budgétaires;
- le suivi administratif des demandes relatives à des travaux;
- les subventions diverses.

Les indemnités de logement aux desservants des églises ont été liquidées trimestriellement.

Accueil des trésoriers pour aider à établir les budgets et comptes des fabriques d'église.



## 2. RECETTE

-----

### Budget 2021

Ajustements internes (ancienne modification budgétaire N°50), votés par le Collège du 7 juin 2022 et modifications budgétaires de fin d'exercice n°98, 99, votées par le Conseil communal le 23 juin 2022 et devenues exécutoires par expiration du délai.

### Budget 2022

Le budget initial et le plan triennal, votés par le Conseil communal le 27 janvier 2022, sont devenus exécutoires, le 16 mars 2022.

Les modifications budgétaires sont intervenues :

- par décision du Conseil communal du 23 juin 2022, exécutoires, le 9 août 2022 (M.B. n° 1 et 2) ;
- par décision du conseil communal du 20 octobre 2022, exécutoires le 6 décembre 2022 sous réserve de modifications à effectuer ( M.B. n° 3 et 4) ;

### **Budget ordinaire**

Le budget ordinaire à l'exercice propre présente en recettes un montant de 169.487.129,31 € tandis que les dépenses s'élèvent à 166.999.165,05€, soit un résultat de 2.487.964,36 €, dont 1.400.000 € sont affectés en provisions pour risques et charges. Il en résulte un boni de 1.087.964,26 €.

Recettes		Dépenses	
Prestations	10.571.428,18	Personnel	93.943.514,08
Transferts	154.903.765,41	Fonctionnement	17.678.587,95
Dette	4.011.935,72	Transferts	43.054.418,54
		Dette	12.322.644,48
<b>TOTAL</b>	<b>169.437.129,31</b>	<b>TOTAL</b>	<b>166.999.165,45</b>

### **Budget extraordinaire**

Le programme d'investissement extraordinaire s'élève à 36.784.550 €. Le montant de 25.030.585 EUR, soit 69,17 % sera financé via des emprunts, 9.424.284 EUR, soit 26,04 % via des subsides et 1.732.680 EUR, soit 4,79 % par le fonds de réserve.

Recettes		Dépenses	
Emprunts à charge de la commune	25.030.585,00	Investissements à charge de la commune	19.223.050,00
Subsides	9.421.284,00	Investissements subsidiés	16.933.500,00
Produit de la vente des biens	600.000,00	Primes subsidiées	28.000,00
Prélèvements sur le fonds de réserve	1.732.680,00	Transfert vers le fonds de réserve	600.000,00
		Rachat d'emprunt	0
<b>TOTAL</b>	<b>36.784.550,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>36.784.550,00</b>

## Les recettes

Les postes les plus importants de nos recettes sont : le précompte immobilier qui représente 35,92 %, la prévision pour les additionnels à l'Impôt sur les Personnes Physiques (IPP), 15,15 % et les revenus en provenance de l'autorité supérieure 30,24 %.

## Les dépenses

Les frais de personnel représentent, personnel enseignant subventionné compris, 56,25 %.

Les dépenses de transferts sont stables et représentent 25,78 % des dépenses.

Les dépenses de fonctionnement, affichent 10,59%.

Les dépenses de la dette représentent 7,38%.

## Comptabilisation des recettes et des dépenses

Ont été enregistrés :

En recette:	7.525	états de recouvrement
En dépense:	12.264	factures
	18.902	engagements
	20.438	imputations
	4453	mandats de paiement
	768	ordres de paiement



## Moyens de trésorerie

Il n'y a pas encore eu de marché financier portant sur la conclusion des emprunts destinés à couvrir les dépenses extraordinaires de l'exercice 2022.

Prêts auprès FRBRTC plusieurs fois durant l'année jusqu'à 24.000.0000€

Prêt sans intérêts auprès du CPAS d'Uccle pour 19.200.000 € en fin d'année évitant d'avoir recours au prêt du FRBRTC.

## Trésorerie

- Tenue à jour des différents comptes (comptes-courants, caisse, comptes-emprunts, comptes- placements).
- Suivi des rôles de taxes (de l'avertissement jusqu'à l'encaissement).
- Installation effective et maintenance de la Borne Cash et gestion du cash, contenu dans celle-ci.
- Gestion de cartes de débits et de crédit prépayées.
- Gestion active de la dette.
- Vérification des données financières introduites dans le Bos
- 7.800 notifications notariales et faillites à vérifier dans divers programmes (afin de récupérer des taxes dues).

## 3. TAXES

-----

### **A. Prime de compensation à l'augmentation des centimes additionnels au PI**

Renouvellement de la prime de compensation à l'augmentation des centimes additionnels au précompte immobilier en 2022. Le service renseigne les citoyens sur la prime et la procédure à suivre, envoie les brochures explicatives, répond aux diverses questions. Il traite les demandes et procède à la vérification des dossiers. 194 dossiers de prime complets ont été traités en 2022.

### **B. Prime en faveur des commerces locaux qui ont dû procéder à la fermeture de leur(s) commerce(s) suite aux mesures sanitaires liées au COVID-19**

Mise en place de cette prime qui consiste au remboursement partiel de la part communale du précompte immobilier pour les propriétaires ou locataires des commerces impactés par ces mesures.

Le service renseigne les citoyens sur la prime et la procédure à suivre, envoie les brochures explicatives, répond aux diverses questions. Il traite les demandes et procède à la vérification des dossiers. 32 dossiers de prime complets ont été traités en 2022.

### **C. Prime à l'établissement dans une habitation nouvellement acquise ou construite**

Le service procède au suivi des dossiers des bénéficiaires afin de vérifier si ces derniers continuent à respecter les conditions émises lors de l'obtention de la prime. Le cas échéant, ces personnes doivent rembourser la somme perçue.

### **D. Taxes**

#### **Vérifications et contrôles**

- Sur base des parutions au Moniteur, des vérifications au Registre National, des déclarations envoyées, des renseignements recueillis par notre contrôleur et par le Cadastre, 688 redevables ont été enrôlés.
- 7.800 notifications notariales ont fait l'objet de vérifications par nom(s) et par adresse(s) afin de déterminer si des taxes restent dues par les contribuables.
- Recherches au registre national faites dans le cadre de la taxe sur les personnes non résidentes et de la taxe sur les immeubles inoccupés en vue d'une gestion pro-active.

#### **Taxation éventuelle**

950 courriers et déclarations ont été envoyés en vue d'une éventuelle taxation.

## Règlements

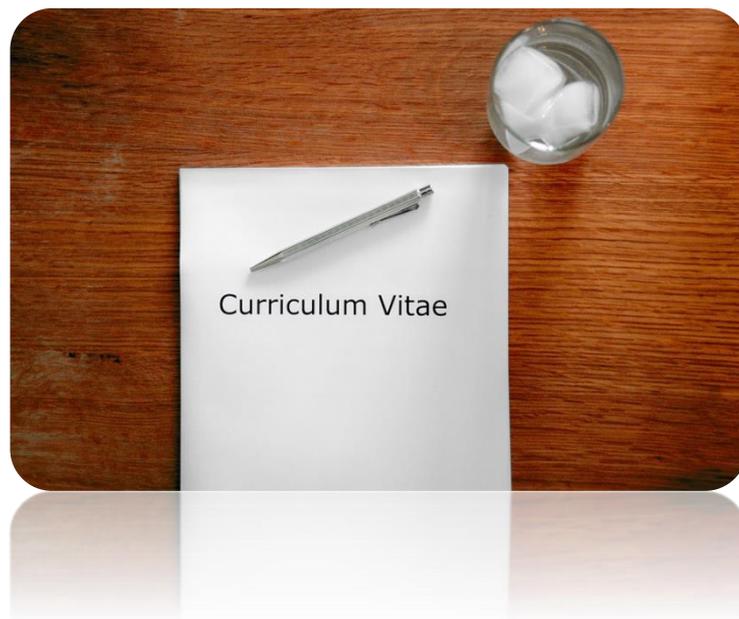
Les 15 règlements suivants (dont 5 pour d'autres services) ont fait l'objet de 21 enrôlements par notre service :

Taxe	Rôle	Nombre de contribuables	Montant du rôle
Taxe sur les biens immeubles faisant l'objet d'un arrêté du Bourgmestre	Principal	26	54.795
Taxe sur les agences de paris	Principal	4	2.976
Taxe sur la diffusion publicitaire	1er trimestre	25	89.834,26
	2ème trimestre	26	76.839,40
	3ème trimestre	24	76.958,43
	4ème trimestre	12	73.613,56
	Complémentaire	5	7.083,61
Taxe sur les banques	Principal	22	230.014
Taxe sur les phoneshops	Principal	1	1500
Taxe sur les antennes relais de gsm ou mobilophonie	Complémentaire	3	2.875.708,15
Taxe sur les appareils distributeurs d'essence	Principal	14	88.641
Taxe sur les résidences non principales	Principal	214	323.831,83
	Complémentaire	15	9.812,02
Taxe sur les immeubles abandonnés	Complémentaire	15	591.228,23
Taxe sur les surfaces de bureaux	Principal	223	473.193,77
	Complémentaire	5	8.046,64
Taxe sur les supports de publicité commerciale visibles de la voie publique.	Principal	6	669.715
Taxe sur les supports de publicité commerciale visibles de la voie publique et ayant pour fonction principale le financement d'un service public	Principal	1	20.880
Taxe sur l'occupation temporaire de la voie publique à l'occasion des travaux	Principal	41	15.235,69
Taxe relative à l'instruction des permis et des certificats en matière d'Urbanisme et d'Environnement	Principal	4	630
Taxe sur le nettoyage de la voie publique	Principal	2	1.000

- Gestion et suivi administratif des règlements-taxes.
- Suivi administratif de règlements communaux.
- Rédaction des avis du service dans le cadre du contentieux fiscal.
- Etudes et simulations en vue de la création et/ou la modification et/ou renouvellement de règlements-taxes et règlements-redevances suivants :
  - Règlement-taxe sur la délivrance de documents administratifs.
  - Règlement-taxe relatif à l'occupation de la voie publique à des fins commerciales ou à des fins de publicité à caractère commercial.
  - Règlement-redevance sur le caveau d'attente, le dépôt mortuaire, la salle d'autopsie et redevances diverses dans les cimetières.
  - Règlement-taxe sur les magasins de nuit.  
Règlement-taxe sur les entreprises mettant des appareils de télécommunication contre rétribution à la disposition du public.
  - Règlement-taxe sur la distribution "toute-boîte" d'imprimés publicitaires non-nominatifs et non adressés.  
Règlement-taxe sur les agences de paris aux courses de chevaux.
  - Règlement-taxe sur les biens immeubles faisant l'objet d'un arrêté du Bourgmestre déclarés insalubres ou inhabitables ou ne satisfaisant pas aux exigences élémentaires de sécurité et de salubrité.  
Règlement-redevance relatif à l'occupation du domaine communal par les friteries.

- Règlement-taxe sur les départs de corps de personnes décédées.
  - Règlement-taxe sur les appareils distributeurs d'essence d'huile ou de mazout.
  - Règlement-taxe sur les immeubles inachevés, partiellement ou totalement inoccupés, inexploités ou laissés à l'abandon et les terrains laissés à l'abandon en bordure de la voie publique.
  - Règlement-taxe relatif à l'inscription pour l'occupation d'emplacements lors du marché annuel de Saint-Job.
  - Règlement-taxe sur les surfaces de bureaux.
  - Règlement-taxe sur les résidences non-principales.
  - Règlement-taxe sur les activités ambulantes.
  - Règlement-taxe sur l'apposition d'imprimés publicitaires sur des véhicules situés sur la voie publique.
  - Règlement-taxe sur la circulation d'appareils de publicité sur la voie publique.
  - Règlement-taxe sur les antennes GSM ou mobilophonie, de télécommunications, d'émission de signaux et d'échange d'informations par voie hertzienne.
  - Centimes additionnels à la taxe régionale sur les établissements d'hébergement touristique.
  - Règlement-taxe sur les supports de publicité commerciale visibles de la voie publique et ayant pour fonction principale le financement d'un service public reconnu par le législateur.
  - Règlement-taxe sur les supports de publicité commerciale visibles de la voie publique.
  - Règlement-redevance pour services administratifs.
  - Règlement-redevance pour les cérémonies de mariage.
  - Règlement-tarif des concessions pour sépultures.
  - Règlement-taxe sur les établissements bancaires et assimilés, sur les distributeurs automatiques de billets de banque, les appareils de « self-banking » et agences automatiques.
  - Taxe communale additionnelle à l'impôt des personnes physiques.
  - Centimes additionnels communaux au précompte immobilier.
- Publication des règlements et des déclarations sur le site de la commune.

# RESSOURCES HUMAINES





# 1. RESSOURCES HUMAINES

## A. Organisation interne et missions du département

Le département des Ressources humaines, composé de deux services (le Service du Personnel et le Service des Rémunérations et Pensions) est composé de 24 ETP<sup>6</sup>.

Le Service du Personnel poursuit les processus et les procédures qui touchent de près ou de loin à l'occupation des agents communaux (statutaires ou contractuels) comme le recrutement, la sélection, la promotion des agents, la gestion des incapacités de travail, de l'absentéisme, la mise à jour des cadres et organigrammes, le remboursement des frais de déplacement, la comptabilisation du temps de travail (en ce compris « les insalubres ») et des congés, les interruptions de carrière, les formations, etc,....

Il s'occupe également de la gestion de publics spécifiques tels que les personnes porteuses de handicap, les articles 60, les stagiaires ou encore des personnes sous statut étudiant. Le Service du personnel organise, enfin, la gestion du personnel d'entretien<sup>7</sup>.

Le Service des Rémunérations et Pensions veille, de son côté, principalement à la liquidation des rémunérations<sup>8</sup> du personnel communal et enseignant<sup>9</sup> (excepté les traitements à charge de la Fédération Wallonie-Bruxelles) pour les cadres administratif, technique, des soins et d'assistance, ouvrier et de l'Education - et ce sur base des dispositions de la Charte sociale<sup>10</sup>. Ce service assure également la comptabilisation et la liquidation des jetons de présence des membres du jury des examens organisés par notre Administration ainsi que de ceux des Conseillers communaux, du Bourgmestre et des Echevins.

Le service des Rémunérations communique, dans ce cadre, aux publics dont il gère les appointements ou autre, les fiches de paie et, aux différentes autorités, les renseignements qui doivent être fournis par les employeurs (DRS, formalités en matière de déclaration du précompte professionnel, relevés ONE, déclarations ORPSS, banque de donnée CLIO<sup>11</sup>, BOW<sup>12</sup>etc...). Enfin, il compile et transmet au Service des Assurances les renseignements utiles en vue de couvrir les membres du personnel et effectue un certain nombre de tâches dans le cadre de la gestion des fins de carrières (réponses aux questions du personnel, préparation des dossiers en vue de les transmettre au Service Fédéral des Pensions, etc...).

Des titres-repas sous forme électronique sont octroyés à certains travailleurs conformément à l'annexe 7 du règlement de travail.

Le service de Rémunérations a par ailleurs géré l'instauration, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2021, d'un régime de pension complémentaire pour les membres du personnel contractuels, à part certaines exceptions. Cette cotisation s'élève à 3% du salaire brut. Aucune contribution n'est demandée aux agents concernés.

<sup>6</sup> ETP signifie équivalent temps plein.

<sup>7</sup> Le personnel d'entretien comprend 50 agents dont 1 statutaire (2 concierges, 4 cuisinières, 4 buandières, 2 préposées à la distribution des repas, 4 préposées aux maisons des seniors, 1 réfecteur mess et 39 nettoyeuses). Des nettoyeuses remplaçantes (8 sous contrat à durée déterminée ou de remplacement) assurent le remplacement des agents définitifs et contractuels lors de leurs congés ou absences pour maladie et accident de travail.

<sup>8</sup> Le calcul des salaires est basé sur l'index en vigueur, la cotisation sociale spéciale à laquelle nos travailleurs sont soumis en guise de solidarité est maintenue, tout comme la réduction de cotisation personnelle de sécurité sociale pour « les bas salaires ». Chaque année, le Service adapte en janvier, les nouveaux barèmes de précompte professionnel.

L'allocation de fin d'année est quant à elle calculée sur base d'un fixe : 862,56 € en 2022 (en application de l'arrêté royal du 28 novembre 2008 et vu le protocole d'accord en séance du Comité Particulier de Négociation du 4 mai 2009) + 2,5 % de la rémunération indexée du mois d'octobre. Nous calculons et octroyons également un pécule de vacances et une allocation de fin d'année aux mandataires politiques qui remplissent les conditions requises.

<sup>9</sup> Le secteur de l'Enseignement se distingue en partie du secteur administratif par la présence d'agents payés à la prestation. Pour ces derniers, il est effectué le suivi du calcul des prestations sur base de tableaux et ordres de mandater transmis par les divers secrétariats des écoles. Parmi cette catégorie de personnel, nous retrouvons notamment les surveillants de repas de midi, du soir et travaux dirigés, les modèles vivants, etc.

Sur base de listes délivrées par nos collègues de l'Education, les sommes avancées par les titulaires en excursion lors de leurs déplacements sont restituées.

Durant la période d'été, la comptabilisation des heures des moniteurs des plaines de jeux selon la même procédure que ce qui a été décrit plus haut est également assurée par le service.

L'ASBL Parascolaire nous confie la prise en charge des salaires des moniteurs pour lesquels nous délivrons également les fiches fiscales. Il incombe à notre Administration de se charger de l'envoi des déclarations trimestrielles auprès de l'ONSS.

<sup>10</sup> Les rémunérations du personnel de niveau D et E sont calculées sur base des barèmes de la Charte sociale applicable au 1.1.2008. Ces derniers ont bénéficié d'une revalorisation avec effet au 1.1.2021. Quant à celles du personnel de niveau C, elles sont calculées sur base des barèmes de la Charte sociale applicable au 1.1.2009. Les échelles du niveau C ont également été revues avec effet au 1.1.2022.

<sup>11</sup> Outil informatique développé dans le but de l'obtention de données informatisées relatives à la gestion du personnel des pouvoirs locaux.

<sup>12</sup> Transmission des relevés fiscaux au Service Public Fédéral Finances via Belcotax-On-Web.

Les deux services sont localisés sur 2 étages distincts mais entretiennent des contacts réguliers afin de réaliser l'ensemble des missions du département. Ils travaillent également en étroite collaboration dans le cadre de la gestion des budgets et de la rédaction des rapports à l'attention de l'Autorité et, également, des instances régionales pour ce qui les concerne.

## **B. Projets en 2022**

La crise sanitaire liée à la COVID-19, le déménagement de tout le personnel communal ainsi que les congés de maternité des personnes en charge du Recrutement & Sélection ainsi que des projets, ont ralenti le déploiement de certains projets.

### **Relance Columbus**

Une communication a été faite à l'ensemble du personnel communal afin de leur annoncer la relance du projet Columbus dès le mois de mai 2022. En quatre mois de temps, nous avons pu réaliser 12 workshops basés sur les descriptions de fonction-types telles que : secrétaire technique, assistant administratif, assistant technique, adjoint administratif, directrice de crèche, puéricultrice, infirmière, assistant social, steward, technicienne de surface, juriste, architecte. Celui-ci reprendra dès lors courant du mois de mai 2023 pour être totalement achevé d'ici la fin de l'année 2023.

### **Onboarding**

Au second semestre de l'année 2022, nous avons fait l'acquisition d'une plateforme développée avec l'aide et l'expertise de notre partenaire, la société Workelo, pour l'implémentation du processus d'intégration des nouveaux agents entrants.

Pour rappel, cette plateforme digitale d'Onboarding a pour objectifs :

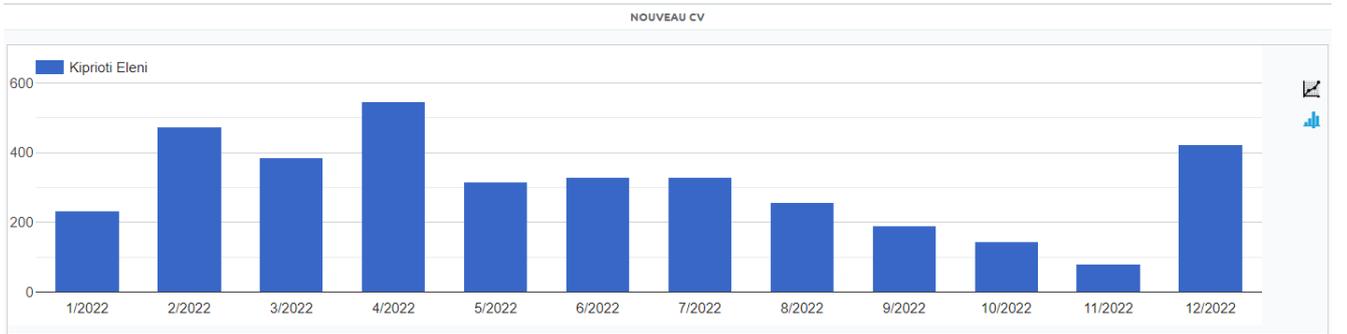
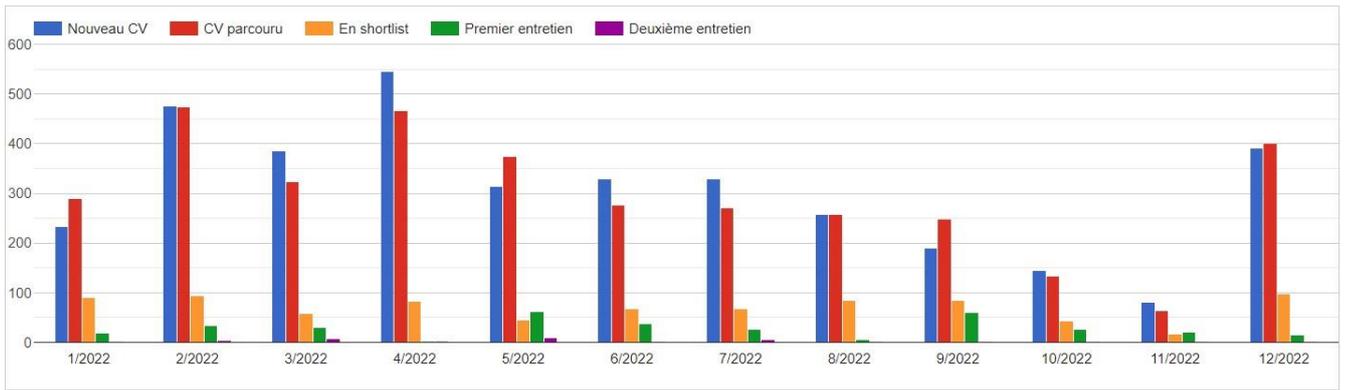
- D'attirer les candidats, qui sont particulièrement difficile à hameçonner à l'heure d'aujourd'hui, en leur offrant un soin particulier lors de leur intégration ;
- De rassurer et maintenir le contact avec les candidats choisis entre l'instant où ils sont sélectionnés et leur entrée en service ;
- D'accueillir et d'embarquer les nouveaux collaborateurs dès leur première journée de travail ;
- D'évaluer régulièrement le niveau de leur intégration durant les premiers mois de leur contrat et d'identifier au besoin les difficultés qu'ils rencontreraient éventuellement afin d'éviter des départs précipités ;
- D'offrir une vraie « expérience collaborateur » qui améliorera à la fois l'image de marque de notre commune mais aussi le sentiment d'appartenance et de fidélisation des collaborateurs de notre administration ;
- D'automatiser et de digitaliser les processus et d'ainsi réduire la paperasse administrative liée directement aux entrées en service ;
- D'uniformiser l'accueil de tous les candidats quel que soit leur service ou leur département ;
- De démultiplier nos contenus (tutoriels, quizz, questionnaire de satisfaction, brochures virtuelles, vidéos, etc.) et de les rendre disponibles à n'importe quel moment via différents canaux (ordinateur ou smartphone).

Depuis septembre 2022, nous avons pu nous familiariser avec cette plateforme et nous avons pu personnaliser, en partie, le contenu en rapport direct avec notre environnement de travail et plus précisément, notre Administration communale. Nous y avons, notamment, instauré, un mot de bienvenue de la part du Bourgmestre et de la Secrétaire communale, des quizz, des règlements, des documents annexes, le questionnaire de satisfaction, etc..

## **C. Recrutement et sélection**

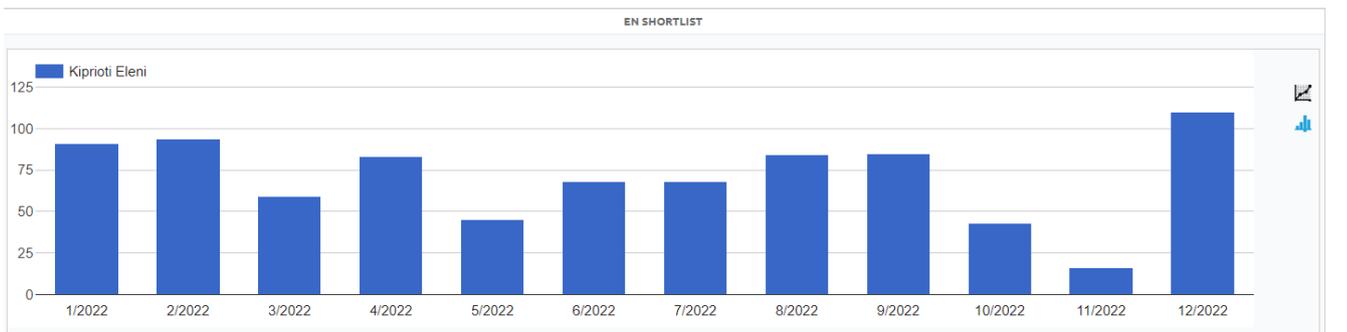
Durant l'année 2022, le service du Personnel a recruté 100 nouveaux agents dont une partie via le logiciel Talentfinder. En effet, les collaborateurs faisant partie du cadre « ouvrier » ainsi que ceux du cadre « soins et assistance » ne faisait pas encore l'objet d'un recrutement via notre logiciel.

Nous avons pu dégager des données chiffrées relatives aux actions posées par l'équipe de recrutement (chargée du recrutement du personnel « administratif ») telles que : le nombre de CV parcourus, le nombre de candidats envoyés en shortlist et proposés au management, le nombre de candidats rencontrés (en premier et second round) ainsi que les candidats sélectionnés par le jury.



	1/2022	2/2022	3/2022	4/2022	5/2022	6/2022	7/2022	8/2022	9/2022	10/2022	11/2022	12/2022	Total
Kiprioti Eleni	233	475	385	546	315	330	329	258	190	144	81	423	3709
Total	233	475	385	546	315	330	329	258	190	144	81	423	3709

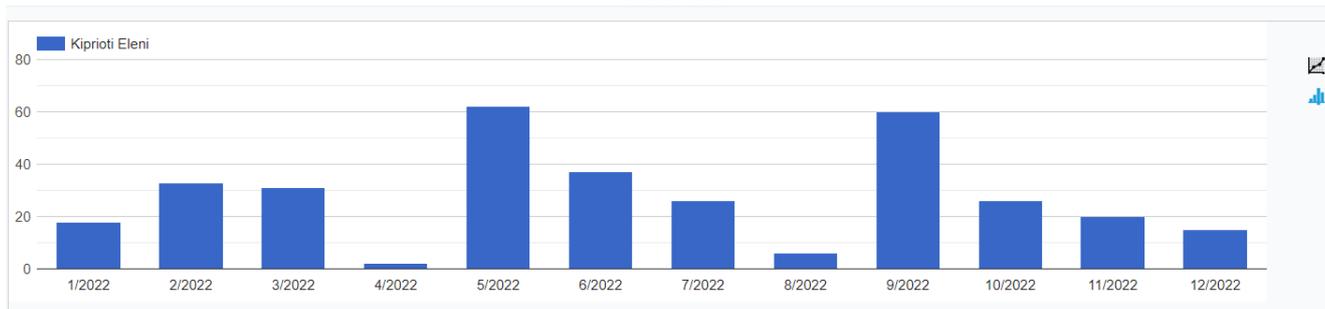
En moyenne, l'équipe de recrutement reçoit et parcourt **309,08 CV/mois** (en ne tenant pas compte des candidats qui postuleraient via un autre canal).



	1/2022	2/2022	3/2022	4/2022	5/2022	6/2022	7/2022	8/2022	9/2022	10/2022	11/2022	12/2022	Total
Kiprioti Eleni	91	94	59	83	45	68	68	84	85	43	16	110	846
Total	91	94	59	83	45	68	68	84	85	43	16	110	846

En moyenne, l'équipe de recrutement propose **70,5 CV/mois** à la ligne managériale qui analysera et validera ou non les candidatures.

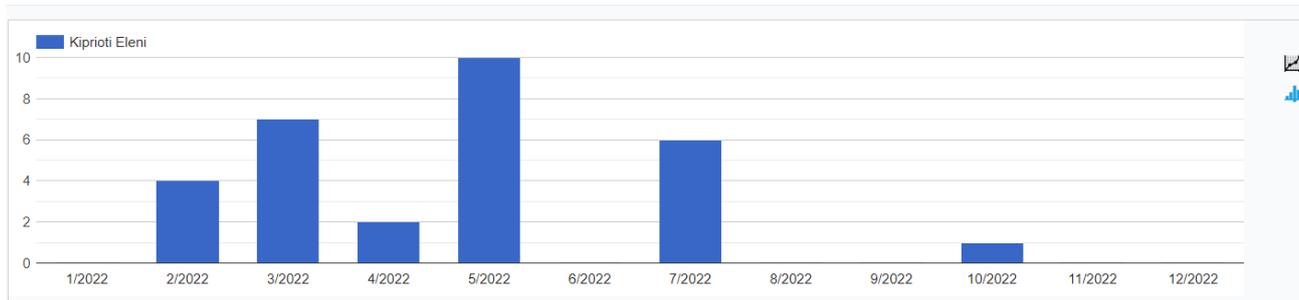
PREMIER ENTRETIEN



	1/2022	2/2022	3/2022	4/2022	5/2022	6/2022	7/2022	8/2022	9/2022	10/2022	11/2022	12/2022	Total
Kiprioti Eleni	18	33	31	2	62	37	26	6	60	26	20	15	336
Total	18	33	31	2	62	37	26	6	60	26	20	15	336

En moyenne, l'équipe de recrutement rencontre **28 candidats/mois** pour un premier entretien de sélection en compagnie des « line managers » issus des services et départements concernés.

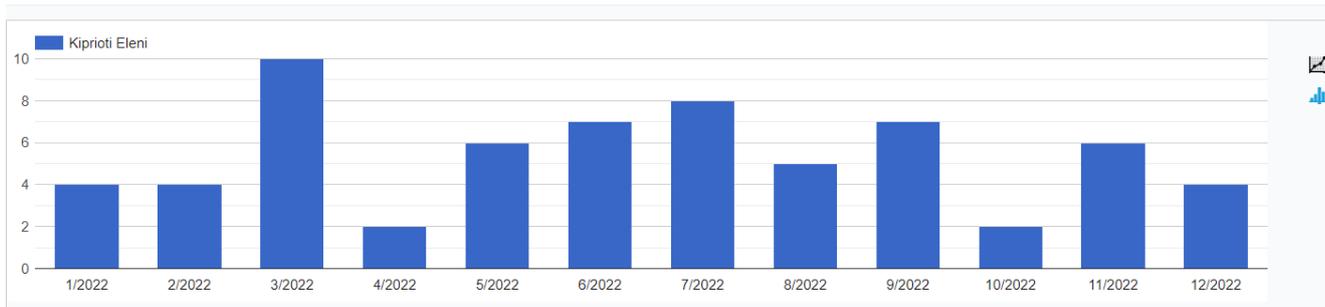
DEUXIÈME ENTRETIEN



	1/2022	2/2022	3/2022	4/2022	5/2022	6/2022	7/2022	8/2022	9/2022	10/2022	11/2022	12/2022	Total
Kiprioti Eleni	0	4	7	2	10	0	6	0	0	1	0	0	30
Total	0	4	7	2	10	0	6	0	0	1	0	0	30

En moyenne, l'équipe de recrutement rencontre pour un second entretien **2,5 candidats/mois** lorsque cela est jugé utile.

CANDIDAT ACCEPTÉ



	1/2022	2/2022	3/2022	4/2022	5/2022	6/2022	7/2022	8/2022	9/2022	10/2022	11/2022	12/2022	Total
Kiprioti Eleni	4	4	10	2	6	7	8	5	7	2	6	4	65
Total	4	4	10	2	6	7	8	5	7	2	6	4	65

Nous avons recruté par le biais de ce logiciel 100 candidats durant l'année 2022. La différence avec les 65 recrutements opérés est liée au fait que pour les cadres soins et assistance et ouvriers, les recrutements ne transitaient pas encore par notre plateforme.

FONCTION PUBLIÉE

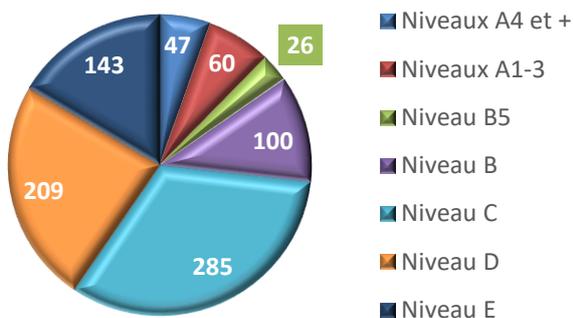


En 2022, 47 offres d'emploi ont été publiées via la plateforme. D'autres canaux de publication peuvent par ailleurs être utilisés notamment pour des fonctions critiques, en pénurie ou managériales (Stepstone, Selor, réseaux sociaux, Indeed,...).

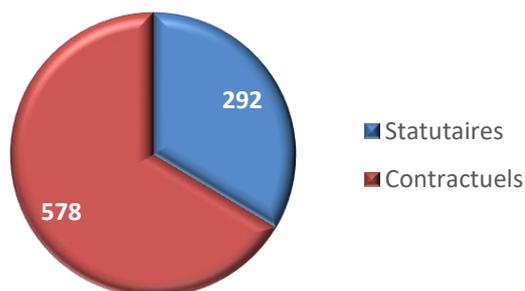
### D. Cadre et effectif du personnel : quelques chiffres-clés



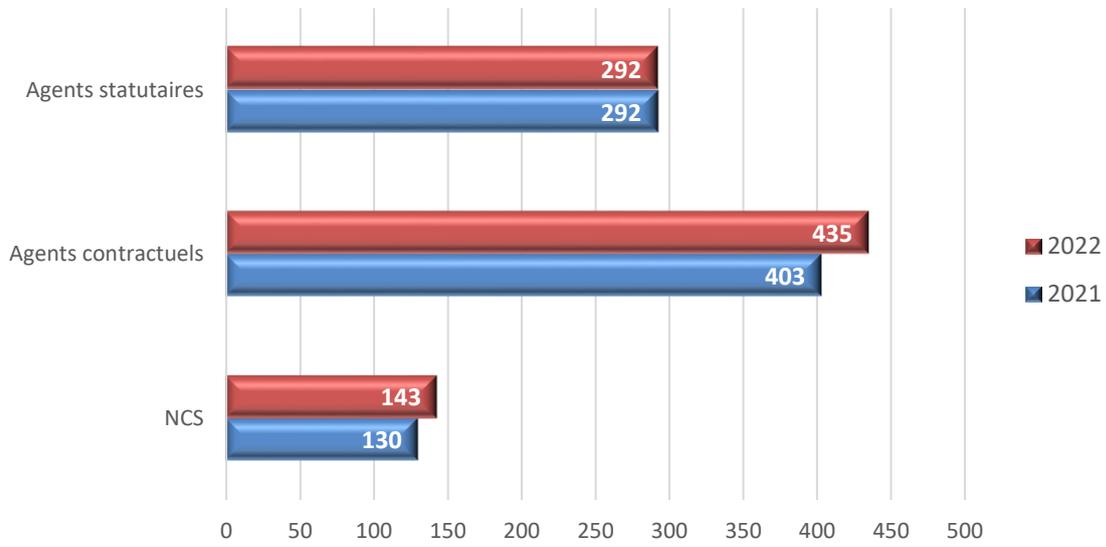
Répartition des collaborateurs par niveau



Répartition statutaire/contractuel



### Evolution

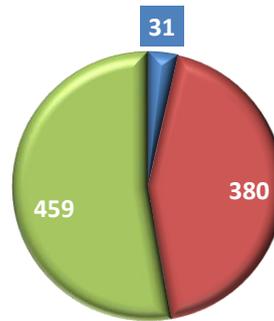


### Répartition par rôle linguistique



■ Néerlandophones ■ Francophones

### Répartition par âge



■ Moins de 26 ans  
 ■ 26 à 45 ans  
 ■ Plus de 45 ans



**Turn-over : 11,2 %**

Taux de turnover =  $\frac{(\text{Nombre de départs sur l'Année N} + \text{Nombre d'arrivées sur l'Année N})/2}{\text{Effectif au 1er janvier de l'Année N}} \times 100$

## E. Concertation sociale et modifications réglementaires

### Comité Particulier de négociation

Ce Comité a été installé en application de la loi du 19 décembre 1974 et des arrêtés royaux des 28 septembre 1984 et 17 juillet 1985. Il est composé de :

- Une délégation patronale où siègent des mandataires communaux et du C.P.A.S. ;
- Une délégation de chaque organisation syndicale représentative ;
- Un secrétaire.

Délégation patronale	Secrétaires
M. Boris Dilliès, Bourgmestre - Président M. Stefan Cornelis, Président du C.P.A.S. M. Thibaud Wyngaard, Premier Echevin Mme Valentine Delwart, Echevin Mme Carine Gol-Lescot, Echevin Mme Perrine Ledan, Echevin Mme Laurence Vainsel, Secrétaire communale M. Thierry Bruier-Desmeth, Secrétaire communal-adjoint M. Marc Vandenberghe, Secrétaire Général du C.P.A.S. Mme Sylvie Duez, Directrice des Ressources Humaines	Mme Jennifer Baré, service du Personnel Mme Delphine Govers, service du Personnel

Délégation des syndicats		
C.G.S.P.	C.S.C. – Services publics	S.L.F.P.
Mme Annemie Luypaert M. Luc De Corte	M. Edouard Bascour	M. Quentin Dierieckx M. Christophe Cocu

Huit Comités Particuliers de Négociation ont été organisés en 2022, huit sujets concernant le personnel ont été portés à l'ordre du jour et seize protocoles d'accord ont été signés :

- **Séance du 20 janvier 2022**
  1. CPAS – Modifications du règlement de travail
  2. CPAS – Statut pécuniaire
  3. Personnel – Calendrier des congés 2022
- **Séance du 17 février 2022**
  4. CPAS – Modifications du statut pécuniaire
  5. CPAS – Règlement sur l'octroi individuel d'une prime au personnel de la santé MR- MRS
- **Séance du 21 avril 2022**
  6. Personnel – Modifications du règlement du télétravail
- **Séance du 9 juin 2022**
  7. Personnel – Modifications du règlement de travail
  8. CPAS – Mise à jour du cadre du personnel
  9. CPAS – Modifications du statut pécuniaire de la cité du Asselbergs
  10. CPAS – Adhésion à la centrale d'achat du Service Fédéral des Pensions
  11. Personnel – Adhésion à la centrale d'achat du Service Fédéral des Pensions
- **Séance du 25 août 2022**
  12. CPAS – Modifications du règlement sur l'évaluation
- **Séance du 13 octobre 2022**
  13. Personnel – Modifications du règlement arrêtant les conditions d'admission aux emplois communaux
  14. Personnel – Modifications du cadre ouvrier
  15. Personnel – Mise en place d'un 2e pilier de pension complémentaire pour les agents contractuels
  16. CPAS – Mise en place d'un 2e pilier de pension complémentaire pour les agents contractuels
- **Séance du 17 novembre 2022**
  17. CPAS – Modifications du règlement de travail
- **Séance du 1er décembre 2022**
  18. Personnel – Modifications statut pécuniaire

## 19. CPAS – Modifications statut pécuniaire

Le Conseil a voté les modifications règlementaires suivantes :

1. Règlement sur le télétravail structurel et occasionnel
2. Règlement de travail (modifications)
3. Règlement arrêtant les conditions d'admission aux emplois communaux (modifications)
4. Statut pécuniaire (modifications)

## F. Recrutement et promotion – organisation d'examens

Un calendrier d'examens pour la période 2022-2024 avait été établi en 2021, celui-ci concernait différents cadres.

Au cours de l'année 2022, le service du Personnel a pu organiser l'examen de recrutement et de promotion au grade d'ouvrier qualifié. Il y a eu 22 lauréats dont 3 en promotion.

L'examen de promotion au grade de conducteur d'équipe (D5 et C5) a été lancé fin de l'année 2021 et se clôturera durant le 1er semestre 2022.

<b>2022</b>	Ouvrier qualifié	Nomination et promotion
	Paveur dalleur Jardinier Électricien Chauffeur Plombier Fossoyeur	
	Code 5 ouvrier C5 et D5	Promotion
<b>2023</b>	Secrétaire technique (B)	Nomination et promotion
	Programmeur IT (B)	Nomination
<b>2024</b>	Architecte (A)	Nomination
	Code 5 pour les cadres administratif, technique, IT et soins et assistance	Promotion

## G. Absentéisme

### Taux d'absentéisme pour l'année 2022

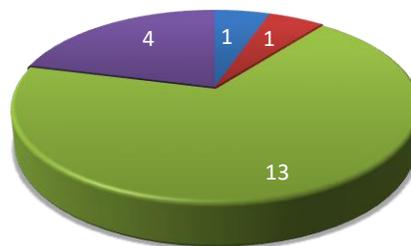
	Nombre d'agents (contractuels, C.S. et statutaires)	Nombre de jours de maladie (hors écartement, maternité, allaitement)	Absence moyenne $\left(\frac{\text{nombre de jours de maladie}}{\text{nombre d'agents}}\right)$	% d'absence
Janvier	829	3 290,0	3,97	12,8%
Février	837	2 536,0	3,03	10,8%
Mars	864	3 114,0	3,60	11,6%
Avril	867	2 904,0	3,35	11,2%
Mai	861	3 038,0	3,53	11,4%
Juin	860	3 061,5	3,56	11,9%
Juillet	860	2 865,5	3,33	10,7%
Août	869	2 793,0	3,21	10,4%
Septembre	866	3 226,0	3,73	12,4%
Octobre	864	3 149,5	3,65	11,8%
Novembre	865	3 051,0	3,53	11,8%
Décembre	868	3 604,0	4,15	13,4%
<b>Sur base d'une année de 365 jours</b>	<b>Moyenne 859</b>	<b>Total 36 632,5</b>	<b>Total 42,64</b>	<b>Moyenne 11,6%</b>

Par comparaison, le taux d'absentéisme dans la fonction publique fédérale s'élève à 6,57% en 2021 (source Medex). Le taux d'absentéisme au niveau des entreprises belges s'élève à 6,6%, selon une étude de SD Worx auprès de 70.000 employeurs issus du secteur privé.

## H. Pensions – démissions – licenciements

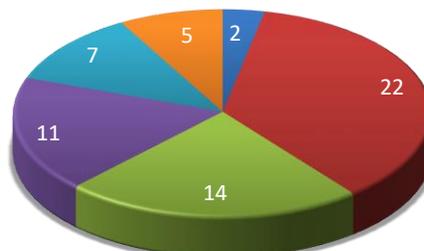
En 2022, 20 personnes ont été admises à la pension dans les cadres administratif, technique, soins et assistance et ouvrier. Quatre agents ont été pensionnés de manière prématurée définitive, vingt-trois personnes ont remis leur démission (dont un agent statutaire) et trois personnes sont décédées. L'administration a procédé à onze licenciements et au sein du personnel contractuel (en ce compris subventionné), on compte 14 cessations de fonction (non-prolongation de contrat).

### Statutaires



■ Décès ■ Démission ■ Pension ■ Pension prématurée définitive

### Contractuels



■ Décès ■ Démission  
 ■ Fin de contrat ■ Licencement  
 ■ Pension ■ Rupture de commun accord

Sur base des données ci-dessus, il est dès lors important de mettre en place des outils pour attirer et fidéliser les nouveaux collaborateurs de notre administration, une politique attractive de formations et d'avantages ainsi que la poursuite du télétravail.

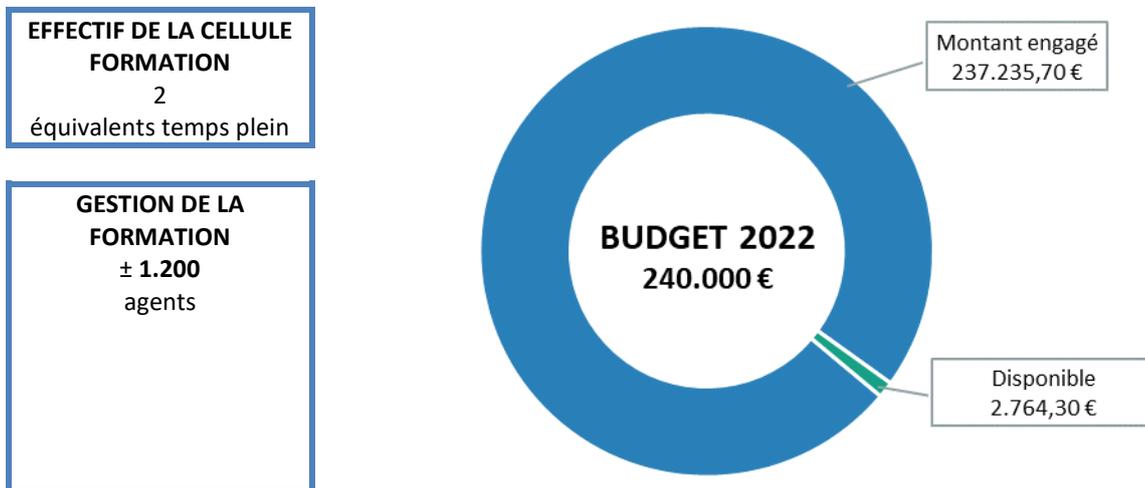
## I. Formations

Les formations ont pour objectif de permettre aux agents d'acquérir et de développer leurs compétences dès leur prise de fonction et tout au long de leur carrière afin d'assurer un service public de qualité en faveur des administrés et de favoriser leur mobilité.

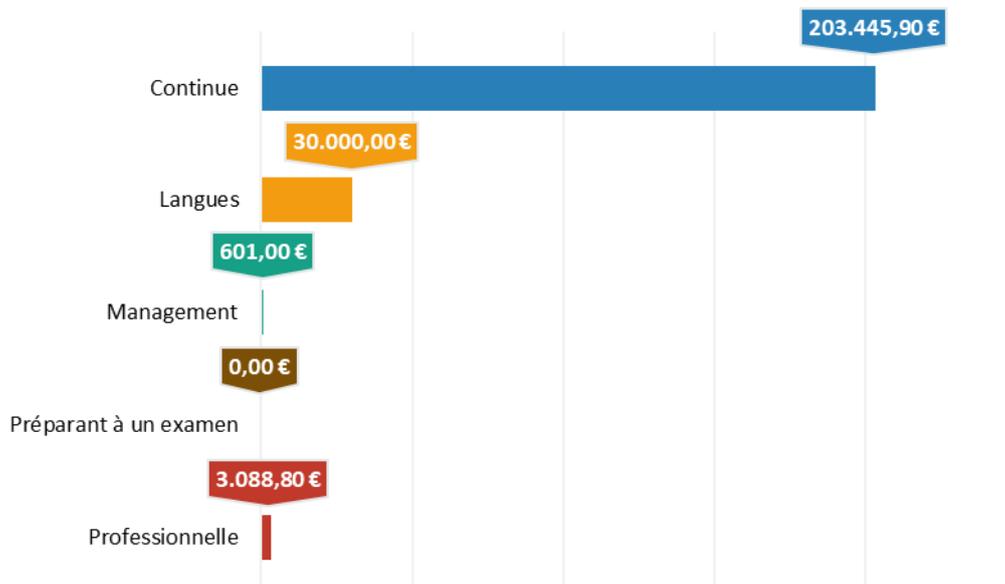
Les formations sont dispensées soit en :

- ↳ Interne :
  - Par un agent de l'administration
  - Par un organisme formateur désigné
- ↳ Externe :
  - Auprès d'un organisme formateur public :
    - ERAP (Ecole Régionale d'Administration Publique)
    - Bruxelles Formation
    - ONE
    - Service de Lecture Publique, ...
  - Auprès d'un organisme formateur privé

### Quelques chiffres pour l'année 2022

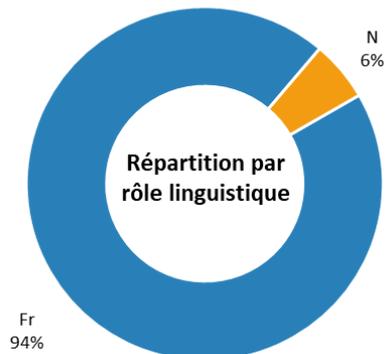
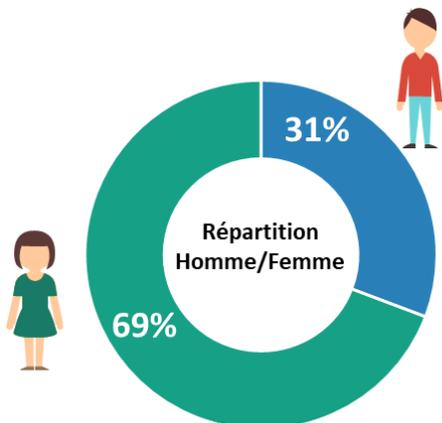
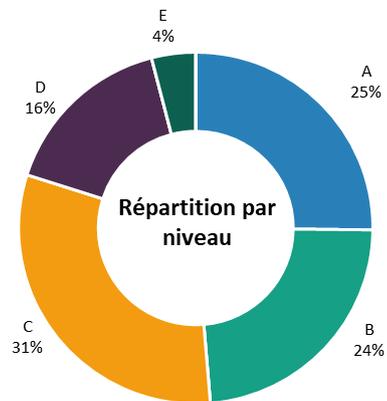
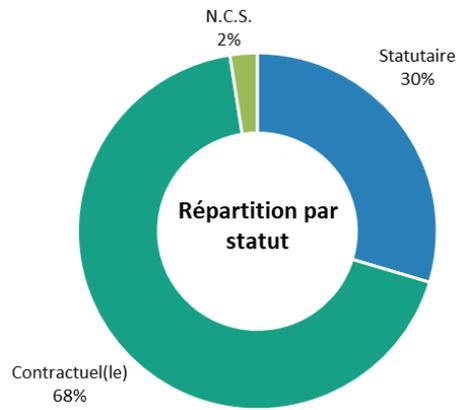
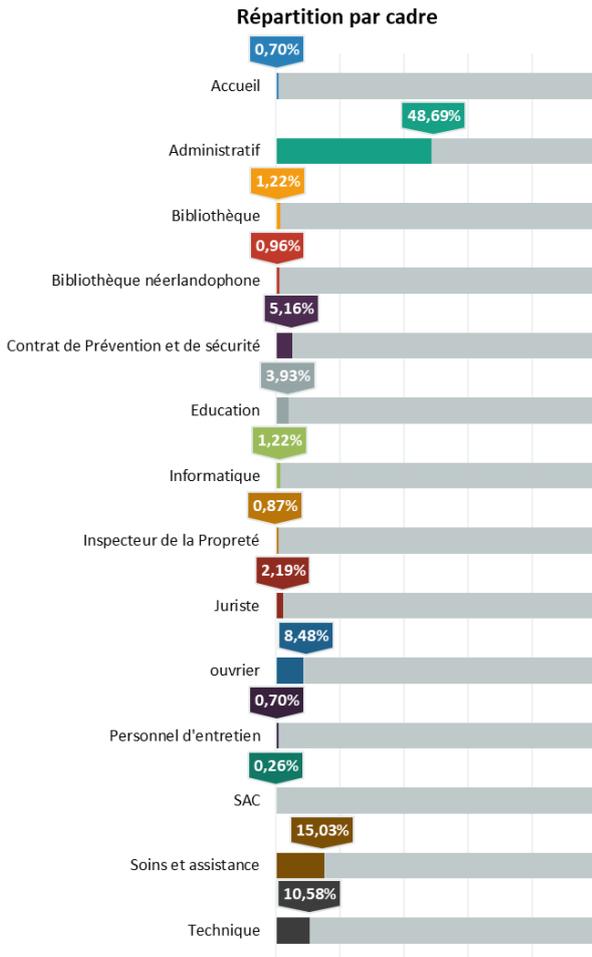
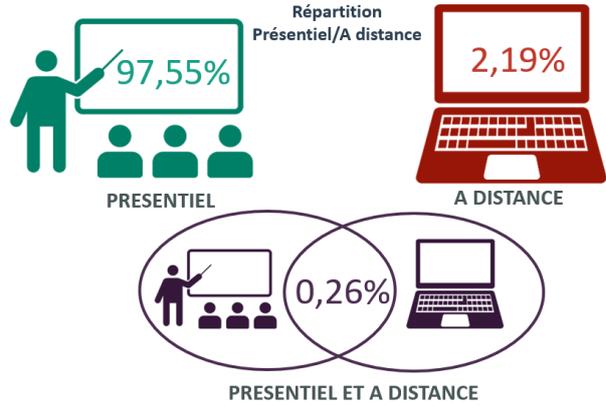
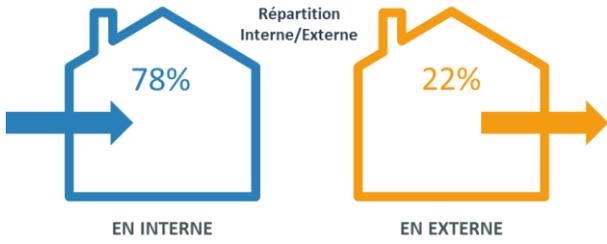


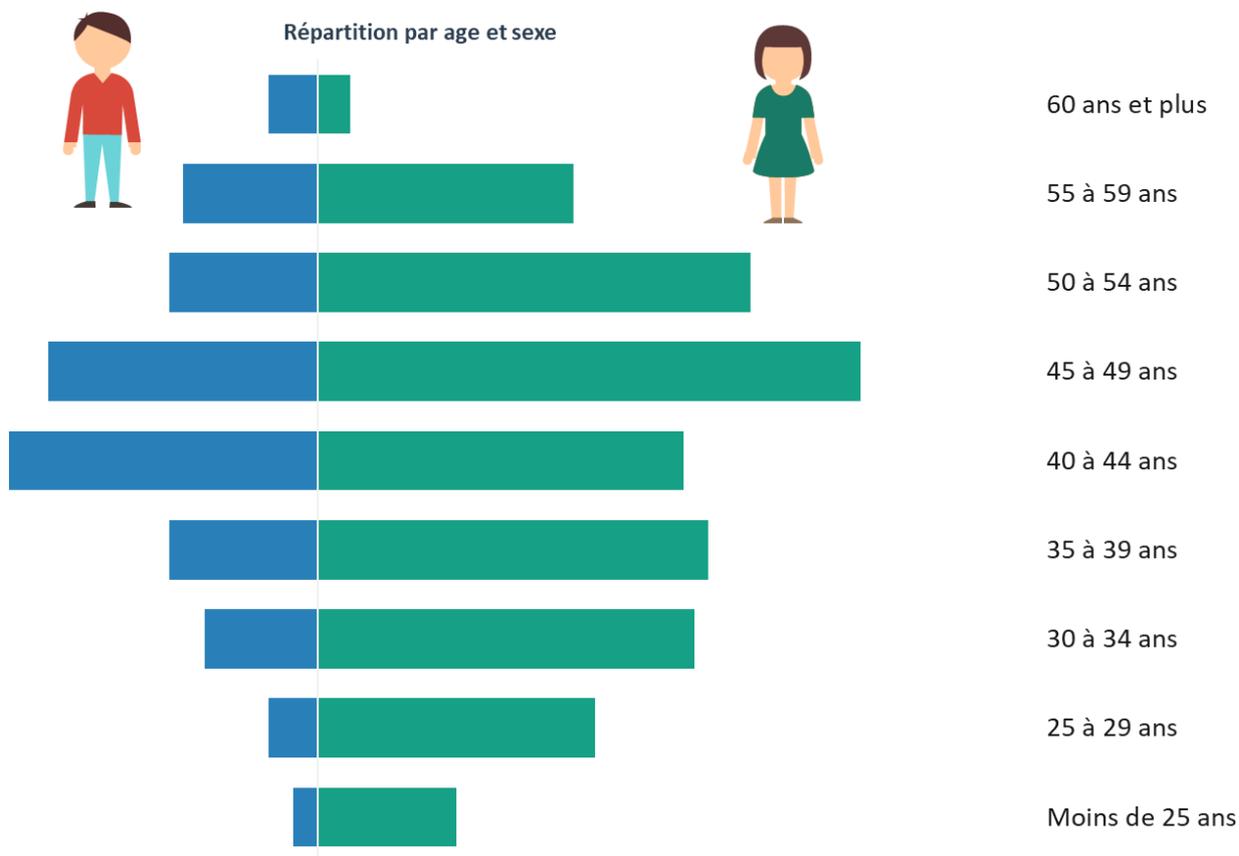
### Répartition budget engagé par type de formation



## Formation continuée

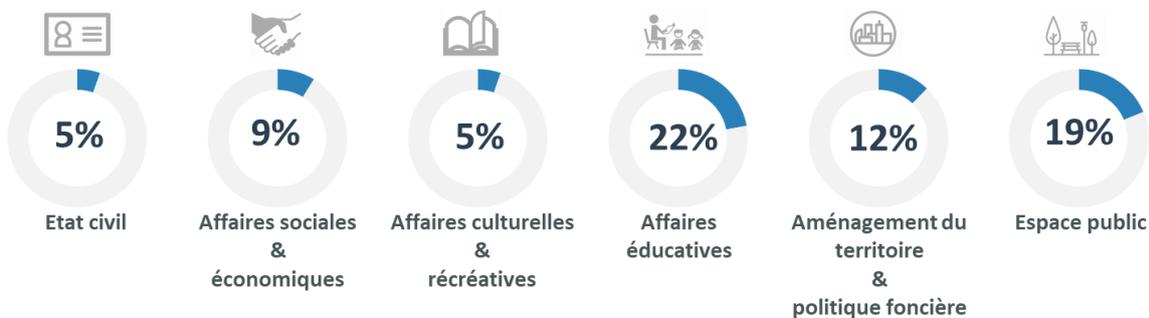
« La formation continuée permet de former à des matières en relation directe avec l'emploi occupé et en fonction du profil de cet emploi. La formation continuée se déroule pendant les heures de service. »





### Répartition par Département

#### DÉPARTEMENTS PRIMAIRES



#### DÉPARTEMENTS D'APPUI



### Quelques actions de formation transversales organisées en interne en 2022 :

- Ateliers « Bien-être »

Vu l'émergence des risques psychosociaux au travail et l'importance du "Bien-être au travail", la Cellule Formation souhaite sensibiliser l'ensemble du personnel dans ce domaine afin de leur donner des outils et des pistes d'amélioration.

Etant donné que le Service Externe de Prévention et Protection du Travailleur (SEPPT) désigné pour notre Administration propose un catalogue de formations comprenant, entre autres, des formations sur les thématiques de la « Santé » et des « Aspects psychosociaux », un budget a été engagé en 2021 afin d'organiser des ateliers « Bien-être » en 2022.

Trois ateliers spécifiques (« bulles d'air ») correspondant à trois axes ont été proposés, à savoir :

- ↪ « Bien dans sa tête » (½ jour) – 47 participants
- ↪ « Bien dans son corps » (½ jour) – 60 participants
- ↪ « Bien dans son cœur » (½ jour) – 48 participants

Ils ont pour but d'amener les participants vers un équilibre personnel et d'insuffler un vent de fraîcheur et de positivité. Ces ateliers s'articulent de manière dynamique, voire ludique. Ils offrent un temps de partage et d'écoute ainsi que des exercices pratiques et spécifiques en fonction de la thématique.

Ces ateliers ont été évalués de manière positive. Par conséquent, il a été demandé au SEPPT de proposer d'autres ateliers sur la thématique du « Bien-être » en 2023.

- Formation « Budget généré »

En 2021, un organisme extérieur a été désigné pour dispenser une formation « Budget généré » de 2 jours ½ (présentiel et distanciel) et 14 agents ont pu bénéficier de cette formation.

Etant donné qu'il est ressorti des évaluations que la formation n'était pas assez « pratico-pratique », la Cellule formation a sollicité d'autres organismes afin de dispenser une formation sur cette thématique.

Un nouvel organisme a dispensé, en présentiel, une formation d'une journée à laquelle 9 agents ont participé.

- Formations en bureautique

En 2021, un organisme extérieur a été désigné afin de dispenser des formations en bureautique afin que les agents puissent acquérir de nouvelles compétences en bureautique ou les actualiser.

Ces formations étaient planifiées après le déménagement de l'ensemble des services dans les locaux du Centre Administratif d'Uccle.

De septembre à début décembre 2022, divers modules sur les thématiques suivantes ont été organisés :

- ↪ Découverte de l'informatique (modules d'une journée) – 45 participants
- ↪ Word (modules d'une journée) – 113 participants
- ↪ Excel (modules d'une journée) – 187 participants
- ↪ Outlook (modules d'une demi-journée ou d'une journée) – 64 participants
- ↪ Maîtriser les visioconférences (module d'une demi-journée) – 21 participants

- Formations relatives aux risques psychosociaux à destination de la ligne hiérarchique et de l'ensemble du personnel

Vu l'émergence des risques psychosociaux au travail, il y a lieu de sensibiliser l'ensemble du personnel et de former la ligne hiérarchique dans ce domaine.

Les thèmes suivants sont abordés :

- ↪ **Thème 1 : Burn out**

Un trajet de formation sur cette thématique avait été initialement planifié entre mars et juin 2020 proposant une demi-journée de « Sensibilisation au Burn out » à destination de tous les agents et une demi-journée de « Formation à la prévention du Burn out » à destination de la ligne hiérarchique.

Suite à la crise sanitaire, celui-ci a été postposé entre septembre et décembre 2020. Seulement une partie des dates a pu être maintenue en raison du 2<sup>e</sup> confinement. 90 agents ont suivi la « Sensibilisation au Burn out » et une quarantaine de membres de la ligne hiérarchique ont suivi la « Formation à la prévention du Burn out ».

La levée des mesures liées à la crise sanitaire a permis de planifier, à nouveau, ce trajet.

Les 2 formations suivantes ont été organisées en juin, novembre et décembre 2022 :

- Sensibilisation au Burn out (½ jour) – 40 participants
- Formation à la prévention du Burn out à destination de la ligne hiérarchique (½ jour) – 27 participants dont les membres du Comité de Direction

↳ **Thème 2 : Assuétudes**

- Sensibilisation aux assuétudes (½ jour)
- Formation à la gestion des assuétudes à destination de la ligne hiérarchique (2 jours)

Ces formations sont à planifier.

• Formation Télétravail

Suite à la pandémie liée à la COVID-19 et au confinement du mois de mars 2020, 2 trajets de formation sur la thématique du télétravail ont été mis en place : l'un à destination des télétravailleurs et l'autre à destination de la ligne hiérarchique.

Un organisme extérieur a été désigné pour dispenser ces formations, à distance, au cours du 1<sup>e</sup> semestre 2021. Entre 75 et 90 télétravailleurs (selon la « Mini-formation ») et un peu moins de 50 membres de la ligne hiérarchique y ont participé.

En vue de la mise en place du télétravail structurel et occasionnel, en date du 1<sup>er</sup> juin 2022, les modules qui n'avaient pas encore été dispensés ainsi que des sessions de rattrapage des modules déjà dispensés précédemment ont été organisés en 2022. Les sessions pour la ligne hiérarchique en présentiel et à distance pour les télétravailleurs (« Mini-formations »).

Ces trajets sont composés des modules suivants :

**1. Trajet « Télétravail et Managers » - de mai à début juin 2022**

↳ Partie 1 (*déjà dispensée en 2021 – sessions de rattrapage*) :

- Partie 1A : L'impact de l'humain dans la réussite de transition du télétravail forcé au télétravail durable (½ journée) – 13 participants
- Partie 1B : S'organiser, s'encourager et se prémunir en équipe (½ journée) – 14 participants

↳ Partie 2 :

- Partie 2A : Le télétravail dans le contexte de la Commune d'Uccle (½ journée) – 47 participants
- Partie 2B : Optimiser la performance dans son équipe (½ journée) – 43 participants

**2. Trajet « Télétravailleurs » - d'octobre à novembre 2022**

↳ Module 1 (*déjà dispensée en 2021 – sessions de rattrapage – pas de sessions confirmées faute d'un nombre suffisant d'inscrits*) :

- Mini-formation 1 : Mon confort physique et spatial au bureau (90 minutes)
- Mini-formation 2 : Mes boosters mentaux au travail (90 minutes)
- Mini-formation 3 : Organiser des réunions efficaces et plaisantes à distance (90 minutes)

↳ Module 2

- Mini-formation 4 : Mes astuces relationnelles par rapport à soi et autrui (90 minutes) – 8 participants
- Mini-formation 5 : Les réunions hybrides, « les doigts dans le nez » ? (90 minutes) – 8 participants

• Ateliers « Communication » (à venir)

Vu que les compétences communicationnelles sont essentielles dans le monde du travail (ainsi que dans la vie personnelle), il a été décidé de proposer des ateliers "Communication" aux agents de notre Administration.

Etant donné que le Service Externe de Prévention et Protection du Travailleur (SEPPT) désigné pour notre Administration propose un catalogue de formations comprenant, entre autres, des formations sur cette thématique, un budget a été engagé en 2022 afin d'organiser, en 2023, les ateliers suivants :

- ↳ Les bases de la communication assertive – « Parler avec ses oreilles » (1 jour)
- ↳ Les relations conflictuelles – Comment déjouer les pièges et apaiser les tensions (1 jour)
- ↳ Sensibilisation au respect et à l'assertivité (½ jour)

- Conférence & ateliers « Comment travailler ensemble entre générations et comment manager différentes générations » (à venir)

Vu qu'avec l'augmentation de l'espérance de vie et le recul de l'âge de la pension, différentes générations se côtoient de plus en plus dans le cadre professionnel. Cette cohabitation peut poser de nombreuses questions et implique des changements importants en termes de management et d'organisation, il y a lieu de sensibiliser les agents et managers à cette thématique.

Etant donné que le Service Externe de Prévention et Protection du Travailleur (SEPPT) désigné pour notre Administration propose un catalogue de formations comprenant, entre autres, des formations sur cette thématique, un budget a été engagé en 2022 afin d'organiser en 2023 :

- ↳ Une conférence à destination de tous les agents
- ↳ Des ateliers à destination de la ligne hiérarchique

#### *Quelques actions de formation spécifiques organisées en interne en 2022 :*

- Augmentez votre efficacité et fidélisez votre personnel. Innovez et objectiviez par une gestion proactive de vos collaborateurs

Un organisme extérieur a été désigné afin d'accompagner notre Administration et ses collaborateurs de manière proactive, et ce, en vue d'augmenter leur efficacité et de fidéliser le personnel.

- « Développer son leadership - Coordonner son équipe et gérer les conflits » à destination du personnel d'encadrement des Crèches, Haltes-accueil & Crèches des grands

Le service Familles-Crèches souhaitait que l'ensemble du personnel d'encadrement des Crèches, Haltes-accueil & Crèches des grands participe à la formation « Développer son leadership - Coordonner son équipe et gérer les conflits » (4 jours) organisée par l'École Régionale d'Administration Publique (ERAP). Une session a été réservée afin que celle-ci soit dispensée dans nos locaux. Cette session aura lieu en mars 2023.

- « Développer son leadership - Être manager dans la fonction publique »

Plus d'une dizaine d'agents étaient en liste d'attente auprès de l'ERAP pour la formation « Développer son leadership - Être manager dans la fonction publique » (2 jours). Par conséquent, il a été demandé à l'ERAP d'organiser une session pour les agents de notre Administration. Cela a permis aux agents de participer à cette formation dans un délai plus raisonnable que celui des sessions interentreprises, et ce, pour un tarif équivalent.

Cette formation a eu lieu en septembre 2022.

- Journées pédagogiques pour les Crèches, Haltes-accueil & Crèches des grands

Divers milieux d'accueil de la petite enfance ont organisé, au cours de l'année 2022, des journées pédagogiques sur diverses thématiques.

- Recyclage en secourisme orienté petite enfance pour le personnel des Crèches, Haltes-accueil & Crèches des grands

Dans le courant de l'année 2022, l'ensemble du personnel travaillant dans les milieux d'accueil ont suivi une des 3 formations suivantes :

- ↳ Recyclage en secourisme pédiatrique (6 heures) – 24 participants
- ↳ Recyclage en secourisme pédiatrique (4 heures) – 130 participants
- ↳ Brevet de secouriste pédiatrique (3 jours) – 12 participants

- Plateforme « Onboarding » (à venir)

Le service du Personnel souhaitant mettre en place un processus d'« Onboarding » structuré, qui vise à valoriser l'intégration des nouveaux collaborateurs, a désigné un prestataire de services en vue de mettre à disposition une plateforme digitale.

Cette plateforme permettra à chaque nouvel arrivant d'être accompagné avant, pendant et la première année de son arrivée.

#### *Formations organisées en collaboration avec le Service Interne de Prévention et Protection du Travailleur (SIPPT)*

Ci-après les formations organisées en collaboration avec le SIPPT :

- Secourisme d'entreprise (3 journées de formation) : 20 participants (y compris personnel enseignant)
- Recyclage secourisme d'entreprise (1 jour tous les 2 ans ou ½ jour tous les ans) : 5 participants (y compris personnel enseignant)

- Équipier de première intervention (1 journée) : 16 participants (y compris personnel enseignant)
- Recyclage Équipier de première intervention (1 journée) : 15 participants

Ces formations sont prises en charge via les unités de prévention du service externe de prévention et donc ne sont pas comptabilisées dans le budget alloué à la formation.

Le SIPPT souhaitait organiser les formations mentionnées ci-après. Cependant, ces formations ont été prises en charge par le budget de la Cellule formation étant donné que le SIPPT n'avait plus d'unités de prévention permettant de prendre en charge le coût de ces formations.

- « BA4 - Travailler en sécurité aux installations électriques » : à planifier - 2 groupes de maximum 15 participants
- « BA5 - Haute Tension » : à planifier - 1 groupe de maximum 15 participants
- « Sensibilisation au travail et à l'évolution en hauteur : port du harnais, échafaudages, échelles et nacelle » (1 jour) : 12 participants

### Formations en langues

Les agents ont la possibilité de participer à des cours en vue de la réussite de l'examen linguistique du SELOR.

Ces cours sont organisés en interne en visioconférence et dispensés par un organisme extérieur. Ces cours ont lieu à raison de 2 heures par semaine. Deux sessions sont organisées : de novembre 2022 à fin janvier 2023 et de janvier 2023 à juin 2023 (hors vacances scolaires).

Le coût de cette formation est pris intégralement en charge par la commune. Cependant, pour chaque cours suivi, une heure de temps de travail est déduite du solde de la pointeuse ou des congés de l'agent.

### Formation professionnelle

*« La formation professionnelle, facultative, et permettant une carrière accélérée, liée à l'optimisation et à l'élargissement des connaissances et des aptitudes de l'agent en rapport avec son niveau et son insertion plus large dans le contexte professionnel.*

*La formation professionnelle a lieu en dehors des heures de service et est sanctionnée par un diplôme ou une attestation de réussite. »*

Au cours de l'année académique 2021-2022, 11 agents ont entamé ou poursuivi une formation professionnelle :

- *Master en sciences administratives - 60 crédits (2 agents)*
- *Formation complémentaire de direction des milieux d'accueil petite enfance - 5 crédits - 1 an (3 agents)*
- *Diplôme complémentaire en gestion - 60 crédits (1 agent)*
- *Master en Urbanisme et Aménagement du territoire - 120 crédits (1 agent)*
- *Bachelier instituteur préscolaire (1 agent)*
- *Monteur Sanitaire et chauffage (2 agents)*
- *Master en sciences de l'éducation (avec complément) - 120 + 60 crédits (1 agent)*

### Formation en Management communal

*« Le Management communal est une formation de trois années qui forme le futur responsable du « middle management », en lui offrant des moyens concrets de recyclage, d'actualisation des connaissances et d'acquisition de nouvelles aptitudes managériales. Elle le rend plus apte à générer et maîtriser la modernisation managériale de son administration. Confié à des professeurs de différentes universités, ce cycle spécifique à l'ERAP donne lieu à des examens annuels.*

*Elle s'adresse à tout agent administratif ou technique des niveaux B ou C, travaillant dans une administration communale ou un CPAS. »*

Au cours de l'année académique 2021-2022, un agent était inscrit en 2<sup>e</sup> année de la formation en management communal et a réussi avec fruit cette année. Une prime mensuelle de 74,37€ (brute et liée à l'indice-pivot 138,01) lui est accordée.

### Formation préparant à un examen

Au cours de l'année 2022, aucune formation en interne préparant à un examen n'a été mise en place. Cependant, les agents qui le souhaitaient ont eu la possibilité de s'inscrire aux formations en bureautique organisées en interne ainsi qu'à la formation préparant à l'examen « Code 4 » dispensée par l'Ecole Régionale d'Administration Publique (ERAP).

## J. Stages et mises à l'emploi de personne en situation de handicap

### Stages non rémunérés

27 stages non rémunérés dans le cadre des études ou de formations qualifiantes ont eu lieu en 2022.

### Stages découvertes

Les stages « découvertes », d'une durée d'un mois, constituent la première étape vers l'insertion des personnes porteuses de handicap dans le monde du travail. Sur les 6 demandes de stage découverte acceptées en 2022, quatre stages ont mené à un Contrat d'Adaptation Professionnelle (CAP) en 2023 au service Vert et à la Propreté.

### Contrats d'adaptation professionnelle

Le contrat d'adaptation professionnelle est un contrat de formation d'une année renouvelable une seconde année. Quatre CAP ont été signés dont un a débouché sur l'engagement sous contrat de travail d'un auxiliaire administratif au service Maintenance.

Le quota de mise à l'emploi de personnes en situation de handicap est atteint et représente 3,39 % du personnel de l'administration communal, soit l'équivalent de 30,07 ETP. Ce chiffre tient également compte des marchés conclus avec les entreprises de travail adapté.

## K. Mise à disposition d'article 60

Dans le cadre de la mise à disposition de personnel par le CPAS (articles 60), 12 collaborateurs peuvent être mis à la disposition de la commune par le CPAS. 1 agent a été intégré au service des Sports et 3 mises à disposition se sont terminées en 2022. A ce jour, il n'y a plus qu'une seule mise à disposition de la commune au service des Sports. Le CPAS éprouve également des difficultés à proposer des candidats souhaitant être intégrés dans ce dispositif.

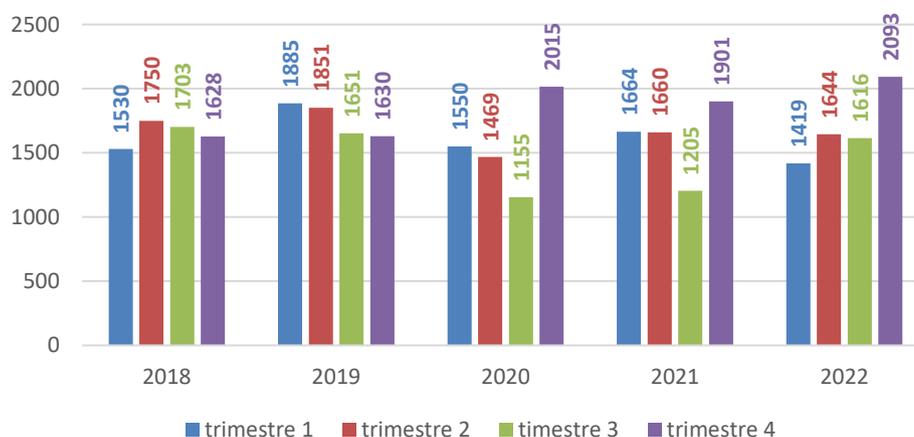
## L. Congés sans solde

37 demandes de congé sans solde ont été introduites pour un total de 208.5 jours non payés par l'administration.

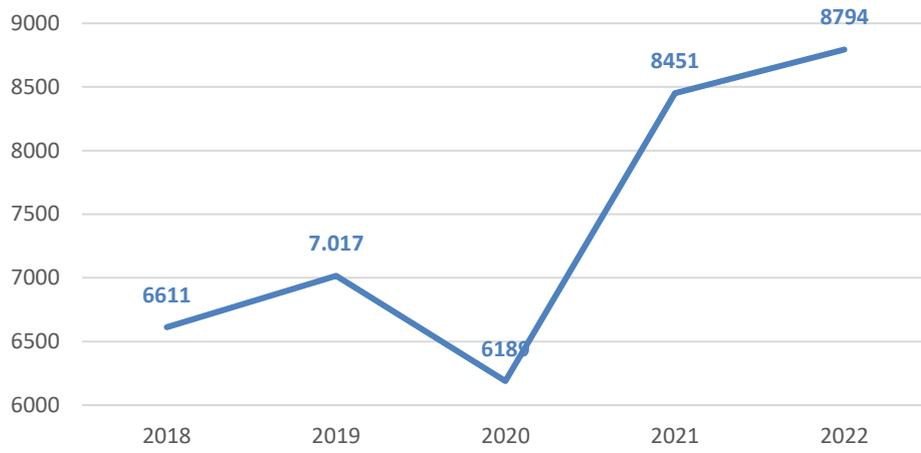
## M. Insalubres

Le relevé des travaux dangereux, insalubres ou incommodes, introduits par certains membres du personnel ouvrier, pour la période de janvier à décembre 2022 s'élève à 8.794 heures de primes payées (voir tableau ci-dessous).

Evolution des insalubres en heures (par trimestre)  
2018 à 2022



### Evolution des insalubres en heures (par an) 2018 à 2022



# S.I.P.P.T.





# 1. SERVICE INTERNE POUR LA PREVENTION ET LA PROTECTION AU TRAVAIL (S.I.P.P.T.)

-----

Nom	Qualification	Dur. de prestation (% temps)
DESMEDT Patrick	Ouvrier - magasinier	100%
DONCKERS Cassandra	Responsable administrative ff.	100%
MARINESCU Maria	Conseillère en Prévention Niv.2	100%
MARKOWICZ Lara	Assistante administrative	100%
STOCQ Nathalie	Assistante administrative	100%
TRIBOLET Alain	Conseiller en Prévention Niv. 1 - SEPPT	60%

Compétences et expertises du S.I.P.P.T.:	Sécurité du travail	Ergonomie	Hygiène du travail
--	---------------------	-----------	--------------------

**Service Externe de Prévention et de Protection au Travail (S.E.P.P.T.)** : COHEZIO, Rue Royale 196, 1000 Bruxelles

**Conseiller en Prévention médecine du travail** : Docteur Amalia COSTIN

**Conseiller en Prévention Sécurité & Hygiène** : Ir Alain TRIBOLET

**Conseiller en Prévention affaires psycho-sociales** : VANHOUDENHOVE Déborah (FR), DE VILDER Geertrui (NL)

## A. Comité de Prévention et Protection au Travail

On entend par Comité pour la Prévention et la Protection au travail le comité qui est élu par les travailleurs lors des élections sociales.

Le titre 7 relatif aux comités pour la prévention et la protection au travail, du livre II du code du bien-être au travail fait ici fonction de réglementation de base.

Nombre de réunions au cours de l'année : 10

### Composition

Membres de la délégation patronale	Membres des organisations syndicales représentatives
M. BIERMANN, Echevin-Président Mme VAINSEL, Secrétaire communale M. MISRA, Directeur du Facility Management Mme DUEZ, Directrice des Ressources Humaines M. LIMANNI, Directeur des Espaces Publics M. WARGNIES, Directeur des Affaires Educatives	Centrale Générale des Services Publics C.G.S.P.
	Membres effectifs : Mme LUYPAERT (Présidente) M. DE CORTE M. MUREAU
	C.S.C. service public
	Membres effectifs : M. BASCOUR (Président) M. CLINET M. VAN GOETHEM
	Syndicat Libre de la Fonction Publique S.L.F.P.
Membres effectifs : M. DIERIECKX (Président) M. DE BUIJL	
Membres service médical	Membres service prévention
Le Médecin du travail du service externe COHEZIO : Docteur COSTIN	Le Conseiller en prévention : M. TRIBOLET La Conseillère en prévention niv 2 : Mme MARINESCU Chargé du secrétariat : Mlle MARKOWICZ

**Nombre de réunions au cours de l'année : 10**

**Missions spécifiques du comité en rapport avec le service interne de prévention et de protection au travail (SIPPT)**

L'article II.7-6 du code stipule que le comité doit stimuler les activités du SIPPT et doit en suivre le fonctionnement.

L'article II.7-10 du code impose que le comité, avec le conseiller en prévention compétent et le membre compétent de la ligne hiérarchique, organisent périodiquement et au moins une fois par an un examen approfondi sur tous les lieux de travail où le comité est compétent. Si l'entreprise compte plusieurs établissements et si le comité est compétent dans tous ces établissements, le comité doit alors exercer ces missions dans tous les établissements.

Cependant, s'il existe différents comités dans l'entreprise (en d'autres mots s'il y a différentes unités techniques d'exploitation), chaque comité est uniquement compétent pour les établissements pour lesquels il est élu. Le comité accompagne le conseiller en prévention de la section concernée du SIPPT.

Si le SIPPT dispose d'un département chargé de la surveillance médicale, le comité doit consacrer son attention au moins deux fois par an au cours de ses réunions aux activités du département sur la base d'un rapport rédigé par le conseiller en prévention-médecin du travail.

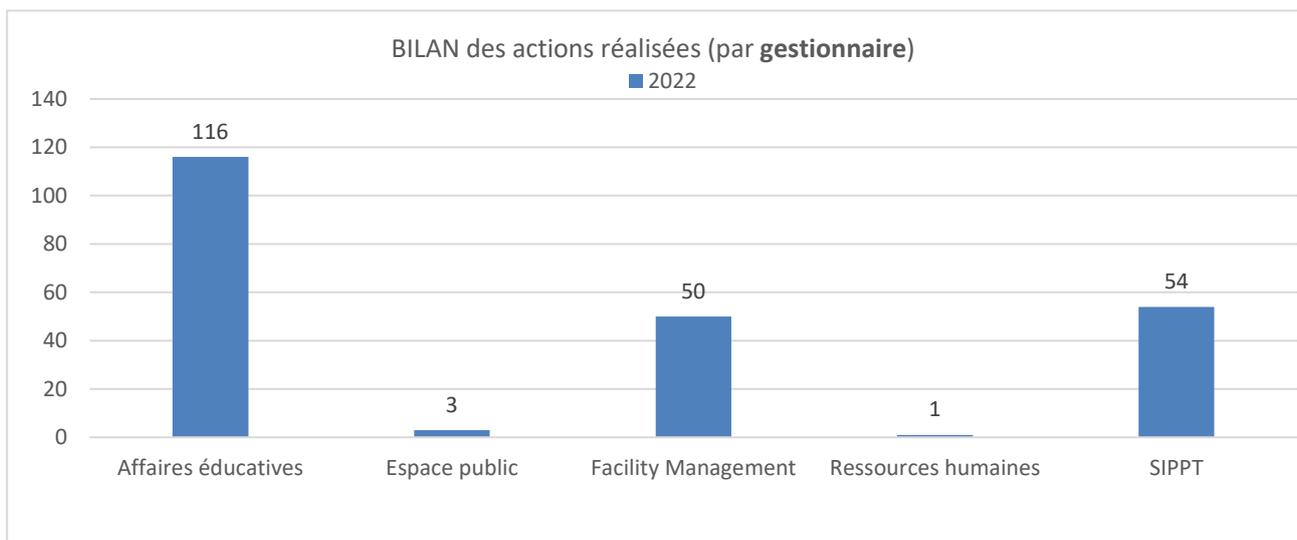
L'article II.7-17 du code stipule que l'employeur doit permettre aux membres du comité d'avoir avec le conseiller en prévention tous contacts nécessaires pour l'exécution de leurs missions.

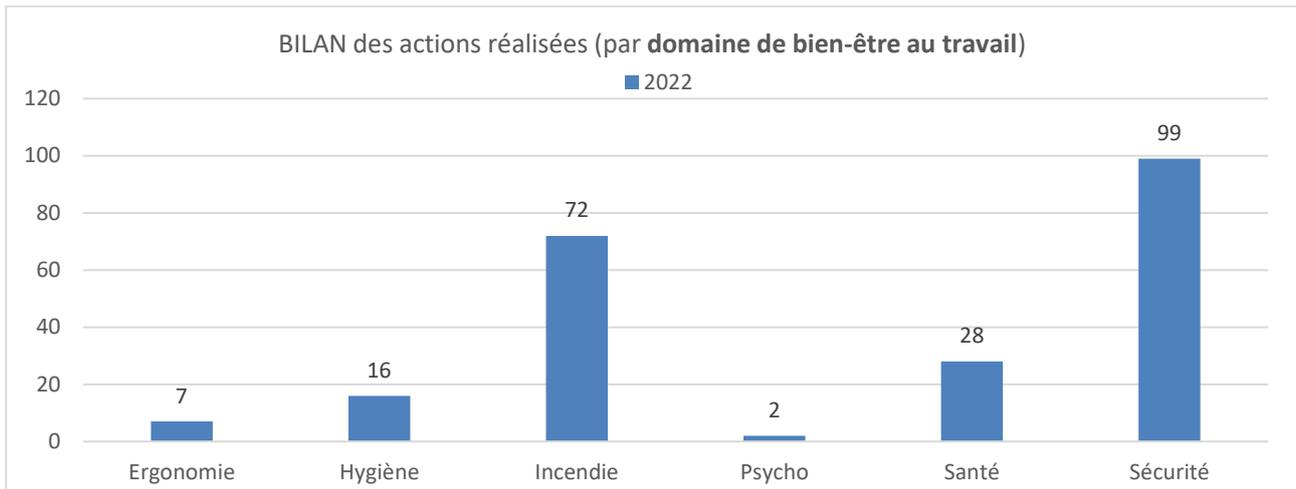
**B. Activités du Service Interne de Prévention et de Protection au Travail**

**Renseignements relatifs à la sécurité, santé et hygiène au travail**

Mesures les plus importantes prises en 2022 pour promouvoir ou assurer la sécurité du travail :

Mesures prises	Initiateur
1. Visites des lieux de travail	SIPPT
2. Exercices d'évacuation	SIPPT
3. Rapport circonstancié relatif à un accident grave	SIPPT
4. 643 actions liées à la prévention et protection au travail ont été créées dans le Plan de Gestion Journalier des Actions (interdépartemental) en 2022 et 224 actions ont été clôturées	SIPPT





Analyse de risques et préparation d'exercices incendie :

1. Analyse des risques détection incendie NBN s21-100 – crèche du Globe : 23-02-2022
2. Analyse des risques détection incendie NBN s21-100 – école du Merlo : 15-12-2022
3. Analyse des risques détection incendie NBN s21-100 – crèche du Globe : 23-02-2022
4. Analyse des risques détection incendie NBN s21-100 – école du Centre : 28-06-2022
5. Analyse des risques détection incendie NBN s21-100 – crèche Saint-Job : 05-07-2022
6. Préparation de l'exercice incendie du COU : 17-05-2022
7. Réalisation de l'exercice incendie du COU : 9-6-2022
8. Réalisation de l'exercice incendie du CAU : 16-09-2022
9. Préparation de l'exercice d'évacuation crèche St Job – Halte-Garderie : 6-12-2022

Visites de lieux de travail :

1. CPSU Churchill : janvier 2022
2. Ecole et crèche de Saint-Job: février 2022
3. Complexe sportif Deridder : février 2022
4. Ecole Messidor : mars 2022
5. Centre de santé : mars 2022
6. Ecole Eglantiers : avril 2022
7. Crèche Homborch : avril 2022
8. Ecole Homborch : mai 2022
9. Crèche des grands Homborch : mai 2022
10. Ecole Val Fleuri : juin 2022
11. Cimetière Verrewinkel : juin 2022
12. Bâtiment Rue de Stalle 103 : septembre 2022
13. Ecole ICPP : septembre 2022
14. Complexe sportif Saint-Job : septembre 2022
15. Complexe sportif Jacques Van Offellen : octobre 2022
16. Centre Opérationnel Uccle : octobre 2022
17. Cimetière Dieweg : novembre 2022
18. Centre Administratif d'Uccle : décembre 2022

### Formations :

Un total de 389 agents a été formé via le SIPPT en date du 31/12/2022.

Les formations (base, recyclages, ponctuelles) suivantes ont été réalisées au cours de l'année :

1. Secourisme de base : juin 2022
2. Secourisme de base : décembre 2022
3. Secourisme recyclage : juin 2022
4. Incendie base : mai 2022
5. Incendie base : octobre 2022
6. Incendie recyclage : mai 2022
7. Incendie recyclage : octobre 2022
8. Centrale incendie CAU : septembre 2022
9. Centrale incendie COU : mai 2022
10. Travail en hauteur : octobre 2022
11. Sensibilisation de la ligne hiérarchique à la sécurité : novembre 2022

### Renseignements relatifs aux contrôles obligatoires

Le SIPPT s'assure que les types d'équipements suivants ont été contrôlés par le biais de ses propres marchés de contrôles ou par la transmission des rapports de contrôles gérés par d'autres gestionnaires.

Une non-conformité dans un rapport résulte en l'ajout d'une action au Plan de Gestion Journalier d'Action afin que le gestionnaire en charge de l'équipement concerné puisse assurer le suivi de la remise en conformité de l'équipement.

Fin 2022, un total de 2884 équipements à contrôler sont recensés par le SIPPT et doivent faire l'objet de contrôles.

Le recensement étant encore en cours, ce nombre va considérablement augmenter d'ici l'année prochaine.

<b>Types d'appareils et installations contrôlés</b>	<b>Nombre de visites de contrôle</b>
Extincteurs	56
Dévidoirs	27
Centrales incendie	28
DEA	28
Engins de levage	12
Engins de manutention	3
Ascenseurs	38
Monte-charges	24
Echelles fixes	5
Escaliers de secours	13
Ancrages et lignes de vie	4
Aires de sport	14
Aires de jeux	22
Structures d'escalade	4

### Plan d'action annuel pour l'exercice en 2023

Principaux thèmes repris au plan d'action :

1. Développer une procédure « Facility Management – SIPPT » pour intégrer les aspects « sécurité » dans les projets mis en œuvre en sein du département Facility Management (ex : construction d'un nouveau bâtiment)
2. Revoir 5 à 6 fonctions critiques pour l'analyse des risques
3. Etablir un nouveau marché de contrôle des équipements sportifs et aires de jeux
4. 10 exercices d'évacuation en 2023

## **Renseignements relatifs à la prévention des risques psychosociaux au travail**

- Mesures de prévention collectives prises pour prévenir les risques psychosociaux au travail: 0
- Nombre de demandes d'analyse de risques de situations de travail spécifiques: 1

### **Incidents de nature psychosociale communiqués directement à la personne de confiance ou au conseiller en prévention aspects psychosociaux:**

#### ❖ *Interventions psychosociales informelles:*

- Nombre d'interventions de la personne de confiance: 21
- Nombre d'interventions du conseiller en prévention aspects psychosociaux: 19
- Nombre en fonction du type d'intervention:
  - Conseil - accueil: 21
  - Intervention: 14
  - Conciliation: 5

#### ❖ *Interventions psychosociales formelles:*

- Nombre de demandes:
  - A caractère principalement collectif: 0
  - A caractère principalement individuel (hors faits de violence ou de harcèlement): 0
  - Pour faits de violence ou de harcèlement au travail: 0
- Nombre de mesures:
  - Intervention de l'inspection du Contrôle du Bien-être au travail: 0

### **Registre des faits de tiers visé à l'article I.3-3 du code du bien-être au travail :**

- Nombre de faits enregistrés: 4
- Nombre selon la nature des faits:
  - Violence physique: 0
  - Violence psychique: 4
  - Harcèlement moral: 0
  - Harcèlement sexuel: 0
  - Autres: 0

## **Accidents du travail**

Les déclarations d'accidents de travail sont complétées dans un programme informatique établi par et pour ETHIAS, excepté pour celles du personnel de l'Education, subventionné par la Communauté française, qui sont remplies sur papier et gérées par le Medex.

Les agents du SIPPT se chargent de recevoir et d'accompagner les travailleurs accidentés dans toutes les démarches relatives à leur accident de travail et d'en assurer le suivi administratif auprès de l'organisme assureur et de l'employeur.

Ceci inclut de manière non exhaustive les tâches suivantes :

- Rassemblement des données et pièces nécessaires à la déclaration d'accident ;
- Envoi de déclarations, d'éléments complémentaires, de frais, etc. ;
- Suivi des informations relatives aux contrôles médicaux ;
- Suivi des éventuelles enquêtes requises par l'organisme assureur ;
- Conseil et information relatifs aux refus d'accidents et aux procédures possibles pour les victimes ;
- Suivi auprès du service du personnel des informations nécessaires en cas de déclaration/prolongation d'une incapacité de travail suite à un accident, etc.) ;

Le suivi et l'accompagnement d'un accident de travail s'étalent sur plusieurs semaines/mois.

Les données relatives à ces accidents sont les suivantes :

## I. Renseignements concernant les accidents survenus sur le lieu de travail

### 1. Exposition aux risques

Nombre d'heures d'exposition aux risques au cours de l'année, c'est-à-dire le nombre total des heures prestées au cours de l'année, y compris les heures supplémentaires

<b>Employés</b>	366466
<b>Ouvriers</b>	473670
<b>Total</b>	840136

### 2. Nombre des accidents survenus sur les lieux du travail

Type	Age	Sexe	Mortels	Incapacité		Total
				Permanente	Temporaire	
<b>Employés</b>	21 ans et +	Hommes	0	1	4	5
		Femmes	0	2	4	6
	- 21 ans	Hommes	0	0	0	0
		Femmes	0	0	0	0
<b>Ouvriers</b>	21 ans et +	Hommes	0	2	19	21
		Femmes	0	2	8	10
	- 21 ans	Hommes	0	0	0	0
		Femmes	0	0	0	0
<b>Totaux</b>			<b>0</b>	<b>7</b>	<b>35</b>	<b>42</b>

Nombre d'autres accidents ayant entraînés exclusivement des frais médicaux ou autres dans le cadre de la législation relative aux accidents de travail : 6

### 3. Taux annuels de fréquence de l'année considérée

Le taux de fréquence Tf est le rapport, multiplié par 1 000 000, du nombre total d'accidents enregistrés pendant l'année envisagée ayant entraîné la mort ou une incapacité totale d'un jour au moins, compte tenu du jour de l'accident, au nombre d'heures d'exposition aux risques, ce qui se traduit par la formule :

$$Tf = \frac{\text{Nombre d'accidents} \times 1.000.000}{\text{Nombre d'heures d'expositions aux risques}}$$

Tf année 2022	49.99
---------------	-------

### 4. Durée des incapacités réelles et forfaitaires consécutives aux accidents

#### 1. Incapacités réelles

a- Nombre de journées calendrier réellement perdues

Type	Décès	Incapacité		Total
		Permanente	Temporaire	
<b>Employés</b>	0	326	228	554
<b>Ouvriers</b>	0	107	1188	1295
<b>Totaux</b>	<b>0</b>	<b>433</b>	<b>1416</b>	<b>1849</b>

b- Taux de gravité réels des accidents de l'année considérée

Nombre de journées calendrier réellement perdues x 1.000

$$Tg \text{ réel} = \frac{\text{Nombre de journées calendrier réellement perdues} \times 1.000}{\text{Nombre d'heures d'expositions aux risques}}$$

Tg année 2022	2,20
---------------	------

#### 2. Incapacités forfaitaires

a- Nombre de journées d'incapacité forfaitaires

Type	Décès	Incapacité	
		Permanente	Total
Employés	0	1575	1575
Ouvriers	0	1125	1125
<b>Totaux</b>	<b>0</b>	<b>2700</b>	<b>2700</b>

b- Taux de gravité globaux des accidents de l'année considérée

$$\text{Tg global} = \frac{(\text{Nombre de journées calendrier réellement perdues} + \text{nombre de journées d'incapacité forfaitaires}) \times 1.000}{\text{Nombre d'heures d'expositions aux risques}}$$

Tg global 2022	5,41
----------------	------

## II. Renseignements sur les accidents survenus sur le chemin du travail

### Accidents survenus sur le chemin du travail

Nombre total 27 dont 0 mortels

### Renseignements relatifs aux marchés gérés par le SIPPT

Le SIPPT assure au quotidien le suivi de divers marchés publics en collaboration avec d'autres services mais également des marchés dont il est l'unique gestionnaire comprenant des marchés de :

- Contrôle :
  - o contrôle des équipements sportifs et aires de jeux (1951 équipements);
  - o contrôle des appareils de levage (ascenseurs et engins de levage) & échelles de secours (91 équipements) ;
  - o contrôle et entretien des défibrillateurs (40 équipements) ;
  - o contrôle extincteurs, devoirs et hydrants (719 équipements) ;
  - o contrôle des boîtes de secours (60 équipements) ;
- Fourniture et entretien :
  - o fourniture, entretien et location vêtements de travail et d'équipements de protection individuels pour le personnel :
    - ✓ 652 agents équipés d'une dotation à entretenir hebdomadairement,
    - ✓ Plus de 14.500 vêtements et EPI attribués via les 4 lots du marchés ;
    - ✓ Encodage des prises de mesures des agents entrants ou changeant de taille,
    - ✓ Attribution de casiers destinés aux vêtements de travail et EPI ainsi qu'un casier personnel + support logistique lié à l'utilisation des casiers (attribution, suppression, remplacement de clé, dépannage, etc.) ;
    - ✓ Suivi des demandes diverses liées à ce marché par les porteurs et/ou leur ligne hiérarchique au quotidien (remplacement, suivi des nettoyage, réparation, changement de localisation du site de livraison, retours, etc.),
    - ✓ Gestion d'un stock d'équipements de protection individuels via le magasin du service,
- Services :
  - o Service externe de prévention (surveillance de la santé, formations, suivi des risques psychosociaux, etc. de 1756 travailleurs) ;

Le suivi administratif et technique de ces marchés exige une mise à jour constante de nombreuses données relatives :

- au personnel (1756 travailleurs) ;
- aux équipements (2884 équipements) ;
- et aux bâtiments (100 bâtiments/parcs et 84 lieux de travail à contrôler) ;

S'ajoute à cela, la charge de vérifier et traiter plus de 1300 factures liées à ces marchés.

Le suivi technique de ces marchés se fait quant à lui via la participation des conseillers en prévention et de l'ouvrier/magasinier du service qui gère les différents stocks de vêtements, d'EPI, de matériel de prévention (batteries de détecteurs ou de DEA, pictogrammes, cadres d'affichage de plans d'évacuation, etc.) et qui assure un support technique pour de petites interventions ainsi que pour les livraisons de tout ce matériel aux différents services et bâtiments communaux.



